TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 325 ... N ERE EDI... DIMANCHE 28-LUNDI 29 JUIN 1981

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 250 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Danemark, 6,50 kr. Espagne 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Espoir pour les Sahraouis

En proposant solennellement, vendredi 26 juin, à ses pairs de l'Organisation de l'unité africaine un référendum au Sahara occidental, le roi Hassan II aura donné au sommet de Nairobi un intérêt particulier. Depuis la conférence constitutive de l'Organisation panafricaine, en mai 1963, à Addis-Abeba, la plupart des sommets annuels ont en effet été presque exclusivement l'occasion de débats stériles et de philippiques anticolonialistes dépourvues de toute portée pratique.

L'initiative du souverain marocain constitue, suivant les uns, un premier pas important vers un règlement pacifique du conflit saharien. C'est le cas de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, qui a qualifié cette initiative de « nouvelle considérable ». Pour d'autres, le roi Hassan II ne cherche qu'à temporiser.

Quoi qu'il en soit, le discours prononcé par le roi vendredi a détendu l'atmosphère dans la capitale kényane. L'effet de surprise causé par les propos d'Hassan II a néanmoins été relativement faible, dans la mesure où une longue préparation psychologique avait précédé l'annonce officielle de la proposition de référendum. Depuis quelques jours déjà, une série de contacts officieux menés par la diplomatie chérifienne avaient permis à de nombreux dirigeants africains de prendre connaissance des intentions du roi du Maroc.

Premier point positif, les Marocains sont désormais d'accord pour que les populations sahraouies soient consultées et puissent ainsi exercer un droit à l'autodétermination. Deuxième point capital, Rabat accepte une procédure de contrôle du scrutin, conformément aux recommandations formulées par le comité « ad hoc » de l'O.U.A. Il n'en demeure pas moins que les négociations entre les parties intéressées au règlement de l'affaire saharienne seront longues et difficiles. On en voudra notamment pour preuve le fait que le Maroc a réaffirmé avec force « ses droits historiques sur les provinces sahariennes ». Les conditions d'application du cessez-le-feu, le retrait des troupes combattantes dans leurs casernements, les modalités d'organisation et de contrôle du référendum, constituent autant d'hypothèques qui devront être progressivement levées.

Pourtant, les participants au sommet de Nairobi ont, dans l'ensemble, favorablement commenté l'attitude marocaine. C'est le cas du président algérien Chadli Bendjedid, qui a accueilli le discours du roi du Maroc comme un « pas en avant vers la paix ». C'est, avec plus de nuances, le cas des dirigeants mauritaniens, bien qu'ils aient saisi l'occasion qui leur était donnée pour dénoncer, à propos de la récente tentative de coup d'Etat qui a eu lieu à Nouakchott, l'« immixtion du Maroc » dans leurs affaires intérieures.

Certes, de son côté, le Front Polisario, par la voix de M. Ibrahim Hakim, ministre des affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique, a réagi de façon purement négative. Accusant les Marocains d'être venus demander à leurs partenaires africains de « légitimer l'occupation militaire du territoire de la R.A.S.D. », il a prétendu ne voir qu'« arrogance et mépris » dans la déclaration royale. Mais, sans doute, ce comportement brutal correspond-il à des préoccupations purement tactiques. Les Sahraouis ne peuvent pas ignorer que l'habileté du roi Hassan II lui a récemment gagné sinon la sympathie ouverte, du moins la neutralité bienveillante de beaucoup de ses pairs

(Lire nos informations page 2.)

La politique du P.C.F.

• Le comité central souhaite que le prochain congrès confirme la ligne actuelle
• M. Fiterman n'est pas remplacé au secrétariat

Le vingt-quatrième congrès du parti communiste aura lieu fin janvier - début février 1982. Ainsi en a décidé le comité central du P.C.F., réuni les jeudi 25 et vendredi 26 juin à Paris. Le comité central a adopté à l'unanimité le rapport présenté par M. Georges Marchais, qui a annoncé que ce congrès sera préparé par un débat « sérieux, large, approfondi » dans tout le parti. Le secrétaire général a précisé que la ligne des précédents congrès devra être confirmée. Toutefois, l'accord du comité central n'a pu se faire sur le nom du remplaçant, au secrétariat, de M. Charles Fiterman, devenu ministre d'Etat chargé des transports.

Deux autres partis de la majorité, le P.S. et le M.R.G., réuniront leurs propres assises à la rentrée. Les radicaux de gauche devront élire un nouveau président, en remplacement de M. Michel Crépeau, ministre de l'environnement.

La réunion du comité central du parti communiste, qui a examiné jeudi 25 et vendredi 26 juin la situation politique et l'action du parti, s'est achevée à 22 h. 30 vendredi. C'est là une durée inhabituelle pour une session de cette instance, d'autant que le comité central s'était déjà réuni le 23 juin pour ratifier l'accord conclu par le P.C.F. et le P.S. et se prononcer sur la participation communiste au gouvernement.

Les débats de jeudi et vendredi font dire à *l'Humanité* de samedi que cette session du comité central a été *« particulièrement riche et fructueuse »*. Le quotidien du P.C.F. se bornant, comme toujours, à publier le rapport introductif de M. Georges Marchais, on ignore en quoi les travaux du comité central ont été fructueux. La seule décision rendue publique est la fixation à *« fin janvier-début février 1982 »* du prochain congrès du parti, dont la préparation commencera au mois d'octobre, sur la base d'un texte que le comité central adoptera à la rentrée.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 7.)

Les investissements français à l'étranger

Elf-Aquitaine lance aux États-Unis une offre publique d'achat de près de 14 milliards de francs

Les pouvoirs publics ont autorisé la société nationale Elf-Aquitaine à lancer une offre publique d'achat, pour quelque 2,5 milliards de dollars, sur une société minière et pétrolière américaine, Texas Gulf, dont le chiffre d'affaires était, l'an passé, de 1,1 milliard de dollars. Dans le même temps, le groupe d'Etat français cesse ses activités au Canada en revendant sa participation de 75 % dans Aquitaine Company of Canada à une société canadienne, C.D.C., parce que « la politique du gouvernement d'Ottawa tend à retirer aux intérêts étrangers le pouvoir de contrôle dans les sociétés pétrolières exploitant au Canada ».

La société C.D.C., enfin, devrait céder sa participation de 37 % dans Texas Gulf à Elf si l'O.P.A. réussit. Si cette dernière condition donne de bonnes chances de réussite à l'opération, l'intervention d'une entreprise publique française sur le marché américain dans la conjoncture politique risque d'être diversement appréciée outre-Atlantique.

Cette opération intervient au lendemain de l'annonce de l'implantation outre-Atlantique de deux autres sociétés françaises, Lafarge-Coppée et B.S.N.

Voilà plusieurs années que le groupe Elf-Aquitaine cherchait à s'implanter aux Etats-Unis. Cette diversification géographique était même jugée comme l'un des éléments primordiaux de la stratégie de la société par son président M. Chalandon.

La lourdeur croissante des investissements pétroliers (la mise en valeur d'un gisement de gaz comme Frigg, en mer du Nord, a coûté plus de 20 milliards de francs) oblige la compagnie à disposer de quelques « rentes ».

Elf-Aquitaine détient deux sources de revenus importantes : le gisement de Lacq, où elle bénéficie — comme société nationale — d'une fiscalité intéressante, et le Gabon. Or le gisement de gaz de Lacq, en production depuis le début des années 60, va commencer à décliner dans les prochaines années, et une « *mauvaise surprise* » est toujours possible au Gabon.

La recherche d'une nouvelle « *plate-forme financière* » était donc un impératif. « *Les Etats-Unis*, disait-on à Elf, *semblent le pays le plus adéquat, en raison de l'exploration jugée encore très partielle de son sous-sol particulièrement riche et de la stabilité de ses institutions politiques.* »

Une manière pudique de dire que c'est un des derniers pays, à l'exception du territoire national, où l'on puisse faire de gros profits. C'est la raison pour laquelle M. Chalandon avait envisagé en février 1980 une importante offre publique d'achat (O.P.A.) de quelque 4 milliards de dollars sur une grosse société pétrolière et minière indépendante américaine, Kerr McGee. M. Giraud, le ministre de l'industrie d'alors, avait jugé « *le poisson un peu gros* » et refusé de donner son feu vert à l'opération (*le Monde* du 18 juillet 1980).

Cette fois-ci, les pouvoirs publics — consultés à tous les niveaux — ont donné leur aval.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 12.)

Sortir de l'Hexagone

Il fut un temps où les investissements américains en France étaient accueillis par l'opinion, voire les gouvernements, avec des mines renfrognées. Maintenant que le courant s'inverse, fera-t-on mauvaise figure ?

L'annonce du lancement par Elf-Aquitaine d'une offre publique d'achat sur Texas Gulf, retient l'attention à plus d'un titre. Elle est d'importance (2,5 milliards de dollars), provient d'une firme à capitaux d'Etat, et se présente comme une revanche de M. Albin Chalandon, à qui M. Giraud avait refusé, en décembre dernier, la prise de contrôle d'une autre entreprise américaine de moindre importance, Kerr Mac Gee.

En outre, la nouvelle arrive après une série d'autres qui ont été tout récemment dans le même sens : rachat par B.S.N. d'un des fleurons américains de l'industrie laitière ; prise de contrôle par Lafarge d'un concurrent aux Etats-Unis qui lui permettra d'être le numéro un du ciment outre-Atlantique ; rachat dans les jours qui viennent d'une banque espagnole par la B.N.P.

La signification des opérations enregistrées à l'étranger est claire : il faut travailler aujourd'hui sur le marché mondial, ramifier géographiquement ses productions si l'on veut participer efficacement à la dure compétition économique.

Il se trouvera sûrement quelques esprits chagrins pour dire que l'on ferait mieux de créer des emplois dans l'Hexagone. Comme si les richesses, où qu'elles soient, produites par les firmes, n'étaient pas l'élément même de leur développement et in fine l'occasion de nouvelles embauches à l'intérieur des frontières. Il est sage d'aider les petites et moyennes entreprises à supporter les chocs de mesures sociales récemment décidées. Il ne l'est pas moins de favoriser l'éclosion des multinationales aux couleurs de la France.

LE CONSEIL EUROPÉEN DE LUXEMBOURG

M. Mitterrand souhaite la mise en place d'un « espace social européen »

M. Mitterrand participera, lundi 29 et mardi 30 juin, à Luxembourg, à sa première conférence internationale depuis qu'il est président de la République. Il se rend à Luxembourg avec des intentions précises, a dit M. Vauzelle, porte-parole de l'Elysée, notamment celle de mettre l'accent, « de manière très ferme », sur l'aspect social de la Communauté, jusqu'ici négligé. Il insistera sur « la priorité égale à observer dans la lutte contre le chômage et l'inflation », la réduction du temps de travail et la mise en place d'un « espace social européen ».

La Grande-Bretagne prendra mercredi la présidence semestrielle des Dix. Lord Carrington, secrétaire au Foreign Office, appelé à jouer un rôle de premier plan dans les prochains mois, répondant aux questions de Maurice Delarue, précise une politique qui, dans le domaine communautaire, s'oppose, sur des points essentiels, à celle de la France.

Les ressources doivent aller « des plus riches aux plus pauvres »
nous déclare lord Carrington

« Votre gouvernement est le plus conservateur de la Communauté et le plus libéral en matière économique alors que celui de M. Mitterrand sera le plus socialiste et dirigiste. N'y a-t-il pas là un risque de nouvelles dissensions entre Londres et Paris ?

— La France est un allié important du Royaume-Uni, quelle que soit la teinte politique du gouvernement de l'un ou l'autre pays. Notre gouvernement est résolu à développer les relations franco-britanniques par tous les moyens et à éviter les dissensions. Après des siècles d'épreuves et d'erreurs, nous avons réussi à amener nos intérêts communs à un point où, si je puis m'exprimer si négativement, nos divergences authentiques peuvent être discutées et, généralement, surmontées d'une façon constructive et civilisées, sans recourir à des discours d'un autre âge. Si des divergences d'intérêt surgissent, ce qui est inévitable même entre alliés, le Royaume-Uni cherchera à les surmonter dans un esprit d'entente et libéralement. Je suis certain que c'est aussi le but du gouvernement français, comme ce doit être celui de tous ceux qui se préoccupent de l'intérêt commun dans la C.E.E.

— MM. Mitterrand et Cheysson veulent étendre la « dimension européenne » à de nouveaux domaines, notamment sociaux, ce qui contribuerait à corriger les déséquilibres dont la Grande-Bretagne se plaint. Qu'en pensez-vous ?

— Le gouvernement britannique accueillerait sans doute bien des propositions vraiment destinées à équilibrer, élargir et approfondir la Communauté. Il a toujours soutenu que les dépenses communautaires ne correspondaient pas aux besoins du fonds régional et social. L'appui de la France en ce sens serait le bienvenu. Il y a des secteurs comme les transports, l'infrastructure urbaine, le développement régional et industriel pour lesquels la Communauté devrait faire plus. La Grande-Bretagne est tout à fait favorable à l'extension de la « dimension européenne » dans ces directions.

Propos recueillis par MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Favori

La France continue puisque le Tour de France commence : les géants de la route vont tourner autour de l'Hexagone socialiste avec leur cortège de suiveurs capitalistes, pour une kermesse commerciale accessoirement sportive.

Le résultat est connu d'avance : tous les sondages donnent Bernard Hinault vainqueur. On ignore s'il est socialiste.

BRUNO FRAPPAT.

Une brochure du « Monde » sur les élections législatives

Où retrouver les résultats détaillés des élections législatives des 14 et 21 juin 1981 ? « Le Monde » propose, sous une présentation plus pratique et plus durable que celle du quotidien, une brochure de la série « Dossiers et documents » intitulée : « Les élections législatives de juin 1981 - La gauche socialiste obtient la majorité absolue ».

Outre les résultats dans chaque circonscription, les cartes et les commentaires, on y trouvera un bilan du travail législatif de la précédente Assemblée, l'état des forces politiques après l'élection présidentielle, la présentation du nouveau personnel politique (cabinet du président de la République, membres du gouvernement, nouveaux députés), les déclarations, prises de position, documents qui ont marqué cette période de mutation. En particulier, les projets des nouveaux ministres. Cette brochure, de cent quarante pages, est en vente dans tous les kiosques au prix de 23 F.

AU FESTIVAL DE COLMAR

Münchinger et le concert des anges

Depuis bien des années, depuis qu'il l'a contemplé pour la première fois, Karl Münchinger rêvait de faire de la musique devant le retable d'Issenheim de Mathias Grünewald au couvent des Unterlinden de Colmar. Comment n'aurait-il pas entendu celle qui sourd irrésistiblement du concert des anges assemblés près de la Vierge à l'enfant dans un mouvement impétueux incarné en tant de figures étranges ou lumineuses, face au tumulte cacophonique des passions, de la misère et des horreurs dans la Tentation de saint Antoine ? Et si la musique se tait dans le silence de la Crucifixion livide, n'est-elle pas là, immense, virtuelle, informulée, dans la prodigieuse explosion cosmique du Christ qui jaillit du tombeau à l'aurore de l'infini sur le plus étonnant soleil que la peinture nous ait donné ?

Il y a deux ans, le maire de Colmar, M. Edmond Gerrer, et M. Jean-Paul Fuchs, député du Haut-Rhin, ouvraient enfin la chapelle du retable à Münchinger.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 9.)

étranger

AFRIQUE

LA CONFÉRENCE DE L'O.U.A. A NAIROBI ET LE CONFLIT SAHARIEN

La proposition de «référendum contrôlé» de Hassan II a détendu l'atmosphère mais se heurte au refus catégorique du Polisario

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. — Dans l'enceinte de l'O.U.A., profondément divisée par l'inextricable conflit saharien, la proposition avancée par Hassan II d'un « *référendum contrôlé* » (nos dernières éditions du 27 juin) a sensiblement détendu l'atmosphère. Les invectives échangées lors du sommet de Freetown, voici un an, ont cédé la place aux propos apaisants, voire aux hommages discrets. Certes, tout reste à faire pour résoudre l'affaire saharienne. Il n'empêche que, pour la première fois depuis longtemps, l'O.U.A. a retrouvé en une journée l'état d'esprit constructif qui lui fit trop souvent défaut.

En une phrase, le roi Hassan II a abattu une carte dont la couleur avait été un peu trop annoncée officieusement pour vraiment surprendre. « *Nous avons décidé*, a-t-il dit, *d'engager une procédure de référendum contrôlé dont les modalités feraient droit à la fois aux objectifs des dernières recommandations du comité* ad hoc, *c'est-à-dire le comité des sages, et à la conviction qu'a le Maroc de ses droits légitimes* ». Une phrase savamment balancée et aux termes soigneusement pesés, mais assez générale cependant, pour laisser un vaste champ libre aux interprétations et aux débats.

Les orateurs, naguère virulents à l'encontre du Maroc, lui ont rendu un hommage parfois inattendu. Ainsi, M. Samora Machel, président du Mozambique, avait adressé l'an dernier à Freetown une violente philippique au premier ministre marocain. Cette fois, il a changé de langage. « *Nous saluons le Maroc*, a-t-il dit, *pour avoir eu le courage d'écouter la voix de la justice et de la raison. C'est un acte qui le grandit. Hassan II a reconnu le droit légitime du peuple sahraoui à construire librement son destin. L'Afrique se retrouve unie. Cette unité est solide parce que fondée sur les principes de notre Organisation.* »

On retrouve la même pondération chez le président algérien, M. Chadli Bendjedid. « *L'engagement marocain d'aujourd'hui*, a-t-il déclaré, *est un pas en avant impatiemment attendu vers la paix et la concorde entre les peuples frères marocain et sahraoui. Cette paix et cette concorde sont désormais à notre portée. L'Algérie est disposée à apporter sa contribution à la solution du problème.* » Au-delà de l'affaire saharienne, il a appelé de ses vœux la construction d'une « *vaste zone de prospérité regroupant l'ensemble des pays riverains du Sahara* ».

Le Front Polisario, quant à lui, n'a pas du tout réagi de même. M. Ibrahim Hakim, chef de la délégation sahraouie, a déclaré : « *Le roi est venu demander purement et simplement à l'Afrique de légitimer son occupation militaire du territoire de la R.A.S.D. Quelle arrogance, quel mépris que de demander à l'Afrique de se renier en sacrifiant les principes cardinaux de la charte et de justifier l'expansionnisme marocain. Il s'agit là d'un défi que les chefs d'Etat de notre continent relèveront inévitablement.* »

Quel contraste entre cette intransigeance du Polisario, signe probable d'un certain désarroi, et les propos de M. Machel, feignant de remercier les Sahraouis d'avoir « accepté », au nom de l'unité africaine et pour la cause de la paix, un « *sacrifice supplémentaire* », le référendum. « *Ce sacrifice*, a insisté le président mozambicain, *donne la mesure du courage et de la maturité politique du peuple saharoui.* »

Il y a fort à parier que les dirigeants du Polisario se seraient volontiers passés de cet hommage appuyé qui tient leur volonté de compromis pour acquise au moment même où leur protecteur libyen donne des signes de faiblesse. Vendredi, la délégation de Tripoli a brillé, si l'on ose dire, par son silence. Son chef, M. Ali Triki, dont le franc parler est légendaire, ne s'était même pas inscrit sur la liste des orateurs. Il avait, à n'en pas douter, reçu pour instruction de ménager le souverain marocain. Celui-ci lui a rendu la politesse en taisant toute critique contre Tripoli. Chacun sait que le colonel Kadhafi est prêt à tout — même au mutisme — pour ne pas compromettre la tenue chez lui du prochain sommet de l'O.U.A.

Hassan II cherche-t-il seulement une nouvelle fois à gagner du temps, comme l'assurent ses adversaires ? Aux yeux de l'O.U.A., il a réussi cependant un bon rétablissement. La question de l'admission de la R.A.S.D. est tombée pour un temps aux oubliettes.

La majorité des pays membres souhaitent, comme l'a dit M. Bendjedid, que l'O.U.A. « *prenne des initiatives concrètes pour préciser la nature et le contenu du corps de mesures pratiques nécessaires à la mise en œuvre* » du référendum. Il faut préciser la procédure et le calendrier devant conduire au scrutin.

Après avoir accusé le Maroc d'être l'inspirateur du complot récemment déjoué à Nouakchott, remarque qui a poussé Hassan II à quitter la salle, le lieutenant-colonel Ould Haidallah, président de la Mauritanie, a posé plusieurs conditions à la tenue d'un référendum : les trois Etats limitrophes du Sahara et le Polisario devront collaborer à l'organisation du scrutin et s'engager à « *en respecter scrupuleusement* » les résultats ; l'O.U.A. devra « *désigner une administration intérimaire neutre pour mettre en pratique le cessez-le-feu immédiat, le retrait des forces de certains points à déterminer et leur remplacement par des éléments neutres, la supervision de la vie publique au Sahara par l'administration neutre* ». De son côté, le président malgache, M. Didier Ratsiraka, a exigé le retrait du Sahara de l'armée et de l'administration marocaines ainsi que la tenue du scrutin avant trois mois.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● PRECISION. — L'ambassade de France à Rabat nous signale que, contrairement à ce que nous avions rapporté dans *le Monde* du 23 juin, aucun envoyé spécial de Paris n'a été chargé de transmettre des messages de MM. Mitterrand et Mauroy au secrétaire général du Polisario.

RABAT : surprise dans l'opinion

De notre correspondant

Rabat. — Depuis que, dans sa conférence de presse du 1er juin (*le Monde* du 3 juin), le souverain avait annoncé qu'il se rendrait à la conférence de l'O.U.A. pour y présenter des propositions « *concrètes* » de nature à régler définitivement le problème du Sahara occidental « *dans le cadre et dans l'éthique africains* », les milieux politiques s'attendaient à l'initiative qui vient d'être annoncée.

On prévoyait également que les modalités de ce référendum seraient laissées dans le vague par le roi Hassan II, de manière à permettre une minutieuse négociation.

Avant de partir pour Nairobi, le souverain avait pris soin de répéter que « *le Maroc ne renoncerait à aucun pouce du territoire saharien* ». Ce dernier engagement avait encore fait la manchette sur six colonnes, le 25 juin, du journal *l'Opinion*, organe du parti nationaliste de l'Istiqlal associé au gouvernement, et au sein duquel il est notamment représenté par Mᵉ Boucetta, ministre des affaires étrangères.

Cette précaution était d'autant plus utile que, à la différence de la classe politique, l'opinion publique marocaine a été fort peu préparée à cette concession majeure que représente, en dépit de toutes les précautions dont elle s'entoure, l'acceptation du principe du référendum. Jusqu'à la veille du discours royal, en effet, les moyens d'information marocains, presse, radio et télévision, ont répété à l'envi que la population des deux provinces contestées s'était déjà exprimée plusieurs fois, ce que le roi Hassan II a mentionné d'ailleurs dans son discours.

Cette « vérification » de la volonté des populations sahariennes ne va pas sans quelques risques. Si elle a lieu, elle ne peut qu'être assortie de garanties qu'il faudra faire accepter à l'opinion publique et, surtout, à l'armée, qui a consenti tant de sacrifices pour rétablir la situation en faveur du Maroc.

Ces questions s'ajoutent aux incertitudes nées, sur le plan intérieur, des événements de Casablanca. Le roi, dit-on à Rabat, se saisirait, dès son retour, du dossier social. Le fait qu'un représentant du parti socialiste (U.S.F.P.), M. Radi, chef du groupe parlementaire à la Chambre des représentants, ait accompagné le souverain à Nairobi pour y manifester le consensus national, sur l'affaire du Sahara, donne à penser que le roi Hassan II aura à cœur de rouvrir, avec l'opposition, le dialogue que les partis gouvernementaux eux-mêmes ont appelé de leurs vœux après les émeutes de Casablanca.

R. D.

Algérie

L'ancien président Ben Bella en séjour privé à Paris

VINGT ANS APRÈS...

Ahmed Ben Bella à Paris ! L'homme qui a incarné la révolution algérienne pour des générations d'Algériens et de Français et qui a été la bête noire des partisans de l'Algérie française se retrouve donc en France pour un bref séjour près de vingt ans après l'indépendance. Il y est à titre privé pour saluer ses amis. Ce n'en est pas moins un petit événement.

Ancien adjudant de l'armée française, Ahmed Ben Bella s'était distingué sous l'uniforme pendant la deuxième guerre mondiale, en particulier pendant la campagne d'Italie, à Cassino, et avait obtenu plusieurs décorations, dont la médaille militaire. La France n'ayant pas voulu comprendre, à la libération, les aspirations du peuple algérien, entouré de pays arabes et africains qui accédaient les uns après les autres à l'indépendance, M. Ben Bella passe dans l'« autre camp » : celui des nationalistes algériens. Militant du P.P.A. (parti du peuple algérien) de Messali Hadj, il devient un des dirigeants de l'O.S. (Organisation spéciale). A ce titre, il participe à l'attaque de la poste d'Oran, en 1949, qui fait grand bruit.

Il commence alors une surprenante « carrière » de prisonnier politique. Incarcéré à Blida, il s'évade et rejoint Le Caire en 1952. Puis il devient un des « chefs historiques » du CRUA (Comité révolutionnaire d'unité et d'action) et l'une des figures de proue du F.L.N. (Front de libération nationale). Le 26 octobre 1956, alors que la guerre d'Algérie fait rage, l'appareil marocain qui le conduit du Maroc en Tunisie est intercepté par l'aviation française. Avec ses camarades, il est gardé en détention jusqu'au 18 mars 1962, jour où sont signés les accords d'Evian qui préparent l'accession de l'Algérie à l'indépendance, le 1er juillet.

M. Ben Bella entre à Alger en triomphateur avec le colonel Boumediène, chef de l'armée, et accède aux plus hauts postes : il devient, notamment, secrétaire général du F.L.N. et est élu président de la République algérienne démocratique et populaire le 15 septembre 1963. Cette période de gloire sera de courte durée : le 19 juin 1965, Houari Boumediène, qui lui reproche d'avoir laissé s'installer l'anarchie, le fait arrêter et prend le pouvoir. Son incarcération, dans une villa certes, mais dans des conditions difficiles, se prolongera jusqu'en juillet 1979, date à laquelle il est mis en résidence surveillée à M'Sila, en compagnie de sa femme Zohra, épousée en captivité, et leurs deux filles adoptives.

Depuis quelques mois, M. Ben Bella s'est installé à Alger et a retrouvé, avec un passeport diplomatique, l'entière liberté de ses mouvements. Il avait alors exprimé le souhait de réaliser trois vœux : s'incliner sur la tombe de sa mère à Marnia, faire le pèlerinage de La Mecque, se rendre à Paris pour y saluer des amis, en particulier son avocate, Mᵉ Madeleine Lafue-Veron, qui l'a soutenu et défendu avec une constance méritoire dans l'adversité ; enfin, aller à Londres pour remercier les comités d'Amnesty International qui ont lutté en faveur de sa libération.

Les autorités algériennes s'étaient demandé s'il profiterait de son voyage à La Mecque avec toute sa famille pour... ne pas revenir. Aussi M. Ben Bella, qui a toujours repoussé les offres de chefs d'Etat arabes et africains proposant à Boumediène de l'accueillir, est-il repassé par Alger avant de prendre l'avion pour Paris, où son arrivée a été une suprise pour les autorités. Il avait envisagé de venir plus tôt à Paris, mais avait modifié ses projets pour ne pas interférer dans la campagne électorale française.

Souriant, étonnamment en forme et n'accusant aucunement ses soixante-cinq ans, il a rencontré quelques amis français, notamment MM. Hervé Bourges, Claude Estier ainsi que des Algériens vivant en France, sans être pour autant des opposants. Il aurait voulu passer inaperçu. C'était bien difficile.

PAUL BALTA.

Maroc

LE PREMIER PROCÈS DE MANIFESTANTS S'EST OUVERT A CASABLANCA

Les procès des manifestants inculpés à la suite des affrontements à Casablanca se sont ouverts vendredi après-midi 26 juin, au tribunal d'instance de la ville, a indiqué à l'A.F.P. le substitut du procureur royal de Casablanca.

On précise de même source que les inculpés au nombre de deux cents environ, sont poursuivis pour manifestations sans autorisation, atteinte aux propriétés publiques et privées, violences à agents de la force publique et outrages au chef de l'Etat.

On précise que ne figure parmi ces inculpés aucun responsable syndical. Selon la Confédération démocratique du travail (C.D.T.), qui avait appelé à la grève générale du samedi 20 juin contre la vie chère, une trentaine de ses dirigeants ont été arrêtés.

Les procès sont « publics », selon les autorités, mais, comme ils ont commencé après l'heure de fermeture du palais de justice, nul ne peut y assister.

● *L'Association des Marocains en France-Coordination des sections (1)*, dans une conférence de presse donnée jeudi 25 juin, réclame « *l'annulation immédiate de la hausse des prix, l'arrêt de la répression et la libération de tous les prisonniers politiques* ». Outre la manifestation du samedi 27 juin à Barbès (*le Monde* du 26 juin), elle annonce que des meetings, organisés par les sections de Metz, Reims, Dijon, Bordeaux, Saint-Dizier et Marseille, sont prévus dans les prochains jours. La Coordination des travailleurs marocains en Europe, dont l'association fait partie, a participé à une manifestation devant l'ambassade marocaine aux Pays-Bas, jeudi après-midi. Une autre est prévue le 1er juillet, à Bruxelles, devant la représentation marocaine à Bruxelles.

(1) 32, rue P.-V.-Couturier, 92230 Gennevilliers. Elle se démarque de l'A.M.F.-bureau national par ses positions contre la guerre du Sahara, mais nous demande de préciser qu'elle ne s'est pas officiellement prononcée en faveur du droit à l'autodétermination.

DIPLOMATIE

La création d'une zone dénucléarisée en Europe du Nord pourrait comporter «certaines mesures» affectant le territoire soviétique

annonce M. Brejnev

De notre correspondant

Helsinki. — « *La garantie de non-emploi d'armes nucléaires contre les Etats situés dans la zone dénucléarisée constitue pour les pays en question l'engagement le plus important que l'U.R.S.S. puisse prendre ; cela n'exclut pourtant pas la possibilité d'examiner certaines autres mesures concernant notre propre territoire dans la région limitrophe de la zone dénucléarisée. Pour sa part, l'Union soviétique est prête à discuter cette question avec les pays intéressés* » : cette déclaration de M. Brejnev, qui figure dans une interview publiée vendredi 26 juin par l'organe du parti social-démocrate de Finlande, a suscité de nombreuses réactions dans les diverses capitales nordiques. Elle est de nature à relancer le débat sur un projet qui date déjà de 1963, année où il fut suggéré par M. Kekkonen, le président finlandais.

Jusqu'à présent l'U.R.S.S., depuis longtemps favorable à ce projet de zone dénucléarisée qui renforcerait sa sécurité dans le nord-ouest, s'est toujours refusée à y inclure, comme le demandent expressément la Norvège et le Danemark, la péninsule de Kola, sanctuaire où sont notamment basés ses sous-marins atomiques, et la mer Baltique, où circulent en permanence une demi-douzaine de sous-marins soviétiques de type Golf, armés de dix-huit missiles.

Le débat a toujours souffert du fait que la Scandinavie est, *de facto*, une zone dénucléarisée, même si les pays de la région ne sont pas protégés contre une attaque atomique ou contre la violation de leur espace aérien par des missiles.

Les déclarations de M. Brejnev constituent dans un certain sens une réponse à la Norvège ou, plus précisément, au parti ouvrier norvégien, qui a adopté, à l'occasion de son congrès d'avril dernier, une attitude nouvelle en la matière : renonçant à l'idée que des territoires soviétiques soient intégrés à la zone dénucléarisée, le parti de gauche norvégien propose que soient retirés de Kola seulement les missiles de moyenne portée, autrement dit ceux qui constituent un danger potentiel pour les pays du Nord. Il ne serait pas touché aux armements stratégiques centraux, qui assurent l'équilibre militaire entre les grandes puissances. Cela revient à créer une zone tampon à laquelle les Suédois se sont aussi déclarés favorables.

M. Fälldin, premier ministre suédois, soulignant le caractère nouveau des déclarations du chef de l'Etat soviétique, a assuré aussitôt que son gouvernement allait les examiner avec soin et qu'il garderait le contact avec les autres gouvernements nordiques. M. Frydenlund, ministre norvégien des affaires étrangères, a estimé nouveau que l'U.R.S.S. soit prête à discuter de mesures concernant son territoire. Selon lui, Moscou soutient les thèses de son pays, selon lesquelles la question d'une zone nordique dénucléarisée ne peut être envisagée que dans un cadre plus large en Europe. M. Kjeld Olesen, ministre danois des affaires étrangères, a accueilli favorablement, lui aussi, les déclarations de M. Brejnev, mais il attend davantage de précisions.

Mais, sur le fond, les propos de M. Brejnev comportent-ils vraiment un élément nouveau ? L'U.R.S.S. s'est toujours déclarée prête à donner des garanties aux pays membres d'une éventuelle zone dénucléarisée. Toute garantie crédible doit automatiquement inclure les missiles de moyenne portée situés en territoire soviétique et qui constituent un danger potentiel pour les pays de la zone. Il convient en tout cas de situer les déclarations du chef de l'Etat soviétique dans le cadre de l'activité diplomatique déployée par Moscou pour faire échouer le projet d'installation de missiles de moyenne portée en Europe occidentale.

Il est significatif que le dirigeant soviétique ait fait ces déclarations dans un organe social-démocrate scandinave. Les sociaux-démocrates occidentaux et les Soviétiques multiplient les contacts, comme le prouvent la récente visite à Moscou de l'Internationale socialiste et de M. Palme, le leader socialiste suédois, ainsi que la prochaine visite de M. Willy Brandt en U.R.S.S. Alors que les tendances neutralistes se renforcent en Occident et que la social-démocratie scandinave est balayée par une vague de pacifisme, la situation est idéale du point de vue soviétique pour ouvrir une brèche dans le front occidental.

PAUL PARANT.

Moscou «prendra des mesures» pour faire pièce à «l'alliance sino-américaine»

écrit la «Pravda»

De notre correspondant

Moscou. — « *Les milieux dirigeants des Etats-Unis et de la Chine doivent se rendre compte que l'alliance américano-chinoise sur une plate-forme antisoviétique sera considérée comme il convient en U.R.S.S., dans le contexte général des rapports soviéto-américains et soviéto-chinois. L'U.R.S.S. prendra les mesures qui seront dictées par la nouvelle situation.* » Cet avertissement est formulé par la *Pravda* de ce samedi 27 juin, dans un article signé du pseudonyme I. Alexandrov, qui lui donne valeur de déclaration semi-officielle. « *Personne ne doit douter*, conclut l'article, *que le peuple soviétique, qui ne se laissera pas faire, et qui dispose de puissants moyens pour repousser une agression, ne sera pas intimidé par les provocations et saura se protéger et défendre les intérêts de ses amis et alliés.* »

Washington et Pékin se sont engagés, selon la *Pravda*, dans une « *nouvelle étape extrêmement dangereuse pour la paix. (...) Ils coordonnent une politique dirigée vers l'aggravation de la tension, la déstabilisation de la situation internationale, le renforcement de la confrontation avec l'U.R.S.S. et la communauté socialiste, la participation commune à une guerre non déclarée contre l'Afghanistan et le Kampuchéa* ».

Pour le quotidien du P.C. soviétique toutefois, les Etats-Unis commettent une « *erreur profonde* » lorsqu'ils pensent canaliser l'« *expansionnisme chinois* » en direction du nord. Ce sont les petits Etats d'Asie, y compris certains alliés de Washington, qui seront les premières victimes. Les Chinois, de leur côté, cherchent à provoquer un conflit entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. dont ils pourraient tirer bénéfice. Les Soviétiques considèrent, en outre, que les Américains interviennent dans les conflits internes de la direction chinoise en soutenant M. Deng Xiaoping.

Pour Moscou, la nouvelle politique chinoise de la Maison Blanche « *s'inscrit dans le durcissement de la politique des Etats-Unis en Asie* ». L'article d'Alexandrov cite quatre exemples : l'augmentation de l'aide militaire américaine au Pakistan, la création de « forces d'intervention rapide » dans l'océan Indien, la mise en place d'un nouveau bloc militaire dans le Sud-Est asiatique, le renforcement de la « militarisation » du Japon.

Certes, le rapprochement sino-américain ne risque guère de détériorer les relations entre Washington et Moscou, qui sont déjà au plus bas. Mais, à plusieurs reprises, le Kremlin avait averti la Maison Blanche que toute alliance militaire avec la Chine serait incompatible avec la poursuite de la détente. S'il n'en est pas encore arrivé à cette conclusion extrême, il peut au moins se convaincre que, dans une situation où les liens entre Washington et Moscou sont rompus, les Etats-Unis cherchent à occuper une position de force avant de renouer éventuellement le dialogue.

DANIEL VERNET.

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- UNE INTERVIEW DE M. CHEVÈNEMENT, ministre de la recherche et de la technologie.
- « L'ÉTAT PRODUCTEUR », début d'une série d'articles de M. Esambert.
- IDÉES : Europe.
- « LE MONDE DE L'ÉCONOMIE » : Scénarios pour 1981 et 1982 (R. Courbis, A. Fonteneau et A. Keller).
- ILE-DE-FRANCE : Le changement dans les villes nouvelles.

DIPLOMATIE

M. Brejnev se rendrait à Bonn en novembre ou en décembre

De notre correspondant

Bonn. — La visite que M. Brejnev doit faire cette année à Bonn est une fois encore retardée. Au départ, il était question que le chef du Kremlin vienne sur les bords du Rhin dès le mois de juillet, c'est-à-dire tout de suite après le sommet des grandes nations industrialisées à Ottawa. Après quoi, on envisageait apparemment une date au mois de septembre. Maintenant, le chancelier Schmidt lui-même vient d'indiquer, devant le groupe parlementaire social-démocrate au Bundestag, qu'il attend M. Brejnev en novembre ou décembre.

De nombreuses rumeurs circulaient depuis quelque temps à Bonn au sujet de cette visite. Après une entrevue, mercredi 24 juin, entre le chancelier et l'ambassadeur soviétique, M. Wladimir Semionov, on confirmait que le chef du Kremlin n'avait pas modifié ses intentions. C'est aujourd'hui dans la capitale ouest-allemande que l'on paraît montrer un peu moins de hâte à organiser ce sommet.

Une première préoccupation est liée à la situation toujours très incertaine en Pologne. Il a toujours été clair que la visite de M. Brejnev deviendrait impossible si une intervention soviétique à Varsovie devait avoir lieu. Le véritable souci des dirigeants de Bonn paraît donc être d'un ordre différent. Le chancelier ne voudrait donner en aucune manière l'impression qu'il chercherait, en accueillant le chef du Kremlin, à faire pression sur M. Reagan. M. Schmidt pouvait donc attendre que les négociations soviéto-américaines sur les euromissiles soient amorcées. De son côté, M. Brejnev espère sans doute utiliser sa visite à Bonn pour encourager dans la République fédérale les adversaires du réarmement nucléaire.

Ces préoccupations sont devenues apparentes ces derniers jours. Il convenait de trouver un successeur à M. Von Donhnayi, qui était ministre d'Etat des affaires étrangères et vient de devenir premier bourgmestre de Hambourg. Pour le remplacer au ministère des affaires étrangères, le chancelier a choisi M. Peter Corterier, jusqu'ici président de la commission des affaires étrangères du groupe parlementaire social-démocrate. Agé de quarante-cinq ans, député au Bundestag depuis 1969, ce docteur en droit de Karlsruhe est un « atlantiste » convaincu. Il entretient de très nombreux contacts tant à Paris qu'à Londres et à Washington, où il se rend fréquemment.

En tant qu'expert du S.P.D. pour les affaires internationales, M. Corterier devait accompagner l'ancien chancelier Willy Brandt, qui part lundi pour Moscou. Alors que le nouveau ministre d'Etat avait déjà bouclé ses valises, le gouvernement a décidé qu'il resterait à Bonn. L'explication en est que le chancelier et son ministre des affaires étrangères, M. Genscher, ne veulent pas donner à la mission de M. Willy Brandt un caractère dépassant celui d'une prise de contact personnelle. La participation de M. Corterier aurait pu lui donner un aspect officiel et gouvernemental. C'est ce que, dans l'état actuel des choses, Bonn tenait absolument à éviter.

JEAN WETZ.

A TRAVERS LE MONDE

Irlande du Nord

● REPRESAILLES DE L'IRA. — L'IRA provisoire a revendiqué vendredi 26 juin l'« exécution » à Belfast d'un homme d'une vingtaine d'années, Vincent Robinson, tué de plusieurs balles dans la tête. Dans un communiqué, l'organisation affirme que Vincent Robinson avait accepté, moyennant 6 livres (65 francs) par jour, de fournir aux services de sécurité britanniques des renseignements sur l'IRA. — *(A.F.P.)*

● RECTIFICATIF. — Une coquille s'est glissée dans l'article de notre envoyé spécial à Belfast sur la prison de Long-Kesh, paru dans nos éditions du 26 juin. Il fallait lire dans le dernier paragraphe : « *Les responsables de la majorité protestante tentent actuellement de dégonfler certains mythes en faisant visiter le prétendu bagne de Long-Kesh* » (et non « la prétendue beauté de Long-Kesh »).

Israël

● LES SONDAGES PUBLIES CES JOURS DERNIERS dans la presse israélienne continuent à confirmer la montée du Likoud à quatre jours des élections. Selon un sondage publié par *Yedioth Aharonoth* vendredi 26 juin, le parti de M. Begin obtiendrait 39 % des voix (45 sièges), les travaillistes 33 % (40 sièges), les partis religieux 8 % (9 sièges), et les autres formations 11 sièges. 10 % des voix sont encore « *flottantes* », selon ce sondage fait par l'Institut des sondages de l'université hébraïque. Pour l'Institut Dahaf, les voix sont partagées (43 sièges en faveur de chacun des deux partis), tandis que l'Institut Modiin évalue que l'écart est en faveur du Likoud. Ces estimations sont publiées par le *Maariv*. — *(A.F.P.)*

Madagascar

● LIBERATIONS ET LEVEE DU COUVRE-FEU. — Le couvre-feu nocturne en vigueur à Antananarivo depuis les émeutes des 3 et 4 février, qui avaient fait officiellement 6 morts et 43 blessés, a été levé à l'occasion du vingt et unième anniversaire de l'indépendance, célébré vendredi 26 juin. Les autorités ont également libéré les enseignants et étudiants accusés d'avoir fomenté ces troubles.

Pologne

● PAS D'ACTIVITE MILITAIRE « INHABITUELLE », SELON WASHINGTON. — Après l'annonce par l'agence PAP de manœuvres communes soviéto-polonaises en Silésie, le département d'Etat américain a indiqué, vendredi 26 juin, que les Etats-Unis n'ont constaté aucune activité « *inhabituelle* » des forces du pacte de Varsovie en Pologne ou aux frontières de ce pays. « *Il est toutefois possible que des exercices militaires de routine ou de faible ampleur soient en cours* », a dit M. David Passage, porte-parole du département d'Etat.

D'autre part, M. Lawrence Eagleburger, secrétaire d'Etat adjoint, estime dans une interview au journal allemand *Bild Zeitung* publiée vendredi 26 juin, qu'une invasion de la Pologne « *est toujours possible* », ajoutant que si les Soviétiques interviennent « *ils recevront une très nette réponse* ». — *(A.F.P.)*

R. F. A.

● VIOLENTES MANIFESTATIONS DE SQUATTERS. — De violents affrontements ont à nouveau opposé le jeudi 25 juin la police berlinoise à quelques centaines de jeunes gens partisans du mouvement des squatters, à l'issue d'une marche pacifique sur le Parlement, qui avait rassemblé plus de onze mille personnes. Il s'agit, selon un porte-parole de la police, des troubles les plus graves que la ville ait connus depuis les années 60. Les manifestations avaient commencé lundi, après l'évacuation de cinq des cent soixante-cinq immeubles occupés de la ville. Deux cent trois personnes avaient été arrêtées dans la seule journée de lundi. — *(Reuter, U.P.I., A.F.P.)*

● NEO-NAZIS ARRETES. — Une importante somme en dollars et des explosifs ont été découverts près de Nuremberg, dans le repaire du chef du « groupe sportif paramilitaire Hoffmann », organisation néo-nazie, a-t-on appris le 25 juin. Karl Heinz Hoffmann, le chef du groupe, a été arrêté il y a quelques jours, alors qu'il s'apprêtait à prendre à Francfort un avion pour le Proche-Orient. Sa compagne, Franziska Birmann, soupçonnée d'avoir participé à l'assassinat d'un éditeur juif d'Erlangen, Shlomo Levin, le 19 décembre 1980, a également été arrêtée, ainsi que trois autres extrémistes de droite, dont Odfried Hepp, chef du « groupe de combat Schwarzwald » — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● ARRESTATIONS D'ETUDIANTS. — Onze étudiants — cinq Indiens et six Noirs — ont été arrêtés par les forces de sécurité à l'université de Witwatersand, a-t-on appris, vendredi 26 juin, de source universitaire. Parmi eux figure M. Ghalib Cachalia, président des étudiants noirs de l'université. D'autre part, M. Pityana, l'un des principaux dirigeants syndicalistes noirs de l'industrie automobile, a été récemment arrêté, a-t-on officiellement annoncé vendredi à Port-Elizabeth, ce qui porte à cinq le nombre des dirigeants syndicalistes locaux détenus. — *(A.F.P., Reuter.)*

Un entretien avec lord Carrington

(Suite de la première page.)

— Comment peut-on concilier l'« européisation » de nouveaux secteurs d'activité avec l'opposition de l'opinion britannique envers la Communauté ? M. Delors, ministre des finances, suggère, par exemple, que les Dix réfléchissent ensemble à la réduction du temps de travail. Etes-vous prêts à vous engager dans cette voie ?

— Notre gouvernement est fermement engagé dans l'Europe et décidé à montrer au peuple britannique les avantages de l'appartenance à la Communauté. Le Royaume-Uni est très désireux de travailler avec ses partenaires pour résoudre les problèmes dont nous souffrons tous, comme le chômage et l'inflation. L'attitude des citoyens envers la Communauté dépend pour une bonne part des effets qu'ils perçoivent sur leur vie quotidienne.

» Il est essentiel que, pendant la présidence britannique, nous discutions du chômage et de l'inflation. Cependant, nous devons avoir à l'esprit que nous ne pouvons espérer une solution durable au chômage que si nos entreprises sont compétitives sur les marchés internationaux.

La politique agricole commune

— La Grande-Bretagne est-elle prête, comme le souhaite la France, à retarder à l'automne l'examen des réformes de structure de la Communauté ?

— Nous comprenons que le gouvernement français a besoin de réfléchir. Ce n'est pas incompatible avec le calendrier des discussions. Il y aura sans doute au conseil européen du 29 juin une première discussion des propositions de la Commission. Mais il n'y aura pas de décision sur le fond avant l'automne. Le Royaume-Uni espère qu'un accord sur l'essentiel pourra être réalisé en novembre.

— Que pensez-vous des propositions faites par la Commission à ce sujet (le Monde du 23 juin) ?

— A première vue le rapport de la Commission contient des suggestions utiles et constructives. Il est évidemment très général et beaucoup dépendra du détail. L'important est que la Communauté trouve une solution durable, fournissant une base solide à son développement futur.

— Le chancelier de l'Echiquier (ministre des finances britannique) a déclaré (à La Haye le 3 juin) que le budget de la Communauté devait tenir compte des conséquences financières sur chaque Etat « individuellement ». La Grande-Bretagne ne cherche-t-elle pas à rendre permanent le traitement exceptionnel dont elle a bénéficié en 1980 et 1981 ?

— Non. Le problème n'est pas britannique mais communautaire et requiert une solution communautaire. Aujourd'hui deux Etats seulement sont contributeurs nets au budget. Ceci ne résulte pas d'une décision délibérée : c'est la conséquence involontaire de décisions sur les politiques de chacun. Nous croyons que l'ensemble des contributions et revenus de chaque Etat doit faire l'objet de décisions délibérées, fondées sur des critères équitables de sorte que les ressources soient transférées des plus riches aux plus pauvres. Le système actuel a des résultats pervers. Il est dans l'intérêt de la Communauté de l'améliorer.

— Plafonner les contributions des uns conduit nécessairement à plafonner les profits des autres.

— Il ne s'agit pas simplement de plafonner la contribution britannique. Nous demandons un arrangement qui détermine le flux budgétaire de tous les Etats membres en le reliant à des facteurs objectifs comme l'importance de la population et la prospérité relative. Le résultat doit être équitable et justifiable pour tous les Etats membres.

— Le gouvernement français a toujours considéré que les excédents agricoles, qui grèvent le budget, venaient de grandes entreprises hautement rentables et qu'il est absurde de les aider au même titre que les petits exploitants.

— C'est une question de structure sociale plutôt qu'une question agricole. Un changement structurel du monde agricole des Etats membres est inévitable et nécessaire. La politique agricole commune peut amortir ce changement et peut aussi l'encourager et l'aider. Il serait erroné, anti-économique et sans issue d'utiliser la politique agricole commune pour l'éviter. Il serait erroné de tenter de réduire les excédents en décourageant les exploitations efficaces et en encourageant celles qui ne le sont pas. Aussi avons-nous toujours estimé que les prix agricoles garantis devaient se rapporter aux besoins des exploitations efficaces. Au demeurant, l'incitation communautaire à l'efficacité doit être évolutive plutôt que révolutionnaire. Nous devrons discuter des structures sociales sans faire de la politique agricole commune un instrument d'inefficacité.

— M. Mitterrand — et c'est logique si l'activité communautaire est étendue à de nouveaux domaines — n'est pas hostile à l'accroissement des ressources propres de la Communauté. Y restez-vous opposé, même si les activités communautaires sont diversifiées ?

— Dépasser le 1 % de la T.V.A. dévolu au budget communautaire nécessiterait un amendement voté par les Parlements. Pour le moment cela paraît impraticable, les dépenses publiques étant partout soumises à des contraintes sévères. Dans un tel climat, il serait difficile d'augmenter le budget, au moins aussi longtemps qu'il n'y aura pas de limite réelle à la croissance des dépenses agricoles.

— Vous voulez renforcer la coopération politique, mais le nouveau gouvernement français ne semble pas plus disposé que le précédent à renforcer les institutions. Il compte sur la volonté politique de chacun.

— J'en suis d'accord, et je crois que cette volonté, nous l'avons. Pourtant, il ne suffit pas de vouloir, il faut disposer de moyens adéquats. Il n'est pas désirable de créer une nouvelle bureaucratie. Ce dont je parle, c'est d'une petite équipe — trois ou quatre personnes — travaillant avec le président du conseil de la Communauté. Cela améliorerait la continuité et la cohésion.

— Les Britanniques reprochaient à M. Giscard d'Estaing d'envisager une Europe à plusieurs vitesses. N'est-ce pas cependant la seule façon de progresser ?

— Nous n'avons jamais reproché à quiconque de souhaiter une Europe à plusieurs vitesses. Nous disions seulement qu'étant donnée l'existence de la Communauté, ce n'était pas un objectif pratique. Tant que l'Europe est en développement, il y a des domaines d'activité qui ne sont pas encore communautaires dans lesquels quelques Etats peuvent travailler ensemble sans que tous participent. Mais une Europe fragmentée ne serait pas un bon objectif.

— Craignez-vous moins l'« axe franco-allemand » depuis que M. Mitterrand est président ?

— Le Royaume-Uni n'a jamais aimé les « axes », et ne les a trouvés utiles ni à la paix ni au bonheur du monde. Il suffit que le gouvernement français lui-même répudie l'idée d'un axe franco-allemand. Cela ne signifie nullement que nous redoutions ou même que nous n'aimions pas que nos amis se lient d'amitié. Une chaîne n'ayant que la solidité de son plus faible maillon, il est vital pour le Royaume-Uni que tous les maillons de la chaîne européenne soient aussi forts que possible. Nous respectons les facteurs historiques qui ont forgé un maillon spécialement fort entre la France et l'Allemagne.

— Mme Thatcher semble avoir des idées économiques très proches de celles de M. Reagan. Pourtant, la Grande-Bretagne souffre comme tous les Européens des taux d'intérêt américains élevés. Etes-vous disposés à contribuer à « une attitude commune et ferme » des Dix vis-à-vis des Etats-Unis, préconisée par M. Delors ?

— Un conseil des finances des Dix examinera avant le sommet (des sept Occidentaux) d'Ottawa l'impact des taux d'intérêt américains sur la Communauté. Le sommet nous fournira une bonne occasion d'en discuter avec les Américains. Il est important pour nous tous que la détermination américaine de combattre l'inflation aboutisse. Il est également important qu'un juste équilibre des politiques fiscale et monétaire empêchent des pressions inutiles sur les taux. Nos intérêts communs avec les Etats-Unis pour combattre l'inflation et restaurer les conditions d'une croissance soutenue sont évidents.

Pas de danger neutraliste

— La Grande-Bretagne veut être ferme vis-à-vis de l'U.R.S.S., mais réduit ses programmes d'armement.

— Il n'y aura pas de réduction de nos dépenses de défense. Au contraire, notre budget de défense des deux prochaines années maintiendra un accroissement annuel de 3 %, conforme aux objectifs de l'OTAN. Le gouvernement britannique réexamine son programme de défense en s'assurant qu'il correspond à la nature changeante de la menace et à la technologie militaire la plus avancée.

— Que pensez-vous de l'attitude du nouveau gouvernement français à l'égard des grands problèmes Est-Ouest ?

— J'approuve de tout cœur son attitude sur les principales questions Est-Ouest. Après tout, c'est une attitude identique en substance à la nôtre. Je suis certain que le président Mitterrand et le gouvernement français partagent notre inquiétude devant la menace croissante des missiles nucléaires de plus en plus nombreux, stationnés en Europe ou dirigés contre elle, à l'Est comme à l'Ouest. Je sais que les Français sont aussi décidés que nous à obtenir une réduction équilibrée de leur nombre par voie de négociation. L'inquiétude partagée par tous les alliés occidentaux devant les événements de Pologne et l'intervention soviétique en Afghanistan est un fait établi. Il peut y avoir des différences de nuances, mais il n'y en a pas en ce qui concerne les objectifs stratégiques.

— Pensez-vous qu'existe un sérieux danger de neutralisme en Europe et même en Grande-Bretagne comme l'a dit M. Cheysson ?

— Il faut distinguer le neutralisme, qui ignore les données géographiques et politiques et les préoccupations de l'opinion à l'égard du niveau des armements, notamment nucléaires. Je ne pense pas que le danger de neutralisme soit sérieux en Europe et je crois que les neutralistes britanniques resteront une petite minorité. Mais l'inquiétude sur le haut niveau des armements nucléaires est légitime. Je crois que le peuple britannique comprend que le maintien de la paix et de la sécurité dépend à la fois de la crédibilité de notre défense et, simultanément, de la recherche d'un accord sur le contrôle des armements.

— M. Mitterrand s'est prononcé pour un effort accru, qualitativement et quantitativement, d'aide occidentale au tiers-monde.

— La qualité de l'aide est très importante. A cet égard, ce que font les Britanniques est plutôt mieux que ce que font la plupart des donateurs. Par exemple, les trois cinquièmes de notre aide bilatérale va aux plus pauvres et 95 % sous forme de dons. Nous reconnaissons qu'il faut diversifier les mécanismes financiers en fonction des circonstances, et nous sommes d'avis, comme M. Mitterrand, que la stabilisation des cours des produits de base est importante pour beaucoup de pays en développement.

Ne pas attendre le feu vert américain

— Craignez-vous que les mouvements révolutionnaires dans le tiers-monde se sentent encouragés par l'arrivée au pouvoir en France d'un gouvernement de gauche ?

— Ne participant pas aux délibérations des mouvements révolutionnaires, j'avoue que je suis peu disposé à spéculer sur leurs sentiments ! Ce qui me paraît plus intéressant est que la France et la Grande-Bretagne ont un intérêt commun à la prospérité des pays en développement.

— Vous allez reprendre comme président des Dix l'« initiative européenne » au Proche-Orient. Quel est votre jugement sur la situation dans la région ?

— Les événements récents, en particulier l'attaque israélienne sur les installations nucléaires en Irak, risquent de compliquer encore la tâche déjà difficile de faire progresser la paix. Mais nous ne pouvons pas ne rien faire et laisser la détérioration se poursuivre. Nous saisirons toutes les occasions de progresser vers un règlement pacifique d'ensemble. Ce que nous devons faire avant tout est de persuader chaque partie de modifier son attitude vis-à-vis de l'autre, pour créer un climat plus confiant. Alors seulement des négociations réalistes pourront commencer. J'espère que l'amitié de M. Mitterrand pour Israël contribuera à persuader les Israéliens de la sincérité de la démarche européenne pour assurer un avenir sûr à leur pays.

— Croyez-vous comme les Irakiens qu'Israël a la bombe atomique et que cela justifierait la fabrication d'une bombe nucléaire arabe ?

— Israël dit qu'il n'introduira pas la bombe atomique au Proche-Orient, mais je ne connais pas sa capacité en la matière. Ses installations nucléaires ne sont pas ouvertes à l'inspection internationale et je comprends que cela inquiète les peuples de la région. Une course à l'armement nucléaire au Proche-Orient serait désastreuse. C'est pourquoi nous demandons à Israël et à tous les Etats de la région de signer le traité de non-prolifération et d'accepter les contrôles de l'Agence internationale de l'énergie atomique et c'est pourquoi nous soulignons la nécessité d'un règlement d'ensemble du conflit arabo-israélien.

— Quelle sera votre tactique ? Chercherez-vous à obtenir un « feu vert » de Washington pour aller de l'avant ?

— Il est difficile de dire exactement aujourd'hui comment nous allons nous y prendre au cours des six mois à venir. Nous examinerons les conclusions du précédent président (Néerlandais) des Dix et nous apprécierons les résultats des élections en Israël. L'« initiative » européenne — décidée au conseil européen de Venise le 13 juin 1980 — est une perspective et nous n'avons pas besoin d'un feu vert américain. Nous connaissons évidemment les limites de ce que les Dix peuvent faire seuls et l'importance du rôle des Etats-Unis, mais je crois fermement que les principes de la déclaration de Venise sont solides et doivent être mis en œuvre. La question à poser est de savoir comment nous pouvons le faire le plus efficacement, compte tenu des circonstances.

— Que pensez-vous de l'optique américaine qui tend à considérer tous les problèmes mondiaux, notamment celui du Proche-Orient, en fonction des relations Est-Ouest ?

— Je ne crois pas que l'attitude américaine soit aussi simpliste que votre question le laisse entendre. »

Propos recueillis par
MAURICE DELARUE.

ASIE

La Chine sans illusions

V. — Vers une nouvelle maturité

par ALAIN JACOB

Au terme d'une série d'articles consacrés au bilan politique, économique et diplomatique de l'action menée par les nouveaux dirigeants de Pékin (« le Monde » des 24, 25, 26 et 27 juin), Alain Jacob évoque les perspectives d'avenir en Chine.

A la mort de Mao Zedong — et après l'élimination de la « bande des quatre », — les grandes orientations de la nouvelle direction chinoise pouvaient se résumer à ces deux formules : promouvoir la stabilité et l'unité, réaliser le programme des « *quatre modernisations* » (1) énoncé par Zhou Enlai au mois de janvier 1975. Cinq ans plus tard, les slogans demeurent mais les objectifs paraissent pratiquement aussi lointains : les impératifs d'un sévère « *réajustement* » ont contraint à suspendre le plus clair des projets d'investissements, des signes préoccupants d'agitation sociale compromettent la stabilité et la manière dont se sont opérés les derniers changements de personnes dans les hautes sphères du régime ne donne pas une idée rassurante de son unité.

On conçoit que ce bilan ait entraîné quelque déception dans la population chinoise, que, s'ajoutant au traumatisme de la révolution culturelle, il soit générateur de scepticisme et de cette « *crise de confiance* », dont on affirme qu'elle ne doit pas être exagérée, mais dont la presse elle-même parle à longueur de colonnes.

Et pourtant... Quand tout a été dit sur le désarroi idéologique, l'inflation, l'apparition du chômage, les privilèges des cadres, le bureaucratisme, etc., de vives lueurs apparaissent sur ce fond de tableau plutôt sombre qui éclairent peut-être le visage d'une « nouvelle nouvelle Chine », celui, en tout cas, d'une seconde génération de la République populaire, où rien ne saurait être tout à fait comme avant.

Peut-être, d'abord, n'est-il pas tout à fait inutile de rappeler que les vingt-cinq premières années de socialisme chinois n'ont pas été aussi stériles qu'on voudrait parfois le faire croire. La critique systématique du « maoïsme », à l'extérieur comme à l'intérieur même de la Chine, a parfois été si loin qu'elle a conduit à oublier ou à négliger ce qui a tout de même été acquis.

S'il est exact, d'après les dirigeants de Pékin eux-mêmes, qu'une centaine de millions de Chinois ne bénéficient pas d'une alimentation « adéquate », les famines et maladies endémiques, plaies de la Chine ancienne, ont disparu, et la production céréales est passée de 135 millions de tonnes en 1952 à plus de 330 millions de tonnes en 1979, ce qui représente une augmentation sensiblement plus forte que celle de la population (qui a un peu moins que doublé au cours de la même période). L'industrie, quant à elle, s'est pratiquement créée à partir de rien ou presque rien au cours des trente dernières années, et c'est même depuis la veille de la révolution culturelle que des secteurs de pointe comme le nucléaire et la recherche spatiale ont commencé à se développer. Si la Chine, enfin, reste un pays pauvre, sous-développé, où il est encore fréquent de tirer à bras d'homme ou de femme charettes et instruments aratoires, aucun Chinois assez âgé pour avoir quelque souvenir historique ne prétendra que le niveau et les conditions de vie ne s'y sont pas transformés depuis la libération.

Il est vrai que cette constatation n'impressionne que modérément les jeunes générations — pas plus que les jeunes Soviétiques ne se laissent impressionner par les réalisations obtenues en U.R.S.S. depuis la révolution d'Octobre. Il reste que des bases ont été jetées qui, même si elles sont incomplètes ou demandent à être rééquilibrées, permettent de commencer à penser non plus seulement au maintien d'une économie de survie, mais au passage à un stade nouveau de développement. C'est dans ce cadre, très différent de celui des années 50 ou même 60, que se situent les choix politiques, économiques et sociaux des années 80.

Si le système politique lui-même a été, jusqu'à présent, — il est même remarquable que ses structures n'aient pas été plus affectées, aussi bien par la révolution culturelle que par les bouleversements post-maoïstes, — l'esprit des hommes qui l'animent se modifie progressivement. M. Deng Xiaoping est, à cet égard, un mauvais exemple, car il appartient à la génération du passé. Ne dit-on pas d'ailleurs à Pékin, que ayant si longtemps travaillé avec le président Mao, il est naturel qu'il en ait conservé quelques-unes des mauvaises habitudes ?

Avoir conscience des problèmes

Des hommes moins âgés et que tout désigne pour succéder à leurs aînés se caractérisent non seulement par des qualifications techniques très supérieures, mais surtout par un style beaucoup moins volontariste et un sens plus exigeant des réalités. Si l'ère des dirigeants charismatiques est révolue, celle des technocrates n'a probablement pas encore sonné. Son avènement supposerait l'existence de mécanisme de gouvernement — appareil d'information notamment mais aussi d'efficace transmission du haut en bas du corps social, — qui caractérisent les Etats modernes, mais dont la Chine n'est encore dotée que très imparfaitement. Ces hommes nouveaux n'en sont pas moins en mesure d'opérer les choix auxquels ils sont confrontés de manière beaucoup plus éclairée — parfois d'ailleurs à la lumière d'expériences étrangères, mais fondamentalement à partir d'une appréciation réaliste de la situation intérieure — que ne l'ont souvent fait leurs prédécesseurs, et pas seulement Mao Zedong.

Il y a là le signe d'une mentalité que l'on rencotre très au-delà des cercles dirigeants. A l'un des moments les plus troublants de ces dernières années — où les grands projets s'effondraient, les luttes de palais rebondissaient et la propagande ne parvenait pas à cacher la confusion idéologique — un ami chinois de condition fort modeste trouvait un motif d'espoir dans cette constatation : « *Au moins, maintenant, nous avons conscience des problèmes qui existent.* » C'est cela aussi la fin des illusions, et cette évolution essentiellement salubre conduit à des attitudes relativement inédites.

A des signes nouveaux d'une certaine modestie de la part du pouvoir, par exemple. La Chine a toujours dit, non parfois sans arrière-pensées, qu'elle était un pays sous-développé. Ses dirigeants ajoutent aujourd'hui que le milliard d'habitants qui la composent crée des problèmes de gouvernement, de développement, sans précédent et pour lesquels ils avouent ne pas avoir de solution toute faite ni toute prête. Les directives les plus concrètes qui émanent aujourd'hui du comité central du P.C. chinois répètent toutes (ce qui est une forme pratique de fidélité à l'héritage maoïste) qu'il faut procéder par voie d'expériences, en tirer le bilan positif et négatif, n'en généraliser les conclusions que progressivement, en diversifier même les modalités d'application selon les conditions régionales ou locales.

Ce langage n'est pas toujours entendu sur le terrain, où les petits chefs de niveaux divers conservent, et pour cause, le réflexe de se garantir contre d'éventuels changements d'orientation du pouvoir soit en « prenant le vent », soit en se cantonnant dans l'application mécanique des directives de l'échelon supérieur — sinon dans une prudente inaction. C'est affaire d'éducation, et elle ne sera acquise que dans la mesure où la direction du régime sera capable de démontrer non seulement sa stabilité mais aussi, et surtout, sa sincérité. Il y a encore du chemin à faire dans cette voie.

La fin des illusions a enfin conduit dans de très larges couches de la population à un goût de la vérité, c'est-à-dire de la contestation, qui est actuellement très mal toléré par une grande partie de ce qu'il faut bien appeler la classe dirigeante mais qui est sans doute le phénomène le plus riche de promesses pour l'avenir. Pour ne prendre qu'un exemple, mais lourd de signification, la politique actuelle du régime en matière d'enseignement supérieur est ouvertement critiquée pour son caractère élitiste et restrictif qui aboutit à réserver le privilège du savoir à un petit nombre d'individus probablement destinés à de hautes qualifications mais voués à perpétuer un système mandarinal qui a fait son temps et ne correspond plus aux besoins de la modernisation chinoise. Or le débat sur ce point est assez vif et assez profond pour déborder dans les colonnes des journaux ce qui, en fin de compte, est un encouragement pour chacun à y participer.

Que dire des ouvriers, chez qui les « prises de pouvoir » de la révolution culturelle ont laissé des souvenirs assez mélangés à la fois pour qu'ils ne se laissent plus prendre par n'importe quel slogan mais aussi pour que leurs rapports avec les dirigeants de leurs entreprises aient perdu une part au moins de ce caractère « féodal » qu'ils avaient souvent encore au début des années 60 et qui fut violemment dénoncé au plus fort des troubles de 1967 et de 1968. Quant aux étudiants... Et bien, tout simplement, ils pensent désormais par eux-mêmes, s'intéressent à la vie politique autant, et plus parfois, que leurs aînés lorsqu'ils défilaient place Tien-An-Men avec les brassards des Gardes rouges et observent leurs dirigeants avec un œil au moins aussi critique qu'à cette époque.

Tout cela, il est vrai, n'effleure encore qu'à peine une paysannerie immensément majoritaire. Là aussi, cependant, des signes de mouvement sont perceptibles, même s'ils sont beaucoup moins évidents dans un milieu dont la force d'inertie s'appuie sur des habitudes millénaires — qui lui ont d'ailleurs permis de traverser sans en être secouée de la même manière que les villes les ébranlements des quinze dernières années. Mais les exercices les plus formalistes de démocratie — comme les élections directes qui ont déjà eu lieu au niveau des assemblées de canton — laissent inévitablement des traces dans ce monde rural où l'on se connaît entre familles, entre voisins, où l'on a le sens le plus concret des réalités, c'est-à-dire, entre autres, des capacités de tel ou tel dirigeant à coordonner, sinon à gérer, les activités des villages.

Que restera-t-il demain de ces expériences chahutées, décevantes parfois, dangereuses à l'occasion — demandez aux étudiants, — d'une forme de démocratie, c'est-à-dire d'une participation accrue aux affaires publiques ? Assurément un degré de maturité politique né des épreuves traversées et des leçons durement apprises mais qui n'avait jamais encore atteint le peuple chinois. Si les slogans ne mordent plus, c'est aussi parce que le sens critique de ceux à qui ils sont adressés s'est éveillé. A ceux qui interpellaient, hier, les Chinois en leur disant : « *Si vous saviez ?* », on pourrait dire aujourd'hui qu'« *ils savent* ». Cela est probablement irréversible, et tous les gouvernements chinois, à l'avenir, devront vivre avec cette réalité.

Ce qui ne veut nullement dire que les voies de l'avenir sont tracées. On peut fort bien imaginer que, les déficits et les difficultés conjoncturelles ayant été surmontés, l'explosion démographique contrôlée, la voie chinoise du développement rejoigne celle de l'U.R.S.S. et que dans vingt ans, revenus de tout, les jeunes Pékinois et Shanghaïens ne se consacrent, comme leurs homologues soviétiques, qu'à la recherche d'un petit confort personnel, avec le moins d'enfants possible, mais en espérant acquérir bientôt machine à laver et réfrigérateur pour compléter le poste de télévision qui trône déjà au milieu de l'appartement. Petit bonheur, mais qui représenterait un progrès appréciable, matériellement parlant, par rapport à la situation présente.

Reste à savoir si en Chine, précisément, où la jeunesse post-révolutionnaire a goûté des saveurs plus fortes qu'en U.R.S.S., la recherche d'un modèle de développement propre à satisfaire d'impérieuses aspirations populaires ne devra pas tenir compte d'exigences plus politiques. Sous peine, pour les dirigeants du moment, de se trouver confrontés aux révolutions culturelles successives qu'annonçait Mao Zedong.

FIN

(1) Modernisation de l'agriculture, de l'industrie, de la défense, de la science et des techniques.

Pakistan

Très forte augmentation du budget de la défense

Le ministre des finances, M. G. I. Khan, a présenté, jeudi 25 juin, le budget 1981-1982. Les dépenses de la défense seront en forte augmentation (16 % par rapport à l'année fiscale précédente) et devraient s'élever à 1,77 milliard de dollars, soit à 48 % des dépenses budgétaires courantes. Le ministre a précisé que la crise de l'Afghanistan était la cause de l'accroissement de ces charges.

En raison des « *ressources limitées* » du pays, a précisé le ministre, le Pakistan recherche l'assistance extérieure « *pour couvrir ses besoins essentiels en matière de défense* ». Certains pays islamiques devraient participer à cet effort : l'Arabie Saoudite a promis, selon l'agence américaine U.P.I., 90 millions de dollars et Washington 400 millions de dollars au titre de l'assistance militaire annuelle pendant six ans si le Congrès, comme il est probable, donne son accord à cette décision (*le Monde* des 14-15 et 17 juin). Ces derniers crédits devraient, en principe, commencer à être versés à partir du mois d'octobre. M. Khan n'a toutefois pas précisé si les dépenses envisagées au titre de la défense couvraient les achats d'équipements militaires aux Etats-Unis, et notamment d'appareils F-16.

Le document budgétaire ne comprend aucune allocation pour le programme nucléaire pakistanais en tant que tel, auquel avaient été affectés 40 millions de dollars l'année précédente. Cependant, 14,5 millions de dollars sont attribués à la commission de l'énergie atomique, sans plus de précision.

Différentes spécialistes occidentaux estiment que le Pakistan procédera à une expérience nucléaire en 1983. A cet égard, le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires de sécurité, M. J.L. Buckley, qui a négocié récemment la reprise de l'aide économique et militaire américaine au Pakistan, a déclaré, le 25 juin, devant une commission sénatoriale, que les Etats-Unis avaient reçu du président Zia Ul Haq et de plusieurs de ses ministres des « *assurances précises* » selon lesquelles il n'était pas dans l'intention du Pakistan de se lancer dans la fabrication d'une bombe atomique. Il a cependant reconnu qu'Islamabad ne s'était pas engagé à renoncer à des expériences à caractère pacifique du type de celle faite en 1974 par l'Inde. « *Nous devons faire une distinction*, a-t-il ajouté, *entre l'option nucléaire et l'arme nucléaire.* »

Inde

LA VISITE DE M. HUANG HUA A COMMENCÉ DANS UNE « ATMOSPHÈRE CORDIALE »

New-Delhi (*A.F.P., Reuter.*). — Les discussions entre les ministres des affaires étrangères chinois et indien, MM. Huang Hua et V. Narasimha Rao (*le Monde* du 27 juin) ont commencé vendredi 26 juin, à New-Delhi dans une « *atmosphère cordiale* », a indiqué un porte-parole gouvernemental, et ont constitué « *un échange de vues préliminaire sur les problèmes d'intérêt commun* ». Ils doivent s'achever le dimanche 28 juin. Dans leurs premières déclarations publiques, les deux ministres ont affirmé le désir de leur pays de nouer le dialogue. M. Huang Hua a rappelé, à son arrivée, que la Chine et l'Inde devaient « *explorer les moyens d'approfondir leurs relations amicales et leur coopération* ». M. Rao a, de son côté, au cours d'un banquet, déclaré : « *Je crois parler en nos noms, quand je dis que nous désirons sincèrement améliorer nos relations et résoudre tous les problèmes qui se posent encore entre nous. La frontière, en particulier, a tendu à nous diviser, mais il est dans notre intention de regarder vers l'avenir.* »

De légers incidents se sont produits peu de temps après l'arrivée de M. Huang Hua à l'ambassade de Chine. La police indienne a dispersé par la force environ deux mille manifestants tibétains ou sympathisant de leur cause et arrêté quarante-six d'entre eux. Ils scandaient des slogans tels que « *la Chine hors du Tibet* ».

BIBLIOGRAPHIE

« Le Président clairvoyant contre la veuve du Timonier » de Wojtek Zafanolli

Lorsque, en octobre 1976, M. Hua Guofeng accéda à la présidence du parti, il était presque totalement inconnu des Chinois. Les bureaux de la propagande se chargèrent donc de lui façonner un passé, une image dignes de sa charge d'héritier légitime du Grand Timonier. Il fut établi que, dès l'âge de dix-huit ans, il exerçait un ascendant irrésistible sur les guérilleros antijaponais, et ne fut plus désigné autrement que comme le « dirigeant clairvoyant ». En même temps, une campagne nationale était lancée pour dénoncer les « crimes » de la « bande des quatre », arrêtée le 6 octobre.

Elle devait aboutir à l'éviction des « inconditionnels » du maoïsme du comité central et au procès de Pékin. *Le Président clairvoyant contre la veuve du Timonier*, de Wojtek Zafanolli, analyse cette campagne, et, à travers elle, les mécanismes de l'idéologie maoïste, en s'aidant d'un grand nombre de documents inédits — extraits de la presse locale, dazibaos photographiés ou recopiés par l'auteur, qui se trouvait à Nankin, puis à Shenyang, en 1976 et 1977. L'ouvrage, rigoureux comme une thèse, mais distrayant d'un bout à l'autre, a donc pour thème « La dernière campagne maoïste qui a mis fin au maoïsme ». Le paradoxe de cette campagne contre la « bande des quatre », c'est, en effet, que la « faction pragmatique » conduite par M. Deng Xiaoping n'a pu renverser ses adversaires qu'en invoquant la « pensée maozedong » et les directives du successeur désigné de Mao, « dirigeant clairvoyant », bref, en recourant à tous les procédés d'une campagne maoïste classique.

A ceux qui seraient encore tentés d'opposer la « spontanéité » des masses en action dans les campagnes de dénonciation maoïstes et la mécanique bien réglée des procès staliniens, Zafanolli rappelle qu'une campagne maoïste et un procès stalinien ont la même fonction : assurer le triomphe d'une fraction de l'appareil du parti sur une autre. La différence, c'est qu'en Chine « *on ne vient pas chercher les victimes secrètement, la nuit, chez elles. On les prévient longtemps à l'avance du sort qui les attend (...). Elles doivent venir aider ceux qui deviendront leurs bourreaux, et, si la campagne réussit, à creuser la tombe qu'ils leur préparent* ». L'originalité du maoïsme par rapport au stalinisme résida sans conteste dans sa conception de l'idéologie, elle-même condensée dans la « pensée-maozedong ». Celle-ci n'est pas un simple manteau jeté sur des pratiques policières, *elle* est le moteur du régime, et, d'une certaine façon, c'est elle qui tient lieu de police. Son emprise est absolue, non seulement sur la population, mobilisée tout entière pour dénoncer Confucius et Lin Biao ou le « vent de réhabilitation de droite », mais sur le parti, qui doit suivre, comme un seul homme, les directives visant à l'épurer et qui émanent de la clique dominante du comité central.

« *Entre avril et octobre 1976*, écrit Zafanolli, *il n'y a pas un seul des trente millions de membres du P.C.C., aussi « dengiste » notoire fût-il, qui n'ait participé à des dizaines et des dizaines de réunions de critique de Deng Xiaoping et qui n'ait exprimé à maintes reprises sa condamnation totale de l'ancien vice-premier ministre.* » Mais à la fin de 1976, le phénomène s'inverse : ce sont maintenant les cadres maoïstes qui sont obligés de faire chorus avec la faction montante, les « dengistes ». La troisième partie du livre, qui analyse en détail la lutte pour le pouvoir dans la province du Liaoning (dans le nord-est de la Chine), ex-fief du neveu de Mao Mao Yuanxin, montre bien ce qui rend problématique toute « démaoïsation » en profondeur : ce sont les notables provinciaux du parti, liés à Mao Yuanxin, à présent arrêté qui sont chargés de lancer la campagne de dénonciation des « quatre » dans la province. Autrement dit, ce sont les principaux accusés qui instruisent le procès ! Les dengistes locaux sont donc obligés d'employer, avec un succès mitigé, la tactique maoïste du court-circuitage, et disent en substance : « *Vous déformez les directives du comité central, avec lequel nous sommes, nous, en liaison constante.* » Beaucoup de maoïstes notoires s'en tirèrent par une autocritique judicieuse et le sacrifice de quelques « têtes » exigées par Pékin, et d'autant mieux que dans la capitale la situation était loin d'être clarifiée.

La façon dont certains cadres mis en accusation pendant cette campagne organisent leur défense montre d'ailleurs qu'il n'est pas question pour eux de surprendre leurs accusateurs en flagrant délit de mensonge ou d'illogisme, mais au contraire de se défendre sur le terrain de ce que Zafanolli appelle la « *surréalité* », qui n'est autre que la langue codée du pouvoir. Bref, que ce soit du côté des juges ou de celui des accusés, on est en plein délire. Tout le monde le sait, et que toute référence à ce qui s'est réellement passé, à ce qui est réellement en jeu, est impossible. La vérité n'est ici rien d'autre qu'un attribut du pouvoir.

Quelque chose, pourtant, a fait voler en éclats la « langue de bois » de l'idéologie officielle ; de vraies questions ont été posées sur de vrais problèmes. Mais elles ne passaient pas par le canal de la propagande du parti : c'était pendant la courte période du « printemps de Pékin » (de novembre 1978 à mars 1980), où de jeunes contestataires — dont Wei Jingsheng, condamné pour cela à quinze ans de prison — réclamaient le droit à la libre expression et à la démocratie. Le court chapitre qui leur est consacré donne au beau livre de Zafanolli une note finale d'espoir.

HENRI LEUWEN.

★ *Le Président prévoyant contre la veuve du Timonier*, de Wojtek Zafanolli. Payot, 356 pages. Environ 70 F.

هكذا من الاول

Le Monde

politique

La polémique franco-américaine

M. BUSH : « Je ne plaiderai pas coupable » M. CHEYSSON : « La déclaration du département d'État est inacceptable »

« *Je ne plaiderai pas coupable pour notre appréciation* », a déclaré vendredi 26 juillet à Londres, avant de regagner les Etats-Unis, M. Bush, vice-président des Etats-Unis au sujet du « *souci* » et des « *préoccupations* » exprimés par le gouvernement américain après l'entrée de communistes dans le gouvernement français.

Au cours d'une conférence de presse, il a ajouté qu'il ne pensait pas que Washington ait fait une erreur d' « *évaluation* » et que cette affaire devra être approfondie « *en détails* » au cours de discussions avec le gouvernement français. Le président Mitterrand, a-t-il dit, et M. Cheysson, ministre des relations extérieures, ont fait de « *très utiles efforts pour expliquer exactement* » la signification de la présence de ministres communistes.

M. Mitterrand a lui-même répliqué vendredi aux Américains au cours d'une visite à Dun-les-Places, dans la Nièvre (voir ci-contre) et M. Cheysson a commenté la position française au micro de TF 1. (Nos dernières éditions du 27 juin.)

Le ministre des relations extérieures a déclaré qu'une « *contradiction* » est apparue entre ce qu'il avait entendu lors de son voyage à Washington et au cours des conversations de M. Bush à Paris et la déclaration faite mercredi par le département d'Etat, selon laquelle les relations franco-américaines seront « *affectées* » par la présence de communistes au gouvernement (*le Monde* du 26 juillet), « *une déclaration dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle est surprenante, inacceptable* » M. Cheysson a poursuivi : « *Notre politique elle est d'abord fondée sur l'alliance atlantique parce que l'alliance atlantique c'est une défense commune de ceux qui croient à certaines valeurs humaines, humanistes, contre les totalitarismes. Et là, nous sommes totalement solidaires. Et je pensais que ça méritait d'être dit (...), avec toutes les conséquences que cela comporte dans la condamnation de l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan, de l'entrée des troupes vietnamiennes au Cambodge, dans l'affaire des euromissiles.* »

Pour expliquer que les ministres communistes ne sont pas nécessairement au courant des problèmes de défense, M. Cheysson a dit : « *La définition de la politique fait jouer la solidarité gouvernementale, mais cette définition (...) a été faite par le président de la République (...). Tout le monde est engagé là-dessus (...). Il est très clair que le jour où l'un de nous aurait là-dessus des états d'âme, eh ! bien, il devrait s'en aller, ou bien le président de la République le prierait de s'en aller (...) Mais, dans l'utilisation des moyens de cette politique, chacun a ses responsabilités. Moi, je ne connaîtrai rien des transports et mon collègue des transports ne connaîtra pas l'agriculture. (...)* »

Comme on lui demandait ce qui se passera quand « *on verra des rouges à l'Elysée* » et qu'on transmettra « *des documents* », M. Cheysson a répondu : « *Parce que vous supposez que chacun de nous connaît tous les dossiers de tous les autres ministres ? Mais, ce serait absolument abominable* »

Approuvant ce qu'avait dit M. Messmer au sujet des réactions américaines, le ministre a encore déclaré : « *Ce qui est le comble c'est que ça permet à nos amis soviétiques de se présenter comme les défenseurs de la non-ingérence dans la liberté d'expression des peuples. (...) Je ne doute pas que quelqu'un de Moscou écrira un petit mot à Washington pour les remercier d'avoir donné cette intéressante occasion au Kremlin.* »

M. Cheysson a remarqué que nos autres partenaires — Canadiens, Allemands, Britanniques — « *ont pris la chose comme il convient (...). Ils ont bien marqué qu'ils ne voyaient pas pourquoi, étant donné que tous les principes de notre politique sont clairement établis (...), nos relations seraient affectées* ».

Il a poursuivi : « *Il est possible que pour un certain nombre d'Américains, surtout nouveau venus dans la vie politique (...) des différences fondamentales qui existent entre la situation française et la situation italienne ne soient pas apparues. Elles sont fondamentales : la position respective des partis de la gauche, c'est un premier point, mais deuxièmement et surtout un système institutionnel différent : en France le président de la République nomme et révoque les ministres comme il l'entend. Il est le garant de la politique sur laquelle un gouvernement s'est engagé dans sa solidarité et, si un des membres du gouvernement dérivait par rapport à cette politique, nous savons tous très bien, surtout connaissant François Mitterrand, que cela ne durerait pas plus de quelques heures. Une situation semblable n'existe pas en Italie.* »

M. CHEYSSON ANNONCE UN RENFORCEMENT DES CONTROLES SUR LA COOPÉRATION NUCLÉAIRE AVEC L'IRAK

A la suite de l'appel lancé par M. Saddam Hussein, président irakien, pour construire une bombe atomique arabe, et de la déclaration de M. Moshé Dayan selon laquelle Israël était en mesure de construire une bombe atomique, M. Cheysson a déclaré vendredi 26 juin à TF 1, que ces deux informations lui avaient « *fait froid dans le dos* ». « *Cette menace de construction de bombes atomiques, de construction nucléaire pour des pays qui sont en guerre virtuelle ou réelle à l'heure actuelle est redoutable* », a-t-il ajouté. Sur le problème de la coopération nucléaire avec l'Irak, M. Cheysson a précisé « *nous n'aurons aucune coopération nucléaire qui risque de dévier vers le militaire ; nous doublerons, nous triplerons, nous quadruplerons les contrôles.* »

M. MITTERRAND : que les États-Unis me comprennent aussi bien que je les comprends !

Au cours de son voyage à Dun-les-Places, vendredi 26 juin, M. Mitterrand, discutant de façon informelle avec les journalistes, a notamment évoqué l'entrée des communistes au gouvernement, déclarant à ce sujet : « *C'est dans la logique de mon action... J'ai défini une politique. Je prends avec moi tous ceux qui l'acceptent. Je ne prends pas ceux qui la refusent. Que le parti communiste ait des objectifs différents des miens, c'est évident, mais les ministres communistes ne sont pas là pour appliquer ceux de leur parti. Je veux faire l'histoire en avançant. Elle se modifie et n'est jamais fixée sur des données historiques pré-établies.* »

Le président de la République a fait remarquer que les communistes lui avaient apporté leurs suffrages, ajoutant : « *Je ne veux pas céder aux phantasmes. Ceux qui m'ont soutenu sont des Français comme les autres. Faudrait-il que je cède à des antagonismes historiques ? Je vous l'ai dit, je fais l'histoire en avançant.* »

A propos de la réaction du département d'Etat américain indiquant que, « *en tant qu'alliés, les rapports entre la France et les Etats-Unis seraient affectés par l'entrée des communistes au gouvernement* », M. Mitterrand a déclaré : « *Je ne me suis pas posé la question de savoir si ma décision correspondait au désir ou à la volonté de tel ou tel pays et je ne me la poserai pas. La réaction des Américains, c'est leur affaire, la décision, c'est la mienne. Plus les décisions de la France seront libres, plus la France sera respectée et je ne prendrai donc pas davantage de précautions dans l'avenir.* »

M. Mitterrand a assuré que la France est un « *bon allié* » des Etats-Unis, ajoutant : « *C'est une nation qui est, comme nous, à l'Ouest et qui est proche de la nôtre. Nous avons des intérêts communs qui ne sont pas à la merci des événements du moment. Les Américains sont loin de chez nous et ils ne comprennent pas nos évolutions. Tout cela*, a-t-il ajouté, *c'est l'humeur du moment.* » Le chef de l'Etat a, d'autre part, estimé que M. Reagan « *était plus fin et plus ouvert qu'on ne le pensait* » et que M. Bush était « *très sympathique* ». « *Les Etats-Unis*, a-t-il expliqué, *peuvent craindre une certaine forme de contagion (Portugal, Italie...). Je les comprends très bien, mais je voudrais bien qu'ils me comprennent aussi bien que je les comprends.* »

Insistant, au cours de cette conversation à bâtons rompus, sur l'attitude des Etats-Unis, M. Mitterrand a affirmé : « *On a écrit « Reagan se fâche » Et après ? Reagan éternue. Et après ? Je ne vais pas aussitôt mettre le doigt sur la couture du pantalon.* »

Répondant aux rumeurs concernant une éventuelle escale à Washington à son retour du sommet des pays industrialisés, à Ottawa, les 20 et 21 juillet, le président de la République a assuré : « *Il n'en est pas question.* »

La lourdeur de l'héritage budgétaire

Evoquant la situation économique, le président de la République a parlé du « *lourd héritage* » laissé par ses prédécesseurs : « *J'ai beaucoup de soucis quand je vois l'héritage dont le gouvernement a la charge. J'aperçois tous les jours la lourdeur de cet héritage, ne serait-ce que sur le plan budgétaire.* » Faisant remarquer que la quasi-totalité du déficit budgétaire ne lui était pas imputable, il a ajouté : « *Le bilan de la France qui va être établi démontrera que les données rendues publiques sont, dans tous les domaines, en dessous de la réalité.* » Il a également reconnu qu'il était « *presque antinomique de faire une politique de croissance dans une période où les taux de crédit sont élevés et où l'argent se raréfie* ».

Evoquant enfin l'agitation dans les chaînes de télévision, il s'est adressé aux journalistes de l'audio-visuel en déclarant : « *Ça aurait été plus passionnant si vous l'aviez fait avant* » M. Mitterrand s'est dit surpris par les résultats du parti socialiste aux élections législatives, expliquant qu'il n'espérait pas une victoire d'une telle ampleur.

A propos de M. Valéry Giscard d'Estaing et du comportement des partis de l'ancienne majorité, il a déclaré : « *Cela ne donne pas une haute idée de ses amis ! Il semble que dans ces milieux-là, l'amitié et la fidélité soient des vertus plus rares qu'ailleurs.* »

M. MALAUD (CNIP) : la France est désormais au ban du monde occidental.

M. Philippe Malaud, président du CNIP, a indiqué jeudi 25 juin que sa formation « *a enregistré la stupeur de l'opinion publique française et internationale devant l'entrée de quatre ministres communistes au gouvernement* » « *Une véritable escroquerie électorale a eu lieu qui a consisté à piper des voix en laissant espérer qu'une majorité massive du parti socialiste permettrait d'éliminer les communistes.* »

M. Malaud a ajouté : « *Cheval de Troie au sein de l'alliance atlantique, tête de pont du terrorisme international officiellement accrédité avec M. Régis Debray, la France est désormais au ban du monde occidental. C'est la voie inéluctable du relâchement des alliances et d'une orientation vers un neutralisme suspect. Le CNIP estime indispensable une réaction unanime de l'opposition à cette situation nouvelle. S'il approuve la notion de contre-gouvernement, envisagée par le R.P.R., il considère qu'elle doit nécessairement s'étendre à l'ensemble de l'opposition, car il serait dérisoire de voir s'agiter plusieurs contre-gouvernements.* »

Nominations

M. LE FLOCH-PRIGENT DIRECTEUR DE CABINET DE M. DREYFUS

M. Loïk Le Floch-Prigent a été nommé directeur du cabinet de M. Dreyfus, ministre de l'industrie.

Né en 1943, M. Le Floch-Prigent est diplômé de l'Institut national polytechnique de Grenoble et de l'université du Missouri. Il a fait toute sa carrière à la D.G.R.S.T. (délégation générale à la recherche scientifique et technique), où il est entré comme chargé de mission en 1969.

[Nommé conseiller en 1978, il était chargé de la coordination de la mission scientifique et responsable de la liaison avec le ministère de l'industrie. A ce titre, il fut chargé de l'élaboration des principaux dossiers concernant notamment le programme décennal de la recherche, les aides et primes à l'innovation, l'informatique, ainsi que de la réforme de l'ANVAR (Agence nationale pour la valorisation de la recherche) et du C.N.R.S.]

● *M. Stanley Campbell*, directeur général des services législatifs du Sénat, a été nommé par le bureau de la haute assemblée secrétaire général de la Questure. Il succède à ce poste à M. Jacques Selvaggi, qui prend sa retraite.

M. LUCIEN SFEZ DIRECTEUR DE CABINET DE M. HERVÉ

M. Lucien Sfez, professeur titulaire de science politique à l'université de Paris-Dauphine, est nommé directeur de cabinet de M. Edmond Hervé, ministre délégué auprès du ministre de l'industrie chargé de l'énergie.

M. Sfez était déjà directeur de cabinet de M. Hervé quand celui-ci avait en charge le ministère de la santé.

● ERRATUM. — Le député sortant de la deuxième circonscription de l'Allier n'était pas M. Pierre Goldbert mais M. Pierre Goldberg (P.C.) (*le Monde* du 27 juin).

LE CHEF DE L'ÉTAT A DUN-LES-PLACES PARMI LES SIENS

De notre envoyé spécial

Dun-les-Places. — M. François Mitterrand avait promis qu'il viendrait quel que soit le résultat de l'élection présidentielle. Il est venu, comme chaque année. Vendredi 26 juin, le président de la République était à Dun-les-Places (Nièvre). Depuis 1946, *il n'a manqué que deux fois le rendez-vous* avec l'histoire de ce pays morvandiau. Et encore : son épouse l'avait alors remplacé pour commémorer les événements tragiques qui, le 26 juin 1944, endeuillèrent ce village, un Oradour nivernais.

Le 25 juin 1944, l'armée allemande avait été durement accrochée par les résistants du bois Vermot, le maquis « Camille ». Une embuscade qui est restée dans l'histoire de cette région sous le nom de « bataille de la Verrerie ». En représailles, les troupes d'occupation incendièrent le chef-lieu, Montsauche, à l'exception de la gendarmerie et du bâtiment des postes. Le lendemain, les soldats allemands, soupçonnant qu'un vieux château servait de refuge aux maquisards, lancèrent une opération dans le secteur de Dun-les-Places. Mais plusieurs camions de troupes sautèrent sur des mines, à quelques centaines de mètres du hameau Vermot. Une embuscade meurtrière après laquelle les Allemands arrêtèrent, à Dun-les-Places, tous les hommes qu'ils trouvèrent. Vingt-sept au total, qui furent enfermés dans l'église après avoir été interrogés sommairement. Parmi eux l'instituteur, le curé et le maire, Anatole Emery. Son fils André, qui fut également maire jusqu'en 1968, explique ce qui s'est passé ensuite : « *Les Allemands avaient placé trois canons sur la place. Ils tirèrent sur l'église, prétextant qu'une mitraillette était cachée à l'intérieur et que le curé allait la bénir tous les matins. C'était une mise en scène ! Ils voulaient sans doute que l'église s'écroule sur les otages. Après, on ne sait pas. Les otages affolés ont-ils voulu sortir, ou les Allemands les ont-ils fait sortir. On l'ignore ! Quand ils sont arrivés sous le porche, ils ont tous été fusillés. Les Allemands sont encore restés deux jours, pillant les maisons, alors que les femmes s'étaient enfermées dans les caves. Ils ont brûlé huit maisons au centre du village en dansant au son de l'accordéon. Quand ils ont quitté Dun-les-Places, avec cent deux camions dans lesquels ils avaient empilé ce qu'ils avaient pris, les Allemands avaient accroché des banderoles sur les côtés avec pour inscription : « Don des Français aux sinistrés allemands »*

Aujourd'hui, devant l'église qui porte encore les traces des balles, un monument a été érigé, portant les noms des victimes. M. Mitterrand, en compagnie du maire, M. Camille Robot, y a déposé une gerbe. Puis ce fut le tour des élus locaux, des membres des familles des disparus et de deux enfants. Une cérémonie simple, sans protocole ni préséance. Une pluie fine tombait sur une foule venue nombreuse. Le président de la République a serré les mains de chacun des porte-drapeau, soulevant les plis pour lire les inscriptions. Il s'est rendu, à pied, jusqu'au cimetière en bavardant avec ses amis. Un pèlerinage tranquille parmi les siens !

Le chef de l'Etat avait demandé que rien ne soit changé aux habitudes. Tout s'est donc passé comme avant pour ces retrouvailles annuelles. Les services de sécurité étaient plus que discrets. La foule, timide, se trouvait face au président de la République, l'homme qui ne l'avait pas oubliée. Comme par le passé, il n'y eut pas de discours. Seul M. André Emery a dit quelques mots au visiteur après que celui-ci eut parcouru les allées des tombes des fusillés. Il l'a remercié pour « *sa fidélité, son courage et son grand cœur* ». Les deux hommes se sont embrassés. M. Emery pleurait.

Ce fut ensuite le traditionnel vin d'honneur à la mairie, où M. Mitterrand, détendu, est resté pendant près d'une heure, parmi ses amis de la Nièvre, au cœur de son département d'adoption. Au candidat R.P.R. aux élections législatives dans cette circonscription, M. Edouard Direz, il fait remarquer qu'il aurait eu plus de chance en se présentant en Alsace. Des dames l'embrassent. L'une d'entre elles, Mme Marie-Jeanne Lagarde, qui, pendant douze années, a été sa voisine dans le village de Champagne, se rappelle l'époque où elle cuisinait pour lui des gésiers à la crème.

Avec son mari cultivateur, elle évoque les bons moments passés ensemble, le mariage des enfants des deux familles, leurs vacances dans les Landes, à Latché, les retrouvailles chaque fois qu'on tuait le cochon. « *Voyez-vous, c'était sûr qu'un jour il serait président de la République, car c'est un homme bien. J'espère que l'on pourra encore se voir. Il nous a promis qu'il viendrait dîner en septembre. Je suis persuadée qu'il ne nous oubliera pas, car nous ne sommes pas des socialistes du 11 mai.* »

M. François Mitterrand a regagné Paris dans l'après-midi après avoir rencontré bûcherons, scieurs de long et charbonniers et déjeuné à Saint-Brisson, dans la maison du Parc régional du Morvan.

MICHEL BOLE-RICHARD.

POLITIQUE

Le comité central du P.C.F.

M. Marchais : Le 24e congrès donnera lieu à un débat « sérieux, large et approfondi dans tout le parti »

Le comité central du parti communiste a siégé, jeudi 25 et vendredi 26 juin, et a entendu le rapport présenté par M. Georges Marchais. Ce document est publié ce samedi 27 juin dans « l'Humanité » ; il fixe à la fin du mois de janvier et au début du mois de février 1982 la période à laquelle aura lieu le vingt-quatrième congrès du P.C.F., dont la préparation commencera au mois d'octobre prochain (le précédent congrès avait eu lieu en mai 1979).

M. Marchais a notamment indiqué qu'à cette occasion seraient créées « les conditions d'un débat sérieux, large, approfondi dans tout le parti ».

M. Marchais analyse, d'abord, les résultats des élections législatives, en observant que le recul de la droite *« a profité dans sa quasi-totalité au parti socialiste (...), au détriment de toutes les autres formations politiques »*, le P.S.U., l'extrême gauche et les écologistes étant *« pratiquement laminés »*. M. Marchais relève aussi le fort taux d'abstentions (près de 30 %) au premier tour de ces élections, en indiquant que, parmi ces abstentionnistes, il y avait *« de nombreux électeurs de droite, mais également des électeurs de gauche, des électeurs communistes »*.

Examinant les résultats du P.C.F., le secrétaire général déclare : *« Avec 16,2 % des suffrages exprimés, notre parti progresse légèrement par rapport à son résultat en pourcentage lors de l'élection présidentielle, mais il recule sensiblement en nombre de voix, de l'ordre de quatre cent mille voix. Il perd plus de quatre points par rapport aux élections législatives de 1978.*

» Au-delà de ces chiffres d'ensemble, il faut noter une disparité de nos résultats, selon les situations locales. D'une façon générale, nous progressons ou nous maintenons notre influence lorsque nos positions étaient fortes et qu'ainsi nos candidats sont apparus comme les mieux placés pour battre la droite. C'est notamment le cas de nos députés sortants : ils obtiennent tous un score supérieur à notre résultat à l'élection présidentielle, et près d'un tiers d'entre eux atteignent ou dépassent leur résultat de 1978. Un grand nombre de ceux qui ne sont pas réélus ne sont pas tant battus que dépassés du fait de la poussée socialiste.

» Il est notable que ces progrès ou ce maintien de notre influence s'effectuent surtout dans les secteurs ouvriers, dans l'électorat populaire des villes et des campagnes. Mais il convient d'ajouter que cette progression ou ce maintien en pourcentage de nos positions s'accompagnent, notamment en raison du nombre élevé d'abstentions, d'un recul en nombre de voix.

» Il est à noter encore sur ce point que, lorsque nos positions étaient fortes et que les candidats de l'U.N.M. n'apparaissaient pas en mesure de nous inquiéter, un nombre non négligeable d'électeurs de droite ont voté au premier tour en faveur des candidats socialistes afin d'éliminer les communistes. Ce phénomène est confirmé par la légère remontée des voix de droite au second tour dans un certain nombre de circonscriptions, ou encore par le fait que toutes les voix qui s'étaient portées au premier tour sur les candidats socialistes ne se sont pas reportées au second sur les candidats communistes.

» A l'inverse, lorsque le candidat socialiste est apparu comme le mieux placé pour battre le candidat de droite, nous reculons sur notre résultat de 1973 et parfois de manière importante. »

M. Marchais déclare que les élections législatives *« ont constitué un véritable phénomène de rejet de la politique et de la personne de Giscard d'Estaing »*, mais que le candidat socialiste à l'élection présidentielle avait polarisé autour de lui *« un mouvement populaire composé d'aspirations, de courants très diversifiés »*. Au sein de ce mouvement, les quatre millions et demi d'électeurs qui avaient voté pour le candidat du P.C.F. le 26 avril constituent *« un point d'appui précieux »*.

Le secrétaire général en vient ensuite aux causes du *« sérieux revers »* que vient de *« subir »* le P.C.F.

Il affirme : *« Nous avons la volonté de répondre aux problèmes de fond que pose le développement du parti, l'acquisition pour lui de la place qui doit être la sienne dans la vie nationale. Nous nous plaçons résolument dans la perspective de la remontée et du progrès de notre parti. »*

M. Marchais indique que le bureau politique propose de fixer la date du prochain congrès du parti à fin janvier, début février 1982, sa préparation commençant au mois d'octobre *« sur la base d'un document qui sera élaboré et adopté à la rentrée par le comité central »*. *« Ainsi,* ajoute-t-il, *seront créées les conditions d'un débat sérieux, large, approfondi dans tout le parti. »* M. Marchais explique que la période des congés et *« les tâches immédiates qui découlent de la situation nouvelle »* justifient la fixation de l'ouverture de la préparation du congrès à la rentrée, mais que *« quelques éléments d'analyse »* doivent être présentés dès maintenant.

Le vote utile

M. Marchais traite du *« fait présidentiel »*, c'est-à-dire du *« mécanisme institutionnel »* qui pousse à une *« marginalisation de toutes les forces politiques qui n'apparaissent pas comme les mieux placées pour figurer au second tour de cette élection »*. Il ajoute : *« Cette « logique des institutions » s'est poursuivie et a été amplifiée lors des élections législatives qui ont eu lieu sur la lancée de l'élection présidentielle et dans le cadre du rapport de forces nouveau qu'il a créé. Elle a conduit à polariser le choix des électeurs et des électrices autour du « parti du président ». La prééminence institutionnelle conférée au président de la République, la nécessité de lui donner une majorité conforme à ses options politiques, ont ainsi alimenté une conduite de « vote utile » qui a joué dans la grande majorité des cas en faveur des candidats du parti socialiste. »*

M. Marchais observe que le même phénomène avait joué en faveur du parti gaulliste en 1962 et en 1968. Il rappelle ensuite les choix du P.C.F. face au *« fait présidentiel »* : candidature unique de la gauche de M. François Mitterrand en 1965 ; candidature de Jacques Duclos en 1969, le P.S. ayant refusé de rééditer l'expérience de 1965 ; candidature commune de M. Mitterrand en 1974. Il déclare :

« Sans aucun doute, notre parti a mesuré la nocivité des institutions antidémocratiques de la Ve République, de l'élection au suffrage universel du président de la République, de l'extension exorbitante des pouvoirs qui sont les siens. Mais, il nous faut bien aujourd'hui l'admettre, au lieu d'affronter ces difficultés considérables en présentant chaque fois un candidat au premier tour, il a cru pouvoir contourner l'obstacle en œuvrant en faveur d'une candidature unique de la gauche. Cette attitude, c'est certain, et nous le voyons aujourd'hui, n'a pas permis de faire face à la mise en cause de la crédibilité de notre parti dans cette bataille, devenue essentielle, de l'élection présidentielle. Elle a même contribué à nourrir chez nos électeurs l'idée du « vote utile » en faveur d'un candidat de gauche non communiste.

» Cette recherche systématique d'une candidature unique de la gauche lors des différentes élections présidentielles a, de plus, marché de pair avec la stratégie d'union autour d'un programme commun de gouvernement de contenu avancé. Ce choix a été en effet considéré, avant 1972, comme un moyen de hâter la signature de ce programme commun et, après 1972, comme la conséquence naturelle de l'existence d'un tel programme.

» Dans les faits, la conséquence qu'il nous faut donc tirer de cette période est claire : la démarche qui fut la nôtre a abouti à ce que nous cautionnions nous-mêmes l'idée que le parti devait s'effacer en tant que tel pour que le changement puisse aboutir en France. »

Cette conséquence découlait, selon M. Marchais, du processus de l'union avec le P.S. autour d'un programme commun de gouvernement.

« Nous n'avions pas mésestimé les dangers que recelait cette stratégie d'union autour d'un programme commun, déclare-t-il. *Nous les avions envisagés notamment lors de la réunion du comité central de juin 1972 au moment de la signature de ce programme. Mais, contrairement à ce que nous avions pensé alors, il n'a pas été possible d'y faire face parce que c'est la forme d'union que nous avions conçue qui était porteuse de ces défauts.*

» Je dis bien : la forme *de l'union, car il n'a jamais été question, à l'opposé de la façon tendancieuse dont certains présentent notre attitude, de renoncer à l'union de la gauche pour battre la droite, assurer la victoire et aller de l'avant. »*

Le secrétaire général rappelle la voie suivie par le P.C.F. en 1977-1978. Il indique que le P.S. avait *« pris ses distances »* avec les *« dispositions essentielles »* du programme commun, *« jusqu'à provoquer la rupture »* avec le P.C.F. Il demande :

« Aurions-nous dû agir autrement à cette époque ? Aurions-nous dû céder et nous soumettre à la volonté du parti socialiste ? Le vingt-troisième congrès a déjà répondu à cette question par la négative.

» Je veux simplement rappeler ici que le recul électoral du parti avait commencé bien avant ce qu'on a appelé en 1977-1978 la « polémique » au sein de la gauche. Si on excepte, pour des raisons que chacun admettra, les élections législatives de 1968, on constate que le parti passe successivement dans cette période de 22,4 % des suffrages exprimés en 1967 à 21,3 % en 1973 puis, après des reculs successifs lors de consultations législatives partielles en 1974 et 1976, à 20,6 % en 1978. Ce mouvement reposait donc sur des causes plus profondes.

» Toutefois, ce recul, que le parti socialiste disait souhaiter, n'avait pas atteint, à la veille de l'échéance décisive de 1978, l'ampleur que ce parti recherchait. Les difficultés apparues en 1977 vinrent de là : de la volonté du parti socialiste d'obtenir dans cette situation un affaiblissement de notre parti et un rapport de forces qui lui soit beaucoup plus favorable. Et cela soit en nous amenant à capituler, soit en abandonnant le programme commun et en allant à la rupture.

» Telle était la stratégie fondamentale que ce parti avait définie lors de son congrès de Nantes, en mai 1977. Ainsi, Jean-Pierre Chevènement expliquait-il clairement, quelque temps plus tard — je le cite, — que « dans » les rapports avec le parti com- » muniste français, la ligne de » Nantes signifiait le refus de » tout compromis sur le pouvoir ».

» On le voit donc : une capitulation de notre part aurait signifié un abandon délibéré du programme commun, de l'accord conclu en 1972. Non seulement rien n'indique qu'un tel choix aurait permis d'éviter la défaite de la gauche, en 1978, mais il y a de bonnes raisons de penser qu'il ne nous aurait pas placés dans une situation meilleure qu'aujourd'hui, à la différence que, dans cette hypothèse, nous aurions souscrit, avant même de nous battre, à des positions qui ne sont pas les nôtres et dont certaines — je pense par exemple au référendum sur la force de frappe — ont été depuis abandonnées par le parti socialiste lui-même. »

M. Marchais ajoute : *« Cela dit, il est vrai que nous n'avons pas réussi. Nous ne sommes pas parvenus, ni en 1978 ni depuis, à nous faire comprendre de millions de gens que tout devrait conduire à nous approuver et à nous soutenir. »* Le secrétaire général incrimine le *« pilonnage idéologique incessant ; cette distorsion de chacune de nos prises de position et, même, parfois, disons-le clairement, compte tenu de ce climat, certaines de nos prises de position elles-mêmes* [qui] *ont ainsi favorisé les mauvaises interprétations de nos intentions réelles, de nos objectifs véritables »*.

Il indique au sujet de la position prise par le P.C.F. sur l'Afghanistan, que les événements avaient coïncidé avec la rencontre des secrétaires généraux des P.C. français et soviétique, en janvier 1980, ce qui avait permis *« tout à la fois, une manipulation de notre position sur l'Afghanistan et la présentation de notre rencontre avec le P.C. d'Union soviétique comme le signe d'un réalignement total de notre parti sur les positions soviétiques, ce qui est exactement le contraire du sens du communiqué commun »*.

M. Marchais ajoute : *« Nous avons été confrontés (...) à de véritables campagnes de haine, de mensonges, de calomnies, qui ont bénéficié du soutien de l'ensemble des moyens de communication de masse. S'agissant par exemple de ce qui a été appelé « l'affaire de Vitry », nous avons été victimes d'une provocation pure et simple et ensuite d'une dénaturation des faits afin d'inverser les responsabilités.*

» Nous ne disons pas que toutes les initiatives qui ont été prises — que ce soit face aux problèmes que pose la constitution de véritables ghettos de la misère pour les familles immigrées ou encore face à la montée du trafic et de la consommation de la drogue — aient été sans défaut. Mais on ne peut comprendre réellement les événements tels qu'ils se sont produits sans tenir compte de l'acuité des problèmes qui se trouvent maintenant posés dans certaines communes et du sentiment de nos élus qu'il est impossible de laisser se dégrader la situation sans faire le maximum pour s'y opposer. Peut-être cela a-t-il conduit, sans le vouloir, à tenter de résoudre les problèmes des gens à leur place et sans eux.

» Enfin, nous devons constater que, dans notre souci légitime de mieux prendre en charge les besoins des travailleuses et des travailleurs les plus défavorisés, y compris des petites et moyennes entreprises, nous n'avons pas réussi à faire face en même temps aux problèmes de toutes les catégories de travailleurs dans leur diversité. »

Le secrétaire général indique, cependant, que la situation dans laquelle se trouve le P.C.F. exige des explications qui aillent *« plus au fond »*. Il rappelle les orientations du parti depuis les années 1934-1936 jusqu'à l'avènement de la Ve République, en 1958. Il estime que les problèmes qui se sont posés à partir de cette date n'ont commencé à trouver une réponse véritable, de la part du P.C.F., qu'en février 1976, lors du vingt-deuxième congrès. Il déclare :

« Pendant toute cette période qui sépare le vingtième congrès du P.C.U.S., en 1956, du vingt-deuxième congrès de notre parti, en 1976, notre parti s'est trouvé placé devant une exigence de plus en plus impérative d'apporter les réponses nouvelles aux problèmes nouveaux qui se sont peu à peu trouvés posés.

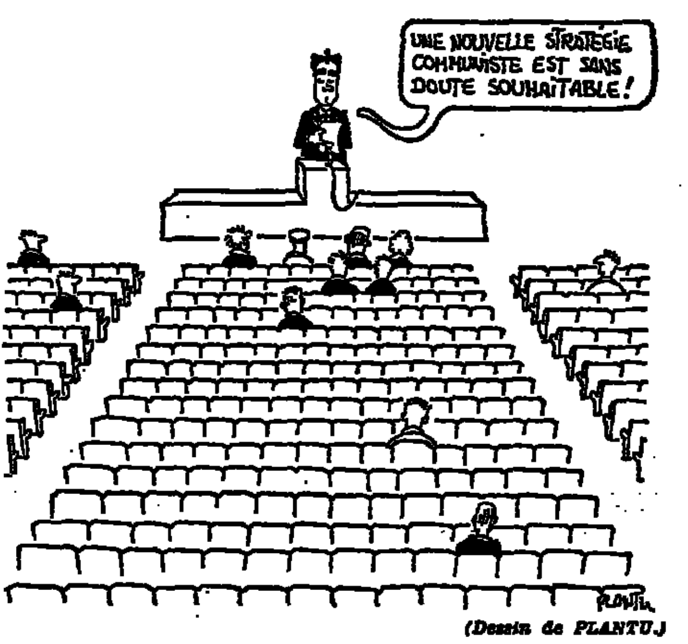
» Dans ces vingt années, le monde a beaucoup changé. La France d'abord, qui a vu des modifications s'opérer dans la réalité économique, la composition sociologique, les traditions politiques et idéologiques, les comportements et les mœurs, les institutions elles-mêmes — j'en ai parlé tout à l'heure.

» Et ce qui changea également, ce fut aussi, peu à peu, la situation, la réalité des pays socialistes. Des pays dont les progrès suscitèrent la mise à jour de problèmes nouveaux dans tous les domaines de la vie sociale qui appellent à la fois des solutions adaptées, novatrices, et une réflexion critique sur le passé, réflexion que les travaux du vingtième congrès du P.C.U.S. avaient amorcée.

» Lorsqu'on examine toute cette période, on constate que nous n'avons répondu à tous ces problèmes qu'avec un retard considérable (...).

» En fait, durant toutes ces années, alors que la situation commandait de faire en sorte que notre parti soit porteur d'une stratégie d'union et de changement adaptée aux conditions concrètes de notre époque et de notre pays, qu'il soit capable de définir et de proposer des objectifs politiques autour desquels puissent se rassembler les forces du changement, dans leur diversité sociale, politique et idéologique, le parti a continué à apporter des réponses anciennes, qui n'étaient plus adaptées aux besoins de la lutte. »

Un vingt-deuxième et un vingt-troisième congrès ont doté le P.C.F. d'une stratégie, — *« le socialisme à la française par la voie démocratique »* et *« l'union en bas, dans les luttes »*, — qui *« est bien la bonne, la mieux adaptée aux nécessités »*, déclare M. Marchais. *« En particulier,* ajoute-t-il, *c'est seulement cette conception de la marche au socialisme comme un processus d'avancées démocratiques où chaque position nouvelle constitue un point d'appui pour aller plus loin, c'est seulement cette conception qui peut nous permettre de résoudre le problème que nous pose l'existence de ce fossé entre les exigences objectives de la transformation de la société et la conscience politique des forces populaires telle qu'elle est. »*



(Dessin de PLANTU.)

Le socialisme démocratique

Dans la troisième partie de son intervention, il énumère quelques-unes des *« directions de réflexion et d'action »* que doit suivre son parti.

La première de ces directions consiste à « enrichir et rendre plus perceptible la perspective du socialisme démocratique que nous proposons pour notre pays. »

Deuxième direction : « Mieux assimiler dans toutes ses implications et traduire de manière concrète notre stratégie d'avancée « pas à pas », de conquêtes démocratiques toujours plus poussées. »

Troisième direction : « Redonner un nouvel élan à l'activité de masse des communistes. »

Quatrième direction : « Prendre en charge les intérêts de tous sans relâcher notre effort prioritaire en direction de la classe ouvrière. »

Cette *« exigence de démocratie doit naturellement se manifester dans le débat qui va s'ouvrir à l'intérieur de notre parti »*, ajoute-t-il.

Ni « force d'appoint » ni « mouche du coche »

M. Marchais conclut sur ce point :

« En vérité, ceux qui prévoient notre déclin, notre marginalisation, seront une nouvelle fois déçus. Nous ferons en sorte qu'ils le soient. Ni « force d'appoint » ni « mouche du coche », notre parti est une force qui compte et qui comptera. »

M. Marchais définit ensuite, dans la dernière partie de son rapport, les *« tâches immédiates »* du P.C.F. *« Nous situant clairement dans la majorité, nous nous attachons à y développer notre action propre, à y exprimer notre spécificité, en repoussant aussi bien la surenchère que l'abandon,* dit-il. *Nous l'avons dit : nous entendons respecter le suffrage universel. Cela n'implique bien évidemment pas que nous renoncions à nos idées et à nos propositions pour l'avenir. Mais nous appliquons la démarche qui est la nôtre et qui prend en considération le respect du suffrage universel pour définir les rythmes de la progression vers le changement dont le pays a besoin. »*

Le secrétaire général rappelle alors les grandes lignes d'action du P.C.F. et en expose cinq :

« — La solution progressive des problèmes sociaux de toute nature auxquels les travailleurs et leurs familles sont confrontés, avec la priorité qu'il convient d'accorder au problème de l'emploi ;

» — La défense du potentiel économique, technique, scientifique et culturel national et la relance de son activité ;

» — La garantie et l'extension des droits et des libertés démocratiques des travailleurs et des citoyens, afin qu'ils puissent mieux participer aux choix et aux décisions dans les différents domaines de la vie sociale ;

» — La démocratisation de l'Etat, des institutions, de la vie politique et la décentralisation des pouvoirs, avec notamment l'instauration de la représentation proportionnelle à toutes les élections, la création d'un véritable pouvoir régional avec une assemblée élue au suffrage universel direct, l'extension des pouvoirs et des moyens des communes et des départements ;

» — L'action pour le désarmement et pour la paix. »

Au gouvernement : sérieux, compétence, loyauté

Puis M. Marchais conclut en soulignant l'importance que revêt à ses yeux l'entrée de ministres communistes au gouvernement, *« alors que nous étions injustement tenus à l'écart depuis trente-quatre ans de toute participation à la direction des affaires du pays »*.

« Il s'agit, a-t-il dit, *d'un tournant important de la vie politique française (...).*

» Naturellement, nous mesurons les difficultés d'une telle entreprise — notamment du fait des résultats électoraux que notre parti vient d'enregistrer. Mais cette lucidité nécessaire n'altère en rien notre détermination à apporter notre pleine contribution à la réussite du changement.

» Nous le ferons au gouvernement. Nos camarades, comme nous en sommes convenus dans l'accord que nous avons conclu avec le parti socialiste, vont travailler « au gouvernement dans » une solidarité sans faille » pour réaliser les changements voulus par le pays.

» Et nous le ferons en dehors du gouvernement. A l'Assemblée nationale dans le cadre de la majorité nouvelle. Et dans tout le pays, dans les entreprises et les localités, en faisant jouer son rôle original, indépendant, irremplaçable au parti révolutionnaire que nous sommes.

» Le peuple de France va pouvoir mesurer le sérieux, la compétence, la loyauté des communistes — tant au gouvernement que dans le pays lui-même. Il vérifiera ainsi par sa propre expérience que les communistes, à l'opposé de la caricature qui en a si longtemps été faite, méritent leur confiance. »

A Paris

DEUX COMMUNISTES CRITIQUES EXCLUS PAR LA SECTION DU NEUVIÈME ARRONDISSEMENT

Un comité de section du P.C.F. du neuvième arrondissement de Paris vient d'exclure deux de ses membres pour leur participation au collectif fondateur de Rencontres communistes. Cette information a été donnée vendredi 26 juin par *Rencontres communistes hebdo (R.C. hebdo)*, bulletin dirigé par M. Henri Fiszbin, ancien membre du comité central du P.C.F.

« S'agit-il d'une mesure intempestive ? », demande *Rencontres communistes hebdo*. Le bulletin dirigé par M. Fiszbin estime qu'*« il appartiendra au comité fédéral de Paris d'y apporter la réponse. S'il devait ratifier cette exclusion, cela augurerait mal de l'ouverture du large débat promis à tous les communistes »*.

Les deux membres exclus sont Mme Anita Chicard et M. Bernard Pegeon.

Le comité central du P.C.F.

Le prochain congrès doit confirmer la ligne actuelle

(Suite de la première page.)

La commission chargée de préparer ce document a été désignée (1). On y relève la présence de plusieurs responsables du parti dont les déclarations, ou l'action, avaient témoigné d'un engagement en faveur d'une ouverture du P.C.F. à des préoccupations ou des sensibilités nouvelles. C'est le cas, par exemple, de M. Maurice Verdier, premier secrétaire de la fédération de l'Hérault, qui avait agi pour une prise en considération des aspirations régionalistes et des problèmes propres aux zones rurales du Midi.

L'ordre du jour du comité central comportait aussi le remplacement, au secrétariat, de M. Charles Fiterman, ministre d'Etat chargé des transports. Aucune information n'a été donnée officiellement sur ce point. Ce silence indique que l'accord n'a pu se faire sur le nom du remplaçant de M. Fiterman. Des rumeurs avaient mis en avant le nom de M. Guy Hermier, membre du bureau politique, directeur de l'hebdomadaire *Révolution*, qui aurait ainsi été préféré à M. André Lajoinie, membre du bureau politique, lequel devait être reconduit dans ses fonctions de président du groupe communiste à l'Assemblée nationale. En outre, certains estimaient que M. Lajoinie serait tenu à l'écart du secrétariat en raison d'une « rivalité » avec M. Marchais.

Il est vrai que M. Lajoinie avait déclaré, au micro de Radio-Monte-Carlo, le 21 avril, qu'un score de moins de 20 % des voix pour le candidat du P.C.F. à l'élection présidentielle « *ne serait pas bon* » (*le Monde* du 23 avril). Cette déclaration avait été interprétée, à l'époque, comme traduisant de la part de M. Lajoinie une volonté de « prendre date » pour l'avenir. Toutefois, les responsables du P.C.F. avaient plutôt été portés à la minimiser et à la mettre au compte de l'insistance du journaliste qui interrogeait le président du groupe communiste. M. Lajoinie avait été le principal porte-parole de la direction dans le débat qui avait précédé le vingt-troisième congrès, au printemps de 1979. En outre, il a été choisi comme président du groupe communiste, au début de 1981, responsabilité où il succédait à Robert Ballanger, qui avait manifesté une certaine indépendance d'esprit. Ces faits indiquent plutôt que M. Lajoinie était considéré comme un partisan sûr de la ligne suivie par le parti.

M. Marchais a souligné, dans le rapport qu'il a présenté au comité central, la volonté du bureau politique de voir cette ligne confirmée par le prochain congrès. L'analyse que la direction propose comme premier élément, avant la discussion qui doit s'ouvrir en octobre, porte, d'abord, sur le mécanisme institutionnel de la Ve République et ses conséquences pour le P.C.F. M. Marchais a expliqué que l'élection présidentielle polarise le choix des électeurs autour des candidats susceptibles de figurer au second tour et que des élections législatives, organisées dans la foulée de l'élection d'un nouveau président de la République, ne pouvaient que favoriser le parti de ce dernier.

Le secrétaire général a examiné, ensuite, les conditions politiques dans lesquelles le P.C.F. avait abordé ces scrutins, qui se sont soldés, pour lui, par un « *sérieux revers* ». Il a justifié, en premier lieu, la rupture de 1977 avec le P.S. en expliquant que l'attitude contraire n'aurait pas mis le parti communiste en meilleure posture qu'il ne l'est aujourd'hui. En second lieu, M. Marchais a expliqué que la bataille engagée par le P.C.F. pour défendre ses propositions s'est déroulée dans un climat de « *guerre idéologique* » tel que ses positions ont été défavorisées, mais, aussi, qu'il a été amené à faire des choix malheureux. M. Marchais a cité à ce sujet l'affaire de Vitry-sur-Seine (intervention du maire communiste, à la tête d'une manifestation, contre un foyer de travailleurs où venaient de s'installer des Maliens), et celle de Montigny-lès-Cormeilles (dénonciation publique d'une famille immigrée, soupçonnée de pratiquer le trafic du haschich). Il a fait valoir, d'autre part, que le P.C.F. avait pu accorder une attention trop exclusive aux catégories de travailleurs les plus défavorisés, au détriment des autres, dont les aspirations avaient été quelque peu négligées. Le secrétaire général a expliqué, enfin, que la *coïncidence* de l'intervention soviétique en Afghanistan, approuvée par le bureau politique, et de sa rencontre, à Moscou, avec M. Brejnev, avait donné l'impression d'un « alignement » du P.C. français sur le parti soviétique, ce qui n'était pas le cas.

La direction du P.C.F. n'a donc pas reculé devant la mise en cause de certaines de ses décisions. Elle estime, cependant, que le problème de fond posé au P.C.F. depuis le congrès de la « déstalinisation », en Union soviétique, en 1956, a trouvé un commencement de réponse, tardif, mais toujours valable, lors des deux derniers congrès du parti français. Il s'agit, a expliqué M. Marchais, d'élaborer le projet communiste pour la France et la stratégie qui doit le faire aboutir. Ce projet, c'est le « *socialisme aux couleurs de la France* » ; cette stratégie, c'est la « *voie démocratique* », indiquée par Maurice Thorez dès 1946. Il n'est donc pas question de remettre en cause la « *ligne des vingt-deuxième et vingt-troisième congrès* ».

Quant au débat qui va avoir lieu au sein du parti, M. Marchais a souligné que, s'il doit être public, il ne doit pas se dérouler sous « *les pressions extérieures* ». Cette formule signifie que la direction se réserve de juger, le moment venu, de l'existence éventuelle de pressions de cet ordre, et de dénoncer ceux auxquels elle reprocherait d'en être, consciemment ou non, l'instrument. Déjà, en mars dernier, la direction du parti avait mis en garde les militants contre une « *entreprise de déstabilisation* » menée par le P.S., après la publication d'un manifeste signé de membres et d'anciens membres du P.C.F.

PATRICK JARREAU.

(1) Cette commission est composée de Mmes et MM. Georges Marchais, Mireille Bertrand, Maxime Gremetz, Guy Hermier, Philippe Herzog, Paul Laurent, Claude Poperen, Alain Bocquet, Colette Coulon, Félix Damette, Thérèse Hirszberg, Jean-Pierre Kahane, Claude Llabres, Jean-Paul Magnon, Henri Malberg, Catherine Margaté, Joë Metzger, Pierre Franchère, Marcel Rosette, Lucien Sève, Maurice Verdier, Marcel Zaidner.

Le parti radical marque ses distances avec l'U.D.F.

Le parti radical est celui des partis de l'ancienne majorité qui a subi l'échec électoral le plus grave en proportion. Il a perdu sept des neuf sièges de députés qu'il détenait, dont celui de son président, M. Didier Bariani. Celui-ci a indiqué, vendredi 26 juin, au cours d'une conférence de presse, que le parti devrait réduire son prochain budget de fonctionnement des deux tiers par rapport aux précédents et que la direction avait dû licencier la plus grande partie du personnel administratif.

En ce qui concerne les rapports avec ses alliés, le parti radical a confirmé sa volonté de marquer ses distances. Les valoisiens ne font pas confiance aux formations de l'ex-majorité pour « organiser une opposition réformiste », et ils reprochent aux dirigeants de l'U.D.F. d'avoir voulu transformer cette alliance électorale en « formation politique ».

Cette prise de position, formulée au moment même où M. Stasi réaffirme l'intention des centristes de souligner l'« authenticité » de leur message, confirme la réalité des forces centrifuges au sein de l'U.D.F. — N.-J. B.

Le comité exécutif du parti radical, qui a siégé vendredi 26 juin, a adopté une déclaration dont voici les principaux extraits :

« *Solidaire de ses partenaires dans les revers comme il l'a été dans l'exercice des responsabilités, le parti radical - socialiste a conservé une attitude de dignité commandée par le respect des engagements pris en commun en 1974 et 1978.*

» *La situation présente impose une redéfinition profonde de ses rapports avec les formations qui lui ont été associées. S'il demeure partisan de l'existence d'instances de coordination et de concertation dans l'esprit qui a prévalu à leur création, le parti radical - socialiste ne saurait admettre que son expression, ses orientations et ses choix soient déterminés en dehors de son sein. Au cours de l'été, les responsables radicaux et les fédérations départementales du parti examineront dans quelles mesures les conditions peuvent être réunies permettant d'aboutir à un état d'esprit nouveau.*

» *Dans cette attente, le parti radical-socialiste ne saurait souscrire à une reconduction ou à un renouvellement prématuré des structures actuelles de la confédération U.D.F. à laquelle il participe. Ses instances dirigeantes trancheront ces questions à la rentrée.*

» *Le parti radical-socialiste sait qu'il ne peut compter que sur lui-même pour organiser une opposition réformiste sur la base des « sept priorités pour un septennat différent » qu'il vient de définir et dans sa tradition d'humanisme républicain.* (...)

» *Les radicaux ne pratiqueront aucune politique du pire ; ils mettront tout en œuvre pour que l'avenir n'entraîne pas de difficultés accrues et pour que soient sauvegardées les conditions d'existence d'une société de liberté, de solidarité et de responsabilité.* »

M. BARIANI : des conditions impossibles à supporter.

Au cours de la conférence de presse qui a suivi la réunion du comité exécutif, M. Bariani, président du parti et ancien député de Paris, a déclaré : « *Les conditions actuelles de fonctionnement de l'U.D.F. ne sont plus possibles à supporter. Créée pour être une structure de coordination en 1978, l'U.D.F. s'est érigée progressivement en formation politique, contrairement au souhait de ses fondateurs (...). Nous allons voir si nous pouvons encore cohabiter avec nos partenaires ou si cette cohabitation est devenue impossible.* »

● *M. Bernard Stasi*, président délégué du C.D.S., remarque, dans une interview accordée à *Combat socialiste*, daté du samedi 27 juin, que sa formation n'est plus tenue « *par les mêmes contraintes de la discipline majoritaire et de la solidarité gouvernementale. Nous devons profiter de la situation nouvelle pour nous affirmer davantage, pour retrouver nos fidélités et l'authenticité de notre message* », ajoute-t-il.

M. ERIC HINTERMANN PLAIDE POUR UN RETOUR DU P.S.D. AU SEIN DU P.S.

Le comité directeur du P.S.D., réuni samedi 27 juin à Paris, devait débattre des conséquences de l'élection de M. Mitterrand et de la victoire socialiste. A cette occasion, M. Eric Hintermann — secrétaire général de cette formation, née d'une scission du P.S. en 1975 — a l'intention de plaider pour le retour du parti social-démocrate au sein du P.S. Selon M. Hintermann, qui a été reçu à plusieurs reprises par le président de la République, un tel retour est dans la logique de l'attitude du P.S.D. pendant les campagnes pour les élections présidentielles et législatives : M. Hintermann avait, dans un premier temps, retiré sa propre candidature à l'Elysée pour soutenir, dès le premier tour, celle de M. Mitterrand, et, dans un second temps, il avait décidé de se ranger aux côtés du P.S. M. Hintermann souhaite donc que la petite formation qu'il dirige reprenne place parmi les courants du P.S.

D'autres, au sein du P.S.D., estiment que la participation de communistes au gouvernement doit conduire le mouvement à rechercher les voies et moyens d'un développement autonome, en s'inspirant de la ligne de conduite du M.R.G., jugée par eux plus efficace que celle de M. Hintermann.

● *Le groupe socialiste du conseil municipal de Saint-Etienne* (Loire), dont le maire est M. Joseph Sanguedolce (P.C.), a demandé, vendredi 26 juin, le retrait des délégations des adjoints radicaux. Le groupe socialiste est dirigé par M. Bruno Vennin, qui vient d'être élu député au siège que détenait jusque-là M. Lucien Neuwirth (R.P.R.). M. Vennin reproche aux deux radicaux de l'équipe municipale de ne s'être pas prononcés clairement en faveur des candidats de gauche au deuxième tour des élections législatives. Aucune décision n'a été prise en ce qui concerne la demande du P.S., une élu du groupe du P.C. s'est déclarée favorable à la démarche socialiste, quant au groupe PSU, il a annoncé que lorsqu'un vote interviendra sur cette question, il s'abstiendra.

LE PROJET D'ACCÉLÉRATEUR EUROPÉEN

Le tribunal administratif annule l'autorisation donnée au CERN de creuser une galerie préparatoire

De notre correspondant

Lyon. — Le tribunal administratif de Lyon a annulé le 25 juin un arrêté du préfet de l'Ain du 30 octobre 1980 autorisant le CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire) à « *occuper provisoirement* (pendant trois ans) *des terrains agricoles* » sur la commune de Crozet (Ain), dans le pays de Gex (*le Monde* du 5 mars). Ces terrains devaient être traversés par une galerie de reconnaissance, d'environ 3 kilomètres, creusée par le CERN en vue du percement du grand anneau du LEP (1).

Le maire d'Echenevex, le président du syndicat agricole de Crozet, l'Association gessienne de protection de la nature, l'Union locale C.F.D.T. du pays de Gex et deux autres requérants avaient demandé l'annulation de l'arrêté devant le tribunal administratif de Lyon, estimant que cet appel à la justice était une conséquence du « *refus de dialoguer* » du CERN. Pour les requérants, la galerie exploratoire n'est pas provisoire, mais elle sera ultérieurement utilisée comme galerie d'accès au LEP, ce que le CERN reconnaît d'ailleurs.

Les plaignants craignaient aussi des risques pour l'alimentation en eau et réclamaient une étude d'impact « *sérieuse* ».

Le tribunal administratif de Lyon a reconnu que les travaux qui ont commencé en novembre 1980 — le puits d'accès à la galerie (à moins de 68 mètres) venant de s'achever — n'avaient pas un caractère provisoire, et il a annulé l'arrêté pour irrégularité : « *Il n'est ni allégué ni établi*, dit le jugement, *que les lieux seront rétablis dans leur état naturel.* » Le tribunal a ainsi suivi l'argumentation du commissaire du gouvernement, qui avait demandé l'annulation : « *Ces manœuvres prétendument provisoires*, avait-il dit, *ont un caractère définitif.* »

Les requérants, après ce jugement, se sont déclarés prêts à veiller à l'arrêt des travaux. « *Le CERN*, a estimé M. Jean-Roger Honorat, maire d'Echenevex, *devra déposer un nouveau dossier avec étude d'impact général et enquête d'utilité publique. En ne donnant pas à l'administration des informations complètes et valables sur ce projet, le CERN a été pris à son propre piège.* »

Les requérants souhaitent aussi que le ministère de l'environnement donne un avis sur les implications du projet LEP sur l'environnement.

Au CERN, on considère que cette annulation est une affaire intérieure à la France, les travaux étant faits par le CERN sur des terrains mis à sa disposition par le gouvernement français. Lors de la session du conseil du CERN, le 25 juin, l'adoption du projet LEP a été soumise aux représentants des pays membres. Huit pays (l'Autriche, la Belgique, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, l'Italie, la R.F.A. et la Suisse) ont donné leur accord, mais quatre autres (le Danemark, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède), sans formuler d'opposition, ne sont pas encore juridiquement prêts à donner cet accord. Le vote a été laissé ouvert et une autre session du conseil se tiendra en octobre.

D'autre part, une rencontre est prévue, le 27 juin, entre les élus du pays de Gex et le directeur général du CERN. Un questionnaire détaillé, établi par les sept communes directement concernées par le projet LEP, sera remis d'ici là au CERN. Il a trait, notamment, à certaines garanties à propos des études d'impact, des pollutions éventuelles et de la fiscalité, le CERN bénéficiant d'un dégrèvement total en tant qu'organisme international.

YVES LEERS.

(1) Le LEP est un projet de grand anneau de collisions logé dans un tunnel circulaire long de 30 kilomètres creusé sous le pays de Gex et le Jura. Des électrons et des positrons circuleront en sens inverse dans l'anneau et se croiseront en plusieurs points, où les physiciens pourront observer les phénomènes produits dans leurs collisions. La galerie préparatoire a pour objet d'étudier la géologie du Jura, et devrait servir ensuite d'accès à l'un de ces points de collision.

C.B. : RIEN DE CHANGÉ POUR L'INSTANT.

Dans une lettre à M. Richard Chena, président de la chambre syndicale des fabricants et importateurs de matériel de C.B. (citizen band), M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T., vient de rappeler que la réglementation en vigueur à propos de ces matériels demeure, pour l'instant, celle en vigueur jusqu'à présent. En particulier, seuls les appareils émettant selon une puissance de 2 watts sur 22 canaux en modulation de fréquence et nantis d'un numéro d'agrément des P.T.T. sont autorisés à l'importation, à la vente et à l'utilisation.

« *Aucun texte*, écrit encore M. Mexandeau, *n'est à l'étude au ministère des P.T.T. permettant l'annulation à court terme du décret du 20 décembre 1980* », lequel définit les caractéristiques du matériel légalement utilisable. « *Il reste*, ajoute le ministre, *que mes services se préoccupent très activement d'étudier l'évolution à moyen terme du nombre de canaux réservés à la C.B. Mais il est précisé que seule la modulation en fréquence restera autorisée.* »

Une circulaire aux préfets

LA TACHE DES ASSEMBLÉES RÉGIONALES SERA FACILITÉE

Le premier ministre, M. Pierre Mauroy, a adressé le 12 juin une circulaire aux préfets dans laquelle il demande à ces derniers qu'en attendant le dépôt du projet de loi sur la décentralisation, ils facilitent la tâche des conseils régionaux.

Les assemblées régionales pourront ainsi, contrairement à ce qui leur était interdit jusqu'à ce jour, engager des dépenses de fonctionnement à condition que celles-ci « *aient un caractère collectif et un intérêt régional direct* ». De même, les établissements publics régionaux pourront recruter, dans des limites à discuter avec les préfets, le personnel qui leur permettra de « *remplir pleinement la mission qui leur a été confiée* ».

La circulaire indique que de nouvelles instructions seront données sur « *le rôle des assemblées régionales dans la préparation et l'exécution du Plan, ainsi que dans la régionalisation du budget de l'Etat* ».

FAITS ET PROJETS

MOINS DE BRUIT SUR LES VOIES PIÉTONNES.

L'activité des bateleurs, des musiciens et des marchands ambulants qui « travaillent » sur les voies piétonnes va être prochainement réglementée à Paris pour lutter contre le vacarme nocturne dont se plaignent les riverains.

Véritable « règlement » des zones piétonnes un arrêté vient d'être signé conjointement par le maire de Paris et le préfet de police (procédure exceptionnelle) afin d'établir les droits et obligations de chacun.

Les animations musicales seront tolérées dans certains secteurs bien déterminés (plazza Beaubourg, parvis du square des Innocents, dalle supérieure du forum des Halles et partie ouest de la place Saint-Germain-des-Prés), mais de 10 heures à 23 heures seulement, précise dans son numéro de juillet, le mensuel municipal *Ville de Paris*.

Rappelant que Paris est « *à l'heure actuelle la ville du monde où ont été réalisés les aménagements piétonniers les plus nombreux* », la revue municipale reconnaît aussi que certains abus ont parfois créé « *des situations insupportables pour les riverains* ».

Elaborées au terme d'une « *concertation de plusieurs mois avec toutes les parties intéressées* », ces nouvelles dispositions auront, dans un premier temps, un caractère expérimental. Un bilan sera dressé au bout de plusieurs mois d'application.

LA LÉGALITÉ D'UN PRÉAVIS DE GRÈVE DANS L'AVIATION CIVILE.

La première chambre de la cour d'appel de Paris a infirmé le 23 juin l'ordonnance de référé du président du tribunal de Créteil (Val-de-Marne) du 11 mars 1980, déclarant illicites les préavis signifiés le 6 mars précédent à Air France, Air Inter et UTA par le Syndicat national des officiers mécaniciens de l'aviation civile (SNOMAC) pour une grève des 12 et 13 mars 1980, de 0 h 01 à 23 h 59. Le syndicat voulait ainsi manifester son opposition à la dérogation accordée le 1er mars à la compagnie Euralair par le ministre des transports pour l'exploitation à deux pilotes seulement de ses Boeing 737, contrairement au principe posé par l'arrêté du 20 août 1956.

La cour d'appel constate que l'immunité constitutionnelle et légale attachée au droit de grève devait trouver ici application et que les préavis n'étaient pas irréguliers, de telle sorte qu'ils ne devaient pas être annulés.

La cour a confirmé, en revanche, un jugement de référé du tribunal de Créteil qui avait annulé le 20 juin 1980 les préavis de grève adressés le 16 juin précédent aux trois compagnies par le même syndicat et le Syndicat national des pilotes de ligne pour les 22 et 23 juin suivants. Les syndicats n'invoquaient aucun élément nouveau par rapport aux revendications de mars, estime-t-elle, alors que les compagnies avaient fait connaître entre temps « *des engagements et des propositions qui ont été ainsi méconnues, négligées ou repoussées trop rapidement par les syndicats* ».

LA HALLE DE BLOIS SERA CLASSÉE.

M. Jack Lang, ministre de la culture, a décidé d'ouvrir une instance de classement, au titre des monuments historiques, pour suspendre la démolition de la halle aux grains de Blois, qui était envisagée par la municipalité (*le Monde* du 20 juin).

Le communiqué du ministère annonçant cette décision souligne que ce monument a paru devoir être sauvegardé « *par la place qu'il occupe dans l'histoire monumentale de la France, par le rôle qu'il a joué et joue dans la réflexion contemporaine et par sa valeur architecturale propre* ».

« *L'instance de classement*, ajoute le communiqué, *devrait permettre de trouver une solution plus satisfaisante que celle qui était prévue et qui condamnait le monument.* »

La municipalité de Blois avait donné son accord à la démolition de la halle qui devait être remplacée par un bâtiment moderne. Le 15 juin, de passage à Blois, M. Alain Bombard, alors secrétaire d'Etat à l'environnement, avait déclaré que la halle aux grains de Blois méritait d'être conservée.

POUR PROTÉGER LA BASSE-LOIRE.

Un programme d'études sur « l'état de santé » de l'estuaire de la Loire va être entrepris à la demande du Port autonome de Nantes - Saint-Nazaire.

Ce programme, qui s'étendra sur deux années et coûtera 3,6 millions de francs, a été défini et sera réalisé par le Comité scientifique pour l'environnement de cet estuaire, créé à la demande du Port autonome et travaillant sous l'égide du ministère de l'environnement et du ministère de la mer. Ses premières conclusions seront déposées en 1983.

Face au développement industriel envisagé de la Basse-Loire, il s'agit de fixer les contraintes nécessaires à la préservation de l'environnement de cette zone naturelle très sensible et à la conservation, voire à l'amélioration, de l'« état de santé » du milieu vivant dans l'estuaire, dans les eaux de la Loire même, dans les zones humides bordant le fleuve où se trouvent, notamment, les « frayères » des poissons.

En outre, ce programme vise à déterminer avec le plus de précisions possibles les principaux facteurs responsables de pollutions et de fluctuations des espèces et de prévoir dans ces conditions les conséquences des futurs aménagements du Port autonome.

● *A la centrale nucléaire de Fessenheim*, un incendie, qui a été maîtrisé en une demi-heure, a pris naissance, vendredi après-midi 26 juin, dans le groupe Diesel et la réserve de fuel de la première tranche de la centrale, tranche qui est actuellement à l'arrêt. Le sinistre n'a fait aucun blessé et n'a pas touché le bâtiment du réacteur nucléaire.

● *Regroupement dans la grande hôtellerie.* — Le syndicat général de l'industrie hôtelière et le syndicat national des chaînes d'hôtel et de restauration ont décidé, le jeudi 25 juin, à Paris, la création d'une structure commune, la Chambre nationale de l'hôtellerie et de la restauration (C.N.H.R.), pour favoriser une meilleure concertation aux niveaux réglementaire, social et commercial.

La C.N.H.R. rassemble 819 hôtels, de 67 000 chambres, au total qui servent 400 millions de repas par an, emploient 80 000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de 10 milliards de francs annuels.

Le Monde

société

HOMOSEXUALITÉ : LE PIQUE-NIQUE DES « GUÉRIS »

Le cœur à gauche, le comité d'urgence antirépression homosexuelle (CUARH) avait participé à la campagne pour l'élection de M. Mitterrand. Le parti socialiste avait rassuré les homosexuels en leur promettant de satisfaire leurs revendications en cas de victoire. Depuis, le CUARH court les ministères pour obtenir, ici ou là, une amélioration de la condition homosexuelle. Les socialistes avaient promis la suppression de l'article 331, alinéa 2, du code pénal établissant une discrimination à l'égard des homosexuels

Le CUARH rappelle aujourd'hui que « l'abolition de cette loi a été demandée par le président de la République le 28 avril dernier ainsi que par tous les partis de gauche. Le ministre de la justice, M. Robert Badinter, avait, quant à lui, signé le 23 octobre 1980 l'appel du CUARH pour l'abolition de cette loi pétainiste ».

En attendant, le CUARH a entrepris des démarches pour que les condamnés au titre de cet *article bénéficient de la loi d'amnistie. Les homosexuels désiraient également que la France n'applique plus la classification de l'Organisation mondiale de la santé, qui range l'homosexualité parmi les maladies mentales. Le ministère de la santé leur a accordé satisfaction sur ce point. Pour fêter l'événement, les homosexuels organiseront ce 28 juin un pique-nique des « guéris » au bois de Vincennes.*

Enfin, ils exigeaient la suppression de ce qu'ils appellent le « groupe de répression des homosexuels » *de la préfecture de police de Paris et le* « fichier des homosexuels ». *Le ministère de l'intérieur a donné des instructions en ce sens* (le Monde *daté 14-15 juin). Mais à la préfecture de police, où l'on niait jusqu'à présent l'existence de ce groupe, la décision a pu paraître hâtive. On explique, en effet, que des inspecteurs étaient plus spécialement chargés du contrôle des établissements homosexuels et du respect des horaires de fermeture.* « C'étaient des hommes habitués à ces lieux spéciaux, *explique M. Morin, chef de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme*, et qui s'offusquaient moins que d'autres. Quant au fichier, il n'a jamais existé. » *Sur ce point, le CUARH fait valoir les dangers de l'informatisation, car, explique-t-il, il est facile de retrouver des personnes du moment que leur homosexualité est mentionnée sur les fiches.* — C. C.

RELIGION

Le grand rabbin de France refuse de faire un « procès d'intention » au gouvernement à propos de l'enseignement libre

Six mois après sa prise de fonctions comme grand rabbin de France, M. René-Samuel Sirat a réuni une conférence de presse à Paris, le 25 juin, pour faire le point sur ses activités à la tête de la communauté juive française. Parmi ses déplacements à l'étranger, il a cité ses voyages en Israël : en février, où il a conduit une délégation du Consistoire central à la quatrième convention biennale des associations culturelles israélites de France ; en mai, lorsqu'il a reçu, des mains du président israélien, le prix de Jérusalem, et en juin, où il a dirigé une délégation française des rescapés de l'holocauste au rassemblement mondial.

Plus que son prédécesseur, le grand rabbin Sirat paraît soucieux d'informer l'opinion des activités des sept cent mille juifs français, mais en déclarant d'emblée qu'il ne répondrait pas aux questions touchant à la politique.

L'éducation est pour lui « *la priorité des priorités* », mais le grand rabbin s'est refusé à faire un « *procès d'intention* » au nouveau gouvernement, en ajoutant cependant que, si une menace sur l'école privée se précisait, il serait de son devoir de réagir. M. Sirat a fait remarquer à cet égard que les écoles juives ne sont qu'une cinquantaine en France (6 à 7 % seulement des jeunes juifs suivent un enseignement privé à plein temps).

Sur le même sujet, le grand rabbin a annoncé quelques modifications dans l'enseignement supérieur. D'une part, le séminaire israélite de France — qui s'appellera désormais Ecole rabbinique de France — sera doté d'une classe préparatoire pour les élèves de première et de terminale ayant une vocation de rabbin (1), ainsi que d'une section de formation de professeurs d'enseignement religieux, parallèlement à la section rabbinique ; d'autre part, sera créé à la prochaine rentrée un Institut des hautes études du judaïsme, qui permettra à des titulaires de maîtrise, de CAPES ou d'agrégation et aux rabbins diplômés de l'Ecole rabbinique de préparer des thèses de doctorat dans divers domaines des sciences du judaïsme. A ce propos, M. Sirat a rappelé que Mme Saunier-Seïté, ancien ministre des universités, avait promis d'assumer les charges de deux des chaires prévues.

Visites au Caire et à Moscou

Sur le chapitre des voyages, après avoir dit qu'à l'instar de son homonyme le prophète Samuel il compte visiter toutes les communautés juives (elles sont deux cents en France), le grand rabbin a annoncé d'autres projets de déplacements à l'étranger. Ayant visité les Etats-Unis, sur l'invitation de l'Union des congrégations orthodoxes juives des Etats-Unis, il espère se rendre prochainement en Union soviétique. D'autre part, à l'occasion de la visite du président Sadate à Paris en février dernier, celui-ci a invité M. Sirat à se rendre au Caire. Le voyage aura lieu à la fin de cette année ou au début de 1982.

Le grand rabbin a répondu, enfin, à une question sur ses rapports avec Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris. Celui-ci, né dans le judaïsme, avait provoqué une controverse en se référant à une double appartenance, juive et chrétienne (2), alors que le grand rabbin, lors de son installation, déclarait : « *Personne au monde n'a le droit de se proclamer à la fois juif et chrétien.* »

« *J'ai rencontré Mgr Lustiger à plusieurs reprises, et notamment à l'Elysée lorsque nous étions reçus par le nouveau président de la République*, nous a répondu M. Sirat. *A cette occasion, nous avons évoqué ce sujet et l'archevêque de Paris m'a assuré qu'il n'avait jamais employé la formule de « double appartenance* ».

ALAIN WOODROW.

(1) Les rabbins seront formés en sept ans au lieu de cinq dans cette Ecole rabbinique de France qui, en cent cinquante ans d'existence, a formé quelque deux cent cinquante-cinq rabbins.

(2) Dans une interview à l'Agence télégraphique juive, Mgr Lustiger avait déclaré : « *Je me suis toujours considéré comme juif, même si cela n'est pas l'avis des rabbins. Je suis né juif et je le resterai, même si cela est inacceptable pour beaucoup.* »

A Notre-Dame de Paris

Mgr LUSTIGER A ORDONNÉ SIX NOUVEAUX PRÊTRES

Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, a ordonné ce samedi matin, à Notre-Dame, six nouveaux prêtres. Le chiffre national annuel ne dépasse guère une centaine. Pour 1985 à 1995, les prévisions sont du même ordre. En 1985, il y aurait un prêtre sur dix ayant moins de quarante ans (pour quatre sur dix en 1965); plus d'un prêtre sur trois, en 1985, aurait au moins soixante-cinq ans.

L'effectif actuel des prêtres en France est faible et il n'a cessé de diminuer depuis plusieurs années : en 1965, 40 654 ; en 1973, 36 446 ; en 1978, 32 475.

Les religieux ne sont plus que 14 600 en France, soit une baisse de 85 % depuis vingt-cinq ans.

ÉDUCATION

RÉUNI EN CONGRÈS A ORSAY

Le SNE-Sup veut obtenir l'intégration à l'université de tous les personnels non titulaires

Le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup), affilié à la Fédération de l'éducation nationale (FEN), a réuni son congrès d'orientation, du 24 au 26 juin, à l'université de Paris-Sud, à Orsay (Essonne). Les deux cents délégués représentant les sept mille cinq cents adhérents ayant versé leur cotisation à la date du congrès, ont débattu des problèmes des personnels non titulaires, nombreux dans l'enseignement supérieur. Face au passif laissé par l'ancien ministre tant en ce qui concerne les carrières des enseignants que les habilitations à délivrer des diplômes nationaux ou le mode d'élection des conseils d'université, les congressistes ont demandé au gouvernement de gauche de faire droit à leurs revendications. La tendance majoritaire du SNE-Sup, Action syndicale, animée par des militants proches du parti communiste, a subi une légère perte d'influence, alors que la tendance proche des socialistes et du courant majoritaire de la FEN a gagné quelques points.

Qu'ils viennent de Poitiers ou de Marseille, les délégués ont insisté dans leurs interventions sur la situation des assistants non titulaires et sur l'incertitude dans laquelle se trouvent les vacataires quant à la possibilité d'exercer encore leurs fonctions dans les universités. Ces personnels représentent une fraction importante des syndiqués du SNE-Sup.

« *Je suis déçu des premières décisions du ministre* », a expliqué un assistant de Nanterre en s'étonnant que le changement n'ait pas été plus net dans ce secteur. D'autres ont rappelé que le 10 mai n'avait pas empêché « *les forces hostiles de rester en place à l'université* ». Peut-être parce qu'ils avaient été particulièrement mis à mal par Mme Alice Saunier-Seïté, l'enseignement supérieur et ses personnels attendaient des mesures significatives du nouveau gouvernement.

Trop de décrets, de circulaires ou de nominations politiques ont heurté les milieux universitaires. Ces enseignants longtemps méprisés souhaitent un geste en leur faveur du nouveau ministre de l'éducation nationale. « *On constate que M. Alain Savary annule une circulaire restreignant le droit de grève des instituteurs et l'on s'en félicite*, commente un délégué, *mais en même temps on s'étonne qu'il ne fasse pas de même pour nous. Il y a tant de mesures injustes, à commencer par le décret du 20 septembre 1978 sur les assistants.* »

Une motion adoptée par plus de 80 % des congressistes demande l'abandon du système de concours pour le recrutement et la promotion des enseignants, l'abrogation des décrets concernant les carrières et « *des mesures spécifiques d'intégration de tous les personnels sur des postes de titulaires correspondant aux compétences acquises et aux fonctions exercées* ». Certes, les débats ont été fort longs entre les diverses tendances avant d'en arriver à ce vote. Ils ont porté sur la manière dont la négociation devait avoir lieu avec le ministère, des tendances minoritaires demandant au syndicat de se prononcer pour des actions à la rentrée s'il n'obtenait pas satisfaction.

La motion d'action rédigée par M. Pierre Duharcourt, réélu secrétaire général, relève que « *les premières interventions du ministère de l'éducation nationale ne répondent pas aux exigences du syndicat* » Il reproche même au ministre ses réponses « *obscures très insuffisantes* », mais il se garde de définir des formes d'action qui supposeraient un éventuel échec des négociations. Le secrétaire général a préféré insister avec un peu plus de force sur ses demandes : « *Les enseignants n'accepteraient pas que le gouvernement se refuse ou tarde à satisfaire des exigences.* » En même temps M. Duharcourt a appelé l'ensemble des syndiqués « *à la mobilisation et à la vigilance pendant la période des vacances* ».

Contestation

Confirmée dans son orientation, la direction sortante du SNE-Sup n'a pas eu besoin de beaucoup d'efforts pour résister aux critiques des tendances minoritaires (1). La plus forte opposition, la tendance Démocratie et Action (proche des socialistes), associée à un autre courant du SNE-Sup, Socialisme et Education, avait commencé à attaquer le bureau national bien avant le congrès. Dès le mois de février, avec l'appui de quelques anciens membres de la majorité ils avaient publié un appel « *pour un grand syndicat des enseignants du supérieur* » reprochant à la direction sortante son orientation « *sectaire* » qui, selon eux, empêchait le SNE-Sup d'être « *un syndicat de masse* ».

Au cours du congrès, leurs interventions se limitèrent essentiellement à réclamer plus de démocratie à l'intérieur du syndicat. Les contestataires n'ont pas remporté la victoire qu'ils escomptaient, n'ayant obtenu pour leur motion d'orientation que quelques voix de plus que lors du congrès de 1979. Cela ne signifie pas forcément la faiblesse du courant se réclamant du socialisme à l'université, car, d'une part, le nombre d'adhérents ayant voté est assez restreint (53 % des adhérents à jour de leurs cotisations) et, d'autre part, des socialistes ont préféré voter pour le bureau national sortant.

Malgré les débats de procédure, les motions et contre-propositions qui font la trame des congrès du SNE-Sup, ces trois jours de discussion ont néanmoins montré, au-delà de l'opposition des tendances, qu'il existait entre les membres du syndicat une volonté commune de voir satisfaites leurs revendications. Dans le contexte politique « *positif* », comme l'a défini M. Duharcourt, ils souhaitent des mesures concrètes pour « *le développement et le renouveau de l'enseignement supérieur en réponse aux besoins des travailleurs et du pays* ».

SERGE BOLLOCH.

(1) Le rapport d'activité a été approuvé par 63,10 % des votants (65,57 % en 1979) contre 23,43 % (23,19 %) et 13,48 % d'abstentions (13,24 %). Les motions d'orientation ont obtenu : Action syndicale, 62,38 % (64,15 %) ; Démocratie et Action, 26,13 % (24,76 %) ; Ecole émancipée, 6,45 % (7,10 %) ; Unité pour rendre son indépendance à notre syndicat (URIS animée par les trotskistes de l'Organisation communiste internationaliste), 5,02 % (3,99 %). Action syndicale perd un siège à la commission administrative au profit de Démocratie et Action.

PRÈS DE 40 % DES ADHÉRENTS SONT DES ASSISTANTS

Parmi les documents préparatoires au congrès du SNE-Sup, le bureau national sortant analyse, dans un texte intitulé « Syndicalisation et représentativité », la composition du syndicat. Au cours de l'année universitaire 1979-1980, la répartition des 8 400 adhérents déclarés en fonction des disciplines était la suivante : sciences : 30,1 % ; lettres : 26,3 % ; IUT : 15 % ; grandes écoles/grands établissements : 6,8 % ; coopération : 6,5 % ; droit-sciences économiques : 5 % ; médecine : 2,6 % ; archit.-beaux-arts : 2,3 % ; divers : 0,4 %.

La répartition des catégories dans le syndicat, stable depuis plusieurs années, donnait les chiffres suivants : professeurs, 13,8 % ; maîtres-assistants, 32,7 % ; assistants, 39,8 % ; enseignants second degré, 3,8 % ; divers, 4,9 %.

Ces chiffres permettent de comprendre l'importance que représentent pour le SNE-Sup les problèmes de titularisation des assistants. Ils révèlent aussi la faiblesse de l'implantation de ce syndicat dans les établissements à dominante juridique.

POUR LE BREVET DES COLLÈGES

Des sections du SNI demandent à leurs adhérents de ne pas examiner les dossiers des écoles privées

Dans un communiqué la Fédération de l'enseignement privé (FEP-C.F.D.T.), qui regroupe des enseignants exerçant dans les établissements privés, dénonce les consignes données par certaines sections locales du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) à leurs adhérents. Dans quelques départements, le SNI demande, en effet, à ses adhérents appelés à participer aux jurys pour l'attribution du brevet des collèges « *de refuser d'examiner les dossiers des élèves de l'enseignement privé* ».

Le brevet des collèges créé par un décret du 11 septembre 1980 remplace le brevet d'étude du premier cycle du second degré (B.E.P.C.). Il est attribué par un jury départemental, présidé par l'inspecteur d'académie, aux élèves des classes de troisième des collèges publics et privés sous contrat « *au seul vu des résultats du contrôle continu* ». C'est donc à ces jurys que les sections du SNI font allusion lorsqu'elles demandent à leurs syndiqués de ne pas accepter, en leur sein, la participation de personnel de l'enseignement privé. C'est aussi à ces jurys qu'elles se réfèrent lorsque les consignes du SNI demandent la séparation des dossiers présentés par les écoles privées et publiques : « *Si on n'obtient pas cette séparation, quittez la séance* ».

Ces consignes, qui semblent limitées à quelques départements, sont critiquées par la FEP qui y décèle « *une attitude qu'on croyait périmée tant à l'égard des élèves des établissements privés, qui n'ont aucune responsabilité dans la situation dénoncée par le SNI-P.E.G.C., qu'à l'égard des maîtres de l'enseignement privé qui se voient l'objet d'une méfiance totalement injustifiée* ».

∴

[*Ces initiatives ne sont pas nouvelles. Déjà en 1978, lors de la mise en place des nouvelles modalités du B.E.P.C., qui faisaient dépendre l'obtention du diplôme pour certains élèves des résultats scolaires, des polémiques avaient eu lieu. A Dinan (Côtes-du-Nord), Aubagne et Martigues (Bouches-du-Rhône), le SNI avait donné pour consignes aux syndiqués de refuser d'examiner les dossiers des élèves de l'enseignement privé* (le Monde *du 1er juillet 1978). A l'époque, le ministre de l'éducation, M. Christian Beullac, avait indiqué qu'il ne s'agissait que* « de cas isolés ». *Après la reproduction dans l'hebdomadaire* Minute *du 17 juin d'une circulaire de la section du SNI du département du Nord rappelant les consignes d'action et de boycottage, ce syndicat n'avait pas fait de commentaires, pourtant il serait convenable que le secrétaire général précise si ces consignes — pour le moins regrettables — sont des bavures isolées ou s'il s'agit d'un mot d'ordre national.*] — S. B.

JUSTICE

L'AUTEUR D'UN ACTE D'AUTO-DÉFENSE LAISSÉ EN LIBERTÉ

Le garagiste de Voreppe (Isère) qui a tué, dans la nuit du mercredi 24 au jeudi 25 juin, un jeune homme âgé de dix-huit ans qui tentait de le cambrioler (nos dernières éditions) a été laissé en liberté sous contrôle judiciaire par M. Thierry Malleret, juge d'instruction à Grenoble. L'enquête devra établir si le garagiste, M. René Souquet-Grumey, trente ans, a fait des sommations avant de tirer sur Patrick Fayen au moment où il pénétrait dans son établissement, avec son complice. Celui-ci, son frère Jean-Claude Fayen, vingt-trois ans, s'est présenté spontanément, le vendredi 26 juin, à la gendarmerie. Il a été laissé en liberté.

D'autre part, vendredi 26 juin, vers 8 heures du matin, un malfaiteur a été tué et un autre blessé par un vigile au cours d'une tentative de hold-up au siège de la société Saunier-Duval, rue de Javel, à Paris (15e). Trois hommes, le visage dissimulé par une cagoule et armés d'un pistolet mitrailleur et de deux revolvers, tentaient de s'introduire dans les bureaux de la société lorsqu'ils se sont trouvés face à face avec le vigile de la société, sur place comme tous les vendredis, le jour où les salaires du personnel sont apportés à l'entreprise. Le vigile a tiré six coups de feu en direction des trois hommes, dont deux arrivaient à s'enfuir en voiture. Le troisième, mortellement blessé, a été abandonné par ses complices.

● RECTIFICATIF. — L'arrêt de la chambre criminelle de la Cour de cassation au sujet des conditions dans lesquelles ont été rédigés les questionnaires aux jurés qui ont condamné à mort Jean-Jacques Nicolas sera rendu le 8 juillet, et non le 6 comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 27 juin.

A Grenoble

LA POLICE ARRÊTE VINGT-DEUX PROXÉNÈTES ET FERME DIX-SEPT ÉTABLISSEMENTS

De notre correspondant

Grenoble. — Après avoir tenté d'endiguer en 1979 et en 1980 le phénomène de la prostitution « ambulante » sur les quais de l'Isère et le long des routes conduisant à Grenoble — une soixantaine de proxénètes furent écroués, et certains purgent aujourd'hui des peines de cinq à dix ans de prison (*le Monde* du 9 juillet 1980), — M. Paul Weisbuch, juge d'instruction, les policiers et les gendarmes grenoblois viennent de porter un coup sévère à la prostitution « installée ».

Trente-sept personnes, pour la plupart d'origine maghrébine, viennent d'être inculpées de proxénétisme hôtelier, dont vingt-deux ont été placées sous mandat de dépôt. Enfin, dix-sept bars et hôtels ont été fermés.

La brigade des mœurs et la section de recherches de la gendarmerie ont commencé à s'intéresser, il y a un an et demi, à la prostitution dans les milieux maghrébins de la ville à l'occasion d'une enquête qui les a conduites à l'hôtel Le Riviera, situé place de la Gare. Plusieurs jeunes femmes, de nationalités tunisienne, algérienne et marocaine, affirmaient s'y être prostituées.

Sur la base de ses témoignages, la police décida d'étudier ce milieu difficile, mais où la prostitution et le proxénétisme semblaient connaître, depuis quelques années, un essor considérable. Parmi les huit cents bars recensés dans l'agglomération grenobloise, cent cinquante appartiennent à des personnes d'origine nord-africaine et sont fréquentés, en majorité, par des travailleurs immigrés résidant à Grenoble

Il semble qu'une quarantaine de ces établissements aient été touchés par le phénomène de la prostitution. Mais la police a pu établir qu'une vingtaine de bars et d'hôtels seulement accueillaient régulièrement une quarantaine de prostituées, dont la moitié d'entre elles étaient en situation administrative irrégulière.

D'autre part, beaucoup de ces jeunes femmes, dont certaines étaient âgées de moins de dix-huit ans, se prostituaient sous la contrainte. Certaines étaient venues en France pour rechercher un emploi. Dépourvues d'argent, elles tombèrent rapidement entre les mains de proxénètes qui leur confisquèrent souvent leurs passeports, leurs permis de séjour et leurs papiers administratifs.

« *En procédant à de nombreux contrôles, arrestations et perquisitions, nous avons voulu enrayer un phénomène qui nous semblait en constant développement dans l'agglomération et démanteler une vingtaine d'établissements, dont cinq appartiennent à des Français dont nous avions le sentiment qu'ils participaient à une organisation de fait de la prostitution à Grenoble* », explique le chef de la sûreté, le commissaire Gabriel Mabillon, qui conduisit les enquêtes précédentes sur les proxénètes italo-grenoblois.

Continuant leurs investigations dans cet autre milieu, les policiers grenoblois ont mis un terme, vendredi 26 juin, aux activités d'un groupe de cinq proxénètes, dont une femme de soixante-huit ans, Mme Joséphine Philibert. Tous ont été inculpés de proxénétisme. MM. Jean-François Larissa, vingt-six ans, malfaiteur notoire, déjà recherché pour une affaire de racket et de vols à main armée, Jean Bentata, trente ans, Jean-Claude Martin et François Calabro, ont été écroués à la prison de Varces (Isère).

CLAUDE FRANCILLON.

PRESSE

Au 1er septembre

« LE PROGRÈS » DE LYON FERMERA SON BUREAU PARISIEN

Les sept journalistes du bureau parisien du *Progrès* de Lyon — ainsi que les trois employées — ont reçu vendredi 26 juin une lettre de la direction du quotidien les informant de la fermeture de ce bureau au 1er septembre et de leur mutation obligatoire au siège, à Lyon. Pour leur part, les employées ont le choix entre la mutation et le licenciement avec indemnités.

Le comité d'entreprise du *Progrès* a été informé de la décision de la direction le 15 juin. Mais, cette question n'étant pas à l'ordre du jour de la réunion, le C.E. ne s'est pas prononcé par un vote.

Les journalistes « mutés d'office » sont décidés à protester contre cette mesure et cherchent notamment à obtenir le maintien d'une « antenne d'information » à Paris, dont la formule serait à négocier avec la direction du journal. De son côté, l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF) publie un communiqué dans lequel elle « *s'inquiète de la fermeture du bureau parisien du* Progrès. *Cette fermeture, qui porte un nouveau coup à la presse régionale, menace gravement l'accès des lecteurs à une information complète et pluraliste* ».

● *La direction de* « *l'Echo-Madame* », magazine féminin tirant à quelque 450 000 exemplaires, a annoncé à son personnel que des négociations étaient en cours pour céder le titre, en raison de sa situation déficitaire. Selon le personnel, cette cession pourrait se traduire par deux cents licenciements dans l'entreprise. Rappelons que *l'Echo-Madame* dépend de l'Action catholique générale féminine.

SCIENCES

● *Un accord de coopération* entre l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et l'Académie des sciences de la République populaire de Chine a été signé, vendredi 26 juin, à Paris, par le directeur général de l'INSERM, le docteur Philippe Laudat, et par le professeur Guo Xigxian directeur adjoint du département de biologie de cette académie. Cet accord prévoit un échange de chercheurs portant sur l'équivalent de douze mois-chercheurs par an dans les deux sens. Ce contingent sera réservé à des séjours inférieurs à trois mois et accordé en priorité à la neurophysiologie-neurobiologie, l'immunologie, etc.

Le Monde

culture

CINÉMA

HOLLYWOOD ET LES SYNDICATS

Une lueur d'espoir

Alors que les scénaristes achèvent leur onzième semaine de grève, un coup de théâtre vient de se produire à Hollywood. Contre toute attente, il concerne, non pas les scénaristes, mais les metteurs en scène. A cinq jours de l'échéance de leur contrat avec les producteurs, ils sont, en effet, parvenus à signer, « in extremis », un protocole d'accord provisoire.

La « pomme de discorde » entre créatifs et producteurs est le montant réclamé par les artistes sur les recettes réalisées par les producteurs sur les programmes créés spécialement pour le nouveau marché de la télévision payante (1) et de la vidéo à domicile (2) (*le Monde* des 23, 24, 25 et daté 26-27 avril, et du 19 juin). Or, contrairement aux écrivains qui continuent à adopter sur ce problème fondamental (il s'agit des marchés de l'avenir) une attitude « dure », les cinéastes ont décidé brusquement de modérer leurs exigences. Ils espèrent ainsi éviter une grève, prévue pour jeudi prochain, et il est clair que cette perspective, susceptible de paralyser *toute la production télévisée et filmée*, a parallèlement incité les producteurs à trouver un terrain d'entente.

Le nouveau protocole d'accord comporte un ensemble de clauses fort complexes, tournant autour de la notion de recouvrement du coût de production d'un programme conçu pour la télévision payante. Jusqu'à ce que le producteur récupère son investissement, la part des recettes revenant au cinéaste s'établirait ainsi : lorsqu'un programme aurait été vendu à un (ou plusieurs) réseaux dont l'audience attendrait ou dépasserait cinq millions d'abonnés (trois millions seulement à partir de la troisième année d'exploitation du programme), le metteur en scène recevrait une très faible somme (inférieure à 1 cent) par abonné supplémentaire. Dès que le producteur aurait recouvré son investissement, fixé à 2 millions de dollars par heure d'antenne, le cinéaste recevrait 2 % sur toutes recettes ultérieures.

Les metteurs en scène toucheraient, d'autre part, 2 % du prix de vente de chaque cassette ou vidéo-disque au-delà de la cent millième unité vendue. Par comparaison, les scénaristes demandent sur le dernier point un pourcentage dès la première unité vendue. D'autre part, ils veulent fixer le montant du coût de production d'un programme d'une heure à 1,5 million de dollars au lieu de 2 millions et réclament 2,75 % sur toute recette après recouvrement du coût de production au lieu de 2 %.

Rien n'est joué

Il n'est pas encore certain que ces propositions aboutissent à l'ajournement de la grève des metteurs en scène, parce qu'elles ne sont que *provisoires et partielles. Elles doivent* encore être entérinées par le comité directeur du syndicat des cinéastes (D.G.A., Directors Guild of America, six mille trois cents adhérents), qui se réunira dimanche prochain, puis par l'assemblée générale des membres du syndicat, qui se réunira, pour les adhérents de la branche ouest, mardi 30 juin, dans la vaste enceinte du Hollywood Palladium, et mercredi à New-York, pour la branche très largement minoritaire de la côte est. Certes, un pas important vient d'être franchi et l'heure actuelle est à l'optimisme, mais d'autres points fondamentaux peuvent encore faire capoter les négociations d'ici à dimanche — en particulier le montant des salaires minimums et certaines questions relatives aux programmes enregistrés sur bandes magnétiques ou sur pellicules filmées.

Cela dit, à supposer que ces accords soient définitivement approuvés la semaine prochaine, il est, en tout état de cause, impossible d'évaluer leur portée exacte, surtout à terme (les contrats entre créatifs et producteurs sont signés pour une durée de trois ans).

Les scénaristes déçus

Il appartient actuellement aux producteurs de procéder à la vérification des comptes des sociétés exploitant des réseaux de télévision payante afin de déterminer, au moment de la vente d'un programme, leur nombre exact d'abonnés. Aussi les cinéastes ont-ils demandé à leur tour le droit de vérifier les comptes des producteurs. De plus, ces derniers seraient tenus de fournir aux metteurs en scène, pour chaque programme et pour chaque réseau de télévision payante, un décompte précis du nombre d'abonnés tous les *quatre mois*, aussi longtemps que le programme est diffusé. On voit que le procédé n'est pas simple...

En revanche, si l'on compare le contrat en cours de négociation entre cinéastes et producteurs avec celui qui a été signé l'automne dernier par les acteurs, après treize semaines de grève, il apparaît que les cinéastes seraient gagnants par rapport à leurs confrères. Quant aux scénaristes, ils se retrouvent dans une position ambiguë. Au lendemain de l'annonce de l'accord provisoire concernant les cinéastes, au cours d'une manifestation devant les studios de la Fox, le vice-président du syndicat des scénaristes, M. Frank Pierson, n'a pas hésité à manifester son mécontentement de ne pas avoir été consulté par les cinéastes sur les dernières propositions. Il a même ajouté : « *Nous avons le sentiment d'avoir tiré les marrons du feu pour les cinéastes.* »

Ce sentiment est sans nul doute partagé par beaucoup d'écrivains, navrés de voir l'unité syndicale brisée et inquiets à l'idée que leur position puisse en être affaiblie. Si les cinéastes ne se mettent pas en grève, puisqu'une centaine de producteurs indépendants, parmi lesquels des responsables d'une bonne partie des plus importants feuilletons télévisés, ont signé des accords intérimaires avec la Guilde des scénaristes leur permettant de poursuivre la production, la grande rentrée d'automne à la télévision sera globalement assurée. Les producteurs de films disposent, en outre, d'un stock de scénarios suffisant pour ne pas connaître de difficultés pendant un long délai.

Pour le moment, les négociations entre la Guilde des écrivains et les représentants du management sont au point mort et elles reprendront vraisemblablement bientôt, dès que les producteurs en auront terminé, d'une façon ou d'une autre, avec les metteurs en scène.

LISE BLOCH-MORHANGE et DAVID ALPERT.

(1) « Pay TV » ou réseau d'abonnés payants, par câbles ou autres, par opposition aux réseaux non payants, dont les trois grandes chaînes ABC, CBS et NBC.

(2) Si le marché de la vidéo à domicile est encore modeste, celui de la télévision payante se développe rapidement. Le leader en est actuellement Home Box Office avec sept millions d'abonnés environ, suivi par Showtime, avec environ deux millions d'abonnés.

A la Cinémathèque française

LA VERSION SONORISÉE DE « MOANA », de Flaherty

Sur l'invitation de la Cinémathèque française, Monica Flaherty, une des trois filles de Robert Flaherty, est venue montrer à Paris, en première mondiale, le résultat d'un travail de plusieurs années pour rendre sinon parlant du moins sonore le célèbre film tourné par son père, dans le Pacifique, à la fin du muet, « Moana ».

En compagnie de Richard Leacock, l'ami d'enfance, Monica Flaherty est revenue il y a quelques années à Samoa, dans le Pacifique, où elle avait vécu toute petite fille avec ses deux sœurs lors du tournage de *Moana*. Encouragés par Jean Renoir — nous sommes en été 1975, — ils s'embarquent vers Honolulu pour rejoindre l'île de Savai où vécut la famille Flaherty entre 1923 et 1925.

Après l'immense succès de *Nanouk* en 1922 — réalisé grâce à ce que Monica Flaherty appelle la French Connection, c'est-à-dire l'aide des fourrures Revillon de Paris et de la succursale américaine de Pathé, — Robert Flaherty avait reçu carte blanche de la Paramount pour « *produire un nouveau* Nanouk ». Passant des Esquimaux du Grand Nord aux indigènes d'Océanie, il n'était pas question de présenter la lutte pour la vie, pour la simple survie, sous la même forme extrême. *Moana*, pourtant, au dire de Richard Leacock, qui rapportait des souvenirs de conversations à l'époque du tournage de *Louisiane Story*, semblait représenter pour Flaherty l'aboutissement de toutes ses recherches au cinéma.

L'utilisation du son

Après avoir obtenu l'autorisation de la Paramount de travailler sur le film, Monica Flaherty décide de poursuivre seule le travail d'abord envisagé avec Richard Leacock. Trois ans plus tard, elle se remet donc à l'œuvre dans un petit studio, à 3 miles de la maison des Flaherty, dans le Vermont. Elle apprend le montage pour pouvoir mener à terme la sonorisation du film. Elle utilise quatre pistes séparées, le vent, la mer, les paroles, la musique. Elle n'a pu profiter, comme au début Leacock et elle l'espéraient du procédé danois Hologon, pas encore au point, qui permet de passer, sans heurts pour le déroulement des images, de la vitesse du muet (18 images par seconde) à celle du parlant (24 images par seconde).

On discutera sans fin de la réussite de Monica Flaherty à surmonter l'écueil que Jean Renoir lui avait signalé en 1975 : « *Il vous faut être très prudente avec le son, sinon le charme sera rompu.* » John Grierson inventa, dit-on, le mot documentaire à propos de *Moana*, — mais Monica Flaherty récuse entièrement cette expression. « *Mon père*, dit-elle, *était d'abord un homme de spectacle, mais d'une autre forme de spectacle qu'il ne réussit pas à imposer à Hollywood.* »

John Grierson a pourtant parfaitement décrit l'esprit dans lequel Flaherty concevait l'utilisation du son au cinéma. « *L'idéal de Flaherty*, écrit-il à l'époque, *est une documentation sélective des sons entièrement semblable à sa documentation sélective du mouvement et de l'expression dans le film muet. Le micro, comme la caméra, doit suivre l'action au plus près : on enregistrera les sons d'accompagnement, les murmures, les cris les plus expressifs. Qu'importe la langue, et même les mots, si l'esprit de la chose est juste.* »

Subventionnée par le National Endowment for the Arts, par diverses fondations, la recherche de Monica Flaherty, plus de cinquante ans après le tournage du film, pose la question fondamentale aujourd'hui, de l'authenticité du son et des paroles au cinéma. L'expérience doit être poursuivie avec *Nanouk*. L'année 1983-1984 verra célébrer le centenaire de la naissance de Robert et Frances Flaherty.

La France participera à cet anniversaire : avec le concours de l'INA, un premier hommage sera rendu à Robert Flaherty sur la troisième chaîne ; Michel Brault et Jean Rouch, avec la collaboration de l'INA, de l'Office national du Canada et de Nippon Audiovisuel, iront tourner une série de six ou sept films d'une demi-heure pour retrouver les traces des protagonistes des divers films de Flaherty, Monica Flaherty participera à l'entreprise. Ces films seront projetés sur la deuxième chaîne.

Pour Monica Flaherty, le sens du travail de son père est aujourd'hui comme enrobé dans une nébuleuse. Il faut rétablir la vérité, à partir de l'énorme fonds accumulé : lettres, manuscrits, chutes de films, et montrer la différence entre Hollywood, voué au seul culte du dollar, et le rêve de Robert Flaherty, merveilleusement décrit dans la récente autobiographie de John Huston, son ami : « *Une heure avec Bob était un rafraîchissement pour l'âme. Il croyait à la vertu de l'homme avant que ne s'installe la gangrène de la civilisation.* » Peut-être aussi à la capacité unique du cinéma d'aller au cœur des êtres et du monde.

LOUIS MARCORELLES.

« NEW-YORK 1997 », de John Carpenter

La cité concentrationnaire

Au départ, une idée insolite. Nous sommes à la fin du siècle. La criminalité a pris de telles proportions aux Etats-Unis que le gouvernement a transformé New-York en un gigantesque pénitentier. Manhattan est devenu l'Alcatraz de l'an 2000, une sorte de ghetto où trois millions de prisonniers, totalement isolés du monde, se trouvent livrés à eux-mêmes. A l'intérieur de la ville, des bandes rivales se sont organisées. La plus puissante d'entre elles a pour chef le « Duke », un Noir redouté de tous et considéré comme le « roi » de la ville.

De ce décor à la limite du fantastique, John Carpenter, le réalisateur de *Assaut* et de *Fog*, tire habilement parti en filmant la plus rocambolesque des histoires. Il imagine, en effet, qu'à la suite d'un acte terroriste le président des Etats-Unis est tombé entre les mains du « Duke ». Pour sauver le captif, une seule solution : envoyer sur les lieux un spécialiste de la pègre Vaillant comme Cartouche et borgne comme Robert Macaire, ce spécialiste est un bandit sans foi ni loi à qui on promet le pardon de ses fautes s'il ramène le président vivant.

Film riche sinon fastueux, *New York 1997* fait la part belle au spectacle. La séquence la plus étonnante est celle qui se déroule dans l'ancien Madison Square Garden. Autour d'un ring, où le héros livre un combat homérique à un colosse chargé de le tuer, les bagnards rassemblés hurlent leur haine et leur joie. Hugo n'aurait pas désavoué cette Cour des miracles peuplée de gueux qu'enivre l'odeur du sang.

Sans être toujours de cette qualité, le récit va bon train. Tout autant que des dangers courus par l'intrépide libérateur, le suspense naît du mystère de cette ville fantomatique et nocturne, mi-cloaque, mi-coupe-gorge. *Et c'est avec humour* que Carpenter décrit les effarements du président, notable rondouillard que la frousse paralyse. Dans le rôle du bandit, Kurt Russel sait être à la fois inquiétant et sympathique. Donald Pleasence, Lee Van Cleef et Ernest Borgnine sont les autres interprètes de ce distrayant *thriller* futuriste.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.



MUSIQUE

Arturo Benedetti-Michelangeli au Palais des congrès

Le grand soir

Le pianiste Arturo Benedetti-Michelangeli souffre d'une fâcheuse réputation : il ne joue pas toujours lorsqu'il est annoncé. C'est son droit, et ce que ses adversaires appellent caprices n'est que l'expression d'un refus légitime de se produire dans de mauvaises conditions. Cette fois, l'Orchestre de Paris l'attendait au Palais des congrès, et il est venu. Pour certains, c'était cela, le grand soir.

Pour d'autres, c'était la satisfaction d'avoir échappé à la deuxième partie des Notations *de Boulez, primitivement annoncée et qui aurait pu porter atteinte à leur tranquillité, la musique contemporaine n'étant pas le pain quotidien des abonnés de l'Orchestre de Paris. Mais, pour quelques-uns, l'aspect le plus marquant de cette soirée résidait dans son caractère ultime : enfin l'Orchestre de Paris fait ses adieux au Palais des congrès ; il se produira désormais salle Pleyel, ce qui, à défaut d'être absolument idéal, représente un progrès vers les exigences de l'art musical.*

Si la salle du Palais des congrès a pu faire aussi longtemps illusion, c'est que les nuances douces y sonnent avec une grande clarté et que les fortissimo n'empêchent jamais l'auditeur d'entendre la conversation éventuelle de ses voisins. L'exécution, en début de programme, de la Première Symphonie *de Beethoven a permis de le vérifier une fois de plus : on se trouve en quelque sorte au-dessus de la mêlée, on ne saurait être incommodé par la brusquerie des attaques ; on dirait de la musique d'ameublement. Parler d'interprétation dans ces conditions reste un jeu purement intellectuel, car, lorsqu'on n'a rien senti, on n'est sûr que de très peu de chose, par exemple que Daniel Barenboïm dirigeait par cœur, avec un souci discutable de rendre joli, ce qui est simple.*

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, on ne saurait affirmer avoir réellement entendu Arturo Benedetti-Michelangeli dans le Troisième Concerto *de Beethoven. Qu'il possède bien cette variété de couleurs sonores qu'on lui prête reste une hypothèse, on était plutôt frappé par le contraste entre un jeu percutant (les doigts attaquent le clavier à la verticale) et une relative souplesse rythmique dans certains dessins mélodiques. L'absence de phrasé dans les gammes, la raideur ostentatoire qui se dégageait de l'ensemble, restent cependant des phénomènes rebutants et l'on en vient à se demander si une part du succès de Benedetti-Michelangeli n'est pas surtout liée à son refus de l'épanchement, à une époque où on en abusait singulièrement. Cette époque n'est plus la nôtre.*

Il paraît presque incroyable qu'un artiste connu pour son souci de la perfection se soit vu contraint d'accepter finalement (car il avait demandé avec insistance la nouvelle salle Pleyel, qui n'est pas prête) de se produire dans un lieu aussi néfaste à l'expression musicale la plus élémentaire et qui n'a pu que caricaturer ses partis pris. Après l'entracte était annoncée une autre symphonie de Beethoven, la Huitième *Il est vraisemblable qu'elle a été exécutée dans les mêmes conditions acoustiques que la* Première *; la meilleure façon de s'en assurer était peut-être de l'écouter, mais le plus sûr moyen de ne pas en souffrir consistait à quitter la place.*

GÉRARD CONDÉ.

Münchinger et le concert des anges

(Suite de la première page.)

Un petit festival de quatre jours, mais riche comme une miniature et tout entier confié à l'Orchestre de chambre de Stuttgart, y est né sous les auspices des deux villes française et allemande ; Münchinger y dirige, ce samedi, l'*Art de la fugue* de Jean-Sébastien Bach, qui est musique et silence, en accord profond avec la méditation monumentale de ces lieux.

Mais le Festival, qui ne veut pas galvauder un cadre aussi rare, se déroule aussi en d'autres points de cette ville, qui a su préserver son histoire et son charme exceptionnels, cette année dans le cloître même des Unterlinden, aux murs de granit rose ajourés d'arcades gothiques, et dans l'église voisine des dominicains.

Celle-ci, avec ses murs nus à la verticale, ses colonnes qui s'élancent d'un jet jusqu'à une hauteur vertigineuse, espace géométrique et dépouillé, né peut-être de l'expérience contemporaine des mystiques rhénans du quatorzième siècle (les dominicains Eckhart et Tauler vinrent souvent à Colmar), sert aujourd'hui d'écrin à la *Vierge au buisson de roses*, de Martin Schongauer, le peintre alsacien dont on voit encore la maison et l'atelier dans deux rues toutes proches. Volé en 1972 sur un des piliers de la basilique Saint-Martin, ce chef-d'œuvre trouva ici, un an et demi plus tard, un asile plus sûr.

Elle éblouit les yeux dès qu'on entre, elle flambe comme le buisson ardent, cette Vierge sérieuse portant son enfant sous le dais rouge que Münchinger a fait placer pour améliorer l'acoustique. Elle brille seule, à la place de l'autel, au milieu de roses et d'oiseaux, tandis que dans les branchages sculptés qui l'entourent nichent des anges musiciens jouant viole, violon, luth, tambourin et cistre et, plus haut encore, dans les flèches gothiques, de la trompette.

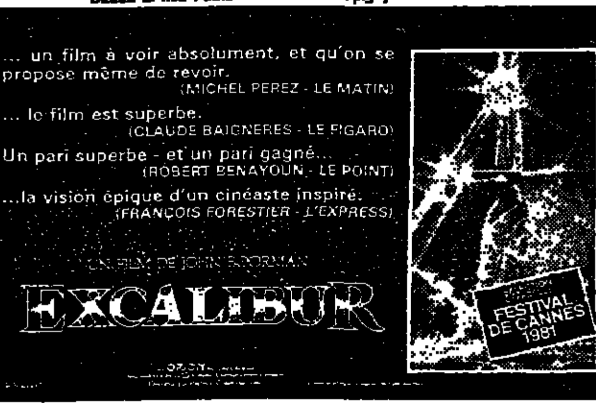
A cette invitation, l'Orchestre de chambre de Stuttgart répond par du Mozart. Les lignes souples et sveltes s'entrelacent comme les roses, avec cette distinction étonnante, ce raffinement spirituel, cette sonorité d'une énergie intérieure unique que Münchinger a toujours su créer parmi les musiciens. Les grosses mains du vieux maître frémissent à peine pour polir un chant, sertir un rythme. Le *Concerto pour clarinette* déroule les volutes de ce divertissement si triste, qui veut encore sourire, mais laisse s'épancher dans l'adagio une mélodie sublime derrière laquelle on sent tant de lassitude, une acceptation de la mort toute proche.

Fallait-il ensuite nous offrir le *Concerto pour basson K 191* et la *Symphonie concertante pour quatre instruments à vent et orchestre K 297* ? Quel que soit leur charme, on ne pouvait plus ressentir le même accord avec la haute spiritualité de cette église. Quatre excellents solistes de l'Opéra de Paris (Pierre Pierlot, Maurice Gabal, Gilbert Audin et Jacques Adnet) étaient les hérauts paisibles de ce festin, un peu trop pot-au-feu, qui nous laissait sur notre faim et nous faisait envier ceux qui entendront bientôt ici le *Magnificat* de Bach, la musique même des anges qui enveloppe cette Vierge au buisson de roses.

JACQUES LONCHAMPT.

■ **M. Jack Lang, ministre de la culture, a chargé M. Pascal Sevran, écrivain et journaliste, d'une mission de réflexion concernant la politique à définir et les actions à entreprendre dans le domaine des variétés françaises et, plus particulièrement, de la chanson.**

■ **La Pyrène d'or du quinzième Festival international du film de tourisme a été attribué, à Tarbes, à « Traditions » (Hongrie). « Les Trente Soleils du Club », de François Reichenbach, a obtenu le prix spécial du jury, présidé par Frédéric Rossif.**



SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

La Neige noire : Espace Cardin (266-17-30) (sam. 21 h.).
Le Bouc : Théâtre 347 (874-44-30) (sam., 20 h. 30).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : la Force du destin (sam., 19 h. 30).
Comédie - Française (296 - 10 - 20) : l'Education d'un prince : la Double Inconstance (sam., 20 h. 30) ; la Locandiera (dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot (727-81-15) : Calderon (sam., 20 h. 30) : salle Gémier : la Méprise (sam. 20 h. 30).
Petit Odéon (325-70-32) : la Nuit juste avant les forêts (sam. et dim. 18 h. 30).
Centre Pompidou (277-12-33), cinéma Un dimanche à Vence, avec Chagall, F. Léger (sam. et dim., 15 h.); Identité italienne (sam. et dim. 19 h.).
Théâtre musical de Paris (261-19-83). Ballet polonais Slask (sam., 20 h 30 dim. 14 h. 30 et 20 h. 30).
Carré Silvia-Montfort (531-28-34) : les Veuves ambulantes (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Ville (274-11-24) : Lindsay Kemp Company (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).

Les autres salles

American Center (321-42-20) : Vacuum (sam., 21 h.).
Antoine (208-77-71) . Potiche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.)
Astelle-Théâtre (238-35-53) : l'Occasion ; le Ciel et l'Enfer (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Atelier (606-49-24) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Athénée (742-67-27) : Faisons un rêve (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Bouffes du Nord (239-34-50) : la Cerisaie (sam., 15 h et 20 h. 30).
Bouffes-Parisiens (296-97-03) : Diable d'homme (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Carreau du Temple (274-43-11) : la Strada (sam., 22 h. ; dim., 18 h.) ; Boulevard du crime (sam. et dim., 16 h.).
Cartoucherie, Théâtre de la Tempête (328-36-36) : D'un Céline l'autre (sam., 20 h. 30, dern.). — Chaudron (328-97-04) : Demeter II (sam. et dim., 20 h. 30). — Aquarium (374-99-61) : Un conseil de classe très ordinaire (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre d'art celtique (258-97-62) : Prévert Jacques, Breton André (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).
Cité internationale universitaire (589-38-69), Grand Théâtre : le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30).
Comédie italienne (321-22-22) : la Mère confidente (sam., 21 h. (dim., 15 h. 30).
Comédie de Paris (281-00-11) : Boris Supervian (sam . 20 h.).
Croq'Diamants (272-20-06) : la Voix humaine (sam., 20 h. 30) : Mama-Hari (sam., 22 h. 15).
Espace Gaîté (327-95-94) : Ivres pour vivre (sam., 21 h. 45).
Espace Marais (271-10-19) : The last laugh (sam. 22 h.).
Fondation Deutsch de La Meurthe (540 - 62 - 22) : Avis de rencontre (sam 20 h. 45).
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 15) ; Tranches de vie (sam., 22 h.).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 15) ; la Leçon (sam., 21 h 30)
Lucernaire (544- - 57 - 34), Théâtre Noir : les Amis (sam., 20 h. 30) ; Clodo de Dieu (sam., 22 h. 45). — Théâtre Rouge : Ella Télégrammes (sam., 18 h. 30) ; Marie la Louve (sam., 20 h. 30). — Petite salle : Parlons français (sam., 18 h. 30).
Madeleine (265-07-09) : Arsenic et Vieilles Dentelles (sam., 20 h. 45). dim., 15 h.).
Maison des Amandiers (797-19-59) : Diaboliquement vôtre (sam., 21 h.).
Marigny (256-04-41) · Domino (sam., 21 h., dern.). — Salle Gabriel (225-20-74) : le Garçon d'appartement (sam., 21 h., dern.).
Michel (265-35-02) . On dînera au lit (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Montparnasse (320-89-90) : Exercices de style (sam., 21 h.).
Poche - Montparnasse (548-92-97) : Accordez vous violons (sam., 20 h. 45).
Roquette (805-78-51), II : San Antonio (sam. et di., 20 h. 30) ; le Fétichiste (sam. et dim., 22 h. 15).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : le Cœur sur la main (sam., 20 h 45, dim., 15 h 30).
T.A.I Théâtre d'Essai (278 - 10 - 79) : l'Objet aimé (sam., 18 h. 30) ; l'Ecume des jours (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.) ; les Ecrits de Laure (sam., 22 h.).
Théâtre Atelier (977-31-85) : l'Evangile selon Barabbas (sam. 20 h., dim., 15 h. et 20 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Nous, on fait où on nous dit de faire (sam., 22 h.) ; De quoi j'me jumelle (sam., 20 h. 30)
Théâtre en rond (387-88-14) : la Liaison mathématique (sam., 21 h. 30).
Théâtre du Marais (278-03-53) : le Pique-Assiette (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80) : la Marelle (sam., 20 h. 30).

Samedi 27 - Dimanche 28 juin

Théâtre de la Mer (589 - 70 - 22) : Toi et tes nuages (sam., 20 h. 30).
Théâtre Présent (203 - 02 - 55) : le mime Pradel (sam., 20 h. 30 : dim., 17 h.) ; Simplex Michel (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre du Rond-Point (256-70-80) : I. L'Amour de l'amour (sam., 20 h. 30). — II. la Mort d'Ivan Illitch (sam., 20 h. 30).
Variétés (233-09-92) : l'Intoxe (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : Jamais deux sans moi (sam., 20 h. 30) ; Woody folies (sam., 21 h. 30) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 45).
Blancs-Manteaux (887 - 15 - 84), I : Areuh = MC 2 (sam., 20 h. 15) ; A. Didier (sam., 21 h. 30); Des bulles dans l'encrier (sam., 22 h. 30). — II : Sardines grillées (sam. 20 h. 15) ; Attachez vos ceintures (sam., 21 h. 30) ; Tempête sous 2 bérets basques (sam., 22 h. 30).
Café d'Edgar (322-11-02) : C. de Turckheim (sam., 18 h. 30) ; Sœurs siamoises cherchent frères siamois (sam., 20 h. 30) ; la Jacassière (sam., 21 h. 30) ; les Suisses (sam., 22 h. 30).
Le Connétable (277 - 41 - 40) : A la rencontre de Marcel Proust (sam., 20 h. 30).
Coupe-Chou (272-07-23) : le Bel Indifférent (sam., 19 h.) ; le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; Va-t-en je t'aime (sam., 21 h. 45).
Le Fanal (233-91-17) : Pourquoi ? (sam., 20 h.) ; le Président (sam., 21 h. 15).
Lucernaire (544-57-34) : Katiouchka (sam., 22 h. 30).
Le Petit Casino (278 - 36 - 50). I : Phèdre à repasser (sam., 21 h.) ; T'as pas vu mes bananes ? (sam., 22 h. 15). — II. Des bigoudis à l'intérieur de la tête (sam., 22 h.).
Pied-Bleu (285-32-16) : la Caisse du chat (sam. et dim., 20 h.) ; Ah ! Si j'avais su monter à bicyclette (sam et dim., 21 h 15).
Le Point-Virgule (726-67-03) : J. Charby (sam. 20 h. 30) ; les Demoiselles de Rochechouart (sam., 21 h. 30) ; Du ronron sur les bitnis (sam., 22 h. 45).
Soupap (278-27-54) : Amours noires, humours tendres (sam., 20 h.) ; A l'ombre d'A. Breffort (sam., 21 h. 30).
Splendid (887-33-82) : Enfin seul (sam. 20 h. 30) ; le Troisième Jumeau (sam., 22 h.).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : L. Rocheman (sam., 20 h. 30) ; la Grande Shirley (sam., 21 h. 30) ; Moi, mes monstres sacrés et moi (sam., 23 h. 30) ; les Petites Filles modules (sam., 22 h. 30).
La Tanière (337-74-39) : S. Belloc (sam., 20 h. 45) ; G. Mechin (sam., 22 h. 30).
Vieille Grille (707-60-93) : Arthus (dim., 17 h.).

La danse

Gymnase (246-79-79) : Kol Aviv (sam. et dim., 20 h. 45).
Palais des congrès (758-27-78) : le Lac des Cygnes, sam., 20 h. 30).
Porte-Saint-Martin (607-37-53) : Ballets Peter Gess (sam., 20 h. 30).
Théâtre d'en face (235 - 67 - 89) : Plurial (sam., 21 h.).
Théâtre 18 (226-47-47) . Cie de Belleux (la cause des mouches) (sam. et dim., 21 h.).
Théâtre Noir (797 - 85 - 14) : La Brisquante (sam. et dim., 20 h. 30).
Usine Pali-Kao (358-18-28) : Giselle à l'usine Pali-Kao (dim., 21 h.).

Jazz, pop, rock, folk

Boulogne, Patinoire : Fela Anikulapo Kuti and Africa 70 (sam., 20 h. 30).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : Papa Charly Stompers (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (357-24-24) : Luther Thomas and Dizzazz (sam., 20 h. 30) ; Los Salseros (sam., 23 h.).
Cloître des Lombards (233-54-09) : Bill Deraime et C. Lancry (sam. et dim., 21 h.) ; D. Lockwood Quartet sam. et dim., 22 h. 30).
Dreher (233-48-44) : Tom Flanagan et Reggie Workman (sam. et dim., 21 h. 30).
Dunois (584-72-00) : African man and jazz (sam., 21 h.) ; Coffana (dim., 18 h.).
Gibus (700-78-88) : Scoum (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : T.N.T. (sam., 22 h.).
Hippodrome de Pantin (205-25-68) : Peter Tosh (dim. 20 h.).
Jazz Unité (776-44-26) : Yochk'O Seffer et Neffesh Music (sam., 21 h.).
New-Morning (745-82-58) : Stan Getz Quartet (sam. et dim., 21 h.).
Petit - Opportun (236-01-36) : C. Alvim, J.-P. Mas (sam. et dim., 23 h.).

Les concerts

Eglise Saint-Merri : Chorale suédoise, dir. M. Berg (Mozart, Haydn, Rachmaninov) (sam., 21 h.). — Dyens Trio (musique populaire du Brésil) (dim., 16 h.).
Eglise Saint - Julien - le - Pauvre : Ensemble de chambre de Paris, dir. A. Boulroy (Vivaldi, Albinoni, Zipoli, Marcello, Corelli) (sam., 21 h.).
Palais-Royal : Orchestre d'harmonie de la police nationale, dir. P. Bigot (Warner, Verdi, Lancen, Strauss, Vlak Huggens) (sam., 21 h.).
Bateaux-mouches, pont de l'Alma : Duo Ondine (sam., 15 h. 45).
Eglise des Pères du Saint-Esprit : L. Caravassilis, H. Bride, N. Henon-Kufferath (Bach) (sam., 21 h.).
Lucernaire : Ph. Huelle, F. Verle (Dowland, Besard, Vivaldi) (dim., 17 h. 30) ; Cristofari (Schubert, Beethoven, Schumann) (sam. et dim., 21 h.) ; L. Petrova-Boinay, A. Perchat (arias et airs d'Opéra) (sam., 19 h. 30).
Hôtel St-Aignan : Xavier Cauhépé, F. Martin (de Gallo, Bach, Dubut, de Visée, Lully, Morlay, Dowland, Vallet, Weiss, Francisque) (dim., 21 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : A. Brendel (Beethoven, Liszt) (dim., 21 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : N. Pillet-Wiener, O. Seeberger (dim., 17 h.).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : Ensemble Continuo (Boccherini, Haydn, Leclair, Devienne) (dim., 16 h. 30).
Conciergerie : M. Amoric, G. Robert (Corelli, Boccherini, Vivaldi) (dim., 17 h. 45).
Cuisines de la Conciergerie : les Ménestriers (fantaisies et branles, pavanes et gaillardes) (dim., 17 h. 45).
Comédie italienne : J. de Aguiar (Roncalli, Granata, Bartolotti, Murcia) (dim., 18 h. 30).
Eglise suédoise : Chorale et Orchestre de Skär, dir., S. Berg (Haydn, Duruflé, Grieg, Reger) (dim., 21 h.).

Dans la région parisienne

Choisy-le-Roi, Kiosque à musique (852-27-54) : P. Merlin (sam., 21 h. 30 ; dim., 18 h. 30). Duo C. François-P. Jacquet (dim., 19 h. 30)
Meudon, Théâtre (632-67-18) : le Journal d'Anne Franck (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Montreuil, salle Berthelot (858-65-33) : la Cage (sam., 21 h.) ; le Rire des larmes (dim., 21 h.). Studio Théâtre : Pouce, j'arrête, j'joue plus (sam., 21 h.).
Senlis, Fondation Cziffra : Lily Laskine et l'Orchestre de chambre de Saint-Denis, dir. P. Menet (dim., 16 h.).

XVIIIe FESTIVAL DU MARAIS

Hôtel d'Aumont : la Fausse Suivante ou le fourbe puni (sam., 21 h. 30).
Café de la Gare : P. Haralambon et C. Vaucaire (sam., 20 h. 30).
Centre culturel de Belgique : le Journal d'une femme de chambre (sam., 20 h. 45).
Théâtre Essaïon I : Malawika (sam., 18 h. 45); Incendie au sous-sol (sam., 20 h. 30); les Nonnes (sam., 22 h.). — II : Du bout du monde au cœur de Blaise (sam., 18 h 30); Plage de méduse (sam., 20 h 15); le Combat (sam., 21 h. 15)
Cave de l'Hôtel de Beauvais : Colporteur d'images (sam., 22 h.) ; Carlos Andreu (sam., 20 h. 30).
Place du Marché-Sainte-Catherine : Inde mystérieuse (sam., 19 h. 30) ; Jazz de Pique (sam., 20 h. 30).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Sam., 15 h., La Femme sur la lune, de F. Lang ; 17 h., Marcellin, pain et vin, de L. Vajda ; 19 h., Zig-Zig, de L. Szabo ; 21 h., Contes cruels de la jeunesse, de N. Oshima ; dim., 15 h., La Grève, de S. M. Eisenstein ; 17 h., L'Empreinte du passé, de Cecil B. de Mille ; 20 h. 30, La Condition de l'homme, de M. Kobayashi.

BEAUBOURG (278-35-57)

Sam., 15 h., Cabiria, de G. Pastrone ; 17 h., Projection privée, de F. Leterrier ; 19 h., Les Gauloises bleues, de M. Cournot ; 21 h., Fleur pâle, de M. Shinoda ; dim., 15 h., Une aventure à New-York, de A. Dwan ; 17 h., Le Bonheur, d'A. Varda ; 19 h., Brève Rencontre, de D. Lean ; 21 h., Violence et Passion, de L. Visconti.

FILMS NOUVEAUX

CHAMBRE D'HOTEL, film italien de Mario Monicelli. — v.o. : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o. et v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331 - 60 - 74) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).
LES CONTES DES CHRYSANTHEMES TARDIFS, film inédit de Kenji Mizoguchi ; v.o. : Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) ; Action - République, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
EFFROI, film américain de Frank Laloggia (**) ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; George-V, 8e (562 - 41 - 46) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27); Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327 - 84 - 50) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).
MASSACRES DANS LE TRAIN FANTOME, film américain de Tobe Hooper (**) — v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra 2e (261-50-32) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-22-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
MAUDITS, JE VOUS AIMERAI, film italien de Marco Tullio Giordana. — V.o. : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).
NEW-YORK 1997, film américain de John Carpenter. — V.o. : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max - Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28). Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25)
PETROLE, PETROLE, film français de Christian Gion. — Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40)
ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES ANNEES LUMIERE (Suis., v. ang.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25) ; Balzac-Olympic, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (522-46-01).
LA BOUM (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225 - 18 - 45) ; Français, 9e (770-33-88).
LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : Colisée 8e (359-29-46)
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CHICANOS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98)
COUSINE, JE T'AIME (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DIE KINDER AUS No 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
DIVA (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
DOCTEUR JEKYLL ET LES FEMMES (Fr.) (**) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22); Biarritz, 8e (723-69-23) . Caméo, 9e (246-66-44) . U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Montmartre 18e (606-34-25) ; Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (539-52-43); Maxéville, 9e (770-72-86).
DOMINIQUE (A., v.f.) : Lumière, 9e (770-49-07).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52); Capri, 2e (508-11-69) ; Monparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) , Hautefeuille, 6e (633-79-38) . Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70).
LES FRUITS DE LA PASSION (Jap. **v.o.): U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08); Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
LE GUEPIOT (Fr.), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65); Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LABYRINTHES (Fr., F. Expér.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e, (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97) Normandie, 8e (359-41-18). Caméo, 9e (246-66-44), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE MONSTRE DU TRAIN (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
NEIGE (Fr., *), Forum-Halles, 1er 297-53-74), Rio, 2e (742-82-54), U.G.C Opéra, 2e (261-50-32). U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23). U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44). Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
L'ŒIL DU TEMOIN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59). Mistral, 14e (539-52-43), Montparnos, 14e (327-52-37). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Murat, 16e (651-99-75).
OUT OF THE BLUE (A., *, v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE POLICEMAN (A., v.o.) : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33); Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38); U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
POSSESSION (Fr.-All., **, v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
POURQUOI PAS NOUS (Fr.) : Caméo 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52)
PULSIONS (A., **, v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
QUARTET (Ang.-Fr., V. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88).
QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04), h. sp.
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SAN MAO LE PETIT VAGABOND (Chin., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SHOGUN (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE SOLITAIRE (A., v.o.) : U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71).
THE ROSE (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
TROIS FRERES (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; P.L.M.-Saint - Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pagode, 7e (705-12-15). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)
UN COSMONAUTE CHEZ LE ROI ARTHUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-71-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540 - 45 - 91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 27 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1



20 h 35 Variétés : Stars.
Avec Adamo, B Haller, Nicoletta, P. Bachelet, H. Léonard...

21 h 15 Série : Dallas.
Le mariage de Lucy et de Kit serait un moyen pour J.R de réunir les deux familles en une sorte de dynastie indépendante du pétrole.



22 h 30 Sports : Tennis.
Tournoi de Wimbledon (résumé).

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : les Fils de la liberté.
Hyacinthe Bellerose est enfermé avec les autres patriotes qui ont participé au soulèvement de 1837 au Canada. Les procès commencent...

21 h 35 Variétés : Elle court, elle court l'opérette.
Avec Jane Rhodes.

22 h 15 Document : Les frontières de l'inconnu.
Les derniers hommes primitifs.

23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 30 Ballet : Giselle.
d'A. Adam. Interprété par le Ballet national du Canada. Réalisation : N. Campbell.
Produit spécialement pour la télévision canadienne (chaîne C.B.C.), ce ballet illustre est interprété par les étoiles du National Ballet of Canada, et notamment par Karen Kain, Franck Augustyn et Nadia Potts.

22 h Journal.

22 h 20 Champ contre champ.
Comment produire un film en France en 1981.

FRANCE-CULTURE

20 h, Intermezzo 1830, de R. Banks. Avec : M. Derville, L. Melki, L. Bourdil, etc.
21 h 6, Musique enregistrée.
21 h 20, Bonnes nouvelles, grands comédiens : Deux extraits des contes d'Odessa, d'I. Babel, lus par F. Chaumette.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Soirée lyrique (dix-septième Automne musical de Naples, Théâtre méditerranéen, 21-10-1974) : « Le Barbier de Séville » de G. Paisiello, par l'orchestre Alessandro Scarlatti de la R.A.I., de Naples, dir. Z. Macal, avec R. Pizzo, soprano, R. Castellato, ténor, R. Cesari, baryton...
23 h, Ouvert la nuit : Le temps suspendu... « Allemagne, Hollande » (Hacquart, Bernhard, Buxtehude, Bach, Telemann) ; 0 h 5, Jazz nocturne : le jazz en Belgique dans la province de Liège.

Dimanche 28 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Foi et traditions des chrétiens orientaux.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 30 Série : Ces chers disparus.
14 h 10 Feuilleton : la Couronne du diable.
15 h 5 Sports première.
15 h 30 Tiercé.
15 h 45 Cyclisme : Tour de France.
17 h Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
18 h 15 Série : Salut champion.
19 h 25 Les animaux du monde.
19 h 45 Cyclisme : Tour de France.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Hombre.
Film américain de M. Ritt (1966), avec P. Newman, F. March, R. Boone, D. Cilento, M. Balsam, B. Rush (rediffusion).
Un homme blanc, qui a été élevé par des Apaches et vit selon les mœurs indiennes, se fait le guide et le sauveur des passagers d'une diligence qui a été attaquée par des bandits. Une belle et forte composition de Paul Newman, une réalisation d'une solidité très efficace pour un western qui s'élève contre le racisme.
22 h 30 Portrait : Claude Lelouch.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

11 h 15 Dimanche Martin.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h 20, Série : Timide et sans complexe ; 15 h 10, L'école des fans ; 15 h 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h 25, Thé dansant.
17 h 5 Feuilleton : le Jeune Homme vert (rediff.).
18 h La chasse au trésor.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Messieurs les jurés.
L'affaire Bernay, réal. J. Krier.
22 h 30 Magazine : Vidéo 2.
de C. Ikam.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

10 h Mosaïque.
Emission de l'I.C.E.I. destinée aux travailleurs immigrés.
16 h 45 Prélude à l'après-midi.
17 h 45 Il n'y a pas qu'à Paris : où vont les gares.
de J.-M. Marion. Réal. : J.-L. Mage.
18 h 45 Hollywood : La fin d'une époque.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Les comédiens s'amusent.
20 h 30 Les villes au trésor : Lille.
L'histoire, l'architecture et les musées de Lille.
21 h 25 Journal.
21 h 40 Spécial Hollywood U.S.A.
Pendant plus de deux ans, Catherine Laporte-Coolen a interviewé des « stars » américaines. Elle propose ici un « montage » réalisé autour de quelques thèmes.
22 h 30 Cinéma de minuit (Aspects du film noir) : Vicki.
Film américain de H. Horner (1953). Avec J. Peters, J. Crain, E. Reid, R. Boone, C. Adams, A. d'Arcy, C. Betz (v.o. sous-titrée N).
Une jeune femme, modèle new-yorkais en vogue, est assassinée. Un policier aux méthodes expéditives mène l'enquête parmi l'entourage de la victime.

FRANCE-CULTURE

8 h, Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h 30, Protestantisme.
9 h 10, Ecoute Israël.
9 h 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10 h, Messe chez les bénédictines de Vanves.
11 h, Regards sur la musique : Charles Chaynes.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Disques rares : Grieg.
14 h, Sons : Football.
14 h 5, La Comédie-Française présente : La Métromanie, d'A. Piron.
16 h 5, Le lyriscope : La mise en scène du répertoire.
17 h 30, Rencontre avec... A. Touraine et M. Wieviorka :
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : L'année poétique.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Seinphonie.
23 h, Musique de chambre : A.-S. Schie, piano (Haydn) ; Trio Lengyel (Cras).

FRANCE-MUSIQUE

8 h, Dimanche-Matin : Magazine des amateurs, « Rencontres internationales de chant choral de Tours 1981 » ; 9 h 2, Les classiques favoris (Brahms) ; 9 h 30, Cantate BWV 7 de J.-S. Bach, pour le dimanche de la fête de saint Jean ; 10 h 30, Les classiques favoris (Mozart).
11 h, Concert (Théâtre d'Orsay, 9 mars 1980) : « Concerto pour hautbois et basson en mi mineur » de Telemann ; « Offrande musicale » de J.-S. Bach, par l'Ensemble Secolo Barocco ; 12 h 5, Le jeu des penchants : David Hamilton fait état de ses goûts et présente quelques œuvres ; 12 h 45, Tous en scène : Mel Tormé ; 13 h 30, Jeunes solistes : le Quatuor Haydn interprète le « Quatuor en si bémol majeur » de Brahms.
14 h 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France, « Pierre Monteux, 1875-1964 » (Berlioz, Tchaïkovski, Mozart, Brahms, Beethoven) ; 16 h 15, La tribune des critiques de disques : quatre versions du « Freischütz » de Weber.
19 h, Concert de jazz.
20 h 5, Les grands concerts d'archives (Carnegie Hall de New-York le 9 février 1950) : « Ouverture pour une fête académique » ; « Symphonie n° 3 » de Brahms ; « Burlesque pour piano et orchestre en ré mineur » de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. D. Mitropoulos, avec R. Serkin, piano.
22 h, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h, Ouverture pour les nuits d'été (Festival de Lille, église Saint-Maurice, le 10 novembre 1980) : œuvres de Wagner et Verdi, par l'Orchestre philharmonique de Lille et les Chœurs de Boulogne, Douai, Lille, dir. C. Diederich, avec P.-Y. Le Maigat.

PRÉAVIS DE GRÈVE DE LA C.F.D.T. A TF 1

● La section de TF 1 du Syndicat unifié des réalisateurs C.F.D.T. (SURT-C.F.D.T.) a déposé, vendredi 26 juin, auprès de la direction, un préavis de grève « *appelant l'ensemble des personnels de la société à cesser le travail le vendredi 3 juillet, à partir de zéro heure* », indique un communiqué du syndicat, pour « *protester contre l'attitude de la direction, qui continue d'appliquer la politique antisociale du gouvernement giscardien en refusant une véritable concertation* ». Le SURT-C.F.D.T. rappelle qu'il avait demandé à plusieurs reprises l'ouverture de négociations avec la direction portant sur l'arrêt des mesures de salaires personnalisés, la revalorisation des salaires les plus défavorisés, l'intégration dans la convention collective des personnels occasionnels et intermittents et la suppression de l'appel aux sociétés d'intérim.

SUPPRESSION D'UNE LIGNE DIRECTE ENTRE L'ÉLYSÉE ANTENNE 2 ET TF 1

Une ligne téléphonique directe entre le standard de l'Elysée et celui d'Antenne 2 et de TF 1, rue Cognacq-Jay, a été supprimée le 26 juin sur ordre de l'Elysée. Ce sont des journalistes de TF 1 qui auraient révélé l'existence de cette liaison.

FIN DE LA GRÈVE A FR 3 ALSACE

● La C.G.T. de FR 3 Alsace, qui avait déposé, le 24 juin, un préavis de grève illimitée pour protester contre la politique de restructuration, a décidé de reprendre le travail à compter du 27 juin.

La C.G.T., qui compte deux représentants au comité d'établissement contre un seul pour chacune des autres formations syndicales, se félicite de ce que la grève ait été suivie par 99 % de ses membres, mais reconnaît n'avoir obtenu aucun résultat de ce qui était, indiquait-elle vendredi, un « *simple coup de semonce* ».

CARNET

Naissances

— Sébastien BONNET, Martine ALLIGON, Charles ARICH, ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Julien, Jérémie,

le 24 juin 1981.
11, chemin du Puits-de-Roulle, Nîmes.

Fiançailles

— M. Paul-Raymond BRAJOUX, conseiller maître à la Cour des comptes, et Mme, née Huguette GAUDINET,
M. Stéphane BALLI,
Mme Christiane MORAND de la PERRELLE,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Marie-Hélène et Eric.

— M. et Mme Michel PITAVY,
comte et comtesse Gérard de LA BAUME,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Isabelle et Charles.

7, avenue Le Nôtre,
92420 Vaucresson.
7, boulevard Julien-Potin,
92200 Neuilly.

Mariages

— Mme et M. Jean Bréaud et leur famille,
font part du mariage de

Mlle June BREAUD,

leur fille,
avec

M. Carl KNAB.

Les époux se sont unis à Valley-Center (Californie), dans la plus stricte intimité, le 3 juin 1981.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès subit de

M. Marius BUHLER,

survenu le 17 juin, à Paris.
De la part de sa famille et de ses amis.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité, au cimetière Montparnasse.

— Courthezon (Vaucluse).
Mme Jean-Marie Girard,
Les familles de Philippe et Rodriguez,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie GIRARD,

survenu le 20 juin 1981.
Selon la volonté du défunt, l'incinération a eu lieu à Orange, le 23 juin 1981.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Albi, Bordeaux.
Le général Jacques Guichard,
M. Jean Guichard,
M. et Mme André Etesse,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Janine GUICHARD,
née Etesse,

leur épouse, mère et sœur, survenu à Albi, le 25 juin 1981.
Les obsèques religieuses auront lieu le lundi 29 juin 1981, à 16 heures, en l'église Sainte-Geneviève, à Bordeaux.
La levée du corps aura lieu à Albi, à la chapelle de l'hôpital, à 10 heures.

— Mme Suzanne Mourruau,
son épouse,
M. et Mme Alain Mourruau et leurs enfants,
M. et Mme Yves Mourruau,
M. Daniel Mourruau,
M. Guy Mourruau,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François-Xavier MOURRUAU,
administrateur en chef de la France d'outre-mer,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 24 juin 1981.
Les obsèques auront lieu le mardi 30 juin, à 10 h. 30, en l'église Saint-Léon, Paris (15e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Jean-Carriès,
75007 Paris.

— Toulon.
M. et Mme Georges RIT,
ont la grande douleur de faire part du décès de leur fils

Georges,

brutalement enlevé à leur affection le 9 juin 1981, dans sa trente-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu le 12 juin 1981, dans la plus stricte intimité familiale.

Remerciements

— Mme Jean-Pierre Abeille et sa famille,
très touchées par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Jean-Pierre ABEILLE,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

— Mme René KAUFFMANN et ses enfants,
très touchés par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur douleur.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-II, mardi 30 juin, à 14 h. 30, salle des commissions, M. Philippe Saucier : « Le choix des techniques en situation de limitations de ressources ».

— Université de Paris-VII, mercredi 1er juillet, à 9 h. 30, salle 213, M. François Cheng : « Eléments de sémiologie chinoise ».

— Université de Paris-I, mercredi 1er juillet, à 9 h. 30, salle C 22-04, au centre Tolbiac, M. François Millequant : « Investissements productifs et conjoncture ».

— Université de Paris-Val-de-Marne, mercredi 1er juillet, à 9 h. 30, salle des thèses, M. Ibrahim Rihan : « Démographie et exode rural en Egypte ».

SPORTS

TENNIS

A WIMBLEDON

Le gazon et l'ordinateur

De notre correspondant

Wimbledon. — Les défaites de l'Argentin J.-L. Clerc et du Hongrois Taroczy ont porté à neuf le nombre des têtes de séries éliminées dans les trois premiers tours. Le record de 1979 a ainsi été égalé. Ces résultats jettent quelque doute sur la sagesse des organisateurs du tournoi, s'appuyant exclusivement sur l'ordinateur de l'association professionnelle, favorisant des joueurs sur terre battue qui n'ont pas toujours la maîtrise du jeu sur gazon.

Ainsi l'Australien Kronk, vainqueur de J.-L. Clerc, et ses compatriotes Fitzgerald et Frawley — ce dernier, « tombeur » de Tanner, régla rapidement son compte au Brésilien Kirmayr — attestent de la vigueur de ces joueurs, dont on pourrait dire, en paraphrasant Montaigne, qu'ils ont été « *nourris au gazon dès leur enfance* » ; « *Quand vous avez été élevé sur le gazon, vous comprenez mieux le jeu* », a dit Kronk.

Quant à Stan Smith, vainqueur de Taroczy, il a depuis longtemps acquis une bonne pratique du gazon puisque, avant joué son premier tournoi à Wimbledon en 1965, il fut finaliste en 1971 et champion en 1972. Il faut dire qu'après l'élimination au premier tour de Kodès et de Nastase, la vision de l'ancien sous-officier de l'U.S. Army, toujours aussi raide mais terriblement efficace, prenait la dimension d'une nostalgique rétrospective. Ayant ainsi éliminé, en faveur de McEnroe, la dernière tête de série du bas du tableau, Smith va rencontrer son jeune compatriote. Mais on voit mal comment, dans cet affrontement de deux générations, McEnroe, qui contrôle maintenant son tempérament aussi fermement que sa raquette, pourrait ne pas aller en finale.

Pratiquant un tennis éblouissant, et à la grande déception des spectateurs qui souhaitent secrètement voir un jour le lion bouffer le dompteur, il s'est débarrassé de son compatriote Lutz en trois sets. Mais ses principaux concurrents, Borg et Connors, ont aussi gagné, sans difficulté, remportant chacun leur troisième set par des 6-0 retentissants, confirmant leur maîtrise.

Borg, en particulier, un instant inquiet et peut-être agacé au deuxième set par l'Allemand de l'Ouest Gehring, força l'allure pour gagner neuf jeux consécutifs. Il est douteux que Gerulaitis, vainqueur du géant Amaya au cinquième set d'un dur match qu'il anima de ses grimaces, contorsions et signes de croix, ne puisse empêcher Borg de rencontrer Connors en demi-finale.

Pas de surprise du côté des dames, où Chris Evert Lloyd, Tracy Austin et les deux Tchèques Mandlikova et Navratilova ont avancé sans souffrir exagérément. Les joueurs britanniques ayant tous été éliminés, l'espoir de la foule s'accroche maintenant aux deux Anglaises, Jo Durie et Ann Hobbs, qui l'ont emporté sur les deux Américaines, White et Piatek. Ann Hobbs qui, la veille, avait sonné le glas et l'heure de la retraite pour Virginia Wade, peut tout de même difficilement prétendre lui succéder au palmarès de Wimbledon. Quant à Sue Barker, elle perdit pied après le premier set et fut battue par la puissante et charmante Américaine Nagelson.

HENRI PIERRE.

Principaux résultats
SEIZIEMES DE FINALE
Simple messieurs

Borg (Suède) b. Gehring (R.F.A.), 6-4, 7-5, 6-0 ; Gerulaitis (E.-U.) b. Amaya (E.-U.), 4-6, 6-4, 3-6, 6-3, 7-5 ; Kronk (Aust.) b. Clerc (Arg.), 2-6, 6-4, 6-1, 7-6 ; V. Amritraj (Inde) b. Wilkison (E.-U.), 6-3, 6-2, 3-6, 6-4 ; Connors (E.-U.) b. T. Giammalva (E.-U.), 6-4, 6-4, 6-0 ; Frawley (Aust.) b. Kirmayr (Brés.), 7-6, 6-3, 6-3 ; T. Mayotte (E.-U.) b. Sadri (E.-U.), 7-6, 6-3, 7-5 ; S. Mayer (E.-U.) b. Buehning (E.-U.), 6-4, 2-6, 7-6, 5-7, 6-1 ; Gonzalez (P.-R.) b. McNamee (Aust.), 6-4, 6-2, 6-2 ; McEnroe (E.-U.) b. Lutz (E.-U.), 6-4, 6-2, 6-0 ; S. Smith (E.-U.) b. Taroczy (Hong.), 6-3, 6-2, 6-3.

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

L'équipe Renault-Gitane n'est pas à la hauteur de Bernard Hinault

De notre envoyé spécial

Nice. — 137 kilomètres dans la journée, 97 le matin et 40 l'après-midi, ce n'est pas la mer à boire. Comme diraient les anciens : où sont les Bayonne-Luchon d'autrefois, 400 bornes avec quatre cols, départ à minuit, la musette au dos et les boyaux de rechange autour des épaules ?...

C'est vrai qu'ils ont souffert, les routiers de l'époque héroïque. Cependant, le cyclisme a évolué. Aujourd'hui, on roule moins longtemps, mais on roule plus vite et les kilomètres n'ont pas tous la même valeur. Ceux des deux étapes tracées dans la région de Nice vendredi 26 juin comptaient double.

A 11 heures, on part de la promenade des Anglais, pour y revenir deux heures et demie plus tard — décidément le Tour de France ne veut pas quitter la Côte d'Azur. Au programme, quatre côtes, dans l'arrière-pays, dont celles de Tourrette-Levens et de la Roquette. Le terrain se prête à une course nerveuse. Bernard Hinault, qui contrôle les opérations, se détache avec Bernaudeau et le « régional » Charly Bérard, un rouquin incorporé à l'équipe du maillot jaune. Ils tomberont tous les trois, perdant le bénéfice de leurs efforts. Les coureurs avaient eu raison de dénoncer les dangers de ce parcours acrobatique. Bernaudeau, qui a raté un virage, disparaît dans un ravin et se raccroche aux branches une dizaine de mètres en contrebas. Chevaleresque, Hinault l'attend — on n'attaque pas un adversaire à terre — et tout rentre dans l'ordre.

Le peloton se regroupe et trente hommes participent au sprint en bordure de mer, et Freddy Maertens, qu'on croyait définitivement hors de combat, l'emporte. Il n'en revient pas lui-même d'avoir gagné contre toute attente et contre toute logique cette course destinée aux grimpeurs.

Mais le plus dur reste à faire : 40 kilomètres contre la montre par équipes. Un exercice athlétique et technique à la fois où la moindre fausse manœuvre — un relais raté — peut coûter la victoire. Chacun sait que dans ce genre d'épreuves les Néerlandais du groupe Raleigh, au nombre desquels Zoetemelk et Knetemann, sont des maîtres à courir.

Bernard Hinault, le meilleur du peloton et de loin, est pénalisé par la faiblesse relative de la formation Renault-Gitane. Il produit la plus grosse part du travail, il additionne les kilomètres en tête à une allure record. Pourtant, s'il réalise des exploits, il ne peut accomplir des miracles. Pour Hinault, comme pour les autres, le cyclisme reste le plus collectif des sports individuels. A l'arrivée, il sera battu, lui et les siens, de quarante-trois secondes.

Victorieux, le groupe Raleigh rafle les quatre premières places du classement général avec Gerry Knetemann, nouveau leader, Peeters, Zoetemelk et Hoste. Hinault retombe au huitième rang, à trente-trois secondes. Il ne méritait certainement pas de perdre le maillot jaune après tout ce qu'il a fait sur l'ensemble de ces deux étapes.

JACQUES AUGENDRE.

Athlétisme

● *Le Soviétique Vladimir Poliakov* a battu, d'un centimètre (5,81 mètres), le vendredi 26 juin, à Tbilissi (Géorgie), le record du monde de saut à la perche établi par Thierry Vigneron, le 20 juin, à Mâcon. Dans ce concours, Vladimir Poliakov s'était classé cinquième avec un saut à 5,50 mètres. Vladimir Poliakov (1,90 mètre, 70 kilogrammes) est âgé de vingt et un ans.




AFFAIRES

LES INVESTISSEMENTS FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

Elf-Aquitaine lance aux États-Unis une offre publique d'achat de près de 14 milliards de francs

(Suite de la première page.)

Tel n'est pas le moindre des paradoxes de voir un gouvernement socialiste permettre à une société d'Etat de réaliser une opération de « capitalisme sauvage », là où un gouvernement libéral avait mis son *veto*.

L'affaire, il est vrai, est moins importante et comporte un volet défensif en même temps qu'une action offensive. Enfin, elle ne nécessite aucune sortie de fonds territoire français, ce qui a, sans nul doute, pesé lourd dans la balance en cette période de difficulté monétaire.

L'action défensive, c'est le départ du groupe du Canada. « *La politique du gouvernement canadien*, rappelle le communiqué d'Elf-Aquitaine, *tend à retirer aux intérêts étrangers le pouvoir de contrôle dans les sociétés exploitant au Canada* » (voir l'article de Bertrand de la Grange).

Aquitaine Company of Canada — filiale à 75 % du groupe Elf-Aquitaine — a donc décidé, nous précise notre correspondant, de cesser ses activités au Canada et de céder, dans un premier temps, 49 % de ses actions à un holding contrôlé par le gouvernement fédéral, la Corporation de Developpement du Canada (C.D.S.). La transaction porte sur 782 millions de dollars canadiens (environ 3,5 milliards de francs), soit 74 dollars l'action. Le titre était coté à 68 dollars à la Bourse de Toronto au début de la semaine et était en pleine ascension devant les excellents résultats de la société en 1980 (doublement des bénéfices à 65 millions de dollars) et les bonnes perspectives pour l'année en cours. Selon notre correspondant, les experts estimaient que la société française aurait pu obtenir 80 à 85 dollars par action. Elf-Aquitaine se séparera des 26 % restant dans un deuxième temps, ce qui portera le montant de la transaction totale à 1,1milliard de dollars canadiens (environ 5 milliards de francs).

L'opération offensive, c'est une offre publique d'achat sur une société minière et d'hydrocarbures américaine de moyenne importance, Texas Gulf. Il en coûtera quelque 2,5 milliards de dollars à Elf-Aquitaine, qui disposera, pour les payer, des revenus de la vente de ses participations canadiennes et de lignes de crédit ouvertes aux Etats-Unis (notamment pour l'affaire Kerr McGee). Les dirigeants de la Texas Gulf devaient se réunir ce samedi 27 juin pour donner leur avis sur cette opération, mais le groupe français dispose d'un atout très important : la société canadienne qui a racheté Aquitaine Canada est prête à lui céder les 37 % de parts qu'elle détient dans Texas Gulf si l'O.P.A. réussit.

La vocation du groupe partiellement remise en cause

Les avoirs canadiens de Texas Gulf seraient alors repris par C.D.C., Elf-Aquitaine conservant les actifs situés sur le territoire des Etats-Unis.

Texas Gulf possède un taux de croissance et de rentabilité qui figure parmi les plus élevé de l'industrie américaine. A partir de production de soufre au Texas, elle s'est diversifiée et produit maintenant outre-Atlantique des phosphates, de la potasse, de l'argent, du cuivre et, depuis quelque temps, du pétrole et du gaz. Pour l'année fiscale qui s'est terminée le 31 mars dernier, elle a atteint un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de dollars — dont 600 millions aux Etats-Unis — avec un bénéfice net de 294 millions de dollars. Cette société avait été cependant fortement affectée lorsque, en février, son président, M. Fogarty, grand responsable du développement spectaculaire de Texas Gulf, et plusieurs dirigeants de l'entreprise s'étaient tués en avion dans le Connecticut.

Au-delà des péripéties financières de cette O.P.A., la tentative de contrôle par une entreprise nationale française à un moment où un gouvernement socialiste et communiste est au pouvoir en France, va sans nul doute faire grincer des dents aux Etats-Unis. Et il est sûr que de nombreux procès vont être intenté contre cette opération.

De plus, si l'intérêt financier de ce « take over » est visible, on ne peut nier qu'il affaiblira la capacité productive d'hydrocarbures d'Elf-Aquitaine outre-Atlantique. En 1980, le Canada avait permis à la compagnie de disposer de 1,5 million de tonnes de pétrole et de 1,3 milliard de mètres cubes de gaz. C'est donc partiellement la vocation de producteur d'hydrocarbures de groupe qui est remise en cause par cette tentative d'acquisition de cette société — principalement minière — américaine.

BRUNO DETHOMAS.

● PRECISION. — Le projet d'implantation de Lafarge aux Etats-Unis à travers une offre de fusion avec la société américaine General Portland Inc. (*le Monde* du 27 juin), concerne le groupe Lafarge-Coppée, constitué sous cette dénomination en décembre 1980, Ciments Lafarge France devenant une filiale d'exploitation.

La nouvelle politique pétrolière canadienne contraint les compagnies étrangères à cesser leurs activités

De notre correspondant

Montréal. — Après le rachat par la société nationale Pétro-Canada de la filiale de la société belge Fina (*le Monde* du 5 février), Ottawa vient de franchir une étape supplémentaire dans le processus de « canadisation » de l'industrie pétrolière. Le gouvernement fédéral s'est donné comme objectifs de rendre le Canada autosuffisant en pétrole d'ici à 1990 (actuellement environ 25 % des besoins sont couverts par les importations), et surtout de porter les intérêts canadiens, dans ce secteur, à 50 % du total, contre 25 % actuellement. Pour y parvenir, le « *programme énergétique national* » prévoit l'intervention directe de l'Etat, qui est devenu le plus gros investisseur dans le domaine des hydrocarbures au Canada, mais s'appuie également sur le secteur privé canadien, qui bénéficie d'avantages fiscaux substantiels.

Les sociétés détenues à au moins 50 % par des intérêts canadiens ont droit à des dégrèvements fiscaux qui peuvent atteindre entre 20 % et 80 % de leurs coûts d'exploitation dans les zones sous juridiction fédérale (Grand Nord et off-shore, où on pense trouver des hydrocarbures en quantité commercialisable pour remplacer le pétrole conventionnel qui sera épuisé d'ici dix ans). Ottawa espérait ainsi convaincre les sociétés étrangères de vendre une partie de leurs actifs à des entreprises canadiennes, sans avoir à recourir à l'expropriation. Le procédé s'est révélé efficace puisque Pétro-Fina et Aquitaine ont préféré abandonner la partie.

Malgré les avantages qu'elle tire de la nouvelle politique énergétique, l'industrie pétrolière canadienne critique les dispositions qui réduisent sa part des revenus de 45 % à 33 % pour augmenter celle du gouvernement fédéral de 10 % à 24 %, tout en maintenant le prix du baril à un taux artificiellement bas sur le marché intérieur (environ 40 % du prix mondial). Elle craint par ailleurs que le mouvement de retrait des investisseurs étrangers ne s'accélère au point de gêner ses propres opérations et de remettre en question l'exploitation des gigantesques gisements de sables bitumineux de l'Alberta. La presse américaine s'est faite l'écho du mécontentement des milieux pétroliers aux Etats-Unis, qui ont annoncé l'annulation de certains projets et ont prédit la perte de cent quarante mille emplois au Canada.

En raison de l'importance de ses activités d'exploration dans la mer de Beaufort (Arctique) et au large des côtes du Labrador, où des investissements colossaux sont nécessaires, Aquitaine-Canada était plus affectée encore que ses partenaires américains par la nouvelle politique énergétique, puisqu'elle n'avait plus droit aux avantages fiscaux qui étaient jusqu'alors consentis à tous, sans tenir compte de la nationalité de l'entreprise. Son président, M. Bernard Isautier, avait sévèrement critiqué les nouvelles dispositions au moment où elles furent annoncées. Estimant que le prix du baril était beaucoup trop bas et que la double fiscalité canadienne (fédérale et provinciale) était déjà excessive, au point, nous avait-il déclaré, que « *tous nos revenus sont pratiquement absorbés par l'impôt* », le président de la société française avait laissé entendre qu'Aquitaine pourrait être tentée de quitter le Canada pour développer ses activités aux Etats-Unis.

L'aggravation du conflit opposant le gouvernement fédéral aux provinces productrices (l'Alberta fournit à elle seule 86 % du pétrole canadien et a récemment réduit sa production de 10 % pour protester contre les interventions d'Ottawa dans un domaine de compétences provinciales, selon la Constitution) pourrait également avoir joué un rôle dans la décision d'Aquitaine de mettre fin à ses activités au Canada. Mais, comme l'a indiqué un porte-parole de la Société française, la raison principale de ce départ reste la politique énergétique « *qui tend à retirer aux intérêts étrangers le pouvoir de contrôle dans les sociétés pétrolières au Canada* ».

BERTRAND DE LA GRANGE.

● *Pneus V 12 : la société Kléber Colombes (groupe Michelin) a marqué un point* dans le procès qui l'opposait à l'ADAC (Automobile-Club d'Allemagne fédérale). Dans un jugement rendu en appel le 25 juin, le tribunal de grande instance de Düsseldorf a interdit à l'ADAC d'affirmer que les pneus Kléber constituaient un risque pour la sécurité. Il a ainsi partiellement infirmé le jugement prononcé le 15 janvier dernier par la chambre civile du tribunal de première instance de la même ville contre lequel Kléber avait fait appel.

En revanche, le tribunal de grande instance a, notamment, autorisé l'Automobile-Club à publier les résultats de son enquête sur les pneus Kléber V 12, qui constatait que le nombre de défauts présentés par ce pneu était supérieur à la moyenne. — *(A.F.P.)*

● *Les autorités pétrolières saoudiennes* ont démenti avoir décidé de réduire leur production de brut, comme nous l'avons indiqué dans nos premières éditions du 27 juin, annonce la Middle East Economic Survey (M.E.E.S.). Selon un porte-parole de l'ARAMCO, la cessation, à partir du 1er juillet, de la vente de 450 000 barils quotidiens « *ne doit pas être considérée comme une modification des niveaux de production de l'Arabie Saoudite* ».

CONJONCTURE

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

ACTIF	au 14 mai 1981	
1) OR ET CREANCES SUR L'ETRANGER		358 821
dont :		
Or	226 888	
Disponibilités à vue à l'étranger	39 58	
Ecus	81 895	
Avances au Fonds de stabilisation des changes	11 449	
2) CREANCES SUR LE TRESOR		13 717
dont :		
Concours au Trésor public	9 76	
3) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT		43 378
dont :		
Effets escomptés (crédits à moyen terme à l'exportation)	65 26	
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RESERVE A RECEVOIR DU FECOM		86 4 3
5) DIVERS		5 157
		575 48
PASSIF		
1) BILLETS EN CIRCULATION		149 249
2) COMPTES CREDITEURS EXTERIEURS		1 178
3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC		3 654 33
4) COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANC.		69 460
dont :		
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	39 695	
5) ECUS A LIVRER AU FECOM		64 233
6) RESERVE DE REEVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR		252 788
7) CAPITAL ET FONDS DE RESERVE		1 931
8) DIVERS		12 887
		575 48

INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

DÉCOLLAGE...

Après les campagnes électorales récentes, la mairie de Paris signale que cinq équipes municipales, renforcées par les équipes des entreprises titulaires de marchés, enlèvent en ce moment les affiches sur les murs de la capitale.

Normalement, ajoute-t-on, ces équipes n'interviennent que sur les ouvrages publics, les propriétaires étant responsables de l'entretien des façades de leurs immeubles. Néanmoins, à titre exceptionnel, les équipes de la Ville de Paris interviendront pendant un mois environ sur tous les murs, publics ou privés, où le travail à la vapeur ou à l'eau sous pression ne risque pas de causer de dommages.

LE PARDON DE LA BATELLERIE. — Le vingt-deuxième Pardon national de la batellerie aura lieu le dimanche 28 juin, à Conflans-Sainte-Honorine, dans les Yvelines.

Les péniches pavoisées se rassembleront dimanche sur le plan d'eau, au confluent de la Seine et de l'Oise, autour de la péniche-église *Je sers*, d'où sera célébrée, à 11 heures, une grand-messe à laquelle assistera M. Michel Rocard, ministre d'Etat et maire de *Conflans-Sainte-Honorine*. Sont en outre organisés une fête foraine, un banquet et plusieurs bals.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 27 juin 1981 :

UN ARRETE

● Fixant les dispositions relatives à la mise en place d'un système automatisé d'exploitation de déclarations de récolte de vin.

UNE LISTE

● D'admissibilité aux concours d'admission à l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr en 1981.

PARIS EN VISITES

MARDI 30 JUIN

« Le Panthéon », 12 h. 30, entrée Mme Oswald.

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Hulot.

« Place de la Concorde », 15 h., devant l'Orangerie des Tuileries, Mme Meyniel.

« Le Marais illuminé », 21 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Crypte de Notre-Dame », 15 h., parvis de Notre-Dame (Arcus).

« L'île Saint-Louis », 15 h. 30, métro Pont-Marie (Mme Fleuriot).

« Cristallerie de Baccarat », 15 h., 30 bis, rue de Paradis (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

CONFÉRENCES

19 h. 15 : 7, rue Danton, M.G. Pegand : « Troubles psychosomatiques et comportementaux » (Psycho-Intégration).

20 h., 38, rue de Turenne : « Zen-Shiatsu et Tai-Chi. Soirée de démonstration » (C.D.P.E.).

LUNDI 29 JUIN

« La basilique de Saint-Denis », 14 h. 30, façade, Mme Meyniel.

« Château de Vincennes », 15 h., entrée avenue de Paris, Mme Brossais.

« La mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Hulot.

« Synagogues du Marais », 15 h., métro Saint-Paul, Mme Oswald.

« Cimetière Saint-Vincent » 15 h., entrée, rue Lucien - Gaulard, Mme Pennec.

« Le Marais », 18 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald.

« Crypte de Notre-Dame », 18 h., 16, rue Cadet (Approche de l'art).

« Les Chevaux de Saint-Marc », 15 h., Grand Palais (Arcus).

« De la place des Vosges à l'hôtel Soubise », 15 h. 30, métro Bastille (Mme Fleuriot).

« Récits des temps gothiques », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« Le siège du comité central du parti communiste », 15 h., métro Colonel-Fabien (P.-Y. Jaslet).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Tourisme culturel).

« Le vieux Montmartre », 15 h., métro Abbesses (Résurrection du passé).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

RECTIFICATIF

Dans l'annonce PAQUET parue dans les pages du « Monde » daté des 26 et 27 juin 1981 pour les croisières en Egypte et en Israël, il faut lire : 5 975 F au lieu de 5 050 F.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2960

HORIZONTALEMENT

I. Particulier travaillant les mains dans les poches. Se tirait en clair dans certaines explications. — II. Qu'on le prenne dans le bon sens ou à rebrousse-poil, il a toujours le mot pour rire. Produit de l'eau. — III. Prix de cession d'un droit. Se livrer à des allées et venues dans les bois. — IV. Langue internationale. Exclamation antithétique d'une Marseillaise face à la montée des prix. — V. Brillant radoteur. Carrée de valets. — VI. Brebis galeuse que l'on nomme parfois mouton. Devises. — VII. Abreuvoir champêtre. Treize à table. Son travail témoigne d'une certaine application. — VIII. Exigeaient, chez les enfants, plus de tendreté que de tendresse. Sert aussi bien à dégrossir qu'à démaigrir. — IX. Possessif. Certains risquent leur vie pour l'être et meurent pour y rester. Secondes natures. — X. Préposition. Généralement froid quand il s'emporte. Enjoliveurs. — XI. Personnel. Estomaquer par un coup d'estomac. Ce que peut gagner un garçon de course. — XII. Maître à jouer. Même s'il constitue un modèle du genre, certains s'emploient à le transformer. Motif d'architecture emprunté à l'aviculture. Placé en tête. — XIII. Eteint le lustre. Transport disparu avec les moyens de communication modernes. — XIV. Note. Annihile les facultés pour les besoins de la Faculté. — XV. Unités de la flotte aérienne. On souhaite que le moulin à vent le soit.

VERTICALEMENT

1. Mot à double sens. Long cours parmi la flotte helvétique. — 2. Compagne fidèle de Castro. Ses disciples sont préoccupés par la recherche du bien « naître ». — 3. Le 15 de France. Lettres de préavis. — 4. Région balkanique écartelée en 1923. Etant très serré, il lâche rarement la pièce. — 5. Ordre parmi lequel l'homme est à l'imitation du singe. Fait voir rouge. — 6. Article. Préposition. Une telle pièce n'est pas faite pour jouer. — 7. Déformation professionnelle. Emettre un nouveau timbre. Lettre grecque. Sifflent parmi les applaudissements. — 8. Agent de la sûreté. Comment reste celui qui n'en revient pas. — 9. Complexe germanique. « Super » parmi les essences. Réunion généralement sans tapage, mais rarement sans potins. — 10. Personnel. Lois conventionnelles. N'est jamais aussi leste que lorsqu'il est chargé. S'inscrit sur un pli ou s'écrit dans une levée. — 11. Passage à niveau automatique. Dirige une âme vers un sujet en passe de la perdre. — 12. Des huiles dans l'administration de l'église. A moins d'être ornithologue, on ne le différencie guère de la buse ou du dindon. — 13. Petit meuble à rotules. Alternative. Un point à l'horizon. — 14. Dépasse généralement les limites humaines. Désintégrations de la matière. Personnel. — 15. Condition pour penser. Une femme qui n'est pas avare de ses enlacements.

Solution du problème n° 2959

Horizontalement

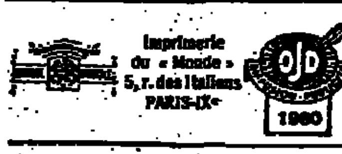
I. Malchance. — II. Américain. — III. Titulaire. — IV. Et. Sertes. — V. Rit. Si. — VI. Nerf. Allô ! — VII. Ilote. — VIII. Lice. Ruée. — IX. Hubert. — X. Emeri. Rat. — XI. Ur. Stèle.

Verticalement

1. Maternelle. — 2. Amitié. Mu. — 3. Let. Tricher. — 4. Crus. Fleur. — 5. Hiles. Bis ! — 6. Acariâtre. — 7. Nait. Leurre. — 8. Cire. Etal. — 9. Enesco. Te.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.



AFFAIRES

LA CRISE DE BOUSSAC-SAINT-FRÈRES

La nomination d'un administrateur provisoire à la tête du groupe Agache-Willot permettra de préparer un plan de redressement industriel

« Le directoire de la société foncière et financière Agache-Willot a demandé au tribunal de commerce de Lille la nomination d'un administrateur provisoire, afin d'organiser la mise en place de toutes les mesures susceptibles de favoriser le redressement de Boussac-Saint-Frères. » Par ce communiqué publié en fin d'après-midi, le 26 juin, MM. Willot ont répondu aux « sollicitations » pressantes du nouveau gouvernement de voir nommer un administrateur judiciaire au niveau du holding. Voilà qui apparaît comme une victoire pour les pouvoirs publics.

Mᵉ Chassagnon, administrateur de haute compétence, qui est intervenu récemment pour la Société franco-belge et, quelques années auparavant, dans l'affaire Titan-Coder, va donc se substituer provisoirement aux frères Willot à la tête du groupe, et permettra ainsi que toutes les opérations soient connues avec clarté. Les sociétés qui restent bénéficiaires — comme le Bon Marché ou Conforama — pourront, éventuellement, être mises à contribution pour renflouer le textile. Il reste maintenant à préparer le plan de redressement industriel. Des experts de l'Institut de développement industriel (IDI) vont être mis à la disposition des syndics de Boussac-Saint-Frères et de l'administrateur provisoire du groupe Agache-Willot pour établir ce plan.

La vente de Christian Dior, un des actifs prestigieux et aisément réalisable du groupe, pourrait de nouveau être envisagée. M. Pierret, député (P.S.) de Saint-Dié (Vosges), affirme cependant qu'« il serait inadmissible que les financiers, qui se précipitent depuis plusieurs jours pour racheter Dior, puissent réussir leur main basse sur ce fleuron de la haute couture en l'isolant de l'ensemble Boussac-Saint-Frères ».

Les syndicats continuent de se mobiliser pour éviter le démantèlement du groupe. La C.F.T.C. réclame « la convocation urgente d'une commission tripartite comprenant pouvoirs publics, syndicats et responsables actuels de la société », et la C.F.D.T. recherche les moyens d'une action pénale pour « abus de biens sociaux » contre MM. Willot.

De notre correspondant

Lille. — Pour la troisième fois en trois jours, le dossier Boussac-Saint-Frères est revenu, le vendredi 26 juin, devant le tribunal de commerce de Lille. Ainsi que le souhaitaient les pouvoirs publics et comme l'avait demandé dès la première audience, le procureur de la République, la décision prise vise maintenant non seulement Boussac-Saint-Frères, mais l'ensemble du groupe. En effet, un administrateur provisoire a été nommé à la tête de la société foncière et financière Agache-Willot. Il s'agit de Mᵉ Chassagnon, un spécialiste parisien, qui est donc maintenant le véritable patron de l'ensemble des 35 000 salariés des quatre usines ou établissements du groupe Agache-Willot.

Par deux fois, le tribunal de commerce de Lille avait rejeté cette procédure, et on semblait s'engager dans un dédale juridique inextricable qui aurait difficilement permis d'établir une liaison entre Boussac-Saint-Frères et l'ensemble du groupe. De plus, la situation appelait des décisions urgentes. Si la demande d'un administrateur judiciaire a été faite par MM Jean et Antoine Willot et Gilles Crespel, membre du directoire de la société foncière et financière, c'est à la suite d'une pression très nette exercée par le gouvernement.

Cette décision permet tout d'abord de prendre des mesures conservatoires. Celles-ci doivent préserver de la déconfiture des unités qui peuvent être encore sauvées et en protéger d'autres, dont la situation est bonne. On a voulu aussi, semble-t-il, paralyser les frères Willot et leur ôter toute possibilité de nouvelles actions ou transactions, mais l'essentiel, pour le moment, est d'éviter que les usines Boussac-Saint-Frères, ne se ferment les unes après les autres. Aucune action dans ce sens ne sera efficace si les fournisseurs et les sous-traitants, actuellement effrayés, n'obtiennent pas la garantie d'être payés. C'est pourquoi M. Jacques Delors, ministre de l'économie, a demandé à tous les trésoriers-payeurs généraux d'aider au maximum et rapidement les unités secondaires de la société Boussac-Saint-Frères, par l'intermédiaire des Codefi (Comités départementaux pour le financement). On sait que les Codefi, dans chaque département, peuvent accorder des prêts, sous certaines conditions, par l'intermédiaire du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), qui a depuis peu la possibilité de prêter 500 000 F, somme que peut être doublée par une participation bancaire aux entreprises connaissant des difficultés momentanées de trésorerie.

Pour ce qui concerne les salaires du personnel — autre élément capital de ce dossier — les syndics, dont la responsabilité pécuniaire personnelle est engagée dans de telles affaires pourront trouver, indique-t-on, auprès de l'assurance de garantie des salaires, les moyens de tenir quelque temps.

De toute évidence, un plan de redressement à long terme s'impose. On n'évitera sans doute pas la réduction des effectifs dans certaines unités aujourd'hui très menacées, mais il faudra attendre une évaluation très précise des activités du groupe pour savoir quels secteurs pourraient être relancés avec de grandes chances de réussite et ceux qui appellent des mesures de modernisation ou même de reconversion. Dans les ministères concernés, des spécialistes sont attelés à cette tâche en liaison avec l'administration judiciaire, mais il faudra attendre quelques mois pour que ce bilan soit dressé.

En attendant, les syndicats, dans la région du Nord, ne cessent de multiplier les protestations, et des débrayages ont été observés, vendredi, dans certaines unités, pour donner une information aux salariés sur place. Une manifestation est prévue par la C.F.D.T., le 2 juillet, à Wambrechies, dans la banlieue lilloise, où doit se réunir le comité central de la société Boussac-Saint-Frères. La C.G.T pourrait s'associer à cette manifestation. De son côté, elle appelle *« les travailleurs à la vigilance, notamment là où des mesures de chômage technique sont prises, afin qu'il n'y ait ni casse ni démontage du matériel »*.

GEORGES SUEUR.

COMMENT L'AFFAIRE AVAIT ÉTÉ CONCLUE...

M. Christian Pierret, député P.S. des Vosges, a révélé ce samedi 21 juin, au cours d'une conférence de presse qu'il tenait à Epinal, la manière dont le groupe Boussac avait été cédé aux frères Willot en août 1978.

La scène se passe à bord du Concorde entre Paris et New-York. Elle a été racontée par M. Antoine Willot au député vosgien :

« J'ai rencontré M. Monory alors que je circulais dans l'avion. Le ministre de l'industrie m'a dit : « J'ai quelque chose d'important à » vous raconter. Dès que vous aurez » terminé, venez vous asseoir à mes » côtés. » Ce que je fis quelques instants plus tard. M. Monory m'a alors déclaré : « Je ne sais pas que » faire de Boussac. Est-ce que ça » vous intéresse ? » — Voilà comment l'affaire s'est faite. »

SOCIAL

M. VENTEJOL EST ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU B.I.T.

M. Gabriel Ventejol a été élu président du conseil d'administration du Bureau international du travail, le 25 juin. M. Ventejol, soixante-deux ans, est président du Conseil économique et social français depuis 1974 et représente son pays au conseil d'administration du BIT depuis mars 1976. De 1950 à 1974, M. Ventejol a été membre du bureau de Force ouvrière. Son nouveau mandat est d'une année.

● *Le congrès national des H.L.M. — « Le Congrès H.L.M., qui s'ouvre le 30 juin à Lyon, s'engage sous de meilleurs auspices que les années précédentes et dans un meilleur climat »*, a déclaré M. Albert Denvers, président de l'Union nationale des H.L.M. en faisant ainsi allusion de nouveau à la nouvelle situation politique.

Le 42ᵉ Congrès national des H.L.M., qui fermera ses portes le 3 juillet, devrait réunir environ 2 000 congressistes représentant les différents organismes H.L.M. En présentant les orientations qui seront définies au congrès par l'Union nationale des H.L.M.,

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 27 juin à 8 heure et le dimanche 28 juin à 24 heures :

La situation actuelle évoluera peu. La France restera à la limite entre l'air froid qui s'écoule des îles Britanniques vers le Portugal et l'air humide et instable qui circule de la Méditerranée ocidentale à l'Allemagne.

Dimanche, les nuages resteront abondants sur la plupart de nos régions et l'on notera des pluies intermittentes. Ces dernières seront plus fréquentes des Pyrénées centrales et de la Méditerranée aux Ardennes et aux Vosges, où elles pourront parfois être accompagnées d'orages. Elles seront localement abondantes sur les versants sud des montagnes. Par contre, malgré un risque d'orage, des éclaircies seront observées sur la Corse. D'autre part, des éclaircies passagères se développeront du sud de la Bretagne aux Charentes. Les vents, modérés, seront orientés au secteur nord de la Manche aux Landes, et au secteur sud de la Méditerranée au Nord-Est.

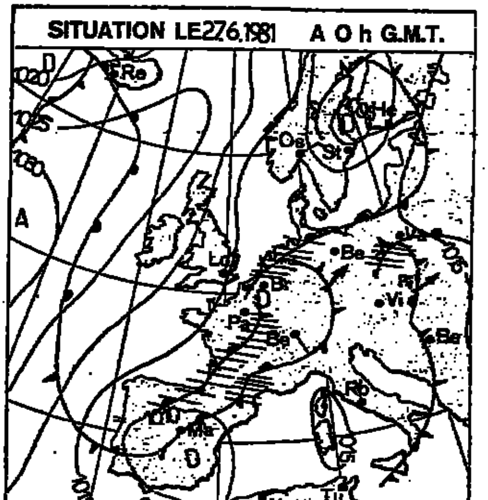
Dans l'ensemble, les températures maximales resteront inférieures aux normales pour cette époque de l'année.

Le samedi 27 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 013,4 millibars, soit 760,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 juin ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 23 et 12 degrés ; Biarritz, 18 et 13 ; Bordeaux, 19 et 13 ; Bourges, 18 et 12 ; Brest, 15 et 10 ; Caen, 12 et 9 ; Cherbourg, 12 et 9 ; Clermont-Ferrand, 18 et 20 ; Dijon, 20 et 12 ; Grenoble, 24 et 10 ; Lille, 13 et 11 ; Lyon, 21 et 11 ; Marseille, 25 et 18 ; Nancy, 21 et 11 ; Nantes, 17 et 9 ; Nice, 23 et 15 ; Paris-Le Bourget, 14 et 10 ; Pau, 20 et 12 ; Perpignan, 22 et 17 ; Rennes, 16 et 9 ; Strasbourg, 21 et 11 ; Tours, 19 et 10 ; Toulouse, 23 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 17 degrés ; Amsterdam, 14 et 11 ; Athènes, 31 et 22 ; Berlin, 24 et 16 ; Bonn, 20 et 11 ; Bruxelles, 16 et 11 ; Le Caire, 38 et 23 ; îles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 18 et 11 ; Genève, 22 et 9 ; Jérusalem, 31 et 19 ; Lisbonne, 19 et 14 ; Londres, 14 et 9 ; Madrid, 27 et 14 ; Moscou, 30 et 20 ; Nairobi, 25 et 13 ; New York, 22 et 17 ; Palma-de-Majorque, 24 et 17 ; Rome, 24 et 15 ; Stockholm, 14 et 11.

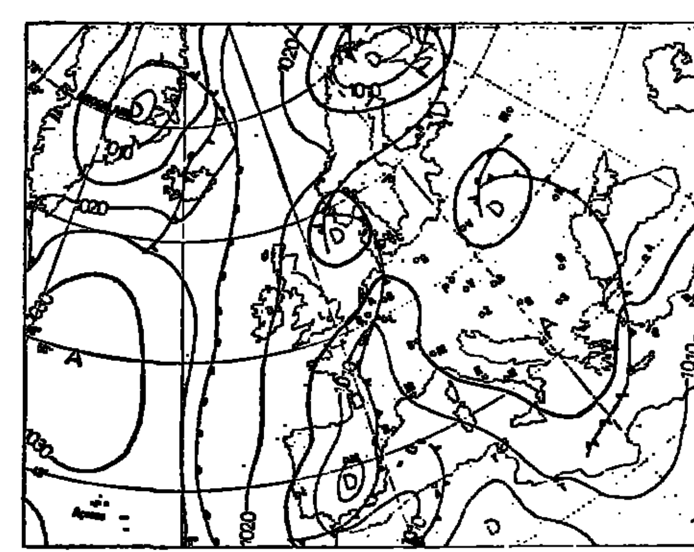
SITUATION LE 27.6.1981 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 28.6.81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 28 JUIN A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

Les devises et l'or

Fermeté du dollar – Remous sur le franc
Baisse de l'or

Un dollar toujours « flambant », en dépit de quelques faiblesses passagères, un marché du franc français agité, de vifs remous après l'annonce de l'entrée de ministres communistes au gouvernement, un franc suisse ferme vis-à-vis de toutes les monnaies, et l'or en vif recul sur les marchés mondiaux, tels ont été les faits saillants d'une semaine moyennement agitée.

Au début, malgré le relèvement de leur taux de base par deux grandes banques américaines, le dollar a commencé par fléchir. C'est que, aux Etats-Unis, la masse monétaire avait augmenté moins que prévu et que les milieux financiers espéraient, de ce chef, que les autorités monétaires, assouplissant leur politique, pourraient laisser un peu glisser les taux. C'était mal les connaître ! Dès le lendemain mardi, lesdites autorités monétaires (le Fed) entreprenaient de stopper la baisse du loyer de l'argent au jour le jour sur les fonds fédéraux, qui était revenu à 16 %, et d'inverser le mouvement. Du coup, les cours du dollar, qui étaient revenus à Francfort, de 2,3850 DM à 2,35 DM, et à Paris, de 5,69 F à 5,63 F, s'orientaient à nouveau à la hausse, cette tendance s'accentuant en fin de semaine avec des niveaux de 2,40 DM et 5,74 F.

Une fois de plus, l'influence des taux d'intérêt a été prédominante sur les marchés des changes, maintenant la monnaie américaine au voisinage de son plus haut cours historique à Paris.

Le marché du franc français a été très agité à l'annonce de la formation du nouveau gouvernement, au lendemain du second tour des élections législatives. Le résultat final du scrutin, largement escompté, n'avait pourtant, au départ, causé aucune surprise, et, même, l'ampleur de la victoire socialiste rassurait plutôt les milieux financiers internationaux dans la mesure où elle ne rendait pas absolument nécessaire l'entrée de ministres communistes au gouvernement.

C'est précisément cette entrée, pressentie dès le mardi et confirmée le mercredi, qui provoqua, outre la réaction américaine que l'on sait, une réaction négative des milieux financiers internationaux, surtout ceux d'outre-Atlantique, qui vendirent du franc. Ce dernier se mit à fléchir vis-à-vis, notamment, du mark, dont le cours à Paris s'éleva derechef au-dessus de 2,40 F pour se rapprocher de son cours-plafond, au sein du S.M.E., de 2,4093 F. La Banque de France dut intervenir, pendant deux jours, pour limiter les dégâts.

En fin de semaine, le mark était revenu en dessous de 2,40 F, et, en haut lieu, on espérait que la baisse du franc ne serait qu'un « trou d'air » passager et que, rapidement, les choses rentreraient dans l'ordre. Il faut bien voir toutefois que, pour l'Américain moyen, pris à contre-pied, la nomination de ministres communistes — l'« épouvantail » — a constitué une véritable surprise et qu'une certaine défiance vient de s'installer, sur le plan financier comme sur le plan politique : les grandes multinationales d'outre-Atlantique risquent d'en tirer les conséquences en déplaçant leurs pions.

Quant aux Arabes, ils ne s'y attendaient guère, et la nature de leurs réactions sera connue sous peu : en attendant, ils essayent d'évaluer les conséquences réelles de l'« événement ». De toute façon, certains étrangers estimeraient qu'ils ont trop d'eurofrancs et voudront « se couvrir » en les vendant à terme : un dur moment à passer.

Fidèle à sa ligne de conduite, dictée par les circonstances, M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, a réaffirmé à notre confrère le *Times* qu'il était opposé à toute dévaluation du franc et à son « réajustement » au sein du S.M.E. « *A son taux actuel*, a-t-il précisé, *le franc garantit la compétitivité de l'économie française de façon satisfaisante sur certains marchés, moins bien sur d'autres, mais, globalement, cela marche.* »

Cette théorie de la « globalité » est diversement appréciée au-delà de nos frontières, notamment en Allemagne fédérale, notre premier fournisseur et notre premier client, où l'on table froidement sur un « décrochement » du franc par rapport au mark (on donne même un chiffre : 8 %). Les exportateurs d'outre-Rhin se hâtent de tirer des traites en francs sur leurs importateurs français pour les escompter dans leur pays, ce qui accroît la pression sur notre monnaie. A cela on pourra répondre que la France a des munitions pour tenir et que, depuis deux ans, la Banque de Belgique « tient » ainsi le franc belge avec tout un arsenal de mesures diverses qu'elle vient d'assouplir en partie, notamment sur les taux...

Dans les mois qui viennent, en tout cas, de nombreux experts voient le mark se revaloriser face au dollar (de 10 %, disent-ils). Dans l'immédiat, la tension en Pologne et la faiblesse du franc le tirent vers le bas, au grand bénéfice du franc suisse, qui n'est pas bloqué par le S.M.E., lui. Cette poussée de la monnaie helvétique par rapport à la monnaie ouest-allemande embarrasse fort les deux pays.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once de 31,1 g a très nettement baissé cette semaine, revenant de 460 dollars à 442 dollars en fin de semaine, au plus bas depuis décembre 1979. La tension persistante des taux d'intérêt américains contraint la spéculation à réduire ses stocks, tandis que la mollesse de la demande contribue à déprimer les cours.

F. R.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

26 juin 1981

MARK ALLEMAND · LIRE · FLORIN NEERLANDAIS · COURONNE DANOISE · FRANC FRANÇAIS · LIVRE IRLANDAISE · FRANC BELGE

% : 0 · –0,25 · –0,50 · –0,75 · –1 · –1,25 · –1,50 · –1,75 · –2,00 · –2,25

Plafond · Plancher

*Système monétaire européen

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.-U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	1,9500	11,1347	3,9487	4,6546	76,635	5,1918	2332,20
	—	1,9650	11,1808	4,0775	4,6865	76,7332	5,2121	2338,35
New-York.	1,9500	—	17,5284	49,3827	41,8935	2,5445	37,5586	0,08361
	1,9650	—	17,5746	48,1927	41,9287	2,5688	37,7002	0,08403
Paris.....	11,1347	5,7050	—	281,72	239,08	14,5165	214,27	4,7700
	11,1808	5,6900	—	274,21	238,57	14,5710	214,51	4,7815
Zurich....	3,9487	2,0250	35,4962	—	84,8340	5,1526	76,0563	1,6931
	4,0775	2,0750	36,4648	—	87,0029	5,3137	78,2280	1,7436
Francfort.	4,6546	2,3670	41,8410	117,87	—	6,0737	89,6525	1,9958
	4,6865	2,3850	41,9164	114,93	—	6,1075	89,9151	2,0042
Bruxelles.	76,635	39,30	6,8887	19,4074	16,4641	—	14,7605	3,2859
	76,7332	39,05	6,8629	18,8192	16,3731	—	14,7219	3,2815
Amsterdam	5,1918	2,6625	46,6700	131,48	111,5416	6,7749	—	2,2261
	5,2121	2,6525	46,6178	127,83	111,2159	6,7925	—	2,2289
Milan....	2332,20	1196,00	209,64	590,61	501,04	30,4325	449,20	—
	2338,35	1190,00	209,13	573,49	498,95	30,4737	448,63	—
Tokyo....	438,75	225,00	39,4399	111,11	94,2805	5,7251	84,507	0,18812
	439,17	223,50	39,2803	107,79	93,7106	5,7234	84,2601	0,18781

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 26 juin, 2,5355 F, contre 2,5458 F le vendredi 19 juin.

Le marché monétaire

Toujours les États-Unis...

Déconcertant ! Tel est le qualificatif que donnent au comportement des taux d'intérêt américains les milieux financiers d'outre-Atlantique et d'ailleurs. A peine le léger espoir d'un fléchissement des taux en question se lève-t-il et voit-on le loyer de l'argent au jour le jour baisser un peu, que les autorités monétaires américaines stoppent le mouvement impitoyablement.

Pour elles, l'inflation n'a pas encore désarmé, les effets de la politique de la Maison Blanche risquent d'être incertains, voire néfastes en matière de hausse des prix, et il convient de ne pas abaisser sa garde.

Certes, le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, et le vice-président, M. George Bush, ont-ils tous deux annoncé une décrue du loyer de l'argent, que le second du président s'est même hasardé à prévoir « raisonnablement rapide ». Le vice-président du FED lui-même, M. Schultz a même formulé un pronostic en ce sens, estimant qu'« *un mouvement vers le bas pourrait intervenir si l'activité économique continuait à stagner* ».

Mais M. Henry Kaufman, chef économiste des courtiers new-yorkais Salomon Brothers, et « gourou » en chef à Wall Street, où il a la réputation, non usurpée jusqu'à présent, de ne jamais se tromper, prévoit, après une baisse de l'argent au jour le jour à 16 % et du taux de base à 17 %, une vive remontée au-dessus des plus hauts niveaux antérieurement atteints.

C'est dire qu'effectivement les taux américains pourraient parfaitement fléchir un peu fin juillet, ce qui permettrait d'apaiser un peu les Européens au sommet d'Ottawa les 20 et 21 juillet prochain, quitte à se raffermir vigoureusement par la suite !

Une telle perspective n'a guère de quoi nous réjouir. A Paris, la Banque de France a maintenu imperturbablement à 20 % le loyer de l'argent au jour le jour, d'autant que la tenue du franc a laissé à désirer (voir d'autre part). En conséquence, les espoirs de détente que nourrissaient certains opérateurs du marché monétaire la semaine dernière se sont évanouis, et les taux ont repris 3/4 % environ à 19 3/4 % à un mois et 18 3/4 %-19 % à trois mois.

Sur le marché obligataire, un peu plus animé et surtout assez heurté, on est à la recherche d'un peu de stabilité. Si les rendements sur le marché secondaire ont un peu fléchi en ce qui concerne les emprunts d'Etat à plus de sept ans (16,62 % contre 16,77 % selon les indices Paribas), ils n'ont guère varié pour ceux du secteur public (17,36 % contre 17,38 %, après avoir, il est vrai, touché 17,31 % en cours de semaine).

Pour le secteur privé, les rendements oscillent toujours entre 18,30 % et 18,60 %, mais sans grande signification. L'emprunt du Crédit foncier, tant attendu, a été enfin lancé à hauteur de 2 milliards de francs, dont 600 millions de francs réservés à la Caisse des dépôts, 200 millions de francs au Crédit agricole et 1,2 milliard de francs pour les réseaux de placement bancaires. Comme l'emprunt récent du Crédit agricole, il est émis au taux nominal de 17,50 % (17,57 % du rendement actuariel brut). Après un départ hésitant, il semble se placer mieux en fin de semaine.

Selon toute vraisemblance, les instances dirigeantes du marché le « tâtent » pour essayer de remettre la machine en marche, le taux de 17,50 % étant considéré soit comme un plafond, soit comme un plancher. C'est plutôt cette dernière branche de l'alternative que retiennent les observateurs, compte tenu d'un taux d'inflation qui, en juin et en juillet, pourrait s'établir à 15 % en moyenne annuelle. Comme M. Delors, notre nouveau ministre des finances, est partisan de rémunérer correctement l'épargne longue, on en déduit que le taux d'émission des obligations s'établira un peu au-dessus du taux d'inflation.

Le bon fonctionnement du marché exige, toutefois, que le taux de l'argent au jour le jour ne reste pas, durablement, supérieur à celui du long terme, ce qui revient à marcher sur la tête. Mais on sait qu'une telle situation ne saurait s'éterniser sans graves dommages pour l'économie.

FRANÇOIS RENARD.

L'euromarché

Une marge de manœuvre limitée pour les emprunteurs français

Si l'entrée de quatre ministres communistes dans le gouvernement français a soulevé comme un mouvement d'horreur dans la presse américaine, l'impression qu'a produite cet événement sur le marché international a été, d'une façon générale, beaucoup moins forte, les milieux financiers ayant tenu compte du recul électoral du parti communiste et de la majorité absolue obtenue par le parti socialiste. Il n'en résulte pas cependant que la marge de manœuvre du gouvernement français soit tellement large. Depuis le début de l'année, le total des emprunts français s'est élevé à quelque 3 milliards de dollars, soit sous forme d'émissions obligataires, soit sous forme de crédits bancaires « syndiqués ». Au cours des années précédentes, le montant des emprunts français pour une année entière s'établissait en moyenne entre 3 et 4 milliards de dollars. Jusqu'à concurrence d'un milliard de dollars supplémentaire pour le second semestre 1981, de nouveaux emprunts français pourraient être assez facilement absorbés par le marché. Tout dépassement quelque peu significatif de cette somme susciterait des doutes, et tout laisse penser que, dans ce cas, les emprunteurs français devraient accepter des conditions beaucoup moins favorables pour eux.

En dépit de ce qui vient d'être dit sur l'accueil de la décision prise par le président Mitterrand de nommer des ministres communistes, la situation d'ensemble s'est assez sensiblement détériorée pour les titres émis par des sociétés françaises, détérioration qui avait commencé à se manifester il y a déjà une bonne quinzaine de jours et qui trouve ses causes principales dans la crainte d'une accélération de l'inflation en France, dans le facteur politique et dans l'idée que, probablement, la France va se trouver plus ou moins contrainte d'emprunter davantage sur le marché international. Nous avons déjà fait état des signes avant-coureurs d'une diminution du « standing » des obligations émises par des débiteurs français. La réticence des investisseurs du Moyen-Orient et d'Europe occidentale à l'endroit de ces titres s'est plutôt accentuée au cours de la semaine écoulée. Cela s'est traduit par une baisse de la valeur des obligations en circulation, baisse qui a été de 25 à 50 points par rapport au cours coté avant les élections législatives.

C'est là un changement notable étant donné qu'auparavant les titres émis par les débiteurs français occupaient une position de premier ordre : ils étaient situés au tout premier rang de la classification américaine, ayant reçu le fameux coefficient 3 A (les titres sont classés par les analystes américains par ordre décroissant : 3 A, 2 A, 1 A) attribué aux meilleures signatures, qu'elles soient publiques (Etat) ou privées (groupes multinationaux, etc.).

Les deux premières émissions obligataires offertes en quelque sorte pour tester le marché après la victoire socialiste avaient donné des résultats satisfaisants (voir nos précédentes chroniques). Ce fut notamment le cas pour l'émission de Lafarge-Coppée 1989, le rendement du coupon étant de 16,33 %, très largement supérieur au 16,10 % que l'emprunteur s'était donné pour objectif, léger décalage qui reflète les premières réticences du marché à l'endroit des débiteurs français. De même les conditions dans lesquelles Renault a émis des acceptations bancaires sur le marché allemand, seule émission étrangère autorisée en R.F.A. pour le mois prochain, sont généreuses.

L'émission à cinq ans s'élève à 15 millions de deutschemarks, et le coupon porte un intérêt de 10 3/4 %. Le prix d'émission a été fixé à 99 3/4 %, mais la totalité des titres émis n'étaient pas encore souscrits à la fin de cette semaine. Le manque d'enthousiasme manifesté par les investisseurs à l'égard de l'industrie automobile en général et des titres français en particulier explique l'accueil mitigé qu'a reçu cette opération. Le prochain débiteur français attendu sur le marché est la Caisse nationale des autoroutes, qui émettra des obligations libellées en ECU. Cette nouvelle opération sera un autre test à la fois pour l'ECU et pour le crédit de la France.

En ce qui concerne plus généralement le marché des émissions libellées en dollars, on a noté cette dernière semaine un certain ralentissement dû probablement au fait que la semaine précédente, celle du 15 au 20 juin, le volume des opérations s'était brusquement accru. Cependant, l'orientation favorable du marché s'est encore manifestée quand on a vu la Banque mondiale porter de 400 à 500 millions de dollars le montant d'un nouvel emprunt obligataire assorti d'un taux d'intérêt de 14 3/8 % et remboursable en 1986, émis à 98,50 %, ce qui correspond à un rendement de 14,82 %. Le succès rencontré par cette opération a été dû, semble-t-il, à une très forte demande émanant des investisseurs arabes. Une société d'électricité américaine, Pacific Lightning, a finalement porté sa propre émission de 50 millions à 65 millions de dollars. Le coupon est de 15 3/4 % et l'émission s'est faite au pair.

Ce sont des taux d'intérêt particulièrement attrayants qui ont en général assuré le succès des émissions. C'est ainsi qu'une filiale financière de la société Ford a offert 150 millions de dollars d'obligations assorties d'un taux d'intérêt de 16 % et remboursables en 1985, l'émission s'étant faite au pair. Ce sont des conditions très voisines qui ont été offertes par une très importante société immobilière des Etats-Unis, Trizec Corporation, et par une société pétrolière du nom de Natomas, cette dernière n'offrant toutefois qu'un taux, légèrement inférieur, de 15 3/4 %. Toutes ces opérations ont été fort bien accueillies par le marché.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les matières premières

Sensible baisse de l'argent et du café

L'argent cher et les variations sensibles de certaines monnaies exercent toujours leurs ravages sur les places commerciales. Les métaux précieux sont désormais affectés. Le mouvement de déstockage va-t-il s'étendre à l'or ?

La reprise économique est reportée dans plusieurs pays européens à l'année prochaine et peut-être même vers la fin du premier semestre. Plusieurs grands projets miniers sont à l'étude, mais, dans une telle conjoncture, rien ne presse.

MÉTAUX. — *Nouvelle et vive baisse des cours de l'argent à Londres qui reviennent à leur niveau les plus bas depuis treize mois. Depuis le 1er janvier la perte est de 30 %. Il y a dix-huit mois ce métal se traitait à 1 265 pence l'once troy contre moins de 500 pence maintenant ! Plusieurs facteurs se sont conjugués pour déprimer le marché : gonflement des stocks dans la plupart des pays, chute des cours de l'or, perspective de la liquidation de 139,5 millions d'onces de métal excédentaire provenant des stocks stratégiques américains. Les perspectives à court terme ne sont pas très encourageantes, estiment les professionnels, avec la récession qui entraîne une diminution de la demande assez sensible au cours des derniers mois et des disponibilités supérieures aux capacités d'absorption du marché.*

Dans la famille des métaux précieux, le platine n'a pas été épargné. Le ralentissement de l'activité économique dans de nombreux pays industriels se répercute sur la demande. Aucune modification de prix ne semble actuellement envisagée par les producteurs sud-africains. Mais le marché pourrait puiser un réconfort certain dans une reconstitution des stocks stratégiques américains, les réserves détenues étant inférieures de 26 tonnes à l'objectif fixé.

La baisse se poursuit sur l'aluminium, à Londres, sous la pression de stocks de plus en plus élevés. Les producteurs japonais pourraient réduire leur production en la ramenant de 1,1 million de tonnes à 700 000 tonnes.

Nouvelle progression des cours du plomb à Londres malgré le règlement d'un conflit salarial aux Etats-Unis. Mais la grève se poursuit dans d'autres unités de production. Des achats pour le compte des pays de l'Europe orientale et des Etats-Unis ont contribué à la fermeté du marché.

DENREES. — *La chute s'accélère sur les cours du café. Les risques de gelées s'estompent au Brésil, l'offre dépasse toujours la demande de façon sensible. Le Brésil, dont la récolte sera particulièrement abondante, voudrait se voir attribuer une plus large part du marché mondial à l'exportation.*

Légère avance des cours du sucre, stimulés par des rumeurs relatives à des achats pour compte chinois et indien de l'ordre de 200 000 tonnes. Le comité exécutif de l'organisation internationale du sucre a repoussé à sa prochaine réunion l'augmentation des quotas d'exportation.

Reprise des cours du cacao sur l'ensemble des marchés qui récupèrent et au-delà leur perte de la semaine précédente. La Côte-d'Ivoire aurait suspendu ses ventes pour une période de trois mois.

CÉRÉALES. — *Le repli des cours du blé se poursuit sur le marché aux grains de Chicago. Selon les estimations du département américain de l'agriculture, les stocks mondiaux de céréales vont s'accroître en raison d'une augmentation de la consommation mondiale inférieure de 1 % à celle de la production. Au Canada, il est prévu une récolte record.*

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

MÉTAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 863,50 (869) ; à trois mois, 6 555 (6 550) ; plomb, 372,50 (369) ; zinc, 431 (439) ; aluminium, 603 (620) ; nickel, 3 180 (3 120) ; argent (en pence par once troy) : 477 (504). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 76,80 (77) ; argent (en dollars par once), 9,46 (9,96) ; platine (en dollars par once), 430 (446,90) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (89,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 415-425 (420-425). — Penang : étain (en ringgit par kilo) : 29,14 (29,37).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, juill., 84,40 (84,95) ; oct., 82,05 (82,40). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignés à sec), août, inch. (405) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (230). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, juin, 43,50 (41,80).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 59-60,25 (60,50-61,80). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 257-257,50 (275,50-276).

DENRÉES. — New-York (en cents par lb. sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, juil., 1 515 (1 360) ; sept., 1 610 (1 455) ; sucre, juil., 15,80 (16,27) ; sept., 16,15 (16,60) ; café, juil., 87,25 (94,75) ; sept., 86,85 (95,80). — Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 201 (205,80) ; oct., 203,80 (207) ; café, juil., 708 (790) ; sept., 736 (796) ; cacao, juil., 848 (764) ; août, 867 (803). — Paris (en francs par quintal) : cacao, juil., 925 (880) ; sept., 950 (905) ; café, juil., 900 (960) ; sept., 880 (944) ; sucre (en francs par tonne) : août, 2 481 (2 471) ; oct., 2 379 (2 400) ; tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), juil., 193,50 (205,50) ; août, 196,90 (207,80) ; Londres (en livres par tonne), juin, 123 (128) ; août, 127 (128,60).

CÉRÉALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juil., 374 1/2 (398 1/2) ; sept., 394 1/2 (418) ; maïs, juil., 328 1/2 (344 1/2) ; sept., 337 1/2 (353 1/4). — Indices : Moody's, 1 077 (1 083,30) ; Reuter, 1 736,70 (1 757,40).

LA REVUE DES VALEURS

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Une nouvelle et légère hausse a été enregistrée sur les obligations classiques, en raison d'une petite baisse des rendements en bourse. L'emprunt 7 % 1973 indexé sur le lingot a été éprouvé par le repli des cours de l'or, tandis que l'emprunt 4 1/2 % 1973 s'est maintenu en liaison avec la reprise du napoléon.

	26 juin	Diff.
4 1/2 1973	2 301	— 9
7 % 1973	6 175	— 337
10,30 % 1975	79,30	— 0,23
10 % 1976	78,50	+ 1
P.M.E. 10,6 % 1976	80,05	— 0,05
P.M.E. 11 % 1977	80,25	inch.
8,80 % 1977	99,80	+ 1,60
10 % 1978	77,10	+ 0,80
9,80 % 1978	76,30	+ 1,50
9,45 % 1978	75	+ 1,80
8,80 % 1978	73,60	+ 0,80
9 % 1979	71	+ 0,20
10 % 1979	73,40	+ 0,20
10,80 % 1979	75,95	+ 0,25
12 % 1980	56,25	— 0,45
C.N.E. 3 %	2 790	— 10

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La Société française de participations immobilières et commerciales, holding du groupe *Cora* (enseignes *Docks du Nord, Corso, Eco, Gros*) vient de racheter à Mme S. Del Duca un peu plus de 10 % des actions *Révillon* sur les 15,7 % que cette dernière détenait après la fusion des *Editions mondiales* avec ce groupe. La S.F.P.I. devient ainsi le second plus gros actionnaire de *Révillon* après les *Mutuelles unies* (30 %).

Malgré une charge fiscale accrue de 62,4 %, le *Crédit lyonnais* a dégagé en 1980 un bénéfice net consolidé de 626 millions de francs (+ 48 %). Le capital est porté à 1 334 millions de francs par incorporation de la réserve de réévaluation et élévation de 100 à 250 F du nominal des actions.

	26 juin	Diff.
Bail Equipem.	149	— 9
B.C.T.	84,50	+ 3,50
Banque Rothschild	111	+ 9
Cetelem	92	— 16,50
Chargeurs réunis	114	— 15
Cie bancaire	155,10	— 2,90
C.C.F.	132,50	— 1,50
C.F.F.	285	— 11
C.F.I.	172,30	— 4,10
Crédit du Nord	58	— 0,40
Eurafrance	213	— 8,10
Paris Pays-Bas	177	+ 4
La Hénin	228,50	+ 1,70
Locafrance	134	— 5
Locindus	258	+ 1
Midi	544	+ 1
Prétabail	405	+ 10
Pricel	124	— 3,50
Schneider	75	— 12
Suez	250	+ 8,50
U.C.B.	98	— 3

Le bénéfice net (part du groupe) d'*Eurafrance* pour l'exercice 1980 a atteint environ 244 millions pour le précédent exercice, soit 111,40 francs par action contre 99,50 francs. Par ailleurs, cette société holding du groupe *Lazard* annonce qu'elle vient de porter de 16,6 à 26,1 % sa participation dans la société *Viniprix*.

La Française de Réassurances, qui confirme un bénéfice net de 13,2 millions de francs contre 11,5 millions de francs et annonce un dividende net en augmentation de 15 % à 11,50 francs, rappelle que le caractère international de ses activités leur a valu de n'être pas incluses sur la liste des activités nationalisables.

Alimentation

« B.S.N.-Gervais-Danone » s'implante aux Etats-Unis. Par sa filiale belge « Mecaniver » interposée, le groupe vient d'y acquérir pour 84,25 millions de dollars la division « Dannon » de « Beatrice Foods ». Avec un chiffre d'affaires voisin de 130 millions de dollars, « Dannon » est le plus gros producteur de yaourts outre-Atlantique.

A structures comparables, l'augmentation du chiffre d'affaires de la « Ruche Picarde » pour 1980 atteint 11,8 %, le bénéfice net s'élevant à 62,8 millions de francs, contre 46,6 millions.

	26 juin	Diff.
Beghin-Say	161	— 10
B.S.N.-G. Danone	965	+ 65
Carrefour	1 570	+ 5
Casino	1 151	— 10
Occidentale (Gle)	429	+ 19
Guyenne et Gasc.	388	+ 13
Martell	622	+ 15
Moët-Hennessy	461	+ 25
Mumm	380	+ 20
Olida Caby	296,50	— 12,50
Pernod-Ricard	257,50	2,50
Source Perrier	130,20	+ 4,20
Radar	441	+ 16
St-Louis-Bouchon	147	— 7
C.S. Saupiquet	235	— 45
Vve Clicquot	982	+ 12
Viniprix	580	— 30
Nestlé	9 640	+ 60

M. JEANCOURT-GALIGNANI À LA TÊTE D'INDOSUEZ

M. Antoine Jeancourt-Galignani, directeur général de la Banque de l'Indochine et de Suez (INDOSUEZ), a été nommé président-directeur général de cette banque, en remplacement de M. Michel Caplain, décédé récemment. Il était entré, en mai 1979, à l'état-major d'INDOSUEZ, dépeuplé par le départ de MM. Francès (président) et Gibert, et la cruelle maladie du directeur général, M. Jean-Marc Pelletier. Rapidement directeur général sous la présidence de M. Caplain, qui menait cette tâche de front avec la présidence du groupe Suez, il se trouve lui succéder plus rapidement que prévu dans un environnement passablement troublé. Né en 1937, inspecteur des finances, M. Jeancourt-Galignani fit partie des cabinets de MM. François-Xavier Ortoli, en 1968, et Valéry Giscard d'Estaing, en 1969. En 1970, il fut chargé du financement de la construction à la direction du Trésor, qu'il quitta en juin 1972 pour devenir directeur général adjoint de la Caisse nationale du Crédit Agricole. Grand spécialiste du crédit à la construction, il fut, en particulier, le pionnier de l'épargne-logement, vouée au succès que l'on sait.

Bâtiment et travaux publics

En raison des incertitudes économiques et du niveau élevé des taux d'intérêt, le président de *Poliet* estime difficile d'établir des pronostics pour 1980. Il prévoit néanmoins une augmentation de 10 % du chiffre d'affaires et des résultats au moins égaux aux précédents (138,4 millions de francs consolidés hors intérêts minoritaires) dans l'hypothèse la plus pessimiste.

Lafarge Coppée lance par l'intermédiaire de ses filiales canadienne et américaine une O.P.A. sur la firme américaine *General Portland* au prix de 45 dollars par action. Si l'opération réussit, le groupe deviendra le premier producteur de ciment des Etats-Unis avec 8 % du marché.

	26 juin	Diff.
Auxil. d'entrep. (1)	584	+ 22
Bouygues	615	+ 11
S.C.R.E.G.	113,50	+ 1,50
Ciments franç.	154,30	— 0,70
Dumez	864	+ 23
J. Lefebvre	205	+ 3
Gén. d'entrep.	195	— 5
G.T.M.	415,20	+ 5,70
Lafarge	288	+ 3
Maisons Phénix	353	— 55
Poliet et Chausson	351	— 27

(1) Compte tenu d'un droit de 123 F.

Filatures, textiles, magasins

M. Maus, président du *Printemps* se refuse à tout pronostic pour 1981. « *Dans des conditions économiques normales et grâce à la maîtrise de nos frais* », a-t-il expliqué, « *nous aurions vraisemblablement réussi à obtenir des résultats en légère augmentation* ». A ses yeux, l'augmentation des charges remet tout en question.

	26 juin	Diff.
F. F. Agac.-W.	N.C.	
B.H.V.	115	+ 9
C.F.A.O.	478	+ 15,50
Darty	583	+ 38
D.M.C.	27,50	inch.
Galeries Laf.	110	+ 4,20
La Redoute	620	+ 27
Lainière Roub.	25	— 4
Printemps	93,70	— 4,10
André Roudière	141,50	— 12,80
S.C.O.A.	40,25	+ 0,20

Pétroles

La société canadienne *Seagram* lance une OPA sur *Conoco*, neuvième compagnie pétrolière américaine, pour un montant de 2,55 milliards de dollars, au prix de 73 dollars par action.

Conoco a révélé que *Seagram* lui avait fait, la semaine dernière, une proposition dans ce sens portant sur 25 % de son capital pour quelque 2 milliards de dollars, mais qu'il l'avait rejetée après étude approfondie.

Rappelons que, en avril dernier *Seagram* avait vainement tenté de prendre le contrôle de la société minière *Saint-Joe Minerals* passée dans le giron de *Fluor Corp.*

	26 juin	Diff.
Elf-Aquitaine	624	+ 19
Esso	153,10	— 4,40
Pétroles (Franç.)	123,80	+ 2,80
Pétroles B.P.	60,50	— 4
Primagaz	245	+ 5
Raffinage	90	inch.
Sogerap	249	+ 2
Exxon	441	+ 11
Petrofina	585	+ 5
Royal-Dutch	290	+ 5

Le résultat du premier semestre de 1981 de la *Société française des pétroles B.P.* sera très mauvais et l'endettement de la société va s'aggraver alors que le taux du loyer de l'argent s'est sensiblement accru, prévoit d'ores et déjà la compagnie. Selon cette dernière, cette dégradation est à mettre au compte du différentiel qui persiste entre le prix des produits pris en considération par l'administration sur la base d'un dollar à 4,40 francs et le fait que la devise américaine se situe actuellement au-dessus de 5,50 francs.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 22 JUIN AU 26 JUIN

Marché anesthésié

DEÇUS une fois de plus — mais ils commencent à en avoir l'habitude, — les boursiers ont de nouveau « encaissé le coup » après avoir pris connaissance du résultat du second tour des élections législatives. Quarante-huit heures après, ils acceptaient, avec le même fatalisme, l'entrée de ministres communistes au nouveau gouvernement : un événement historique dont la seule évocation aurait déclenché l'hilarité générale il y a seulement quelques mois au palais Brongniart.

Voilà qui explique sans doute le peu de réactions d'un marché véritablement anesthésié, en fin de semaine, après que la chute sévère, enregistrée jeudi, eut effacé, et même au-delà, les gains patiemment acquis par la cote depuis lundi.

Dès le premier jour de cette semaine, à nouveau riche en informations politiques, la Bourse de Paris avait en effet choisi de « faire l'impasse » sur une victoire du parti socialiste qu'elle avait bien été obligée d'anticiper depuis plusieurs séances. Tout au plus attendait-elle de connaître par le menu la composition du futur gouvernement de M. Mauroy, reconduit dans ses fonctions par la suite. Poussant le goût du paradoxe jusqu'au bout, la cote enregistrait même une légère hausse (0,67 %) en cette séance de liquidation mensuelle. Celle-ci a été de nouveau perdante, de 5 % à 6 % selon les indices pris en considération, sans commune mesure cependant avec le désastre subi au mois de mai par les actions françaises.

Accentuant son avantage technique le lendemain, qui marquait le début du nouveau mois boursier, le marché progressait de plus de 1,5 % sous l'action des organismes de placement collectif, notamment des SICAV : certaines d'entre elles sont tenues d'acquérir des valeurs françaises afin de se conformer à la réglementation, qui fixe à 60 % la part qui leur revient en portefeuille.

La contrepartie était d'autant plus difficile à trouver que nombre d'opérateurs restaient dans une prudente expectative, une attitude qui devait se trouver confirmée mercredi.

Aux premières heures de la matinée, les habitués du palais de la Bourse avaient soigneusement découpé, dans leur gazette, la liste des ministres et secrétaires d'Etat appelés à entériner le « changement », avec, en bonne place, quatre représentants du parti communiste, dont l'un d'entre eux se voyait conférer la distinction toute particulière de ministre d'Etat !

Que croyez-vous que fit la Bourse ? Elle monta ! Pas de beaucoup, certes (0,75 %), mais tout de même... En d'autres temps, on aurait appelé cela un modeste « coup de chapeau », mais les traditions se perdent. Plus sérieusement, les boursiers ont, à l'évidence, pesé le pour et le contre en prenant connaissance des nominations, tirant satisfaction du maintien de M. Delors à l'économie et aux finances, et surtout du remplacement de M. Joxe par M. Dreyfus à l'industrie, un secteur que son passé professionnel l'oblige à bien connaître. Sur le plan purement technique, c'est-à-dire celui de la ventilation entre ordres d'achat et de vente, ces derniers sont restés peu nombreux, alors que les « institutionnels » étaient toujours aussi friands de valeurs françaises, un appétit qui, de l'avis de certains professionnels, dépasse les simples nécessités d'ajustement de positions semestrielles.

Seule, la nette faiblesse du franc français contrastait avec cette résistance du marché, et le brusque retournement de tendance observé jeudi remettait en question la progression de la cote remarquée depuis le début de la semaine. Très sensible au froncement de sourcils du département d'Etat américain à propos des nouvelles responsabilités laissées aux ministres communistes, le marché parisien chutait de 2,7 % sur l'ensemble de la cote, l'onde de choc se prolongeant le lendemain, dans une moindre mesure il est vrai. De nouveaux dégagements étaient perceptibles, en effet, vendredi, et les cours baissaient à nouveau de 0,7 % environ.

Certes, la fin de la période électorale et la désignation du nouveau gouvernement ont permis de lever un certain nombre d'hypothèques, et les boursiers ont au moins le soulagement de ne plus être tenus de regarder, chaque jour, la France au fond des urnes. Mais l'accès de faiblesse constaté en fin de semaine prouve combien la convalescence est pénible.

SERGE MARTI.

Matériel électrique, services publics

	26 juin	Diff.
Alsthom-Atlant.	97,80	+ 0,10
C.E.M.	30	inch.
CIT-Alcatel	668	— 1
Electricité (Cie g.)	288	— 7
Crouzet	247	+ 2
Thomson C.S.F.	184	— 17
Gén. des eaux	256,10	— 2,90
Legrand	1 226	— 14
Lyonn. des eaux	319	— 12
Mach. Bull	39,20	— 0,80
Matra	991	— 79
Mot. Leroy-Somer	368	— 86
Moulinex	53,90	+ 1,40
P.M. Labinal	134	— 2
Radiotechnique	200,20	+ 8,20
S.E.B.	118,50	— 2,50
Signaux	315,10	— 1,90
Télémec. électr.	905	— 5
Thomson-Brandt	163	+ 1
I.B.M.	370	+ 3,40
I.T.T.	194,50	— 6,50
Schlumberger	589	+ 24
Siemens	646	— 8

Le président Ambroise Roux a indiqué que les réalisations de *CIT-Alcatel* à fin mai, tant en commandes qu'en facturations confirment les pronostics établis en début d'exercice, qui conduisaient à tabler pour l'année entière sur une progression du chiffre d'affaires consolidé d'environ 20 % hors toute acquisition nouvelle.

Cependant, compte tenu des incertitudes de toute nature, ces prévisions offrent à ses yeux un caractère très aléatoire.

Métallurgie, constructions mécaniques

« La nationalisation de l'industrie métallurgique ne ferait qu'entériner juridiquement une situation largement inscrite dans les faits », a déclaré M. Jacques Mayoux, P.-D. G. de Sacilor, selon lequel une telle opération ne demanderait aucun débat parlementaire.

	26 juin	Diff.
Alspi	85	— 1
Avions Dass.-Brég.	360	— 40
Fives Lille	107	— 6,50
Chiers-Chatillon	10,90	— 0,10
Creusot-Loire	37	— 1,10
De Dietrich	328	+ 17
FACOM	426	+ 16
Valéo	197	— 27
Fonderie (Gle)	89,30	+ 0,30
Marine-Wendel	31,30	— 0,20
Métal-Normandie	15,30	— 0,80
Jeumont	276	— 4
Peugeot S.A.	128	— 1,50
Poclain	135,50	— 10,50
Pompey	83,10	+ 0,10
Sacilor	10	— 0,40
Sagem	604	— 31
Saulnes	44	— 0,80
Saunier-Duval	83,50	— 6,50
Usinor	625	— 0,75
Vallourec	40	+ 3,80

A propos de son groupe, M. Mayoux a précisé que sa situation financière s'était encore dégradée et que son endettement envers l'Etat depuis 1978 atteignait maintenant près de 9 milliards de francs.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Charter consolidated annonce pour l'exercice clos le 31 mars un bénéfice après impôts de 33,2 millions de livres contre 27,9 millions. Le dividende final est fixé à 6,6 pence, faisant un total de 10 pence contre 8,35 pence.

	26 juin	Diff.
Imetal	74	+ 2,10
Kléber	33	+ 0,50
Michelin	728	— 22
M. M. Penarroya	48,30	— 1,70
Charter	27	— 0,60
INCO	125	— 5,80
R.T.Z.	63	— 1,10
Union minière	93	— 1
Z.C.I.	2,78	— 0,01

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	22 juin	23 juin	24 juin	25 juin	26 juin
Terme	171 589 862	131 425 050	166 443 285	190 608 130	210 848 835
Comptant :					
R. et obl.	288 732 079	258 820 796	355 434 987	268 354 302	426 177 693
Actions	69 548 558	128 203 528	85 984 982	90 969 154	113 431 234
Total	529 870 499	518 449 374	607 863 254	549 931 586	750 457 762

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1980)

	22 juin	23 juin	24 juin	25 juin	26 juin
Franç.	76	77,3	77,7	75,8	75,7
Etrang.	130,3	131,8	131,5	131,8	129,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (Base 100, 31 décembre 1980)

	22 juin	23 juin	24 juin	25 juin	26 juin
Tendance	82,7	84	84,7	82,4	82,1

(base 100, 29 décembre 1961)

	22 juin	23 juin	24 juin	25 juin	26 juin
Ind. gén.	81,2	82	82,6	81	80,3

Bourses étrangères

NEW-YORK

Nervosité

Le marché new-yorkais a bien du mal à se départir de la perplexité qu'il affiche depuis plusieurs séances, et la cote a poursuivi son mouvement de pendule tout au long de la semaine, l'indice Dow Jones des industrielles s'inscrivant vendredi à 992,86 contre 996,16 la semaine précédente.

Les fluctuations erratiques des taux d'intérêt sont restées, une nouvelle fois, le sujet de préoccupation majeur des opérateurs dans la mesure où le taux de base bancaire (prime rate) se maintient toujours au niveau élevé de 20 % alors que les taux des fonds fédéraux effectuaient une remontée en fin de semaine. Les valeurs aurifères ont régressé dans le sillage de la baisse observée sur le cours du métal fin, tandis que les pétrolières bénéficiaient des informations relatives à la réduction de production de l'Arabie Saoudite.

L'activité de Wall Street a finalement été ramenée à 223,44 millions d'actions contre 271,43 millions d'actions la semaine précédente.

	Cours 19 juin	Cours 26 juin
Alcoa	30 1/2	30 1/4
A.T.T.	57 5/8	57 1/8
Boeing	30 7/8	31 1/8
Chase Man. Bank	56 3/8	55 1/2
Du Pont de Nemours	53	53
Eastman Kodak	76 1/2	76 5/8
Exxon	35 1/4	34 5/8
Ford	23 5/8	24 1/8
General Electric	64 5/8	63 7/8
General Foods	31 3/8	31 3/8
General Motors	55 1/2	54 1/2
Goodyear	19 1/2	19 3/4
I.B.M.	57 1/2	58 3/4
I.T.T.	31 7/8	31 3/4
Mobil Oil	57 5/8	59 7/8
Pfizer	49 1/4	48 7/8
Schlumberger	92	94 5/8
Texaco	34 7/8	35
U.A.L. Inc.	26 7/8	26 1/8
Union Carbide	58 3/8	60
U.S. Steel	30 5/8	29 7/8
Westinghouse	31 1/4	31 3/8
Xerox Corp.	54 3/4	53 3/8

LONDRES

Irrégulier

Bien orienté en début de semaine dans le sillage de Wall Street, le marché s'est replié ultérieurement en cette période de règlement consécutive à la fin du mois boursier. L'irrégularité a prévalu tant aux valeurs industrielles qu'aux pétrolières, où l'annonce de la réduction de la production de l'Arabie Saoudite a suscité un léger repli vendredi.

Les fonds d'Etat se sont surtout distingués par une grande prudence en raison des mouvements en dents de scie observés sur les taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Indices « F. T. » du 26 juin : industrielles, 540,9 (contre 541,4), mines d'or (287,2 contre 313,7), fonds d'Etat, 65,80 (contre 65,78).

	Cours 19 juin	Cours 26 juin
Bowater	266	263
Brit. Petroleum	326	316
Charter	238	223
Courtaulds	67	67
*De Beers	7,35	7,17
*Free State Geduld	38	39
Gt. Univ. Stores	450	425
Imp. Chemical	282	289
Shell	342	356
Vickers	177	165
War Loan	28 3/4	28 7/8

* En dollars.

FRANCFORT

Très bien orienté

En dépit d'une petite note de consolidation en fin de semaine, la Bourse de Francfort a été bien orientée, de l'avis des professionnels, les automobiles et les bancaires paraissant les titres les plus favorisés. Sur le marché obligataire, plus calme, on attendait de connaître, lundi prochain, les modalités exactes du prochain emprunt fédéral. Les valeurs françaises ont également fait preuve de résistance. Vendredi, l'indice de la Commerzbank s'établissait à 732,90 contre 732,80 la semaine précédente.

	Cours 19 juin	Cours 26 juin
A.E.G.	50	48,50
B.A.S.F.	135,50	137
Bayer	137	129
Commerzbank	135,50	141
Hoechst	124,60	126
Mannesmann	156,60	155,40
Siemens	246,50	248,70
Volkswagen	168,40	177

TOKYO

Nouveau record du Nikkei D.J.

En dépit d'un certain ralentissement des achats pour le compte d'investisseurs étrangers, le marché a poursuivi son mouvement de hausse, portant son indice Dow Jones à de nouveaux niveaux records. La reprise des achats étrangers devrait intervenir dès le mois prochain, les pétrodollars étant attirés par la reprise manifeste des affaires au Japon, estiment les professionnels.

Samedi, l'indice Nikkei Dow Jones s'établissait à 7 768,62 yens, en hausse de 54,05 yens, alors qu'il avait déjà gagné 65,13 points la semaine précédente, l'indice général atteignant également le niveau record de 580,13 yens, en augmentation de 2,96 points.

	Cours 19 juin	Cours 26 juin
Canon	1 510	1 470
Fuji Bank	400	401
Honda Motors	1 250	1 180
Matsushita	1 650	1 590
Mitsubishi Heavy	313	293
Sony Corp.	5 040	4 780
Toyota Motors	1 230	1 410

Produits chimiques

Interrogé sur le problème soulevé par une éventuelle nationalisation de Roussel-Uclaf, le docteur Rolf Sammet, président du directoire du groupe chimique allemand Hoechst, actionnaire à près de 58 % de la firme pharmaceutique française, a refusé de se prononcer tant qu'il ne connaîtrait pas la date et les modalités de l'opération.

Cette affaire ne paraît pas, cependant, le préoccuper outre mesure. Dans l'interview accordée au journal de la Fédération nationale allemande de l'industrie chimique, il a rappelé qu'en 1974, lors de la précédente élection présidentielle française, il avait été « très effrayé ». Mais cette fois, a-t-il précisé, « nos partenaires français ont noté avec intérêt que peu avant les élections une déclaration rassurante avait été faite à propos de Roussel-Uclaf et que la situation était un peu différente ».

	26 juin	Diff.
Institut Mérieux	661	— 19
Laborat. Bellon	255	— 5
Nobel-Bozel	21,50	— 2
Rhône-Poulenc	56,50	+ 1
Roussel-Uclaf	162,50	+ 9,60
B.A.S.F.	355	— 6,50
Bayer (1)	333,50	— 18
Hoechst	325	+ 4
I.C.I.	34,50	— 1,50
Norsk-Hydro	377	— 7,20

(1) Compte tenu d'un coupon de 12,50 F

Mines d'or, diamants

Depuis la fin mai, date de sa rupture avec *De Beers*, la société zaïroise de commercialisation des minerais a vendu 940 000 carats de diamants industriels.

	26 juin	Diff.
Amgold	485	
Anglo-Americ.	79	— 2,20
Buffelsfontein	200	— 30
De Beers	13,50	— 1,85
Free State	190	— 4
Goldfields	50,50	— 4,70
Harmony	76	— 7
President Brand	180	— 13
Randfontein	257	— 45
Saint-Helena	182	— 3,50
Gencor	104,50	— 5,50
West Driefont.	430	— 39
Western Deep	212	— 31
Western Hold.	310	— 43

Valeurs diverses

Les comptes de *Dollfus Mieg* resteront déficitaires en 1981. Son président l'a annoncé, en précisant que, en raison de l'endettement croissant du groupe (594 millions de francs), les investissements atteindraient seulement 100 millions de francs au lieu de 171 millions l'année précédente. Il a d'autre part indiqué qu'un dossier avait été déposé auprès du CODIS et manifesté l'espoir que celui-ci soit rapidement examiné avec bienveillance. D.M.C. va poursuivre sa politique de désengagement des secteurs non rentables et se retirer de l'habillement.

	26 juin	Diff.
A.D.G.	126	— 3
L'Air liquide	410	+ 7
Arjomari	81,50	
Bic	472	+ 10
Club Méditerr.	455	+ 4,50
Essilor	315	inch.
Europe 1	665	— 4
Gle Ind. Part.	130	— 3,80
Hachette	279	inch.
J. Borel Int.	104,20	— 0,80
L'Oréal	640	+ 8
Navigation m.	129	— 19
Nord-Est	37,50	+ 0,40
Presses Cité	401	— 1,10
P.U.K.	72,50	— 0,50
St-Gob.-P. à M.	112	— 1
Skis Rossignol	408	— 14
Sanofi	321	+ 1
U.T.A.	125,80	— 2,70

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F.)
4 1/2 % 1973	50 900	118 793 900
Hitachi Ltd	1 262 400	29 744 350
Air liquide	59 175	24 464 625
Schlumberger	42 250	24 126 500
American T.T.	65 250	23 712 277
Carrefour	34 750	23 203 105

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 19 6	COURS 26 6
Or fin (kilo en barre)	968	9 280
— (kilo en lingot)	91	91 .90
Pièce française (20 fr.)	851	88
Pièce française (10 fr.)	48	485
Pièce suisse (20 fr.)	78	75
Union latine (20 fr.)	759	772
● Pièce tunis. (20 fr.)	685	68 : f
Souverain	85	875
● Souverain Elizabeth II	96	955
● Demi-souverain	4 5	421
Pièce de 20 dollars	426	4250
— 10 dollars	2	2800
— 5 dollars	1. 22 6	945
— 50 pesos	42	41
● — 20 marks	829	825
— 10 florins	70.	678
● — 5 roubles	575	575

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *La Fédération nationale des radios et télévisions locales et indépendantes* (F.N.R.T.L.I.) a retenu les dates des 27 et 28 juin pour réunir son congrès sur le statut juridique et financier des radios locales, sur les gestions du plan des fréquences, les problèmes techniques de formation. A cette occasion est annoncée également une première réunion « nationale » des télévisions et des groupes vidéo se proposant de développer la télévision locale. La Fédération présentera ses propositions aux pouvoirs publics au terme du congrès (Samedi 27 et dimanche 28 juin, salle nationale de l'horticulture, 84, rue de Grenelle, à Paris-7e.)

A B C D F G H

A l'école des commissaires de police, dans le Rhône

M. DEFFERRE : il n'y aura pas de chasse aux sorcières dans la police mais...

De notre envoyé spécial

Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (Rhône). — *« Les syndicats m'ont demandé des têtes. Je n'en couperai pas. Il n'y aura pas de chasse aux sorcières. »* Présidant, le vendredi 26 juin, le baptême de la trente et unième promotion d'élèves-commissaires de police de l'Ecole nationale supérieure de police de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, n'aura pas tardé à répondre aux congressistes de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), qui, la veille, à Rouen, avaient réclamé des sanctions contre certains responsables du ministère de l'intérieur (*le Monde* du 27 juin). Il ne faut pas croire pour autant que M. Defferre a l'intention d'oublier certaines erreurs commises dans le passé : *« Ceux que l'on blâme aujourd'hui n'ont fait qu'obéir*, a-t-il déclaré, *mais il est évident que certains d'entre eux sont allés au-delà de ce qui aurait dû être fait. Il est normal qu'il en soit tenu compte, notamment en matière d'avancement, et il est également normal que ceux qui ont été brimés en raison d'opinions qu'ils ont eu le courage d'afficher aient droit à de justes réparations. » « Cela*, a ajouté M. Defferre, *c'est la règle de la démocratie et de la justice, et toute autre façon d'agir à leur égard relèverait de méthodes ni justes ni démocratiques. »*

Auparavant, M. Defferre avait repris certains des points essentiels du message qu'il avait adressé à tous les fonctionnaires de la police nationale, le 9 juin (*le Monde* du 1er juin), soulignant l'importance qu'attache le gouvernement à l'enseignement et à la formation des policiers, et analysant les vraies raisons qui ont fait s'accroître l'insécurité dans le pays au cours des vingt dernières années. *« La France n'est pas le pays de la violence et les Français sont en général pacifiques et bienveillants*, a déclaré M. Defferre. *Mais le chômage condamne les jeunes à errer, à vivre d'expédients, à telle enseigne qu'on en est venu à constater de plus en plus de « délits de besoin » : le jeune qui dérobe un deux-roues est mû par le besoin. »* Le ministre de l'intérieur devait indiquer ensuite qu'il s'attacherait à mettre *« hors d'état de nuire les extrémistes, racistes, antisémites, ceux qui barbouillent les synagogues, profanent les cimetières ou posent des bombes »*.

Redonner à la police le goût et les moyens d'assumer ses vraies missions — la prévention, la protection et la répression *« seulement lorsqu'elle est nécessaire »*, — de manière que ses fonctionnaires cessent de passer pour des « ennemis » aux yeux de certaines catégories de citoyens, faire régner l'ordre — *« mais l'ordre républicain »*, — voilà les buts qu'entend poursuivre le ministre de l'intérieur, qui souhaite ainsi devenir l'artisan d'*« une grande réconciliation entre la police et la nation, dans une société de justice et de liberté »*.

Pour M. Bernard Deleplace, le nouveau secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), présent à la cérémonie comme la plupart des responsables syndicaux, le ministre de l'intérieur a, par son propos, *« répondu positivement à 80 % des grandes options de la FASP »*. Quant aux « têtes » réclamées au congrès de Rouen, il faut s'entendre : *« La presse a grossi notre colère... En fait, ce que nous demandons au ministre, c'est de se montrer très vigilant, très précautionneux vis-à-vis de ceux qui se sont toujours opposés aux thèses que nous défendons depuis toujours. Pour que la politique que nous souhaitons se fasse, nous devrons obligatoirement pouvoir observer certains changements. En cela, la résolution de M. Defferre ne fait pas de doute, et sa finalité est très proche de la nôtre »*, a conclu M. Deleplace.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

DES GRADÉS S'ÉMEUVENT DES DÉCLARATIONS DE LA FASP

Répondant aux critiques formulées au congrès de la FASP, réuni à Rouen du 23 au 25 juin (*le Monde* du 26 juin), critiques portant notamment sur l'attitude — dans le passé — des officiers de police, qui s'y virent taxés de *« despotisme »* et de *« mandarinat »*, la Fédération nationale autonome des commandants et officiers de police a déclaré le vendredi 26 juin, que *« parler d'épuration, comme cela a été fait, est intolérable »*. Pour la FNACOP, ce n'est pas l'autorité qui est en cause, mais *« un certain autoritarisme anachronique »*.

Des mini-ordinateurs dans la rue

Première manifestation du deuxième gouvernement Mauroy — mais non point la première du septennat, puisque les mêmes travailleurs avaient déjà manifesté devant les bureaux de M. Joxe avant le deuxième tour des élections législatives, — une soixantaine de salariés des Etablissements Logabax se sont rassemblés, vendredi 26 juin, vers 14 h 30, devant le ministère de l'industrie, 101, rue de Grenelle, pour réclamer le sauvetage de leur entreprise.

Aux cris de *« Logabax vivra ! »*, ils ont installé sur les trottoirs les productions de leur usine, *« afin*, ont-ils expliqué, *que les technocrates de la direction des entreprises électroniques puissent venir constater que notre matériel est parfaitement commercialisable »*.

Une manifestation paisible, sous l'œil débonnaire de quelques gardiens de la paix descendus d'un car de police garé à proximité. Cette exposition en plein vent a surtout recueilli un succès de curiosité parmi les passants, quelque peu surpris de se trouver nez à nez avec des mini-ordinateurs, des dérouleurs de bandes et des écrans cathodiques de diverses dimensions.

Des tracts distribués par les membres de l'intersyndicale C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.G.C. donnaient les raisons de cette action : *« Profitant de la période électorale, le groupe Electrobel, principal actionnaire, a déposé le bilan de Logabax, portant un nouveau coup à une entreprise déjà gravement menacée en novembre à la suite d'une bataille financière entre les actionnaires de l'époque. Le numéro un de la mini-informatique française sera liquidé si aucune solution à ses difficultés financières n'est trouvée dans les jours qui viennent. Cette perte extrêmement grave du potentiel industriel français aura pour conséquence l'envahissement de notre marché par des matériels étrangers, dans un secteur de pointe en plein développement. »*

Quelque mille cinq cents emplois seraient perdus dans les sept établissements du groupe, et plus de mille chez les fournisseurs et sous-traitants. *« Au total*, déclarait un cadre de l'entreprise, M. Leclercq, *la disparition de Logabax coûterait plus cher que sa survie. »*

Vers 15 h 30, un dossier préparé par l'ensemble du personnel, analysant la situation de l'entreprise et concluant à ses possibilités de redressement, a été déposé auprès du chef de cabinet de M. Dreyfus, nouveau ministre de l'industrie, par une délégation conduite par MM. Nepomiatschy, directeur-général adjoint, et Jayles, directeur de la recherche et du développement de Logabax. Ce dossier fait état de commandes évaluées à plus de 600 millions de francs. — J. B.

● *La représentation du Québec aux conférences sur la francophonie* a fait l'objet d'une solution, a déclaré, sans autre précision, le premier ministre, M. Pierre Mauroy, à l'issue d'un entretien, le vendredi 26 juin, avec M. Claude Morin, ministre des affaires intergouvernementales du Québec. De son côté, M. Morin, qui achève, ce samedi 27, une visite de cinq jours à Paris, s'est déclaré *« frappé par la sensibilité aux questions du Québec »* de ses interlocuteurs français. M. Morin a notamment rencontré, outre M. Mauroy, cinq ministres, MM. Claude Cheysson, Michel Rocard, Michel Jobert, Jean-Pierre Chevènement et André Labarrère.

Le numéro du « Monde » daté 27 juin 1981 a été tiré à 594174 exemplaires.

En Bolivie

LE CHEF DE L'ARMÉE ANNONCE LA DÉPOSITION DU PRÉSIDENT MEZA

La Paz (A.P.). — Le commandement en chef de l'armée a publié, samedi 27 juin, une déclaration annonçant que le président Luis Garcia Meza était relevé de ses fonctions, a annoncé la radio militaire.

Selon certaines informations, des chars et des soldats étaient rassemblés sur la place principale de la capitale bolivienne depuis le début de la matinée. D'après les premiers renseignements, les troupes fidèles au président Meza occupaient le palais présidentiel et semblaient opposées au coup d'Etat, mais aucun combat n'a été signalé.

En Roumanie

M. CEAUSESCU APPORTE SON « ENTIER APPUI » A M. KANIA

M. Ceausescu, chef du P.C. et de l'Etat roumains, a apporté vendredi 26 juin son plein soutien au chef du P.C. polonais : *« Nous appuyons entièrement la position exprimée au dernier plénum du comité central du parti ouvrier unifié polonais par le camarade Kania, qui a défini les voies du renouveau de la Pologne, de la garantie du développement socialiste de la Pologne »*, a déclaré M. Ceausescu.

Celui-ci, qui a exprimé, d'autre part, le souhait que le peuple polonais, *« sous la direction du parti, dépasse au plus tôt l'actuel état de choses »*, a ajouté : *« L'élimination des fautes et des lacunes exige que l'on agisse avec la plus haute responsabilité pour l'avenir socialiste de la Pologne, pour l'indépendance et la souveraineté du pays. »*

La Roumanie avait été le seul de tous les pays du pacte de Varsovie à s'être abstenu de publier la lettre du Kremlin du 4 juin. La presse roumaine n'a pas participé également à la campagne de dénonciation de la « contre-révolution » en Pologne.

En Hongrie

PAS DE PROGRESSION DU NIVEAU DE VIE EN 1981

Le prix de la viande va augmenter de 10 % en moyenne, a annoncé, le 25 juin, M. Hetenyi, ministre hongrois des finances, qui a confirmé que le niveau de vie de la population ne progresserait pas cette année. Il a ajouté, dans un discours devant l'Assemblée, que, en dépit de cette hausse, qui prend effet le 29 juin, l'Etat devra continuer à subventionner fortement les prix au détail des produits carnés.

Le plan pour 1981 prévoit une hausse globale des prix à la consommation de 4,5 % à 5 %, a indiqué le ministre, précisant qu'au cours des cinq premiers mois de l'année l'augmentation a déjà atteint 3,8 %. M. Hetenyi a indiqué que le revenu national avait baissé de 1 %.

Le ministre a annoncé une augmentation modérée des retraites pour *« aider les retraités à faire face aux augmentations des prix »*, une revalorisation des retraites et pensions, rongées par l'inflation, figurant parmi les « souhaits » exprimés, dès l'automne, par les syndicats officiels. Le dernier train de hausses remonte à janvier. Au cours des dernières années, les autorités ont procédé à une série de hausses, parfois importantes, sans provoquer d'explosion sociale comme en Pologne. — *(A.F.P.)*

Aux États-Unis

Les représentants approuvent le projet de budget aux dépenses réduites présenté par M. Reagan

Washington (*A.F.P.*). — Le président Ronald Reagan a remporté, le 26 juin, une nouvelle victoire à la Chambre des représentants. Pourtant dominée par le parti démocrate, elle a adopté un projet de budget pour l'année à venir (1) conforme au vœu du chef de l'Etat, et cela par 232 voix contre 193. Après avoir rejeté, la veille, une question de procédure qui aurait permis aux représentants de disséquer le projet proposé par la Maison Blanche, la coalition des républicains et des démocrates « loyaux » de rejeter à faire adopter un budget mis au point presque du jour au lendemain. Il prévoit des coupes de 43 milliards de dollars.

Le Sénat avait déjà adopté un projet prévoyant des réductions de 39,6 milliards. Les deux chambres devront maintenant s'accorder sur une loi de finances identique.

Une première tentative des démocrates « loyaux » de rejeter 5,2 milliards de réductions budgétaires dans les programmes sociaux demandées par la Maison Blanche avait été repoussée par 217 voix contre 211. Les principaux dirigeants démocrates à la Chambre se sont ensuite succédé pour tenter de convaincre les conservateurs du parti de refuser ce projet mis au point à la hâte. *« Nous jouons aux dés la vie de millions d'Américains »*, a ainsi déclaré M. Panetta (Californie). De son côté, le *speaker* (président) de la chambre, M. O'Neill (Massachusetts) affirmait que ce budget représentait *« un effort délibéré de transférer de l'argent des familles laborieuses vers ceux qui sont déjà fortunés »*.

Dès l'annonce du premier vote, le président Reagan, qui se trouvait à Los Angeles au milieu d'un millier de membres d'une association de contribuables, a fait publier un message qualifiant l'approbation de ses réductions de *« victoire majeure contre l'inflation »*. Le chef de l'exécutif a estimé également que les démocrates conservateurs avaient fait preuve de *« courage politique »*. Ce vote, a ajouté M. Reagan, *« renouvellera la foi de millions d'Américains qui ont attendu si longtemps que Washington écoute, fasse attention et agisse »*.

(1) L'année budgétaire américaine commence le 1er octobre.

Dans la sidérurgie

LA CONVENTION DE PROTECTION SOCIALE DEVRAIT ÊTRE RECONDUITE

L'Union des industries minières et métallurgiques et les syndicats C.F.T.C., C.F.D.T., F.O. et C.G.C. ont, aux termes d'une négociation, annoncé le 26 juin, que la convention de protection sociale de la sidérurgie, signée le 24 juillet 1979 et venant à expiration le 30 juin 1981, devrait être reconduite pour un an.

Encore faut-il que le ministère du travail s'engage sur les conventions financières afférentes auprès des divers signataires. Ceux-ci devraient être reçus au ministère le 30 juin. Ainsi les salariés pourraient-ils continuer à être dédommagés lors de leur départ en préretraite (à partir de soixante ans), en cessation d'activité (à cinquante-cinq ans et plus) ou en dispense d'activité (à partir de cinquante ans).

Le nouveau protocole remplaçant la convention 79, qui, rappelons-le, n'avait pas été entérinée par la C.G.T., comporte quelques modifications.

Ainsi, dès que sera signé un accord national sur la durée du travail, des négociations s'engageront sur ce thème au niveau de la branche.

Les suppressions d'emplois se poursuivent actuellement : à Sacilor-Sollac, 925 départs en préretraite ont été annoncés le 23 juin au comité d'entreprise.

● *Au « Matin de Paris »*, deux nouveaux administrateurs ont été élus à l'issue de l'assemblée générale réunie le 24 juin : MM. François-Henri de Virieu, rédacteur en chef, et Bernard Villeneuve, administrateur général du journal. L'assemblée générale a procédé, d'autre part, à une augmentation de capital, dont une partie pourrait être affectée aux sociétés de personnel du *Matin*.

En Iran

L'HODJATOLESLAM KHAMENEI BLESSÉ DANS UN ATTENTAT

Téhéran (A.F.P.). — L'hodjatoleslam Seyed Ali Khamenei, représentant de l'imam Khomeiny au sein du Conseil supérieur de la défense iranien, a été blessé, samedi 27 juin, dans un attentat à la bombe à Téhéran, a annoncé la radio iranienne.

Selon la radio, l'hodjatoleslam Khamenei a été blessé lors d'une conférence de presse donnée dans une mosquée de Téhéran. La bombe avait été placée à l'intérieur d'un magnétophone.

LA B.N.P. DEVRAIT POUVOIR RACHETER LA BANQUE ESPAGNOLE LOPEZ QUESADA

La Banque nationale de Paris (B.N.P.) devrait pouvoir racheter la banque espagnole Lopez Quesada, pour laquelle elle avait fait une offre de 3 milliards de pesetas (180 millions de francs) il y a un mois : le Fonds de garantie des dépôts a donné son autorisation jeudi 25 juin 1981, à Madrid. L'opération devra, toutefois, être approuvée par le prochain conseil des ministres.

La banque Lopez Quesada, petit établissement qui emploie 730 personnes dans 47 agences, avait éprouvé de très sérieuses difficultés, comme une soixantaine de banques secondaires en Espagne, au point d'avoir été pratiquement reprise par le Fonds de garantie des dépôts, véritable « hôpital » des banques. L'offre de rachat présentée par la B.N.P. avait immédiatement déclenché une contre-offensive par les sept principaux établissements bancaires espagnols (Banesto, Central, Hispano, Popular, Vizcaya, Bilbao et Santander), soucieux de s'opposer à toute pénétration étrangère. Ces établissements, après avoir présenté une contre-offre, viennent d'y renoncer, ce qui a donné le feu vert à la B.N.P. Cette prise de contrôle, si elle se fait, sera le second rachat d'une banque espagnole par un établissement étranger, le premier ayant été l'acquisition du Banco de Valladolid par la britannique Barclays il y a quelques mois.

● *M. Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P.*, rencontrera M. Cheysson dans quelques jours, a-t-on annoncé vendredi 26 juin au Quai d'Orsay. Contrairement à ce qu'avait indiqué l'agence palestinienne Wafa, aucune *« invitation officielle »* n'a été adressée à M. Kaddoumi, précise-t-on.



SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11325 – NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 28 JUIN 1981



Le Monde
DIMANCHE



Les écrivains ont avec les lieux des relations particulières. Le souvenir des regards d'enfance et des errances, le choc des espaces, laissent des traces intenses dans les corps et les œuvres. Nous avons demandé à douze écrivains étrangers d'évoquer une rencontre avec un paysage. Après le romancier turc Nedim Gürsel, voici le poète haïtien René Depestre.

La Place d'Armes à Jacmel

PAR RENÉ DEPESTRE

J'AVANCE dans ma vie (et peut-être plus encore dans ma propre mort) comme une allée qui fait le tour *d'un lieu voisin de la mer* des Caraïbes. Là ont pris naissance les dieux de mon exil avec la perception que j'ai du merveilleux quotidien. S'il y a, comme on l'a dit, « une métaphysique des lieux » qui berce toutes les enfances et alimente nos rêveries la vie durant, l'épicentre de mon vertige d'homme se situe autour de la place d'une petite ville à jamais perdue pour mes pas.

Chaque coup d'ailes que je donne vers le passé me conduit sur la place d'Armes, qui a fini par être autant de Jacmel que de mon état civil à la dérive. Je porte sur mon dos le panier de ses fables. Plus de quarante ans m'ont éloigné de son mystère : son kiosque à musique, ses pelouses d'un vert qui a toujours soif, les arbres centenaires qui protègent des cyclones les maisons bâties autour de sa force d'ubiquité. Ma mémoire possède si profondément la place d'Armes que son espace a rejoint mon temps d'homme mûr, avec le pouvoir d'un cœur de rechange qui bat juste au sud de mon plexus solaire.

J'ai donc réglé mes saisons sur les mouvements de ce lieu qui maintient en vie mes jardins les plus secrets. Du balcon de ma grand-mère Cécilia Ramonet, la roue de ma vie tourne autour du moyen des mythes et des réalités de Jacmel. Je peux suivre les traces des fantômes et des vivants encore pelotonnés contre le carrefour de mes phantasmes provinciaux.

Je vous présente d'abord le *bâton* du docteur Sorapal. Non le spécialiste en chair et en os, mais le mystérieux personnage en bois qui faisait ses courses. Il ramenait du marché les légumes et les fruits frais destinés à la table ou au lit de son maître. A la tombée du jour ou très tard dans la nuit, il faisait sa promenade dans les allées de la place d'Armes. Jacmel lui pardonnait la façon peu orthodoxe qu'il avait de tourner autour des femmes. Il savait toutefois jusqu'où un *bâton*, même enchanté, peut aller trop loin dans le lyrisme des jeunes filles.

Ce qu'il avait encore de bon, l'alter ego du docteur Sorapal, c'est qu'il aidait parfois à corriger les mauvaises têtes de Jacmel. Pan ! un coup de *bâton* est vite asséné à l'oreille droite de monsieur le préfet ; pan ! pan ! deux coups partent soigner le foie d'un capitaine de gendarmerie sans foi ni loi ; enfin, pan ! pan ! pan ! pour *allumer les tibias* d'un juge de paix qui fait la guerre à ses concitadins !

C'était, en vérité, un chouette type le *bâton* du docteur Sorapal ! Tout Jacmel assista à ses funérailles. Mort et enterré au cimetière marin de mon coin natal, une fleur bleue témoigne de l'existence d'un paradis où les *bâtons* d'aveugle redécouvrent la lumière et leur état premier d'arbres fruitiers.

La place d'Armes possédait en Sébastien Nassaut le négociant le plus prospère de Jacmel. Chaque fin d'après-midi ressemblait à une veille de fête autour de son magasin à l'enseigne de *La petite galerie Nassaut*. Un matin on vit Sébastien appuyer une échelle à la façade de la boutique : d'un geste vif, il enleva le *t* en bois de son nom. Qui, sur la place d'Armes, pouvait croire que, avec l'ablation de cette lettre, l'aventure entrait dans la vie de Sébastien et rattachait son destin à la célèbre Maison des Nassau par la ligne d'Orange-Nassau ? Sébastien devenait un prince du sang, proche de Guillaume le Taciturne, de Maurice de Nassau et de toute la branche de la famille qui règne sur les Pays-Bas depuis 1747.

Sébastien d'Orange-Nassau jura dès lors de chercher pour sa patrie une identité égale en puissance à celle de la Hollande. Il apprit le néerlandais. Il entretint une correspondance lyrique avec la jeune reine de cet empire. Il en tomba follement amoureux. Cet amour fou lui inspira de multiples conférences que Jacmel, rassemblé sur la place d'Armes, écouta bouche bée. Son Altesse fit pousser des tulipes dans les parterres de la place et des moulins à vent dans l'imagination des nègres de Jacmel.

Un jour, la presse annonça une croisière du couple royal hollandais aux Antilles. Sébastien d'Orange-Nassau vendit tous ses biens pour acquérir à Port-au-Prince une résidence digne de ses hôtes princiers. Depuis cette opération, on est sans nouvelles de Sébastien d'Orange-Nassau...

Un après-midi de 1938, Dieuveille Alcindor, de retour de Port-au-Prince, fit une courte halte sur l'un des bancs de la place d'Armes, en route vers son hameau natal de Cap-Rouge. Un an auparavant, il avait avalé une infusion de *houari*, sorte de noix sauvage qui avait la réputation de guérir certains rhumatismes. Le lendemain de ce traitement, Dieuveille se réveilla littéralement dans la peau d'un *Blanc*. Cette mutation fit le vide autour de lui. On l'expédia à la capitale pour être soumis au corps médical. Il ne devait jamais retrouver le *nègre* de sa vie. Il erra longtemps dans les montagnes de Cap-Rouge jusqu'au soir où Marianna, une jeune femme qui se moquait des superstitions raciales, l'accueillit sous son toit. Leurs actes d'amour eurent une influence fantastique sur le régime des pluies et sur les récoltes de la région.

Sur la place d'Armes, enfant, j'ai connu aussi le docteur Hervé Braget. Sa clinique était à moins de 100 mètres du balcon d'où je découvrais le monde. Il circulait à moto, portait des chemises de fantaisie et remportait des succès foudroyants auprès de ses patientes. Il fit de l'adultère un des beaux-arts : la femme d'un cordonnier, l'épouse d'un tailleur, une très jolie petite sœur de charité (sainte Rose de Lima, priez pour elle !) furent ses premiers chefs-d'œuvre de haut jardinage.

Un vendredi saint, sans s'annoncer, entra subitement dans sa géographie avec les dix-sept ans de Madeleine Dacosta. Ce jour-là, le docteur Braget se présenta en culottes de golf noires et en san-benito jaune à la procession, où il offrit ses épaules à la croix du Christ. On faillit le crucifier pour de bon. L'époux-cordonnier-trahi s'amena avec un marteau et d'énormes clous, sous les cris de la foule : crucifiez-le ! crucifiez ce coq pour de vrai ! Emile Jonassa préféra *in extremis* aider son rival à porter la Croix des Bienheureux !

Malgré les crachats, les insultes, les pierres et les œufs pourris, le docteur Braget parvint à déposer son fabuleux fardeau au sommet du Calvaire. Tout au long du chemin de croix, des jeunes filles eurent à sécher la sueur et le sang qui déformaient les traits du médecin. L'attendrissement de Madeleine Dacosta impressionna de nombreux fidèles. A 10 heures du soir de ce même vendredi saint, elle disparut de chez elle. Cécilia Ramonet, ma grand-mère, connue aussi sous le nom de César (prénom de son défunt mari), rassembla sur la place d'Armes des patrouilles de volontaires, avant de les éparpiller, au son du tocsin, dans toutes les directions de Jacmel.

La nuit s'écoula en vaines recherches. Le matin suivant, alors que la plupart des chercheurs de trésor étaient rentrés se coucher, abandonnant Madeleine à son faux Jésus, Cécilia-César avisa une cabane sur la rive gauche de la rivière la Gosseline. La porte céda sous sa poussée. Du coït ensorcelé du couple d'Hervé et de Madeleine, il était resté, tout au bout de l'émerveillement réciproque, un sexe de femme et un sexe d'homme qui se livraient un ultime combat. A l'arrivée des intrus, ils se changèrent en une paire d'ailes, et un oiseau unique s'envola dans le samedi immensément bleu de Jacmel. Une fois tous les dix ans, il vient se poser sur l'un des fromagers de l'allée des Amoureux par où soudain la place d'Armes surplombe la mer des Caraïbes et la marée des rêves qui se font et se défont sans fin dans le monde.

ALAIN REVELLIN.

Comment, avec de tels souvenirs d'enfance, ne pas considérer la place d'Armes de Jacmel comme le château principal, le chef-lieu où pour moi se sont à jamais noués à la fois les mystères de ma vie et ceux de mes fictions ? ■

— Né en 1926, René Depestre est un poète haïtien. Il a publié notamment *Végétation de clartés* (Seghers 1951), *Traduit du grand large* (Seghers 1952), *Poète à Cuba* (Pierre-Jean Oswald, 1976), *le Mât de cocagne* (Gallimard, 1979), *Bonjour et adieu à la négritude* (Laffont, 1980).

COURRIER

Parti pris

Handicapés

Les années sont, on le sait, pourvues d'étiquettes. Curieuse mode : pendant trois cent soixante-cinq jours, on découvre à satiété le triste sort de millions de femmes ou d'enfants, on hoche la tête et, la conscience rassurée, on passe à un autre problème dans la nuit de la Saint-Sylvestre.

1981, c'est l'Année internationale des handicapés, vous en souvient-il ? La presse a publié des articles, de hauts fonctionnaires ont établi des rapports, une exposition se promène à travers la France. Les associations, en ordre parfois dispersé, ont entamé des campagnes. Et l'allocation aux adultes handicapés sera portée, le 1er juillet, à 1 700 F par mois.

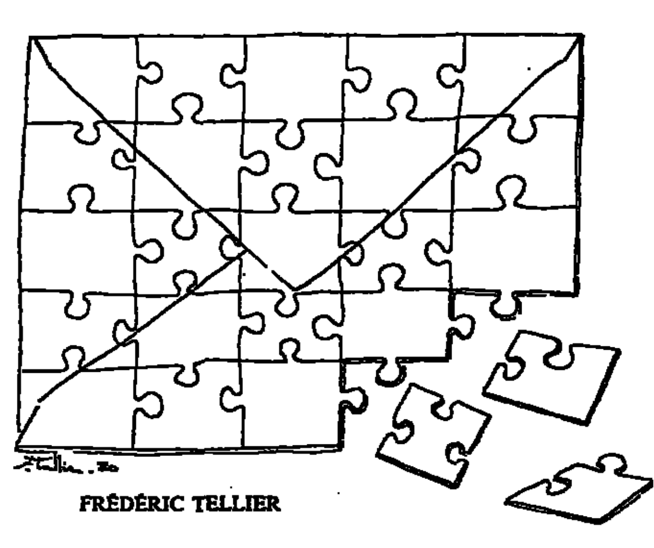
Mais rien n'empêchera que, chez nous, 1981, ce soit avant tout l'année des élections.

Le brouhaha politique une fois retombé, peut-être l'opinion s'intéressera-t-elle de nouveau au un million deux cent mille Français handicapés en âge de travailler. Aux quatre cent vingt-cinq mille enfants d'âge scolaire « dont les performances ne correspondent pas à celle de leur groupe. » Non pour lui accorder un instant de pitié dont ils ne veulent pas, mais pour leur offrir ce qu'ils souhaitent avant tout : un regard fraternel, sans curiosité bête. Et sans rejet.

Quantité de parents contemplent le soir, avec leurs enfants, à la télévision avec un parfait sang-froid les horreurs nées de la guerre, de la famine ou des catastrophes naturelles, les étripages sanglants de certains westerns et des films policiers les plus noirs. Mais la vue d'enfants inadaptés jouant près des leurs sur une plage leur fait se voiler la face.

L'Année des handicapés, c'est peut-être cela d'abord qu'elle peut changer.

JEAN PLANCHAIS.



FRÉDÉRIC TELLIER

Divan

J'ai lu l'article de Dominique Frischer, « Petites annonces pour le divan » (*le Monde Dimanche* du 3 mai 1981), avec d'autant plus d'intérêt que j'avais – modestement – participé à son élaboration à titre de psychothérapeute débutant en libéral et utilisatrice des petites annonces.

Votre article, objectif, rendant compte d'une situation et du vécu des intéressés, me laisse un certain malaise, tout entier défini par l'un de vos intertitres : « J'ai honte ». Honte de quoi ? Tout se passe comme si les analystes se divisaient, pour vous peut-être, mais surtout pour les intéressés eux-mêmes, en deux catégories, bien connues d'ailleurs. D'un côté, les bons, intronisés par un maître, ont pignon sur rue et reçoivent leurs patients par des voies pures et officielles. De l'autre, les mauvais sont réduits au « pis-aller », aux petites annonces, contenant en elles-mêmes leur condamnation, puisque inefficaces de surcroît. Analystes à la petite semaine, analystes honteux, racolant leur clientèle par un détail physique ou financier alléchant. Pourquoi honteux ? Parce que leur seraient refusés par cette voie de recrutement les bons patients, ceux qui, « éclairés », vont directement frapper à la porte des écoles, ceux qui connaissent tant soit peu le milieu « psy » ou quelqu'un qui connaît...Leur arrivent les patients de seconde catégorie, les naïfs, ceux qui ne savent pas, qui ne participent pas du secret (labyrinthique) des voies royales. « Qui est-ce qui choisirait son analyste par petite annonce ? » Si vous restituez là ce qu'on vous a dit, permettez-moi de trouver bien élitiste une telle réaction, bien plus de la part de personnes à qui on va confier ses soucis et ses problèmes les plus intimes.

Quelle que soit la méthode d'approche adoptée, le demandeur a droit au respect et à la compétence maximale. Je m'étonne donc de l'esprit dont vous rendez compte. Je m'étonne aussi des réactions aux appels : une relation thérapeutique commence au premier échange, le plus souvent téléphoné. C'est à ce moment déjà qu'on répond, là où le patient ne vous attend pas, c'est-à-dire ni sur le plan de la réalité physique ni sur celui des concessions financières, et qu'on fixe les limites de la cure avec ses règles fondamentales ; sans qu'elles soient énoncées textuellement, elles étayent la réponse (...).

En définitive, la petite annonce me semble pour une bonne part remplir l'office de l'auberge espagnole. On y trouve ce qu'on y amène, l'efficacité de la publicité, la honte ou la rigueur... Essentiellement, si on n'y met pas le respect de la personne humaine qui va nous appeler, si on s'y situe en lacanien déchu ou en analyste racoleur, c'est-à-dire si, fantasmatiquement, on offre au patient une marchandise de deuxième classe, la seule qu'il mérite puisqu'il n'est pas initié, alors pourquoi attendre le respect et la reconnaissance de l'interlocuteur ?

FLORENCE DARDEL.
(Paris.)

Secret

Le Monde Dimanche du 24 mai dernier a publié un article très bien documenté de Monsieur le conseiller André Holleaux sur « Le secret professionnel ». Il me paraît cependant regrettable qu'il ne soit pas fait la moindre allusion, ni dans le corps de l'article, ni dans les encadrés, ni dans les références bibliographiques, au secret professionnel auquel sont tenus les ecclésiastiques. Ceux-ci, selon une jurisprudence constante, font partie des « toutes autres personnes dépositaires, par état ou par profession ou par fonctions temporaires ou permanentes, des secrets qu'on leur confie... » de l'article 378 du code pénal. Ce secret, dans la pratique, est tout aussi absolu que celui des médecins et au moins aussi rigoureusement respecté. En réalité, l'obligation édictée par le code pénal est renforcée ici par des raisons théologiques et pastorales qui peuvent sans doute se résumer dans ce que disait saint Augustin : « *Ce que je sais de la confession, je le sais moins que ce que je n'ai jamais su.* » Les secrets ainsi protégés ne concernent d'ailleurs pas seulement ce qui se dit en confession (sigillum confessionis) mais toute espèce de renseignements ou d'informations que le prêtre, le pasteur ou le rabbin peuvent recueillir auprès des personnes qui les consultent, paroissiens ou non. Les espèces judiciaires sont relativement rares, ce qui s'explique par le souci accru de discrétion chez les divers intéressés. Ajoutons que ce secret « pastoral » s'étend aux personnes exerçant, par exemple, une tâche d'écoute à S.O.S. Amitié ou S.O.S. Téléphone dont l'article rappelé ne parle pas non plus.

La littérature relative au secret dont nous parlons est très mince et presque confidentielle. Ce n'est pas une raison pour ignorer un secret dont beaucoup de personnes savent encore profiter. Il faut savoir que ce secret existe et qu'il est absolu : sa violation est condamnée à la fois par la loi pénale et par la déontologie ecclésiale.

RENÉ VOELTZEL.
Docteur en droit,
docteur en théologie,
professeur émérite de l'Université des sciences humaines de Strasbourg.

Astralement vôtre (suite)

Mme Teissier (*le Monde Dimanche* du 14 juin 1981) se trompe et nous trompe : elle ne nous parle pas d'astrologie, mais d'autre chose. Pour savoir ce qu'est l'astrologie, il suffit de lire ce chef-d'œuvre d'humour scientifique que le regretté Paul Couderc lui avait consacré : « Que vaut l'astrologie ? Rien, exactement rien... A ceux qui en font commerce (malgré les lois), on n'a pas à démontrer qu'il s'agit d'une escroquerie : ils le savent mieux que personne » (1).

Si j'ai bien compris Mme Teissier, l'astrologie nouvelle manière qu'elle nous propose aujourd'hui n'a plus rien à voir avec ce qu'on avait toujours connu sous ce nom depuis l'antiquité, c'est-à-dire une théorie destinée à la prévision de l'avenir et fondée sur un déterminisme rigoureux et absolu, tel que le définissait Manilius au début de notre ère, dans des vers énergiques que voici :

Fata regunt orbem, certa stant omnia lege,
longaque per certos signantur tempora casus :
nascentes morimur, finisque ab origine pendet.

(Les destinées régissent l'univers, tout dépend d'une loi immuable et le sceau d'immuables enchaînements est imposé à la suite des siècles. En naissant nous mourrons : la fin dépend de l'origine.) (2).

De toute façon, si ce déterminisme sans faille règne sur nous sans partage, si nul ne peut échapper à son avenir, à quoi bon chercher à le connaître ?

Que nous propose-t-on aujourd'hui sous le nom d'astrologie ? Une technique, parmi d'autres, d'exégèse mythologique. On conçoit que des savants puissent, dans la lignée de G. Bachelard et de C.-G. Jung, faire des découvertes intéressantes en étudiant tout ce que des générations d'hommes ont mis d'eux-mêmes dans les astres, comme on peut le faire avec les grands mythes ou les grandes œuvres de la littérature et de l'art : mais il ne s'agit plus alors de prédire l'avenir.

L'astrologie est morte avec Copernic : comment croire que la configuration du ciel doit avoir un sens pour l'enfant qui naît, si nous ne sommes même pas au centre de ce ciel ? Et c'est Galilée qui l'a enterrée : quand il eut regardé le ciel avec sa lunette et découvert des milliers d'étoiles nouvelles, c'est l'univers de l'astrologie, fermé et limité à nos pauvres regards, qui s'effondra définitivement. Là comme ailleurs, l'homme n'est plus la mesure de quoi que ce soit, et pour croire que les astres s'intéressent à nous et à nos petites affaires, il faut être soit très ignorant, soit très présomptueux : voilà bien la seule chose que l'astrologie puisse nous apprendre sur ceux qui y adhèrent.

(1) Paul Couderc, *l'Astrologie*, page 45.
(2) Manilius, *Astronomica*, chant IV, vers 14 à 16, traduction Jean Bayet.

ANDRÉ BOUVET.
(Paris.)

Émigrés

Je suis un étudiant marocain en France ; depuis mon arrivée, début 1979, j'ai commencé à m'intéresser au sort qui attend les émigrés. J'ai suivi les articles parus dans le journal *le Monde* sur les jeunes émigrés avec patience ; c'est pour cela que je vous écris.

Avant mon arrivée en France, je ne connaissais pas ce problème, j'avais une idée fausse de ce qui est la France. Je croyais que les émigrés, une fois arrivés en France, on commence à les alphabétiser (car la majorité des émigrés, surtout les Maghrébins, viennent de la campagne où le taux d'analphabètes est presque de 100 %). Or, malheureusement, ce n'était pas le cas. Alors on peut dire, même si ces émigrés souffrent, leurs enfants vont vivre bien. Malheureusement non : car comme on sait, d'après les articles parus dans *le Monde* sur les jeunes émigrés, que ces jeunes s'adaptent mal. Leur milieu familial ne leur permet pas d'évoluer comme les jeunes Français, les fils d'exilés politiques ou les fils de cadres étrangers chez qui le niveau socio-culturel est élevé. C'est très important de s'occuper de ces jeunes émigrés, car si on ne fait rien pour eux ils sont obligés de subir le sort de leurs pères, c'est-à-dire devenir des travailleurs dans les chantiers... ou devenir des délinquants, le dernier point est le plus grave.

A Paris, quand on pense aux étrangers, on pense immédiatement à Barbès. Quartier transformé sous forme de « ghetto ». On trouve tout ce qui est mauvais pour les enfants dans le quartier : maisons closes, sex-shop, point de rendez-vous de drogués,... Un enfant émigré sera bien sûr moins protégé dans ce quartier. Décrire un drame, c'est facile, mais le résoudre, c'est difficile. Afin de résoudre ce problème en France, on peut demander à certains pays arabes du Golfe et à certains pays d'Afrique d'investir dans ce domaine. L'investissement sera consacré à la construction des centres culturels, à la création des établissements d'aide social, des centres afin d'alphabétiser les émigrés, des centres de rencontre entre les enfants d'émigrés et autres... Car, après tout, les Maghrébins si je ne me trompe pas sont des Arabes, les riches des pays du Golfe sont des Arabes aussi. Donc, au lieu d'investir dans l'armement ou dans l'achat d'immobilier, on peut penser à investir dans ce domaine. Car si on ne fait rien afin de résoudre ce drame, l'histoire va juger les « exportateurs » et « importateurs » de ces émigrés. Pourquoi ne pas commencer à appliquer le trilogue en France (émigrés-France-riches du monde arabe et des pays d'Afrique) avant de parler du trilogue avec les pays du tiers-monde ?

AHMED KHAOUJA.
(Paris.)

• Dans le reportage de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz sur « Intégrisme et vie quotidienne » au Proche-Orient (*le Monde dimanche* du 21 juin 1981), il fallait lire : « Au terme de la loi générale le divorce n'existe pas pour les chrétiens en Egypte ».



Actuelles

L'état de la France

« *Vous verrez avec satisfaction que, malgré les grandes armées que l'état de la guerre maritime et continentale oblige de tenir sur pied, la population a continué de s'accroître, que notre industrie a fait de nouveaux progrès, que jamais les terres n'ont été mieux cultivées, les manufactures plus florissantes ; qu'à aucune époque de son histoire la richesse n'a été plus répandue dans les diverses classes de la société.*

» *Le simple cultivateur, aujourd'hui, connaît les jouissances qui lui furent jusqu'à présent étrangères ; il achète au plus haut prix les terres qui sont à sa convenance ; ses vêtements sont meilleurs, sa nourriture est plus abondante et plus substantielle ; il reconstruit ses maisons plus commodes et plus solides.*

» *Les nouveaux procédés dans l'agriculture, dans l'industrie, dans les arts utiles, ne sont plus repoussés, par cela même qu'ils Cnt nouveaux. Partout on tente des essais, et ce que l'expérience démontre préférable est utilement substitué aux anciennes routines. [...] Ainsi les besoins de nos manufactures, de notre agriculture et de nos armées sont chaque jour mieux assurés.* »

Dans un rapport sur la situation de la France présenté au corps législatif, le 25 février 1813, par le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur sous l'Empire, rapport transcrit par Las Cases dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, le 2 novembre 1816. Entre ces deux dates...

JEAN GUICHARD-MEILL

VOUS et MOI

Terrain vague

Native de Ménilmontant, Isabelle ne connaît de la campagne que les instants très brefs, très excitants de vacances épisodiques. Cette jeune fille de douze ans a l'air d'une petite souris. Elle aurait préféré naître dans les bois. Petite fille sauvage, c'est une exploratrice silencieuse. Un jour, elle enjambe une palissade. « *Derrière*, dit-elle, *il y avait la jungle !* » Des forêts, quand on a douze ans, il en existe au cœur de n'importe quelle capitale.

Au programme de ce matin-là : découverte d'un terrain trop vague pour être fouillé, seul. La flore des terrains vagues est une chose. La faune, une autre. Sa petite main de souris des bois dans la mienne, elle me tire en avant. Nous montons la rue des Prairies. En bas, la surprenante laideur du Paris stupide, ses rues pisseuses où les voitures libèrent leurs tristes parfums. Mais, par-delà ces lieux désenchanteurs, aux odeurs décourageantes, franchie l'ultime palissade, c'est le calme d'un îlot vert où tout un monde végétal vit et meurt en silence.

Parce qu'elle est passionnée, Isabelle me passionne. Elle n'a pas atteint l'âge des simagrées. La nature lui inspire un vif intérêt. Rien d'aussi peu frelaté ! Elle ignore l'écologie de tréteaux. Un carton de botaniste sous le bras, elle taille la route, en quête d'herbes « mauvaises ».

« *Suis-moi,* » dit-elle, l'air de dire : tu vas connaître un grand moment.

Discrète comme une anémone, elle se glisse dans un hallier. Nous absorbons le spectacle de tous nos yeux. Cette oasis me rappelle Angkor et son sourire vert avec ces lianes saprophytes qui pendent aux faux-acacias ! Ces fleurs dans l'humus de vieux *France-Soir* pourris ! Isabelle trouve plaisant que de si petites graines puissent sortir d'aussi vastes jungles. Soudain, elle se penche.

« *Bourrache !* »

La première entreprise fut, pour Rimbaud, une fleur qui lui dit son nom. Ma jeune amie fait mieux : cette fleur, elle l'appelle par son nom. Peu d'adultes en feraient autant. Sa connaissance de la flore parisienne me stupéfie.

« *La bourrache !* reprend la souris, avec un étonnement amusé. *Elle est velue comme une araignée. Mais c'est d'un bleu si doux à l'œil ! Et puis, quoi, c'est gentil d'être velu...* »

Comment ne pas s'attacher à cette petite personne ? Elle est trop « marrante » ! Son amicale politesse envers les fleurs surprend. Des orties particulièrement urticantes barrent le chemin.

« *Ça pique,* me dit-elle, *mais il y a la façon. Regarde.* » Et d'en caresser une dans le bon sens du poil.

Nous nous heurtons à un bosquet de baguenaudiers. Saisissant deux gousses gorgées d'air, elle les fait éclater avec bruit. Boum ! Et de pouffer ! d'éclater avec elles ! Rien ne l'amuse tant que les monumentales malices des essences clandestines.

« *Pourquoi l'herbe-aux-gueux est aussi crampon ?* » demande-t-elle comme nous tentons de nous en dépêtrer.

Enrubanné de liserons, un bouillon blanc de près de deux mètres dresse sa hampe de velours.

« *Il va loin, celui-là* », murmure-t-elle.

Le bâtonnet mauve d'un gouet dans son cornet vert la fait s'agenouiller.

« *Ces petites plantes mènent une vie fantastique* », fais-je, à mon tour remarquer poliment.

La belladone qu'elle ôte d'un talus lui empeste les doigts.

« *Elle pue,* gronde-t-elle, *mais comment en vouloir à de pauvres plantes dont toute la vie est un honorable effort ?* »

Et voilà que s'agitent ces buissons qu'on croyait pleins de solitude. D'affreux marmots s'y livrent à leur *schadenfreude* : joie de détruire.

« *Hou !* crie-t-elle. *Les vilains mômes !* » Et de relever les rameaux brisés.

Du bout des doigts, elle dispose dans son carton vert les sujets retenus. Son « herbier parisien » a trois tomes. Très à cheval sur le sens des mots, elle donne aux plantes leur nom et prénom. Ainsi, le tamier qui guérit les ecchymoses est « l'herbe aux femmes battues ». Rien que des fleurs de décombres ! Si tous les jours ne sont pas de prise, la chasse est toujours ouverte. Très attentive aux petites choses très importantes, elle m'entraîne dans ses émotions.

« *Cette année, les camomilles n'ont pas été bien* », dit-elle, l'œil fâché.

Ses plus belles conquêtes ? Un pied de « coucou » à Belleville, des violettes dans le XIIe, où meurent de vieux jardins d'une mélancolie insoutenable mais pleins de promesses.

« *Dans Paris,* dit-elle, *tu peux même faire des salades sauvages...* »

— *De trèfles à quatre feuilles ?*

— *Non, non ! de pissenlits, de pimprenelles... dès juillet, tu peux cueillir des mûres et faire des tisanes des quatre fleurs : mauve, coquelicot, bouillon blanc, tussilage.* »

Y aurait-il encore tant d'espaces oubliés prêts à accueillir le hasard ?

« *Et l'on dit Paris sans un poil de vert !*

— *Le printemps, tu sais, n'aime pas qu'on se moque de lui !*

— *La nature fait si cher payer ce qui est contre nature ?*

— *Les espaces verts, moi, ça me tue !* »

Certains collectionnent les timbres. D'autres, les idées. Elle, ce sont les fleurs humiliées. Il en est pour aimer l'alcool, la voiture, le tiercé, le tabac, la télé. Fi de ces névroses nationales ! Son alcool, c'est son herbier. Il ferait sourire Linné, Buffon, Lacépède. Mais il dépasse ce qu'il est. N'est-ce pas l'acte d'amour secret d'une animiste qui s'ignore ? Herbier qui, elle, la fait sourire de plaisir. Albums aussi agréables à l'œil qu'à l'esprit.

Silencieuse à l'ordinaire, Isabelle dissimule des réserves d'enthousiasmes singuliers. La nature parle au solitaire. Son rêve ? Au cœur de ce monstrueux pastiche de jungle, elle me le révèle : la reconquête de Paris par des lianes, des herbes folles, des arbres touffus qui ploieraient sous le poids des oiseaux bavards.

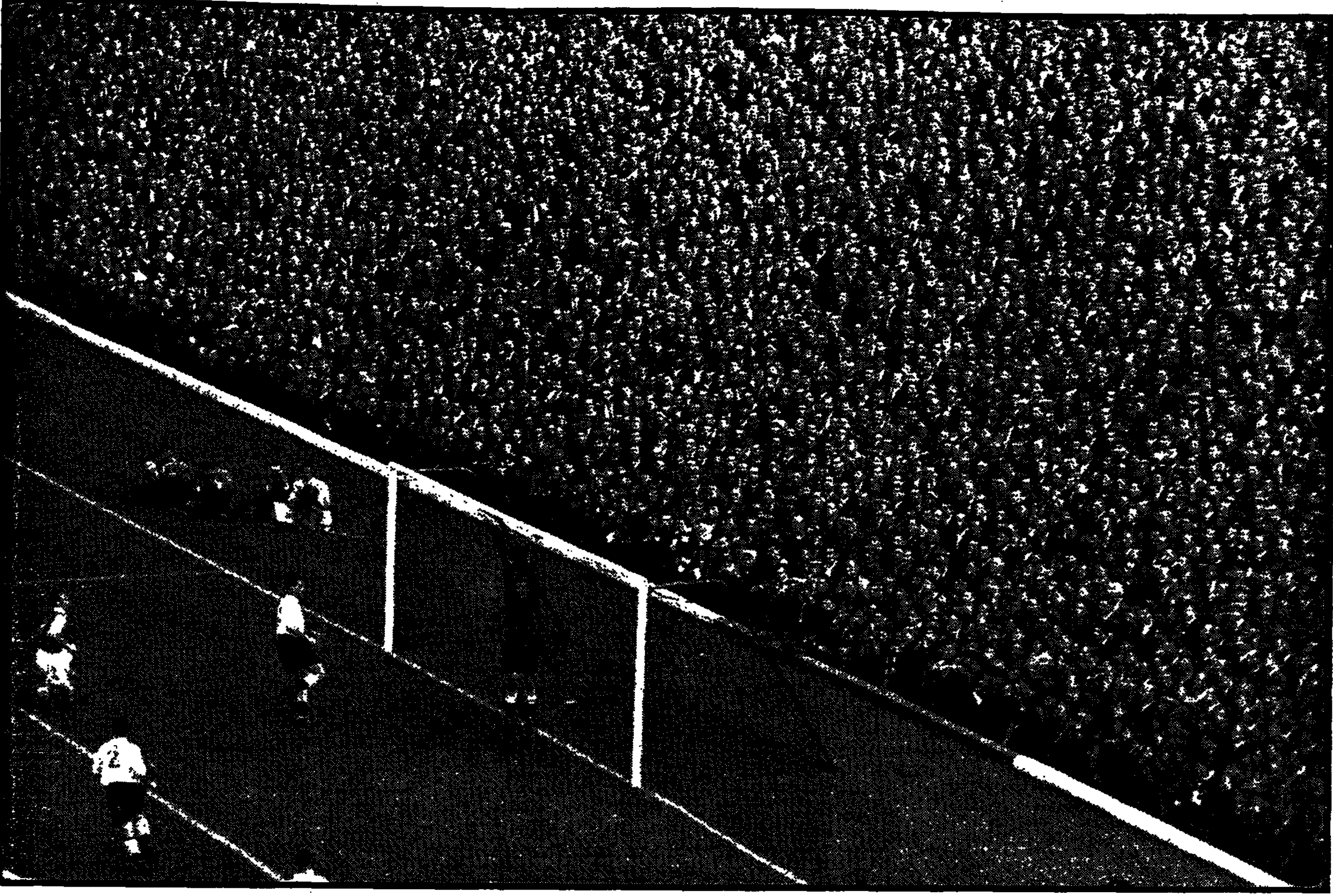
« *Tu es folle comme une herbe !* lui dis-je, *mais la vie, c'est la vie. Tu ne seras peut-être pas déçue.* »

Le terrain vague est son église. Elle y prend sa joie en fraude ; elle a d'excellents rapports avec la nature. Sans doute, dans quelques années, d'autres fleurs pousseront dans le jardin secret de son cœur. La chose intéressante est qu'à présent ce qu'elle préfère dans les villes, ce sont les terrains vagues.

« *C'est physique* », me dit-elle. Et si c'était métaphysique ?

PIERRE LEULLIETTE.





MARC RIBOUD/MAGNUM

Conversations

Eh, les footballeurs ! Et la retraite ?

L'âge de la retraite, pour un sportif, c'est à peu près trente-cinq ans. Comment les « canaris » du Football Club de Nantes vivent-ils cette échéance ?

PATRICK BENQUET

MICHEL PLATINI, vingt-six ans ; Dominique Rocheteau, vingt-six ans ; Marius Trésor, trente et un ans ; Henri Michel, trente-trois ans : aucune des vedettes du football français ne dépasse de très loin le cap de la trentaine. Le couperet professionnel qui, pour le commun des mortels, se négocie vers soixante ans, tombe pour ceux-là au plus tard à trente-cinq ans. Que deviennent-ils après ? Après que les feux de la rampe se sont éteints. Quand on a connu cette gloire, parfois excessive, qui aujourd'hui auréole les nouveaux dieux du stade, quand on l'a disputée, en notoriété aux stars du show-business, quand on s'est habitué aux fins de mois fastueuses et à la surenchère des contrats d'embauche et de débauche, la reconversion est forcément difficile.

Au Football Club de Nantes – où les « canaris » viennent cette année de perdre leur titre de champions de France au profit des « verts » de Saint-Etienne – l'ambiance est plutôt familiale. On y parle de tout sans réticence. Peut-être à cause du cadre exceptionnel du centre d'entraînement de La Jonnelière, sur les bords de l'Erdre, ou encore de la direction débonnaire du président, Louis Fonteneau, et de la fraternelle sollicitude de l'entraîneur, Jean Vincent.

Le souci de l'avenir, qui laisse parfois transparaître une légère nuance d'angoisse, n'en est pas moins constamment présent. Mais, selon les générations, de l'entraîneur de cinquante ans au stagiaire de seize ans en passant par le joueur confirmé de trente ans, l'avenir – ces trente années pour les plus jeunes, où il faudra trouver les moyens de continuer à gagner sa vie – n'a pas la même tonalité. « *Quand j'ai signé mon premier contrat à dix-neuf ans, le président du club m'a demandé ce que je comptais faire plus tard. Je lui ai répondu que je passerai les examens pour devenir entraîneur.* » Une idée fixe qui, aujourd'hui, à cinquante ans, se concrétise avec éclat : Jean Vincent, après une brillante carrière d'international, entraîne ici depuis 1975 un des clubs les plus prestigieux de France.

Jean Vincent n'avait jamais envisagé d'autre reconversion : « *Entraîner des équipes, organiser les déplacements, j'ai toujours aimé ça ! Quand j'avais dix ans, j'organisais des bandes dans mon quartier pour aller attaquer les autres.* » Oh ! bien sûr, ses débuts d'entraîneur n'ont pas été faciles : « *J'ai commencé dans un club amateur ; c'était une leçon d'humilité parce que je venais d'un grand club – le Stade de Reims – qui avait été plusieurs fois champion, et ce fut dur de se retrouver au niveau d'une division d'honneur. Tout le monde n'a pas la chance d'être entraîneur d'une équipe de première division, mais on peut bien gagner sa vie en troisième ou en quatrième division. Mais c'est quand même plus exaltant de vivre avec le F.C. Nantes.* »

La déprime

Affirmer que tous les anciens se sont aussi bien recyclés serait faux. Dans son bureau clair et confortable, Jean Vincent trace, avec deux vieux amis également anciens internationaux, une carte de France de la reconversion. « *Dans le Nord, ils tiennent des bars-tabacs. Sur la Côte d'Azur, c'est plutôt des clubs de plage ou des courts de tennis. D'autres créent des petites entreprises, lavage de carreaux, par exemple. Les anciens de Reims et de Nantes sont presque tous devenus représentants de marques sportives.* » Adidas fait une grosse consommation d'anciennes vedettes du stade. Pour le plus grand plaisir de ces orphelins dont « *l'idéal est quand même de rester dans le milieu sportif dans la mesure où c'est un métier qu'on a vraiment beaucoup aimé* ».

Se préparer

Une passion exclusive et dévorante qui, pour certains, rend intolérable la brutale rupture de la fin de carrière. Accepter de ne plus être reconnu dans la rue un an ou deux seulement après avoir décroché, réussir à « passer le cap du vedettariat » : tous n'y parviennent pas et sombrent dans la solitude volontaire, la déprime et parfois l'alcool. « *La reconversion,* affirme Jean Vincent, *c'est d'abord au niveau de la tête qu'il faut la faire.* » Et c'est bien la condition indispensable pour continuer à vivre cette « passion qui dure toute une vie », pour bénéficier de cette plus-value que procure ce métier : l'appartenance à un milieu professionnel où la solidarité reste très forte, où il y aura toujours une place pour l'ancien sur les gradins du stade ou autour d'une table pour évoquer, des heures durant, les coups d'éclat d'un passé glorieux.

Beaucoup plus pragmatiques sont les propos des trente/trente-cinq ans, au zénith de leur carrière. Paradoxe d'une situation financière florissante – ils peuvent gagner jusqu'à 50 000 F par mois, – ils sont plus tôt que leurs aînés confrontés à des problèmes de placements financiers bancaires. Cet argent, il faut s'en occuper et donc faire des projets d'avenir... « *La reconversion, ça se prépare* » : Jean-Paul Bertrand-Demanes, un des deux gardiens de but de l'équipe, n'a encore que vingt-neuf ans, et c'est depuis l'âge de vingt-cinq ans qu'il réfléchit à ce qu'il fera après, quand il sera retombé dans l'anonymat : « *Parce qu'il ne me restait que cinq ans avant la retraite ; et cinq ans ça passe vite ! Le problème ce n'est pas de gagner beaucoup d'argent mais de trouver un boulot suffisamment intéressant pour que la coupure ne soit pas trop brutale après une vie quand même assez extraordinaire.* » Devenir commis-voyageur d'une marque de sport ne l'intéresse pas : « *Ça fait des années que je fais des déplacements, sans week-end. J'ai envie d'un métier où je puisse rester un peu chez moi.* » Son argent et son temps libre, c'est donc comme pépiniériste et paysagiste qu'il investit. Une petite entreprise qu'il dirigera plus tard à temps complet.

D'autres, au F.C. Nantes, ont été moins prévoyants. Patrice Rio, trente-trois ans, qui vient de renouveler son contrat avec le club pour un an, sait qu'après cette dernière rallonge « *il sera temps de raccrocher les chaussures* ». Pour son « *virage professionnel* » il pense pouvoir compter sur la solidarité du milieu. Pour faire quoi ? Il ne sait pas encore, sinon qu' « *il est grand temps de s'en occuper* ».

Réalisme

Et les plus jeunes ? Ceux que la profession – ou plutôt les grands clubs qui en ont les moyens – recrute dès l'âge de quinze ans en leur assurant, outre la formation sportive, la continuation de leur scolarité ? Pour l'heure, réunis autour d'une table du réfectoire du centre – où une dizaine d'entre eux sont internes – ils chahutent en buvant leur café. Leur avenir ? La question ne suscite d'abord que surprise et silence. Est-ce qu'on réfléchit à son avenir à quinze ans ? C'est déjà tellement énorme d'avoir été recruté par un club aussi fameux que celui de Nantes ! « *Je jouais pour le plaisir, j'avais envie de devenir footballeur, mais je n'y croyais pas* », raconte celui-là que les recruteurs de Nantes sont allés chercher dans un petit club amateur. Huit ans de crise économique leur ont fait acquérir un réalisme à toute épreuve. « *Un métier, on est déjà bien content d'en trouver un, avec tout le chômage qu'il y a actuellement.* » Quant à devoir en changer à trente-cinq ans, où est le problème ? « *Plus personne aujourd'hui n'espère rester dans la même profession du début à la fin de sa vie.* »

« *Jusqu'à dix-neuf ans, j'ai exercé mon métier de plombier-chauffagiste,* raconte ce jeune stagiaire qui joue déjà avec l'équipe fanion. *J'ai tout laissé tomber pour devenir professionnel, mais je me suis donné une année pour réussir, et si ça ne marche pas je reprendrai mon ancienne profession.* »

Pourquoi s'angoisseraient-ils ? Certains commencent à gagner déjà des sommes d'argent inusitées à cet âge. Les fins de mois à 5 000 F ne sont pas rares, obligeant ainsi leur entraîneur à user de son autorité pour leur éviter les placements hasardeux : « *Je remplace un peu les parents !* ». Il est loin le temps où Jean Vincent partait en train à 5 heures du matin pour aller s'entraîner sur un stade éloigné, ne rentrant que le soir tard pour « remettre ça » le lendemain. Aujourd'hui ces jeunes sont logés sur place, dans des bâtiments dignes de la plus accueillante des résidences universitaires. Et la démocratisation de la voiture leur offre la possibilité de se rendre au centre-ville quand le besoin des loisirs se fait sentir.

La passion du foot qui faisait oublier l'inconfort et la précarité financière est-elle morte ? Non, sans aucun doute, mais elle rivalise avec le plaisir de participer très tôt à une vie exaltante.

Le recyclage obligé de la trentaine, l'angoisse plus tard de quitter le milieu qui a tant compté : pour ces jeunes, qui ont à peine l'âge de voter, ces problèmes ne sont décidément pas à l'ordre du jour. ■

LANDES

La coursière et l'écarteur

Longtemps interdite, la course landaise a conquis définitivement droit de cité. C'est devenu un sport collectif.

PIERRE TUQUOI

NE dites jamais à un Gascon que la course landaise est la corrida du pauvre. Evitez aussi de parler des vachettes pour désigner les coursières dans l'arène. La course landaise n'a pas grand-chose à voir avec la corrida espagnole. Quant aux vachettes, leur poids atteint souvent 400 kilos.

Comment ne pas excuser ces erreurs ? Chaque été, le long de la côte atlantique, de Biarritz à Arcachon, on propose aux vacanciers des courses landaises. Attention ! il y a erreur sur la marchandise. Ce spectacle (qui connut son heure de gloire dans les années 60 grâce à Guy Lux) n'est qu'une caricature de la course landaise, un produit importé dans le Sud-Ouest en même temps que les boîtes de nuit, les golfs miniatures et les clubs Mickey. Un produit à qui le voyage a été fatal : seul l'emballage est arrivé, le contenu, lui, s'est vidé en route.

Aujourd'hui, pour assister à une course landaise, une vraie, il faut piquer vers le Sud-Est, en direction de la Gascogne. Là se trouve le berceau de la course landaise. Il englobe le sud du département des Landes (la Chalosse), la partie sud-ouest du Gers (le Bas-Armagnac) et, dans les Pyrénées-Atlantiques, le nord du Béarn. Les courses s'échelonnent de mai à octobre. Elles ont généralement lieu en fin d'après-midi dans les arènes en forme de fer à cheval. La piste, longue de 35 mètres et large de 25 mètres, est ceinturée par une palissade de 1,40 mètre de haut. Sur son pourtour, cinq ou six refuges (des barrières de planche solidement enfoncées dans le sol) permettent aux écarteurs de se reposer entre deux écarts. A l'extrémité de la piste se trouvent les loges dans lesquelles sont enfermées les coursières (1).

Une course landaise commence toujours par un défilé. En tête – à tout seigneur tout honneur, – les écarteurs vêtus d'un boléro de velours rehaussé de fil d'or ; derrière, les hommes en blanc : le sauteur – *« l'homme aux semelles de vent »*, – le teneur de corde, l'entraîneur et le second. Au total, une dizaine de personnes dont chacune a un rôle bien précis. Tandis qu'ils saluent le public, des musiciens du crû jouent la *Marche cazérienne*, une sorte de *Marseillaise* locale, à mi-chemin entre la marche militaire et le paso-doble, composée au début du siècle.

La course proprement dite débute dès que les écarteurs ont troqué leur boléro de parade (il coûte plus de 4 000 francs) contre un boléro de travail beaucoup moins ouvragé. Sept vaches sortent durant la première partie. Chacune est écartée dix fois de suite. Au cours de la seconde partie reviendront les cinq meilleures, toujours pour une série de dix écarts.

Fragile

Dès que la coursière est sortie de la loge, l'entraîneur l'attire vers l'extrémité opposée de la piste, puis, de derrière le refuge, il saisit la corde qui entoure les cornes de la bête. L'autre extrémité est entre les mains – gantées – du teneur de corde. Lui est placé en bordure de la piste, à égale distance de l'écarteur et de la coursière. Il est neutre. Son intervention au moment de l'écart doit être le plus discrète possible : une légère traction pour modérer l'inévitable coup de tête de l'animal, et c'est tout. L'écarteur se tient planté au centre de l'arène, les bras levés en l'air, les pieds joints. Il appelle la bête. L'homme au boléro est seul, fragile. Aussitôt la corde lâchée par l'entraîneur, du fond de la piste, cornes à l'horizontale, un mince filet de bave s'échappant du museau, l'animal fonce...

La suite dépend de l'écarteur : soit il écarte la vache de course, soit il la feinte. L'écart est la figure la plus courante. Lorsque la coursière ne se trouve plus qu'à 8 ou 10 mètres de lui, l'écarteur saute, une fois, deux fois, pivote sur un pied, opère un demi-tour et cambre les reins. Il doit se retrouver sur la pointe des pieds, jambes tendues, les bras toujours levés, à l'instant où la bête s'engouffre dans son dos. La valeur de l'écart est fonction de la distance qui sépare la tête de l'animal du corps de l'écarteur en train de pivoter. Elle doit être le plus faible possible. De plus, l'écarteur a davantage de mérite s'il tourne du côté de la corde que de l'autre. En effet, dans ce cas, la corde, loin d'aider l'écarteur, constitue un obstacle supplémentaire.

La feinte diffère sensiblement de l'écart. L'homme attend, immobile, les bras croisés sur la poitrine ; il incline son buste, attire la bête de ce côté, se redresse et, à l'instant où il est sur le point d'être pris, il jette son corps du côte opposé. Pour prouver qu'ils ne perdent pas de terrain, certains écarteurs placent avant de feinter un mouchoir sous leurs pieds. Il doit toujours s'y trouver après la feinte.

Belle parade

Autre figure de la course landaise, le saut. Chaque équipe d'écarteurs possède un sauteur attitré. Une coursière lui est spécialement réservée, aussi robuste et rapide que les autres, mais avec, si possible, des cornes largement ouvertes et horizontales. Quatre types de sauts sont effectués au-dessus des coursières : le saut à la course (le plus facile), le saut de l'ange, le saut périlleux (vrillé ou non) et le saut à pieds joints. Ce dernier se fait en général les deux pieds dans un béret et les genoux liés par une cravate.

On ignore tout de l'origine des courses landaises. Seule certitude, il s'agit d'une coutume très ancienne, puisque les premières traces écrites qui en mentionnent l'existence datent de la seconde moitié du quinzième siècle (donc bien avant que les corridas espagnoles ne fassent leur apparition en France). Les chroniqueurs de l'époque parlent de taureaux et de bœufs amenés sur la place du village, préalablement fermée, et que des hommes, armés d'aiguillons, ou des chiens poursuivent pour les exciter (2).

Sur cette première mouture de la course landaise va s'abattre, en 1567, la bulle du pape Pie V. Elle porte sur une *« interdiction générale sur les courses de taureaux et de bêtes féroces. Les souverains qui les autoriseront sur leurs Etats se verront frapper d'excommunication et d'anathème. Sous les mêmes peines, les particuliers devront s'abstenir de lutter à pied comme à cheval, et la sépulture chrétienne leur sera refusée s'ils succombent dans ces combats »*. L'interdiction papale établie – et bien qu'elle paraisse viser surtout les courses de taureaux pratiquées en Espagne, – les évêques aquitains vont s'en prévaloir pour tenter de faire disparaître les courses landaises dans leurs diocèses. Certains réussiront, d'autres pas.

La lutte continue au cours du dix-septième siècle. L'évêque d'Aire profite du synode diocésain de 1647 pour obtenir le renouvellement de l'interdiction papale. Seront excommuniés *ipso facto* les acteurs et spectateurs de *« courses à la mode du diocèse d'Aire »*, ainsi que les personnes qui, susceptibles de les empêcher, auront négligé de le faire. L'année suivante, une lettre patente signée par le futur Louis XIV abolit officiellement les courses, défend aux jurats de les tolérer, interdit toutes les assemblées populaires autres que les cérémonies religieuses sous peine d'un châtiment exemplaire et d'une amende de 300 livres. Les motifs invoqués pour justifier la décision méritent d'être cités : *« De nombreuses courses ayant eu lieu devant les édifices religieux, les taureaux échauffés par les agitations ont quelques fois pénétré dans les lieux saints et été jusqu'aux autels, de telle sorte que l'évêque et son clergé ont été exposés au danger de leur vie... »* Surtout, ajoute le texte royal, *« ces courses exigent des sommes considérables, ce qui empêche le pauvre peuple de payer nos deniers »*.

Bonaparte...

L'interdiction porte ses fruits. Les courses se raréfient dans toute la Gascogne. Elles auraient sans doute disparu si une course *« à la mode espagnole »* (c'est-à-dire avec mise à mort) n'avait eu lieu à Bayonne en 1701, en l'honneur du petit-fils de Louis XIV qui part prendre possession de son nouveau royaume d'Espagne. Du coup, le Sud-Ouest renoue avec la tradition. On organise des courses dans la plupart des villes. Les incidents sont multiples : les taureaux et les bœufs *« excités, agacés, piqués avec des aiguillades, mordus par les dogues, rompent les cordes qui les tiennent liés »* ; poursuivis par les chiens, ils renversent les barrières, franchissent les portes de la ville et s'enfuient dans la campagne... Paradoxalement, le pouvoir tolère ces courses landaises. Il les considère toujours comme des coutumes *« barbares »* et *« païennes »*, mais *« ce serait inutilement que les magistrats voudraient les empêcher par des ordonnances ou des règlements : le peuple ne s'y soumettrait pas »*.

Passe la Révolution et arrive le Consulat avec ses fonctionnaires-missionnaires ; Paris les envoie éduquer la province. Le premier préfet nommé dans le département des Landes, Méchin, interdit les courses. Il fait d'ailleurs preuve d'une sévérité exemplaire, puisque, outre la classique amende frappant les propriétaires de bétail, il ordonne d'inculper d'homicide les teneurs de corde, les écarteurs, les maires et les adjoints complaisants en cas d'accident mortel. Manque de chance pour tous ces censeurs, Bonaparte, plus pragmatique, ne tarde pas à désavouer une décision qui lui aliène un département par ailleurs grand fournisseur de chair à canon. Résultat, dix mois après avoir été prise, l'interdiction est levée par le préfet Méchin. Seule restriction, *« l'entrée des arènes sera refusée aux femmes, aux hommes en état d'ivresse et aux enfants de douze ans »*. Depuis, la course landaise n'a jamais plus été interdite par le pouvoir.

Spectacle

A partir des années 1830, le jeu se transforme en spectacle. De petits propriétaires se spécialisent dans l'élevage de vaches de combat qu'ils louent aux organisateurs de course. Vaches de race landaise au départ, puis vaches espagnoles achetées dans les grands élevages de taureaux. Or si tout le monde, ou presque, allait taquiner la vache, plus ou moins inoffensive, prêtée par les paysans, on y regarde à deux fois avant de se présenter devant une bête de combat mère ou sœur des taureaux de corrida. Face à elles, seuls resteront les écarteurs.

Eux inventent de nouvelles figures qui vont transformer la course landaise : la feinte est créée en 1832 et l'écart apparaît en 1850 ; trois ans plus tard, a lieu le premier saut à pieds joints au-dessus d'un taureau, mais il faut attendre 1886 avant qu'un écarteur se risque à faire un saut périlleux.

Ecarter ou sauter se révèle dangereux. Les écarteurs accusent les vaches de devenir *« canailles »*. De fait, entre 1880 et 1900, une quinzaine d'écarteurs sont tués dans l'arène. L'absence d'infirmeries, l'inconscience des écarteurs, expliquent cette hécatombe. Pour mettre fin au carnage, les organisateurs appliquent des tampons de bois enfermés dans une gaine de cuir sur l'extrémité, jusqu'ici nue, des cornes. On installe aussi des infirmeries dans les arènes. L'équilibre entre l'écarteur et la coursière rétabli, la course landaise-spectacle va triompher. La publicité fait son apparition dans les arènes, que l'on construit en dur au fur et à mesure que disparaissent les anciens amphithéâtres faits de planches clouées côte à côte et soutenues par des barriques.

La course landaise franchit même les traditionnelles frontières du Sud-Ouest. Après Paris, Orléans, Nantes, Marseille et Nice organisent des courses. Bientôt, c'est la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, l'Afrique du Nord et l'Espagne qui reçoivent la visite des écarteurs landais. Seule la Société protectrice des animaux, au nom de la loi du 2 juillet 1850, dite loi Grammont, tente – en vain – de s'opposer au mouvement. Les écarteurs, autrefois payés en nature (une montre, un béret, une écharpe de soie), commencent à gagner des sommes d'argent importantes. Ils en dépensent une partie pour se faire confectionner un habit de lumière copié sur celui des toréadors espagnols (3).

Pour peu qu'il soit célèbre, l'écarteur dicte sa loi aux organisateurs de courses. Ceux-ci, dès le début du vingtième siècle, vont tout faire pour lui rogner sa liberté. La première tentative – réussie – consistera à créer des *« cuadrillas »*, c'est-à-dire des équipes d'une dizaine d'écarteurs attachés par contrat à un *« ganadero »*, et à un seul, pour toute l'année. La cuadrilla n'écartera que les coursières de son ganadero, où qu'elles se produisent.

L'intégration s'accélère par la suite. L'organisation de concours entre cuadrillas de préférence aux compétitions entre écarteurs, la naissance de jurys à qui l'on demande de noter la valeur des écarts, accroissent la prééminence de l'équipe au détriment de l'individu. La conclusion de cette longue évolution a eu lieu en 1972 lorsque la course landaise a officiellement été reconnue comme un sport. Un sport d'équipe, mais que l'on pratique en cravate. Comme la corrida. ■

(1) Lire *Derrière la talenquère*, Robert Castagnon (1977).

(2) Les citations historiques sont extraites de l'ouvrage : *les Courses de taureaux dans le Sud-Ouest de la France jusqu'au début du dix-neuvième siècle*, Michel Le Grand, Editions Jean Lacoste (1934).

(3) *Histoire des courses landaises*, Docteur Moriaglane (1905).



PONTO MORENO

CROQUIS

La vie en rose

J'avais mis mon réveil à 5 heures du matin, j'ai un déjeuner au bureau. Maman aussi travaille et voyage souvent. Elle ne vit plus avec papa, et papa vit à l'étranger, comme ça c'est encore plus simple. Je retourne ses bottes sur le radiateur pour achever de les faire sécher, il a dû faire toutes les flaques...

Il lève sa jambe pour enfiler son pantalon, accroché à mon cou, pour assurer son équilibre. Et il parle, il parle, je perds le fil. Il demande : *« Est-ce que ça va te faire pleurer ? »* Je ne sais pas de quoi il s'agit, mais je réponds : *« Sûrement pas, je n'ai pas le temps de pleurer ! »*

Justement, maman téléphone, de très loin... non, elle ne peut pas rentrer demain matin, oui, l'autre grand-mère veut bien le garder aujourd'hui, elle passera même le chercher. Pendant que j'y suis, est-ce que je peux passer à son appartement, dire à la gardienne... Je suis prise à déjeuner, oui, j'y ferai un saut ce matin, dès que l'autre grand-mère sera passée, dès que mes cheveux seront secs, les bottes aussi, dès que j'aurai essayé deux robes, dès que...

CHRISTIANE GRENINGER.

Photos

Sur les marches patinées de la via Dolorosa, à Jérusalem, la femme arabe, plantée contre un éventaire d'épices enivrantes, parle avec d'autres femmes arabes. Elles sont vêtues d'étoffes bigarrées, leur fortune sous les seins, dans une poche spéciale qui rejoint le ventre fécond. Bardés de zooms voyeurs, les touristes, à l'affût d'images antiques et colorées, mitraillent. Mais la femme arabe ne veut pas que l'on se paie sa tête. Elle brandit sa socque ébréchée, et, dans une fureur venue de loin, elle frappe les épaules dénudées de l'étrangère emplie d'yeux indiscrets, qui voulait sa carte postale en couleurs tonitruantes.

Mais certains s'habillent pour. Un chameau en vêture du dimanche subit contre monnaie les gloussements des touristes qui s'aventurent sur ses flancs chamarrés, tandis que sourit placidement l'homme en gandourah.

Avec les Bédouins du désert, mi-nomades que l'on retrouve d'Algérie en Israël, la situation est plus ambiguë. Les tentes rapiécées sont dressées en plein Neguev désertique. Le sol : une terre sablonneuse parsemée de rares plantes poussives, d'acacias calcinés. Le décor : châteaux forts, remparts, bateaux ivres, sculptures, dentelures, déchiquetures, le tout en roche rose saturée de silice, et les siècles se délitent sous nos yeux jusqu'au sable dur, accablé de sécheresse.

La fillette a des boucles d'oreille, des bagues de fer-blanc, un collier multicolore. Elle est vêtue d'un haillon troué. Sa grande sœur, sept ans peut-être, porte un voile noir sur la tête, dont elle s'enveloppe comme une mamma ou une veuve. Un bébé suit, trébuchant. Les petites jambes courent vers le car de touristes, lancé en pleine splendeur biblique, un car bleu avec micro instructif derrière lequel opère un magnifique guide druze (secte musulmane dont le prophète est Jetkro, beau-père de Moïse).

On descend du car, zoom, grand angle, flash bien en main. Les enfants assaillent les voyageurs, tirent les jupes, les pantalons, touchent les corps, tendent la main, ne sourient pas. On donne, le cœur gros. Une orange au fond d'un sac, un paquet de bonbons entamés, quelques schekels, faute de mieux. Un vieux couple américain, pétrifié dans son mutisme depuis le début du voyage, met un dollar dans la main de la petite Bédouine, qui mord le billet. Lâchés trop tôt dans cette nature réfractaire, les enfants ont le visage froncé. Beaucoup meurent. Les femmes disparaissent après la couvée. En moyenne huit enfants chacune. Trop de privations, trop de haschich aussi. Et l'homme ne fait rien, on ne lui a pas appris. Ces Bédouins-là n'ont pas d'âge, pas d'identité, pas de nationalité. Ils suivent les saisons, accomplissent leur transhumance derrière leur maigre cheptel. Un jour, vestige trop pittoresque, ils disparaîtront, avalés par les H.L.M. et le Coca-Cola.

Quand tout le monde a repris sa place, photos extra dans le magasin, les fillettes ont déjà en main les pierres qu'elles vont lancer sur le car qui s'éloigne.

M.-L. AUDIBERTI.

VILLAGE

Villars : état civil néant

De Villars-Santenoge (Haute-Marne), en 1961, une dépêche annonçait : état civil néant. Et, pourtant, le village n'est pas mort. Il revit. Comment et pourquoi ?

JEAN-PIERRE FARKAS

C'EST quelque part dans la zone claire, très claire même, au milieu du triangle Dijon-Langres-Belfort. Rien ou presque. Les curiosités ? Colombey, c'est dans le haut du département (Haute-Marne), mais c'est au moins à 100 kilomètres dans le Nord et personne, au village, n'a jamais dit y être allé. Il y a bien aussi les sources de la Seine, mais, monsieur, c'est bien plus au sud, c'est déjà la Côte-d'Or... Bref, Villars-Santenoge, à la limite de la Champagne et de la Bourgogne, c'était ce qu'on appelait jadis à l'école, quand on y apprenait la géographie, une « région de marche ». Donc, un pays vivant non identifié.

Et pourtant, Villars-Santenoge, qui s'appelait alors Villars-Montroyer, a connu sa petite heure de gloire il y a vingt ans, en début d'année, quand un secrétaire de rédaction un peu poète a laissé courir sur les fils de l'A.F.P. l'information que venait de lui envoyer son « local ». « *Villars-Montroyer, janvier 1961. Etat civil : néant. Il n'y a eu, au village, l'an dernier, ni naissance, ni décès, ni mariage...* » A peine quelques lignes dans la presse locale, mais, à l'époque, les quelques envoyés spéciaux de la presse parisienne curent, en arrivant à Villars, un joli village bien vert caché au creux d'un vallon bien rond, la surprise de découvrir le Laddakh à 272 kilomètres de Paris. Personne alors, à Villars, ne connaissait ni Gagarine ni l'O.A.S. et, pour être franc, la seule affaire qui passionnait alors ces gens paisibles, c'était la vente de la coupe de bois de M. le comte. Et puis aussi, on espérait silencieusement que la « Simone », qui « fréquentait » dans un village voisin, aurait peut-être la bonne idée de se marier. Et donc de redonner quelque vigueur au grand registre de l'état civil de Villars. Au départ, tout cela, c'était une idée de Louis Catelat, le secrétaire de mairie. Un coup de fil au localier, juste pour qu'on parle un peu du pays dans le journal. Louis Catelat est mieux qu'un enfant du pays. Comme pas mal de secrétaires de mairie, il en est à la fois le chroniqueur et la mémoire.

La « reprise » a été plutôt longue. En 1962, deux mariages, un décès, mais toujours pas de naissance. La « Simone » a bien fini par épouser, mais les jeunes mariés sont vite partis travailler dans la région parisienne. Marie Voituret (l'autre mariage de 1962) est la fille du chef de gare de Villars, mais, quand on a supprimé la ligne « voyageurs », eux aussi, ils sont partis « à la ville ».

L'année 1963 fut encore plus désastreuse : trois décès, dont celui de Jeanne Morizot, quatre-vingt-seize ans. C'était la grand-mère du maire actuel, mais, paradoxalement, les décès sont parfois source de renouveau dans ces villages. Il suffit que les disparus aient un peu de bien, au moins une maison, pour que les enfants prennent l'envie de revenir au pays. Vers ces années-là, les Français découvraient la « résidence secondaire », et cette fringale de nouvelles racines a probablement sauvé nombre de villages français de la mort administrative.

1964 est l'année du renouveau. Deux décès encore, mais, enfin, sur le grand registre toilé de noir, deux naissances : Véronique Bastien, aujourd'hui dans la région parisienne, et Valentine Bavrel, qui fait actuellement ses études à Dijon. Le véritable événement de 1964, c'est, le 13 juillet, le mariage d'Yves Ieny et de Chantal Guenin. D'abord, parce que c'est un mariage d'amour, et puis aussi à cause du rôle qu'ils vont jouer ensuite dans la chronique de Villars. Et dans sa résurrection.

Le père de Chantal était un exploitant forestier. Il a été tué par erreur, en 1944, au cours d'une embuscade tendue par les maquisards. Sa femme, Jeanne, a repris l'exploitation. Une femme courageuse et une forte personnalité : elle a été maire du pays et même la première conseillère générale du département. La souche M.R.P., à Villars, c'est elle. Jeanne est l'une de ces femmes tranquilles qui, par le seul exemple de leur vie quotidienne, vous façonnent un pays. Elle fut, avant sa mort, une bonne militante, un chef d'entreprise. Elle a aussi trouvé le temps de passer son bachot en même temps que son fils aîné...

Chantal, après son mariage, partit pour Mulhouse avec Yves, qui est technicien chez Peugeot. L'un et l'autre devinrent des syndicalistes chrétiens, peut-être à cause de l'influence de Jeanne. Mais, eux aussi, ont pris l'habitude de revenir, et pas seulement pour y retrouver la fameuse « résidence secondaire ». Avec quelques autres, ils ont voulu empêcher de mourir ce petit village, où il avait fallu attendre quatre ans avant d'enregistrer la première naissance...

Un abbé bâtisseur

Dans l'histoire anodine de cette France profonde, un autre personnage, à sa façon, va lui aussi sauver Villars. C'est Luc Gauthier, le curé. Plus à l'aise en salopette qu'en soutane, cet abbé bricoleur est de la race de ceux qui construisirent les cathédrales. La chapelle de Villars est de la même époque, mais en piteux état ; la nef, notamment. Pas de sacristie non plus ni de salle pour le catéchisme. Avec les encouragements de Jeanne, la conseillère générale, et comme il y toujours eu à Villars un petit noyau de fidèles pratiquants, le Père Gauthier décide qu'on va retaper l'église ensemble.

Pour la maçonnerie, la charpente, les joints, l'électricité, pas de problème : on doit savoir tout faire à la campagne. Pour les bancs, la couverture, la restauration des vitraux, en revanche, il faut faire appel à une entreprise spécialisée, et la paroisse est au moins aussi pauvre que la commune. Alors, le Père Gauthier a réinventé la kermesse du 15 août. Certes, le mât de cocagne ou les canards en celluloïd font sourire finement les gens des villes, mais, sou à sou, c'est ainsi que Villars s'est « payé » son église. Mais, surtout, cette kermesse a redonné de la vie à cette vallée. Le premier cinéma est à 45 kilomètres, et il n'y a pas bal tous les samedis soirs. Pas de P.M.U. non plus. Qu'il s'agisse de la kermesse du curé ou de la « goguette » du parti, c'est une date dans une vie collective seulement jalonnée par le marché, les récoltes, la messe et, ici, les coupes de bois. C'est mieux qu'une fête. C'est un vrai dimanche pour nombre de villages français, où la semaine compte sept jours. Et pas cinq, comme dans les villes où, on en conviendra, il y a peu de bêtes à soigner, à traire...

La forêt gauloise

Au premier rang de ce front du refus, il y a Roger Clémencelle, le maire actuel. Il est chef de bureau à la S.N.C.F. à Langres, mais il s'ennuie quelque peu dans ces cages d'H.L.M., « *où personne ne se parle* », et, lui aussi, a pris goût à revenir au pays où, d'ailleurs, son père est venu prendre sa retraite en 1940. Sa mère est née à Villars ; sa grand-mère y a passé toute sa vie ; il y a la maison de la famille. C'est toujours le même processus de revitalisation : une souche qui va bientôt refleurir.

Justement, le principal atout économique de la région, c'est le bois : 92 hectares à Villars et 237 hectares sur Santenoge. Des bois « communaux », mais comme dans pas mal de campagnes il y a aussi un « châtelain ». Et 420 hectares de bois, soit plus que les deux communes. Le domaine des Grandat de Grancey, avec son vieux château, est au bout de la vallée. M. le comte est mort célibataire ; on lui avait connu une fiancée, disparue dans l'incendie du Bazar de la Charité. Ses neveux parisiens ont confié l'exploitation du domaine à un régisseur. Les « gens du château » ont vendu des terres, regroupé des bois, mais, décidément, la féodalité n'est plus ce qu'elle était. Et, en tout cas, ne joue plus aucun rôle dans le « management » régional.

Jadis, l'épluchage et le tri des bois de mine se faisaient sur le quai d'embarquement, tout près de la gare. La ligne de chemin de fer, c'est le « pacemaker », et la bataille pour le maintien d'une ligne, même après le départ du chef de gare et la suppression du trafic « voyageurs », c'est une bataille pour la survie. Plus de chemin de fer et, à Villars, pour l'exploitation forestière, c'est l'asphyxie.

Et, de ce côté-là non plus, les affaires ne marchaient pas fort à Villars dans les années 60. Jeanne Guenin a repris l'exploitation de son mari, mais, à sa mort, en 1966, ses enfants sont trop jeunes pour reprendre la suite. Dans le même temps, à Auberive, son principal concurrent, les Deslois, connaissent eux aussi de graves difficultés. Spécialisée dans la tonnellerie et les sabots, mais faute d'avoir su trouver d'autres marchés, l'entreprise doit fermer à son tour.

Reste la forêt. Admirable et « gauloise », comme l'aimait le général. Restent aussi les forestiers, qui, peu à peu, seront remplacés par des Portugais. Mais c'est l'État qui va prendre le relais du curé et, avec d'autres armes, empêcher ces villages oubliés de disparaître complètement.

Du SIVOM au SIGFRA

En 1963, le SIVOM va devenir le grand artisan de la survie de Villars et de bon nombre de villages français. Ce syndicat intercommunal à vocation multiple regroupe les communes du canton d'Auberive ; subventions plus massives, incitations financières, ces SIVOM ont apporté une gestion renouvelée, moderne, centralisatrice bien sûr, à des milliers de villages qui ne seraient plus aujourd'hui que des « feux », des lieux-dits, au mieux des hameaux. En 1972 s'unissent les deux communes voisines, Villars-Montroyer qui, avec Santenoge, distante de 3 kilomètres, élit, le 25 novembre, la nouvelle municipalité : neuf conseillers choisis dans les deux communes. Roger Clémencelle, le nouveau maire, sera réélu en 1977 quand, cette fois, la nouvelle Villars-Santenoge choisira ses deux conseillers. L'union ne fait pas toujours la force : au recensement de 1975, on compte soixante-dix habitants sur Villars et quarante-cinq sur Santenoge. Densité au kilomètre carré : six habitants ; c'est quand même mieux que le canton (trois seulement) mais, en dix ans, la population a baissé de 6 %. Le désert français s'agrandit silencieusement.

Là encore, c'est pourtant l'Etat qui rebranche la perfusion. L'Office national des forêts choisit le canton d'Auberive pour tenter une opération pilote. C'est le SIGFRA, un Syndicat intercommunal du groupement forestier de la région d'Auberive, qui, grâce à l'ardeur conjuguée des élus locaux et des technocrates — qui n'ont pas toujours le mauvais rôle — va sauver cette forêt que les communes, trop pauvres, n'auraient pas pu entretenir seules. On construit des routes forestières, on « soigne » les arbres et surtout on aménage, en commun, la coupe des bois. Tranche par tranche, la vente des coupes a lieu tous les 1er octobre et les recettes sont réparties entre les vingt-sept communes du SIGFRA : 40 % pour les investissements et l'aménagement de la forêt, 60 % qui vont directement dans la caisse des communes. Une rentrée régulière (20 000 F l'an dernier pour Villars) et surtout une meilleure gestion du coffre-fort communal : les arbres.

L'aventure : l'étang

Si l'on excepte les coupes de bois, le SIVOM, le SIGRA et la ligne de chemin de fer, il faut bien reconnaître que, comme en 1961, les grands chambardements du monde laissent peu de traces à Villars. Mai 68 ? Il n'y a pas eu d'école mais personne n'a cru sérieusement à la révolution, « *même quand ils se sont mis a couper de beaux arbres et à brûler des voitures pour faire leurs barricades...* ». Roger Clémencelle, alors encore en activité, a défilé avec les cheminots de Langres, sans qu'on lui ait tenu rigueur dans le pays, où on a été plutôt content de voir sa photo dans le journal. Comme nombre de syndicalistes chrétiens, il aurait pu « virer » au P.S.U. « mais il ne croit pas, dit-il, à l'autogestion ». L'utopie « pousse » mal dans cette France-là.

Il y a quand même eu un grand moment de fièvre dans la vie de Villars, quand Robert Lamoureux est venu tourner quelques scènes de la *7e Compagnie*. Jean Lefèvre, Pierre Mondy et les techniciens avaient juré d'acheter « *quelque chose* » dans la région, mais, à Villars, on se doute bien « *de ce que c'est que la vie d'artiste...* ».

Dans la chronique de Villars, il y a eu, en revanche, un événement bien plus important, et ça non plus, on ne l'a pas su à Paris. C'est en 1970, quand Roger Clémencelle, prenant habilement de vitesse « ceux d'Auberive », a fait adopter au conseil une décision qui comptera dans l'histoire de Villars. Un étang que M. le maire a eu l'idée de créer dans la vallée, 1 hectare et demi de terres astucieusement échangées ou négociées qui fut solennellement mis en eau en 1972 pour célébrer dignement les noces administratives de Villars et de Santenoge.

La création d'un étang peut sembler une affaire assez mineure, mais cet étang de la Juchère aura été probablement le dernier petit coup de pouce qui aura empêché le village de mourir. Tout comme la kermesse du curé, mais, avec, en plus, l'avantage d'être une attraction régulière, donc une occasion de se rencontrer et de mieux résister ensemble à la désertification. Ce n'est pas Disneyland, mais il y a une baignade et des jeux pour les enfants. « *D'ailleurs*, signale fièrement Jacques Guenin (encore l'un des enfants de Jeanne), qui anime le comité des fêtes, *il y a des stands de tir, et nous avons acheté, nous-mêmes, notre matériel. Il y a des truites et, pour la kermesse, des enveloppes-surprises, des attractions, un bal gratuit...* » Une recette de 8 000 F pour la commune, ce n'est pas négligeable.

Les paysans

Et puis les agriculteurs sont restés au pays et, grâce au remembrement, des jeunes sont venus s'installer dans la vallée. Pierre Bavrel, par exemple, y vivait déjà depuis 1959, mais après son mariage avec Geneviève (celle-là même qui a donné à Villars sa première naissance après quatre années d'état civil néant) Pierre s'est associé avec un autre cultivateur pour créer un GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun). Une idée très en avance pour l'époque (et la région) qui leur a permis de rembourser leurs dettes, d'avoir un seul troupeau, des prêts plus avantageux et « surtout de prendre leur dimanche à tour de rôle ».

Pierre et Geneviève se sont maintenant spécialisés dans l'élevage des veaux. Les hormones ? Connaissent pas. Eux, ils font du « broutard », c'est-à-dire des veaux nés en janvier, élevés aux champs avec leur mère et vendus en septembre. « *Le « baby »*, explique Pierre Bavrel, *nous le vendons en Italie. Les prix n'ont pas bougé pendant deux ans, mais avec 5 centimes de mieux au kilo, c'est un peu mieux.* » Depuis huit ans, ils ont la télé, mais, pour eux qui ont passé leur jeunesse à la campagne, sans endroit pour apprendre à nager, la baignade de M. le maire, ça a été formidable... Et puis, Geneviève a eu une autre idée : comme à la campagne, il est plutôt difficile d'aller en vacances, toujours à cause des bêtes, chaque année, avec sa fille aînée, elle s'en va « faire les vendanges en Champagne ». C'est une rentrée d'argent bien à elle, mais surtout une occasion de « rencontrer d'autres gens, d'écouter, d'apprendre... ».

Dominique Valet, c'est l'autre génération. Vingt-cinq ans à peine et déjà silencieux comme un ancien. Depuis toujours, il savait qu'il serait agriculteur. Amour des bêtes et complicité avec la nature : l'ennui, c'est qu'il n'avait pas de terre. (Explication du « désert » français : trop d'enfants et pas assez d'hectares. Les fils vont à la ville chercher du travail et les filles font l'impossible pour ne pas « épouser » à la campagne, car, malgré la mécanisation, la traite des vaches, c'est encore le travail des femmes. Encore que, depuis l'institution de la T.V.A., « elles » se sont aussi spécialisées dans la comptabilité des exploitations, ce qui, paraît-il, a modifié bien des choses à la table de famille.) Dominique a de la chance, et surtout un grand-père intelligent. Comme dans la fable, il a d'abord partagé ses terres avec son fils Hubert, et, ensuite, on a fait une petite place à Dominique.

En 1975, Dominique peut, enfin, s'installer à son compte. A la fois sur les terres du grand-père et de l'oncle ? A la campagne, ces secrets-là sont mieux gardés que ceux de la C.I.A. 90 hectares et soixante-dix bêtes, Dominique en a encore pour quatorze ans à rembourser son crédit. Prêt à 4 %, à condition d'avoir au moins 50 hectares. Avec sa jeune femme, elle aussi fille de cultivateurs, ils ont passé trois jours à Paris. Sans trop s'en plaindre, ils reconnaissent que « *dans le pays, on ne se fréquente pas beaucoup, on parle seulement du travail... — Et si vous gagniez au Loto ?* (un long silence) *— On achèterait des terres pour se protéger...* »

Quand on pose la question : « *Et si vous gagniez au Loto ? à la Loterie ou au tiercé ?* », personne ne répond : « *J'arrêterais de travailler, je changerais de métier, j'irais « m'éclater » aux Maldives.* » Ils disent tous : « *On se paierait quelques jours de vacances au soleil et puis on recommencerait...* »

Heureuse autarcie

Il y a pourtant à Villars un café-restaurant. Des nouveaux dans le pays, mais des restaurateurs comme on voudrait encore en rencontrer beaucoup. On y déjeune simplement, mais très bien, avec la terrine de pâté sur la table et la patronne du Bon Accueil écrit à la main sur l'addition : « Merci ». Pour le reste, le commerce ne marche pas fort dans la région. Plus de boulangers, et le boucher d'Auberive, malgré les tournées faites en camionnette, se plaint des congélateurs. Encore l'une de ces inventions sous-appréciées en ville, mais qui a complètement changé la vie des campagnes. Aujourd'hui, ils vivent en « autarcie ». Ce qui fait le plus défaut dans le canton, ce sont les artisans : un menuisier et un maçon pour dix-neuf communes.

(Lire la suite page VI.)

STRESS

La clinique du mal de vivre

A Paris, une clinique spécialisée soigne les malades du stress. Un ensemble de techniques et un appel à se prendre davantage en charge.

MARYSE WOLINSKI

MAL vie. Mal être. Mal de fin de siècle. Marie a cinquante ans. Le visage déjà tout en rides. Le regard pers mais éteint, une chevelure moutonneuse et le tailleur brique chiffonné. Elle a voyagé toute la nuit, somnolant, tassée dans son fauteuil corail. 700 kilomètres pour guérir.

Guérir d'un mal qui ronge, use, mord sur la vie, détruit le corps à petit feu ou trop brièvement. Toujours insidieusement. Le stress. Marie craque. Un dernier sursaut l'a conduite ici, dans cette salle d'attente laquée ivoire, spacieuse et accueillante du centre médical François-Ier, qui est la seule clinique de « gestion » du stress française et européenne (1). Une clinique comme il en existe aux Etats-Unis, en Australie ou au Mexique.

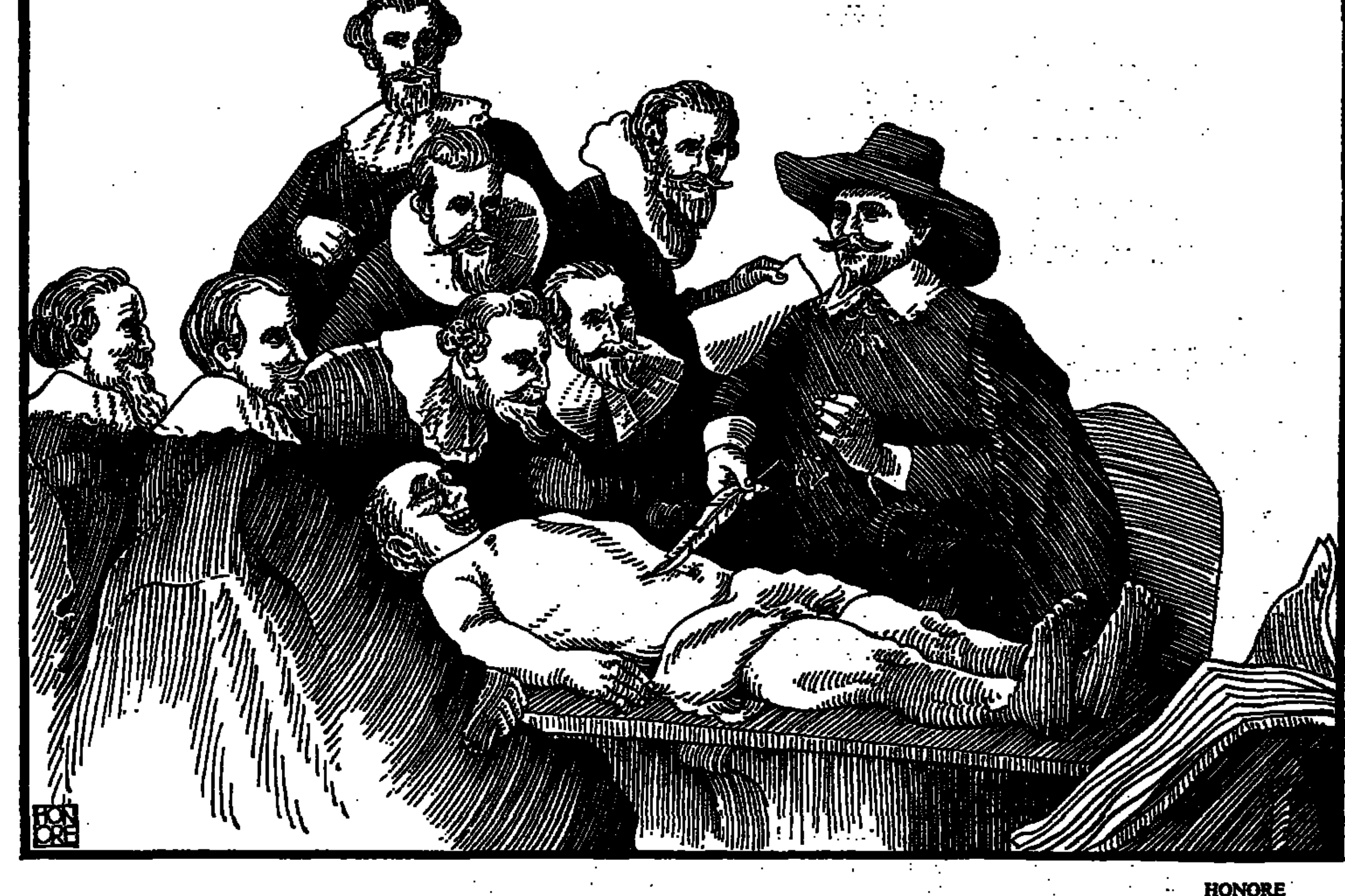
Dernier sursaut, dernier recours pour Marie après avoir consulté nombre de spécialistes, tenté les médecines parallèles. Marie, qui coule des jours moroses et ne comprend plus. Comme François, à mi-vie. Il y a cinq ans, un P.-D.G. très actif, brillant, à la tête d'une affaire en expansion, sautant d'un jet de ligne aux commandes de son avion particulier, quittant un déjeuner d'affaires bien arrosé pour diriger un conseil d'administration plein d'imprévus. Une vie ponctuée de changements, voyages et bouleversements affectifs. Aujourd'hui, un P.-D.G. à bout d'amertume, à bout de stress, souffrant de troubles sexuels, digestifs, dermatologiques, devenu insomniaque, angoissé et dépressif au fil des années et des derniers mois. Des troubles éloquents qui l'ont décidé à suivre le traitement de la clinique.

« *Encore le stress,* s'exclameront les sceptiques. *Un terme à la mode !* » Et galvaudé de surcroît. Mais un phénomène de plus en plus dévastateur, si l'on en croit les médecins qui s'en préoccupent.

Que signifie ce terme, emprunté à l'anglais, et qui fait fortune ? Notre réaction, notre réponse – physique, psychologique, biologique, – notre pouvoir d'adaptation aux stimulations, sollicitations diverses auxquelles nous sommes confrontés. A longueur de temps, de vie. Certes, ce n'est pas un phénomène nouveau. Pour le professeur Hans Selye, fondateur de l'Institut international du stress de Montréal, l'être humain subit le stress depuis des millénaires. Il a pensé, créé, provoqué, progressé, lutté et survécu grâce à lui. Le premier stress ? Le cri du nourrisson à sa naissance.

Mais il y a bon et mauvais stress. Le bon, l'indispensable, ne demande aucun effort particulier d'adaptation. Au contraire du mauvais stress, dont nous pâtissons fréquemment aujourd'hui, du fait des agressions de tous ordres, engendrées par la société.

Les conséquences ? Elles dépendent de notre pouvoir d'adaptation, en fonction du profil psychologique, de l'hérédité, de l'éducation, de l'expérience personnelle, voire même de notre alimentation. Pouvoir d'adaptation faible : elles sont graves. Les stress subis et accumulés – c'est l'accumulation, l'overdose et la permanence des causes qui sont dangereuses – provoquent des désordres biologiques (2), responsables de troubles organiques, cardio-vasculaires pour les uns, digestifs, gynécologiques, dermatologiques, sexuels ou psychologiques pour les autres. Des maladies dites de civilisation, qui ont amené certains médecins, encore peu nombreux certes, à réviser leur attitude face au patient et à sa maladie. Pour le professeur Soulairac, psychophysiologiste à l'hôpital Sainte-Anne, « *le malade n'est plus un foie, un cœur ou un ovaire. Il est étudié désormais dans son ensemble* ».



HONORE

Une attitude considérée comme essentielle au centre médical François-Ier. A sa création, en 1979, le centre était une clinique privée, spécialisée en médecine préventive, fréquentée par des P.-D.G. et des cadres supérieurs décidés à effectuer le fameux *check-up,* le bilan médical complet. A l'origine de la nouvelle orientation, une constatation du responsable du centre, le docteur Soly Bensabat (3) : le pourcentage élevé des candidats au *check-up* dont le cas relevait du stress.

Consultations

Ce pédiatre de formation, la quarantaine, le profil méditerranéen et le regard étrangement clair sous d'épais sourcils sombres, s'est réorienté vers la médecine préventive, « *celle de l'avenir* ». Il rejoint Hans Selye à l'Institut de Montréal. A son retour, il ouvre au centre une « consultation de stress ». Rien à voir avec une consultation ordinaire. Elle dure... le temps qu'il faut selon les patients, pour dire, comprendre, commenter, expliquer, conseiller. Après un bilan des antécédents médicaux, analyses et verdicts des précédents médecins, afin de vérifier s'il n'y a pas de causes organiques graves et de déterminer la part du stress dans les symptômes ressentis, une heure trente pour Marie.

Marie qui parle. Explique. Retourne aux sources. Un passé chargé de bouleversements, rebondissements, déménagements à travers la France, accidents, interventions chirurgicales – bénignes mais autant d'agressions sur le corps – et de colères rentrées et ruminées. Elle révèle tout, prise soudain d'une volonté farouche de battre en brèche les causes de son mal, ses contractures douloureuses, ses migraines, dépressions, insomnies, et dire les rides qui sillonnent son visage, l'angoisse du lendemain et la pile de tranquillisants sur la table de nuit. Mettre sa vie à plat pour y voir plus clair. Entrevoir un avenir.

Le but, donc, de cette consultation ? Eliminer les facteurs de risque, du moins éviter qu'ils ne s'aggravent.

Mais comment ? Deuxième étape, après l'entretien psychologique, la thérapeutique, pratiquement celle appliquée dans les cliniques américaines. Il s'agit d'abord de familiariser le patient avec la notion de stress, lui faire prendre conscience de la répercussion de certains comportements sur son état de santé physique et moral. Adopter donc un nouveau code de vie. Commencer par prévoir des blancs dans son emploi du temps, pour souffler et « se faire plaisir », prévenir les changements – de ville, de poste, la retraite, un divorce, une naissance – pour mieux s'y préparer, ils feront d'autant moins mal. Introduire dans sa vie des zones de stabilité, la famille, les amis, le sport. Indispensable aussi : l'exercice physique.

Maîtriser l'angoisse

« *Pour faire bon ménage, le corps et l'esprit doivent être sollicités équitablement* », estime avec raison le docteur Bensabat. Quelle activité physique a pratiquée Marie durant son demi-siècle ? Aucune. Le conseil du médecin, un sport non violent exercé sans forcing au moins une demi-heure, trois fois par semaine. Une activité physique associée à des séances de relaxation. En état d'anxiété, les muscles sont tendus, les mâchoires serrées, les mains contractées. Le but : réduire la tension musculaire, abaisser le seuil d'excitation des muscles et maîtriser l'angoisse. Relaxation qui peut avoir lieu au centre et être effectuée à l'aide du « biofeedback », appareil muni d'électrodes permettant de contrôler ses propres réactions, tester le degré de sensibilité au stress, éliminer les troubles consécutifs à cet état, douleurs dorsales, maux de tête, anxiété, moiteur des mains, etc, etc.

Dernier volet de la thérapeutique, réviser ses habitudes alimentaires. Les carences en vitamines et en minéraux : zinc, plomb, manganèse, révélées par les analyses (4) sont dues à la malnutrition. Elles rendent plus vulnérable au stress. La diététique antistress préconisée n'a rien d'un régime drastique à vie, facteur de frustrations, c'est plutôt une diététique de bonne santé, équilibrée et énergétique, capable de renforcer la résistance au stress. Marie grimace un peu d'avoir à se priver de son péché mignon, les tartes aux pommes maison.

Avec ces conseils de bon sens, Marie repartira aussi avec une ordonnance. Les tranquillisants, antispasmodiques et autres antidépressifs étant bannis ici, restent les vitamines – C, B, A, E – et les minéraux.

Marie paie 200 F, plie sa feuille de Sécurité sociale au fond de son sac et s'en retourne dans sa province, « *le cœur léger* », affirme-t-elle. Si ça ne va pas mieux d'ici deux mois, nouveau recours proposé par le centre, le traitement complet antistress. Réparti sur plusieurs mois, pour quelque 8 000 F, non remboursables cette fois...

Cette thérapeutique originale donne des résultats. Elle laisse pourtant encore sceptiques des médecins français, préoccupés eux aussi du stress et à l'écoute des nouveaux traitements (5) qu'ils tentent d'appliquer en milieu hospitalier. Et à moindres frais. A preuve l'expérience originale menée à l'hôpital Tenon dans le service du professeur Cloarec, cardiologue de formation et très au fait de la physiologie et de la pathologie du stress. Avec le docteur Christiane Daussy, généraliste, ils ont mis au point un traitement, fondé sur la relaxation et le yoga. Toutes les précautions sont prises pour rassurer les patients qui viennent la première fois sans trop y croire : contrôles médicaux au début et en fin de séance, organisée dans une pièce contiguë à la salle de réanimation. Selon le docteur Daussy, une telle séance d'une heure chaque mardi leur apporte du bien-être, sinon du mieux-être, pour trois au quatre jours. A eux ensuite de se prendre en charge et s'exercer seuls. Mais le docteur Daussy se garde bien de vouloir appliquer sa thérapeutique à tous les malades. « *Le yoga n'est pas la panacée* », conclut-elle.

Aucune thérapeutique sans doute n'est la panacée en matière de stress. Existe-t-il même une réponse médicale à l' « *inconfort psychologique* », comme préfère l'appeler le professeur Soulayrac ?

Reste qu'il y a là un « créneau » encore peu exploité chez nous. Un institut européen du stress devrait être créé dans les prochains mois à Paris. Les « cliniques du stress » pourraient alors pousser comme des champignons. ■

(1) Ouverture peut-être d'une autre clinique à Tanger.

(2) Sécrétion d'hormones dont l'adrénaline et le cortisol avec leurs conséquences, élévation des graisses sanguines, cholestérol, triglicérides et diminution des défenses immunitaires, etc.

(3) Auteur d'un livre publié au début de l'année, *Stress,* chez Hachette.

(4) Les Américains utilisent une nouvelle méthode d'analyse : celle des cheveux qui permet de doser dans une mèche une vingtaine de minéraux et de rechercher l'existence de métaux lourds toxiques comme le mercure, le plomb, le cadmium.

(5) Expérience du cri primal, tentée par le professeur Soulayrac à l'hôpital Sainte-Anne.

Villars : état civil néant

(Suite de la page V.)

Prenez l'exemple de Jackie, le facteur. Son père était menuisier mais ses quatre fils sont tous partis travailler en ville. Jackie, lui, a voulu revenir au pays et, après Paris (horrible) et Dijon (pis encore), son administration le mute dans la région. L'atelier du père est encore en bon état, mais aucun des autres fils n'a eu envie (ou l'aide nécessaire) de revenir à l'établi familial. « *Et pourtant,* commente, Roger Clémencelle, *avec toutes ces résidences secondaires* (vingt-six contre trente-neuf résidences « fiscalement » principales à Villars-Santenoge), *il y aurait bien du travail pour au moins deux menuisiers.* »

Autre grand problème : l'école. Là encore, l'astucieux Roger Clémencelle a arraché « aux gens d'Auberive » un regroupement scolaire inespéré. Le maintien d'une école, c'est aussi vital que la voie ferrée. A l'école de Villars viennent donc les enfants de cinq communes. Comme 1974 a été une « bonne » année (quatorze naissances dans la vallée), l'école de Villars est donc sauvée pour quelques années encore, à moins que les effectifs ne tombent en dessous du niveau... Le SIVOM organise le ramassage scolaire, mais, là où la situation se complique, c'est quand, à la fin du C.M. 2, les enfants doivent aller au C.E.S. ou au lycée. Si l'on veut être à Langres pour 7 heures, il faut prendre le car qui passe à 5 h. 15, mais, pour Recey, pas de car, il faut conduire les enfants en voiture... Langres est à 18 kilomètres, Dijon à 60, Châtillon-sur-Seine à 38 et Chaumont à 50. Combien d'enfants français auront-ils « choisi » leur métier, leurs études, toute leur vie simplement parce que, avec le car, c'était plus facile d'aller à Châtillon qu'à Langres ?

Et cependant, il y a eu, en vingt ans, des progrès exemplaires à Villars : presque tout le monde a le téléphone et chaque maison sa télévision.

Il y a deux automnes, Luc Gauthier, le curé, est revenu au pays. Bien content mais lucide. Aujourd'hui, il est tout seul pour dix-sept lieux de culte. A son départ, on disait « paroisse », et ils étaient trois curés pour cette même zone de 20 à 25 kilomètres carrés. « *Vous êtes la première personne qui vienne aujourd'hui à la cure... A la Toussaint, j'ai dit la messe à Chalmessin, c'était la première fois depuis quarante ans. Pendant les « grosses » semaines (Pâques ou Noël), je préviens, par polycopie, les villages où je vais passer pour les confessions. La plupart du temps, surtout chez les vieilles personnes, je dis la messe sur la table de la cuisine. Avec quelques fleurs et, surtout, un bon feu. Comment voulez-vous chauffer ces églises fermées toute l'année ?* »

Le Père Gauthier décentralise, il délègue. Ainsi à Villars, c'est Geneviève (la dame qui va aux vendanges) qui se charge d'enseigner le catéchisme. Le grand casse-tête de M. le curé, c'est sa comptabilité. C'est que, fiscalement, il est considéré comme employeur ; il a encore sa bonne. Luc Gauthier gagne 950 F par mois : il touche 0,58 F du kilomètre (le kilomètre de « pastorale », c'est le terme administratif) et, depuis le 1er octobre, 28 F par messe. Bien entendu, le Père Gauthier a un jardin et un poulailler « *sans compter,* dit-il honnêtement, *les familles où l'on n'oublie pas le curé quand on tue le cochon...* ».

Avec tout cela, le Père Gauthier ne se plaint pas. Il est très fier de ses paroissiens. Il en est presque aussi fier que de sa collection de fossiles et de papillons que toutes les écoles du canton sont venues admirer.

La gloire

Ainsi a filé très lentement la vie de ce village condamné à mort il y a vingt ans. Le 4 octobre dernier, Roger Clémencelle a mis son plus beau costume pour s'en aller à Langres recevoir, au nom de Villars-Santenoge, le diplôme que lui a valu sa première place au concours des villages d'accueil organisé pour la première fois dans la région.

A cause de l'étang, de la kermesse, etc. Distinction symbolique qui vaudra à Villars-Santenoge deux panneaux « Village d'accueil » et 1 000 F, ce qui est toujours bon à prendre. Ceux à qui il prendra l'idée d'aller visiter pourront aussi, sans montrer patte blanche, aller admirer la collection de minéraux de M. le curé. Et il vous dira, avec une juste fierté, que, dans le canton d'Auberive, on peut encore trouver, au moins, quatre espèces de gentiane et même, surtout, des sabots-de-Vénus, une variété rarissime d'orchidées...

Avant de quitter Villars, un dernier coup d'œil sur les chers registres de Louis Catelat. Ce n'est pas encore l'euphorie : cent quinze habitants pour les deux communes contre cent soixante-six, il y a vingt ans. Tout en spéculant sur la fameuse usine de plaquettes de bois dont rêve toujours Jules Deslois « *et qui sauverait la vallée* », Louis Catelat m'a montré un autre bilan – sur fiche mécanographique (car, à Villars, on n'arrête plus le progrès). C'est un rapport annuel adressé à la préfecture.

Pollution des eaux : pas de constat.

Pollution atmosphérique : pas de plainte.

Nuisances bruit : pas de plainte.

C'est peut-être au prix de cet autre état néant que Villars a échappé à l'inanition administrative. Sans histoires et hors de l'histoire. Aujourd'hui, ses habitants vivent difficilement mais ils vivent. ■

هكذا من الاصل



GUYANE

De l'autre côté la France

Entre Suriname et Guyane, sur les îles du Maroni, les « Noirs réfugiés » ont reconstruit l'Afrique. Sur la rive française, une des plus vastes communes de la République, Pompidou-Papaïchton, est administrée par une poignée de fonctionnaires européens.

PIERRE-MICHEL THIVOLET

DANS l'aube rose d'un petit matin guyanais, la pirogue fend l'eau du fleuve Maroni, lisse et plat comme un miroir. Quelques nappes de brouillard s'accrochent encore aux arbres. A la sortie d'un coude, posé sur la pointe d'une île entre Guyane et Suriname, le village d'Assissi avec, en toile de fond, la douce ondulation des monts Abounamis.

Au milieu des arbres, quelques maisons en delta, perchées sur des pilotis. Les toits sont en feuilles de *wai*, parfois en tôle. Les façades, en bois, sont sculptées ou finement décorées de motifs géométriques colorés.

Après avoir contourné de gros rochers noirs et anguleux, qui semblent défendre l'accès du village, nous pouvons accoster au rivage en terre jaune. Autour des femmes, qui lavent la vaisselle ou la lessive, des enfants barbotent dans l'eau du fleuve. Assises sur de petits tabourets de bois, deux jeunes filles jouent au *haagi*, le *wari* (ou *awélé*) africain, dont les habitants de Cayenne et des Antilles ont perdu le souvenir, et que pourtant Alfred Métraux avait encore rencontré en 1935 à la Barbade.

Un homme passe près d'un groupe de femmes : *« Mi weki joe, sisa. » « Mi weki joe, brada. » « Mi doeng mba. » « Mi doeng saafi. »* ... Les salutations matinales prennent du temps, et les belles sonorités de la langue que les Noirs réfugiés ont créée rappellent celles de certaines langues africaines. Le *taki-taki* est un créole dont la syntaxe est d'origine africaine et dont la base lexicale est d'origine anglaise, portugaise et africaine. Appelé aussi *sranan tongo*, c'est la langue des quatre cent mille habitants du Suriname. Mais les Noirs réfugiés n'ont pas seulement « conservé » l'Afrique de leurs ancêtres fang-ashanti dans leurs jeux, dans leur langue, dans leur musique ou dans leurs pratiques religieuses. Ils ont élaboré une nouvelle civilisation adaptée à leur environnement géographique et culturel.

Les Européens, et ceux qui ont adopté leur mode de vie, ont toujours voulu nier l'environnement guyanais et « civiliser » cette forêt qui leur semblait vierge. Pour que la réussite ne soit pas éphémère, il faut l'argent des sociétés sucrières britanniques, qui ont développé les grandes exploitations de Guyana ; il faut l'obstination et l'expérience des Hollandais, qui ont multiplié les polders au Suriname ; il faut partout verser un lourd tribut en vies humaines : engagés, esclaves africains, travailleurs indiens ou javanais.

En quatre siècles, tous les efforts de la vieille Europe n'ont réussi qu'à égratigner ce coin d'Amazonie. Envoyés par les Pays-Bas, les premiers colons des Guyanes furent les juifs expulsés du Portugal au début du dix-septième siècle. Les razzias que les Français implantés à Cayenne, et surtout les Anglais, effectuèrent contre leurs plantations les forcèrent « à prendre la forêt » avec leurs esclaves. Ce qui, bien évidemment, facilita la fuite de beaucoup. Protégés par cette forêt difficilement pénétrable, les « marrons » se réfugièrent, de plus en plus nombreux, au-delà des « sauts » (rapides) des rivières, que les Européens ne savaient pas franchir avec leurs bateaux.

Menant une guérilla pendant plus d'un siècle contre les Hollandais, ils effectuèrent des raids contre les plantations, notamment pour y libérer les esclaves. Un siècle avant Haïti, « première République noire », ils formèrent la première nation d'esclaves noirs libres d'Amérique. La couronne hollandaise reconnut leur indépendance en 1762.

Cinq tribus

Cinq tribus se formèrent ainsi successivement : Matawai, Kwinti, Saramacas, Djukas, puis Bonis. Ces derniers, repoussés vers l'intérieur près des villages indiens, cherchèrent à jouer des rivalités entre les deux puissances coloniales et, en se fixant sur le fleuve Maroni, frontière entre la Guyane hollandaise et la Guyane française, ils obtinrent la protection de la France. Ils sont aujourd'hui plusieurs milliers. La plupart des autres Noirs réfugiés, près de quarante mille personnes, se sont établis le long des rivières du Suriname.

Avec les Amérindiens, ils sont donc les seuls habitants de l'intérieur des Guyanes. Alors que la Guyane française vit dans une débâcle économique permanente depuis trois siècles et se réduit de plus en plus, comme une peau de chagrin, à la seule bande côtière autour de Cayenne, les Noirs réfugiés ont élaboré la seule civilisation matérielle non autochtone qui ait réussi à prendre racine.

Loin d'être des « primitifs », ils sont *« fermement attachés à leur village par le culte des ancêtres et ont élaboré une organisation sociale et un mode de vie parfaitement adaptés aux conditions imposées par le milieu géographique. Leur forte organisation tribale, leurs aptitudes techniques en matière d'exploitation forestière, de canotage et de construction, leur assurent un niveau matériel de vie supérieur à celui de la plupart des populations de l'Afrique noire (1) »*.

Cette réussite suscite l'envie des « créoles » (2) guyanais vivant (moins bien) dans les mêmes régions que ceux qu'ils appellent de manière un peu méprisante les « Boschs ».

Un jeune fonctionnaire créole de Maripasoula constatait devant nous avec amertume : *« Les allocations familiales leur permettent de s'acheter encore plus de moteurs, encore plus puissants, et des magnétophones stéréo, alors qu'elles nous permettent à peine de joindre les deux bouts ! »*

Chaque année à la saison sèche, un « abattis » d'un hectare environ de forêt est défriché, brûlé, puis planté, et produira pendant un à deux ans avant d'être abandonné. Ce qui permet de lutter contre l'appauvrissement et le lessivage des sols tropicaux fragiles et d'éviter la terrible fourmi-manioc qui, en une nuit, « nettoie » un champ. La chasse et la pêche, et la pratique du salariat temporaire, complètent les revenus tirés de l'abattis. On paye d'ailleurs fort cher les techniques que les Noirs réfugiés sont les seuls à maîtriser.

Ainsi, ces « seigneurs du fleuve » demandent près de 3 000 F pour affréter une pirogue (en moyenne 1 tonne de charge) de Saint-Laurent-du-Maroni à Maripasoula, c'est-à-dire deux jours et demi de navigation.

En 1969, la plupart des Indiens et des Noirs bonis ont été francisés, et l'ancien territoire de l'Inini a été découpé en communes.

Critiques

Cette mesure fut sévèrement condamnée par tous les ethnologues consultés, de R. Jaulin à J. Hurault. Les travaux que ce géographe de l'I.G.N. a effectués de 1950 à 1970 traduisent son admiration pour les Noirs réfugiés.

Admiration réciproque, d'ailleurs : le souvenir de ce Blanc discret, venu de si loin apprendre leur langue et leur civilisation, est toujours vivace : à Assissi, on montre la maison dans laquelle il habitait, on imite sa voix très douce, on mime son tic de mettre la main en cornet derrière l'oreille pour faire répéter un mot qu'il ne connaissait pas. Ni journaliste ni explorateur, J. Hurault n'est sorti de sa réserve de scientifique que pour critiquer les manœuvres politico-financières qui ont déclenché l'inique *« francisation collective des Indiens et des Noirs réfugiés de Guyane »*.

« L'administration leur a simplement posé la question : « Es-tu pour la France, pour le Brésil ou pour le Suriname ? », sans les avertir que leur réponse entraînerait l'obtention de la nationalité française.

Or *« les déclarer Français unilatéralement ou les inciter à se déclarer Français en les appâtant par des promesses d'allocations ou de subventions diverses, alors qu'ils n'ont aucune notion de notre organisation et aucune conscience des obligations qui nous incombent, est contraire au droit des gens* (3) ».

Simples « protégés français » jusqu'en 1969, les Bonis sont donc devenus des citoyens français et l'administration a décidé de s'en occuper. *« Il y a là des populations qui nous sont favorables »*, a dit le préfet au cours d'une réunion de travail dans un bureau climatisé de Cayenne.

A seulement une demi-heure de « canot » d'Assissi, le village de Papaïchton, rebaptisé Pompidou depuis la mort du président, est le centre administratif « côté français » : 200 mètres carrés de vitrine grâce à laquelle les autorités justifient l'adjectif de Guyane dans « Guyane française ».

D'un côté, la gendarmerie, le dispensaire (tenu par les sœurs), l'école et les logements de fonction ; de l'autre, le village « indigène ». Entre les deux, une pelouse jaunie, sans arbre. Ce *no man's land* est intenable sous le soleil de midi, mais nécessité oblige : les hélicoptères de la gendarmerie doivent pouvoir se poser.

« Avantages »

Cet urbanisme, que l'on aurait pu croire disparu avec l'ère coloniale, se retrouve dans tous les centres administratifs du Maroni : Apatou, Grand-Santi, Papaïchton, Maripasoula. L'épouse d'un des deux gendarmes est très consciente de défendre la civilisation — française — aux frontières de la sauvagerie. Son mari a choisi l'outre-mer *« à cause des avantages »* qui permettent de doubler son salaire. Elle a de la chance : elle a trouvé du travail, comme secrétaire de mairie d'une des plus grandes communes de France, Grand-Santi-Papaïchton.

Le maire est M. Tolinga, le « Gran Man » (chef) des Bonis. Comme il ne parle que *taki-taki*, un peu créole et presque pas français, les échanges qu'il peut avoir avec sa secrétaire de mairie (qui, elle, ne parle que français) sont forcément limités.

Lorsqu'elle, son mari et leur enfant ont été parachutés là, alors qu'ils rêvaient de Tahiti ou des Antilles, cela a été dur malgré les « avantages ».

Pendant qu'elle répond à nos questions, son regard se perd dans le fouillis des arbres de la grande forêt équatoriale qui l'enserre de tous côtés et où elle ne voit que menaces et dangers.

Le premier choc passé, *« on s'est organisé »* entre les deux gendarmes, les deux instituteurs « métros » et leurs familles. Devant un monde dont ils ne comprennent ni la langue ni les valeurs, ils se resserrent tous autour du drapeau tricolore qui flotte bien haut devant la mairie.

Et l'on tue le temps en attendant les nouvelles de France relayées par FR 3 Guyane le matin à 6 heures (heure d'hiver), puis la partie de boules, arrosée de pastis, à 17 h 30, en attendant le courrier, la nourriture, les visites qui viennent de « métropole » *via* Cayenne. Figés dans leur perpétuelle attente, ces héros involontaires d'un *Désert des Tartares* à la française défendent une cause que la France ignore et sur laquelle l'histoire a déjà inscrit le mot *« classé »*. Chargée de faire respecter les lois, qui, au décret d'application près, s'adressent à tous les citoyens français, qu'ils soient de Mazamet, de Gif-sur-Yvette ou de Papaïchton, Mme la secrétaire de mairie pourrait revendiquer la devise de la Maison royale des Pays-Bas, ancienne puissance tutélaire de l'autre rive du fleuve : *« Je maintiendrai »*.

Maintenir, tout et dans les moindres détails. Verser la sécurité sociale, les allocations familiales, courir après les femmes bonis (*« A quoi pensent-elles, et puis elles font tellement d'enfants »*) pour qu'elles passent les visites prénatales. Bientôt, sans doute, il faudra distribuer l'allocation- chômage, ou l'allocation-logement, puisqu'elles viennent d'être étendues aux départements d'outre-mer.

Rouage de base de l'administration française, elle a engagé une véritable croisade contre l'ignorance des populations tribales. Pourtant, sa conviction faiblit quelque peu lorsqu'elle s'attaque à l'état civil. *« Je ne suis pas raciste... mais »* les Bonis n'ont pas encore *« compris »* qu'ils devaient déclarer *« tous »* leurs enfants à la mairie. D'autant que l'on ne sait plus qui est qui, puisque la filiation chez les Bonis se fait par la mère, et celle de l'état civil français par le père. En fait, sollicités d'un côté par le Suriname, de l'autre côté par la France, les Bonis, peuple du fleuve, cherchent à utiliser les avantages des deux rives.

Les garçons seront déclarés côté Suriname, où ils ne seront pas astreints au service national, où ils seront scolarisés en *taki-taki* et où l'éducation (même en internat) est gratuite. Les filles, elles, seront déclarées côté français pour toucher les allocations familiales.

Si les calculs électoraux n'étaient pas absents lors de la décision de « francisation », ils ont été déjoués. Après les premiers votes unanimistes et légitimistes, les électeurs bonis votent dans certains villages majoritairement à gauche. Un M.L.B. (Mouvement de libération boni indépendantiste) a fait son apparition. A Saint-Laurent-du-Maroni, l'U.T.G. (Union des travailleurs guyanais, proche des milieux indépendantistes) a syndiqué 80 % à 90 % des ouvriers de l'industrie du bois, qui sont presque tous Noirs réfugiés. *« Il y a des populations qui nous sont favorables »*, a répété le préfet en esquissant le tracé de la nouvelle route qui reliera Saint-Laurent à Apatou, premier village boni sur le fleuve.

Enjeu

En effet, les populations tribales sont devenues un enjeu entre Paramaribo et Cayenne. La route va donc permettre à l'administration de mieux contrôler la rive française, au détriment du transport par pirogue sur le fleuve, dont les Bonis ont le monopole. Ce qui devrait lentement déséquilibrer leur économie et leur faire perdre leur indépendance.

Balayant cet argument, le Père Weber, qui supervise les travaux de construction d'une église, se félicite au contraire de voir Apatou devenir le premier *« village digne de ce nom »*. *« Tout le haut du fleuve a les yeux fixés sur ce qui se passe ici. »* Cherchant à faire des Bonis des agriculteurs à part entière, il a remarqué qu'*« il existe un lien entre ardeur au travail et mariage chrétien »*. L'avenir a pour nom « intégration » et « assimilation ». Pourtant, là-haut sur son île, avec le Suriname dans le dos et la France de l'autre côté de l'eau boueuse du Maroni, Assissi ne semble pas sur le point de succomber aux délices de notre civilisation.

Il est vrai que beaucoup de Noirs réfugiés gardent une claire conscience de leur supériorité.

Lorsque, en 1975, les envoyés du gouvernement de Paramaribo vinrent annoncer l'indépendance du Suriname aux chefs noirs réfugiés, ceux-ci leur répondirent avec mépris : *« Nous, nous sommes indépendants depuis plus de deux siècles ! (4). »* ■

(1) Jean Hurault : *la Vie matérielle des Noirs réfugiés bonis et des Indiens wayanas*. ORSTOM 1965.

(2) En Guyane, le terme « créole » désigne les habitants nés dans le pays, à l'exception des populations tribales.

(3) J. Hurault : « La francisation des populations tribales de Guyane », in *le Fait public*, n° 16, mars 1970.

(4) *Time*, 12 juillet 1976.

REFLETS DU MONDE

DAILY EXPRESS — THE VOICE OF BRITAIN

Des parlementaires en mal d'indemnités

Les membres du Parlement européen de Strasbourg défraient encore une fois la chronique financière. Le DAILY EXPRESS rapporte : *« Une enquête a été déclenchée concernant les dépenses d'au moins cent membres du Parlement européen. Ceux-ci réclament des indemnités d'hôtel de 50 livres par jour alors qu'ils dorment dans leurs bureaux. La présidente, Mme Simone Veil, a demandé un rapport complet.*

» L'accusation a été lancée par le député socialiste néerlandais, M. Piet Dankert. Il soutient que les parlementaires utilisent en fait les divans dont ils disposent dans leurs bureaux privés, près du Parlement. « Je ne veux nommer » personne, mais je sais qu'au » moins soixante parlementaires y passent la nuit, et » d'autres sources assurent » qu'ils sont au moins cent » dans ce cas. Les parlementaires apportent leurs » sacs de couchage ainsi que » des cafetières afin d'être plus » à l'aise. » *Les bureaux sont pourvus en effet de tables de travail, de douches, de toilettes, de placards de rangement et de canapés.*

» Il n'y a pas de règlement particulier qui empêche les parlementaires de passer la nuit dans leurs bureaux, mais M. Dankert affirme que les autorités du Parlement sont désireuses d'empêcher cette pratique qui permet aux parlementaires de réclamer des indemnités (...). L'accusation a entraîné une réaction vigoureuse d'un parlementaire de Westminster, M Tony Marlow. Celui-ci a affirmé : « Au lieu de » se préoccuper du coût de » la nourriture des singes, il » serait préférable d'en finir » avec l'ensemble de ce cirque » qui ne tient plus debout. »

The Daily Telegraph

La clémence de l'ordinateur

Un condamné à mort américain a bénéficié d'un sursis inespéré grâce à l'aide involontaire d'un ordinateur, rapporte le DAILY TELEGRAPH : *« Un assassin, qui aurait dû être exécuté par une injection d'un produit mortel ce lundi, était encore en vie mercredi grâce à l'erreur d'un ordinateur et à la confusion bureaucratique qui en a résulté.*

» James William White, âgé de vingt-quatre ans, devait être le premier condamné à être exécuté « sans douleur », au moyen de la nouvelle méthode instaurée dans l'Etat de l'Oklahoma, qui avait soulevé une controverse médicale et légale importante (...). Le juge décida qu'il devait être exécuté le 15 juin et la prison fut avisée de la date, mais l'ordinateur du département criminel de l'Etat enregistra une condamnation à neuf cent quatre-vingt-dix-neuf années de prison. En conséquence, aucun officiel ne remplit la demande d'appel, imposée par la loi de l'Etat pour toute condamnation capitale.»

« Il semble y avoir eu un problème de communication », *dit un porte-parole de la prison. Mardi, le juge de la cour d'appel, Thomas Brett, ordonna de surseoir à l'exécution pour permettre que la procédure d'appel ait lieu normalement. »*

STUTTGARTER NACHRICHTEN

La vogue des mariages mixtes en R.F.A.

Comme dans d'autres pays européens, les mariages mixtes se répandent en Allemagne de l'Ouest, sans distinction de nationalité, même si certaines préférences se manifestent. Le STUTTGARTER NACHRICHTEN livre les statistiques suivantes qui illustrent le phénomène : *« Les ressortissants étrangers qui résident en République fédérale épousent volontiers une Allemande : le record des mariages « mixtes » depuis onze ans a été battu en 1979, où seize mille deux cent quarante-six couples se sont présentés devant monsieur le maire.*

» Plus de six cent mille mariages entre Allemands et étrangers ont été conclus en République fédérale et à Berlin dans les vingt dernières années. Trois cent vingt-six mille Allemandes ont épousé un étranger contre deux cent soixante-quinze mille Allemands qui ont choisi une étrangère pour compagne.

» Les Américains sont encore les plus nombreux parmi les candidats étrangers au mariage. Mais les Italiens, Turcs, Autrichiens et Yougoslaves remportant beaucoup de succès auprès des Allemandes. Les Allemands ont une prédilection pour les Yougoslaves lorsqu'ils cherchent la « femme de leurs rêves ». Mais ils convolent aussi en justes noces avec des Autrichiennes, des Françaises, des Hollandaises et des Italiennes. »

Les fringues du Forum

TEXTE : PIERRE CHRISTIN

DESSINS : ANNIE GOETZINGER

« *AUJOURD'HUI l'air de Paris souffle au centre de Paris. Et au centre de Paris, il y a le Forum des Halles.* » Voilà ce que disent les affiches vantant les mérites de ce petit trou qu'on a mis à l'intérieur du grand trou pour remplir un peu le vide laissé par la démolition des pavillons Baltard.

Rien à reprendre à ce texte d'ailleurs, il ne s'agit pas d'une publicité mensongère. Alors que, sur le quai du métro Halles, nous nous apprêtons à pénétrer par son orifice intérieur dans ce temple du commerce troglodytique qu'est le Forum, c'est bien l'air de Paris qui souffle. Seulement, c'est un air... comment dire... un peu fatigué sur les bords.

Normal, nous explique-t-on. Alors que le Forum plonge à moins 17,5 mètres, les égouts de la ville circulent, eux, aux alentours de moins 7 mètres et les rames rapides ont un effet de piston pernicieux.

Entrée en matière un peu difficile pour les nez délicats, surtout si l'on songe que nous avons décidé de passer vingt-quatre heures d'affilée sur les lieux. Il est vrai cependant qu'aussitôt qu'on quitte le remugle *sui generis* de la R.A.T.P. pour déboucher sur le niveau moins quatre du Forum, l'atmosphère change. D'abord parce que l'air y est traité, lavé, pulsé, réchauffé ou refroidi à longueur d'année. Ensuite parce que d'honnêtes échoppes comme la Croissanterie luttent avec succès sur le front olfactif dès le niveau moins trois avant d'être relayées par tous les fumets de cet immense bouffodrome que constitue le réseau des rues souterraines à l'heure du déjeuner.

Si on veut respirer un bon coup de vrai air, le mieux est cependant de s'installer sur la place Basse qui se trouve au pied du cratère formé par les verrières autour desquelles se répartissent les artères enterrées du centre commercial. C'est là aussi qu'on pourra humer tranquillement la composition de cette étonnante microsociété qu'abrite — ou reproduit — le Forum.

C'est jour de congé scolaire et, comme à l'accoutumée en début d'après-midi, la place est noire de monde. Un monde décidément jeune où l'on prend la mesure de son corps en s'agrégeant à un petit groupe de copains débarqués du R.E.R., ou en déambulant dans le soleil, (regards rapides autour de soi pour savoir si on est regardé) autour des musiciens qui accordent leurs instruments. Un monde où le vêtement joue un rôle déterminant, car, comme l'explique l'un des responsables du Forum, si ailleurs « *on s'enveloppe dans du Chanel, au Forum on se fabrique une peau* ».

Peau de l'intellectuel au savant négligé venu casser sa tirelire à la FNAC, mais dont la voiture garée dans le parking recèle peut-être un veston de cadre supérieur qu'il enfilera *presto* pour retourner au boulot après la razzia hebdomadaire ou mensuelle sur les biens culturels. *(fig. 1).* Peau de jeune fille rangée hésitant entre le bon chic bon genre et le « baba-coolisme » légèrement suranné pour retrouver loin des parents restés dans leur pavillon de Rueil un petit copain ignoré d'eux. *(fig. 2).*

Anne, une mignonne élève dans une école de psychologues praticiens, fourgue avec une douceur obstinée ses questionnaires sur les mariages mixtes entre Français et Algériens. Pourquoi avoir choisi la place Basse comme terrain d'expérimentation à l'instar de nombreux enquêteurs ? « *Parce qu'ici il y a un brassage des classes sociales et aussi parce que beaucoup de gens y viennent pour avoir l'occasion de s'exprimer.* »



1



2

Les classes sociales, lorsqu'on en parle aux dirigeants de la Sogefor, Société de gestion du Forum, ce n'est pourtant pas tout à fait leur truc. Pour qualifier les soixante mille personnes qui, chaque jour, passent par le Forum et qui peuvent être jusqu'à deux cent mille les veilles de fêtes, ils parlent plutôt de « *mosaïque sociale* », d'« *enfants de mai 68 ayant bousculé les modèles comportementaux* », bref de « *styles de vie* » chers aux publicitaires, plutôt que de pratiques de classe analysées par les sociologues. « *Défricheurs contestataires* », « *innovateurs égocentrés* », « *Français de l'aventure* », voilà en effet des appellations qui classent un lieu de façon plus chatoyante qu'un pénible répertoriage en employés, cadres moyens ou fractions inférieures de la petite bourgeoisie. Si l'on veut bien admettre qu'au Forum l'habit ne fait pas le moine, dans la mesure même où il constitue l'occasion majeure de « s'exprimer », il y a sans doute du vrai dans l'utilisation de cette typologie niant allégrement les fatalités économiques. Comment savoir en effet si ce jeune homme moderne qui dévale la rue des Piliers en patins à roulettes ou ce punk tout de cuir bardé qui martèle la rue de l'Equerre-d'Argent ne sont pas d'excellents acheteurs potentiels ? *(fig. 3).*



3

Ce qui est sûr, c'est que ce qui marche commercialement au Forum, c'est le semi-luxe de masse et non le luxe pointu sur lequel on avait peut-être un peu trop misé au départ. La fantaisie, en bijouterie ou dans d'autres corporations, s'écoule très gentiment. Les modèles classiques, eux, à la différence de ce qui s'observe dans d'autres quartiers, s'acheminent péniblement vers des soldes saignants en fin de parcours. *(fig. 4).*



4

Au bout de deux ans d'existence, les cent soixante-dix commerçants regroupés aux différents niveaux ont parfois dû réviser leur stratégie. Quitte pour un chausseur populaire à faire de son magasin des Halles son laboratoire en modèles plutôt givrés. Quitte pour une boutique de mode chic du niveau moins un, le plus prestigieux en principe, à s'adapter à la population qui dégorge obscurément du R.E.R. par le bas et que trop de lumière dans les hauteurs risque d'éblouir jusqu'à la fuite, la fréquentation du Grand Balcon restant tout de même l'apanage d'une « néo-bourgeoisie » (toujours dans le langage vernaculaire du Forum) banlieusarde, provinciale ou étrangère plus que locale d'ailleurs, mais en tout cas bien installée dans la vie.

Le soir tombé, quoiqu'il s'agisse d'une notion toute relative en d'innombrables recoins du Forum ne voyant jamais la lumière du jour, on prend conscience d'une autre dimension et d'une autre fonction du lieu. Bien sûr, les spectacles, cinémas en tête, vont bon train.

Mais, avec les heures qui passent, un grand vide se crée peu à peu dans les rues, voies publiques relevant de la préfecture de police, il faut le préciser. Et c'est une nouvelle faune cavernicole qui lentement se substitue aux espèces dominantes de la période diurne.

Maigres bêtes de la nuit profitant, surtout en hiver, des banquettes réparties à tous les niveaux. Il y a là des jeunes types en situation irrégulière. Des étrangers à vau-l'eau que l'on tente de renvoyer dans leurs foyers. Parfois des « romanichels » et des « Yougoslaves » que l'on pourchasse froidement parce que, eux, alors là, pas question de les laisser s'incruster près de poches ou d'éventaires trop tentants pour leurs doigts agiles. Des clodos enfin, que l'on tolère mais que l'on réveille sans cesse en un jeu triste et codifié, des clodos anonymes, interchangeables, dont on constate seulement sans commentaire le rajeunissement régulier *(fig. 5).*



5

En principe, c'est le poste de police du Forum qui veille au grain : en deux ans, un braquage de banque, trois bombes corses, des bagarres entre punks et rockers, quelques petits trafics de drogue, d'innombrables vols, du vandalisme rampant. Rien d'extraordinaire en un sens, même si ça occupe son homme sans désemparer.

Pourtant, lorsque vers 3 heures du matin, on s'enfonce dans le dédale des installations techniques du Forum, on s'aperçoit que c'est une sorte de guerre qui est menée en permanence dans les profondeurs de la terre. Et c'est à juste titre que l'infatigable directeur technique, maître de cet ensemble gigantesque, le compare à un sous-marin. Car un urbanisme souterrain comme celui qui s'est imposé aux Halles est porteur d'énormes contraintes.

Des tas de gens « stagnent » là-dedans, nous rappelle-t-on avec sérieux. Et ces gens il faut les protéger contre le feu toujours possible à coups d'ordinateurs, de P.C. avancés, de portes escamotables, de sprinklers, de pompiers prêts à intervenir en permanence. Il faut les protéger aussi contre la claustrophobie à coups de zizique guillerette trouant la nuit éternelle des parkings aux accents ensoleillés d'un Vivaldi chargé de « *donner le sentiment qu'il y a quelqu'un à l'autre bout* ». Il faut les protégrer contre la crasse sans cesse renaissante à coups d'énormes équipes de nettoyage préposées au récurage quotidien de 14 000 mètres carrés, ce qui n'est pas une bagatelle en frais de fonctionnement. Il faut les protéger contre l'angoisse de l'agression toujours possible à coups de maîtres chiens patrouillant jusqu'aux petites heures de l'aube, dans un but exclusivement préventif à ce qu'on dit. Il faut enfin les protéger contre eux-mêmes, à coups de caméras planquées un peu partout et répercutant leurs images mornes sur les écrans de contrôle du P.C. de sécurité enclos au cœur du béton.

Oui, bizarre impression dans le matin blême qui s'infiltre lentement par les hautes verrières tandis que s'affaire l'équipage de cet énorme bâtiment que l'on sent, dans sa perfection rutilante et sophistiquée, menacé d'on ne sait quel naufrage profond...

Petits cafés pour nous requinquer de cette plongée quelque peu éprouvante, puis promenade vers le niveau moins deux, où les boutiques de « *l'art de vivre* », comme on dit ici, vont bientôt s'animer. Un touriste passe, très seul pour l'instant. Mais est-ce un vrai touriste en vrai djellaba, ou un faux touriste en fausse djellaba, ou un vrai touriste en fausse... Bah, comment deviner dans cet univers de figurines où tous les collages vestimentaires sont possibles ? *(fig. 6).*

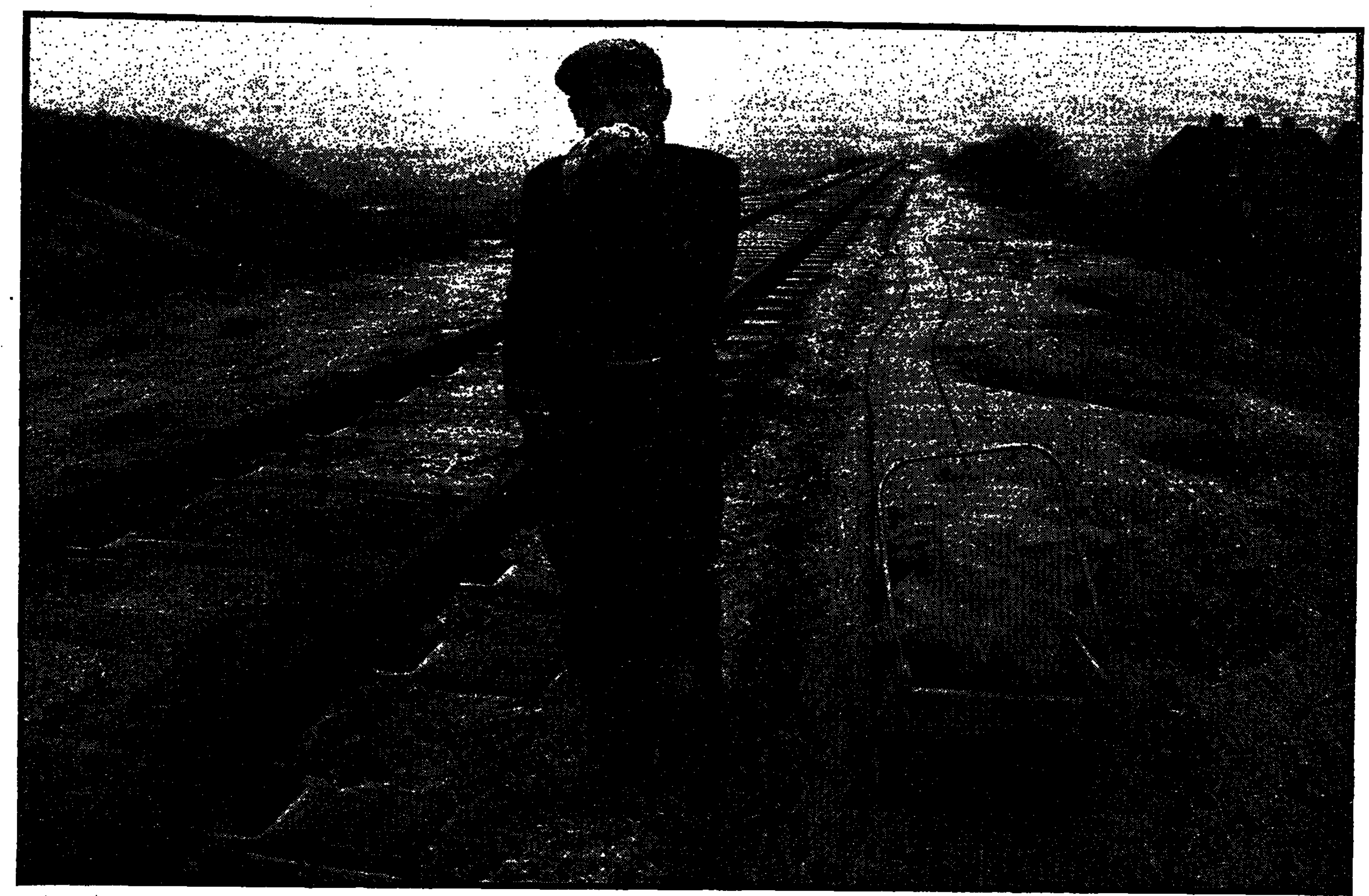


6

Curieux endroit en vérité que le Forum des Halles. Minimonde entièrement artificiel et somme toute assez marrant, résumant jusqu'à l'absurde les mutations de la société française. Concentré de ville qui fait penser, toutes proportions gardées, à cet autre vaisseau urbain, plutôt du genre transatlantique rouillé et crachant la vapeur par tous ses orifices, qu'est Manhattan. Un endroit que les New-Yorkais, blasés et rigolards, ont appris à connaître comme celui des trois C : capitalisme, culture... et crime.

Au Forum, Dieu merci, le crime ne fait que rôder. La culture, elle, se débrouille incontestablement bien. Quant au capitalisme, merci, ça a l'air d'aller... ■





BRYN CAMPBELL/MAGNUM

FIGURES

Jacques Rancière : le temps volé des prolétaires

La fierté du « tour de main », la solidarité, le combat collectif contre l'exploitation..., ces belles notions font partie des images d'Epinal de *l'idéologie ouvriériste. Par-delà les discours,* Jacques Rancière a cherché ce qu'étaient la vie et les aspirations réelles des prolétaires.

EDMOND A. EL MALEH

L'EFFET conjoint de la théorie marxiste et des recherches positives historiques et sociologiques conduit à penser que désormais l'identité du prolétariat est définitivement assurée. L'image du prolétaire, dans cette perspective, serait fidèle, sans effet déformant ni reflet trompeur. Jacques Rancière, maître-assistant à l'université de Paris-VIII, ne partage pas ce sentiment. Ses recherches (1), sanctionnées par une thèse remarquable et qui vient de paraître, aux éditions Fayard, sous le titre *la Nuit des prolétaires*, ouvrent la voie à une vision nouvelle de la pensée ouvrière. Travail de recherche qui vise à reconstituer, *« en deçà et au-delà des certitudes dogmatiques sur le Peuple, l'Etat, la Révolution, la complexité historique et les effets de miroir des pratiques et des discours des acteurs sociaux »*. La revue *les Révoltes logiques*, fondée en 1975 et dont Jacques Rancière est l'un des animateurs, accueille les travaux qui participent du même esprit et du même souci d'*opposer les « évidences charnelles » aux « méfaits de l'idéologie. »*.

∴

« Il serait commode de vous ranger parmi les historiens du mouvement ouvrier. *Mais vous récusez cette qualification.* Vous rêvez d'un travail visant à « décalibrer la marchandise, arracher les pancartes, défléchir les voies »...

— Par profession, je ne suis pas historien, mais philosophe. J'ai été amené sur le terrain de l'histoire par les impasses de la grande idée des années *1968-1970* : l'union de la contestation intellectuelle et du combat ouvrier. Pour comprendre l'échec ou le détournement des discours et des pratiques marxistes, j'ai voulu revenir jusqu'à ces années 1840-1850 où la théorie marxiste était venue se greffer sur la protestation ouvrière et opposer la conscience du « mouvement réel » aux espérances et aux plans de l'utopie.

» L'histoire des mentalités me servait à la fois de modèle et de repoussoir. A sa prédilection pour les longues durées de l'histoire « immobile », les habitudes alimentaires ou les attitudes devant la mort, je voulais opposer une anthropologie du combat ouvrier : des sociabilités spontanées aux organisations réglées, des chuchotementss quotidiens aux grands mots d'ordre, du savoir de l'outil au savoir de l'arme. J'ai vite déchanté : les brochures et journaux ouvriers nous renseignaient surtout sur l'image qu'ils voulaient donner d'eux-mêmes. Les pratiques de résistance ou les sociabilités ouvrières ne nous parvenaient qu'à travers les descriptions de patrons aux abois ou de philanthropes fantasmant sur les promiscuités de la misère ou les orgies du cabaret.

— C'est à partir de cet échec que se précise votre orientation...

— Cet échec permettait justement une interrogation sur la fonction critique conférée à l'histoire, sur le rôle présent de l'historien *dans notre culture* : il est celui qui « démystifie », qui renvoie les illusions de la subversion gauchiste aux conditions maté*rielles et aux comportements* qu'elles autorisent. Mais cette fonction critique se double d'une production d'évidence plus dog*matique* au fond que les idéologies détruites. D'un côté l'historien a le sérieux de la conscience : il a appris de l'ethnologue l'art de faire fonctionner ses objets, de traiter les pratiques comme des discours et les discours comme des pratiques. Mais ces objets ne se contentent pas de vérifier le fonctionnel de la science, ils l'incarnent avec leur poids d'évidence charnelle. En belles images, ils nous montrent que l'ordre social est rationnel et qu'il se réfléchit adéquatement — aujourd'hui comme hier — dans les distributions de l'ordre idéologique et politique existant. L'historien nous donne à la fois la rationalité du concept et l'évidence de l'image : balisage du territoire social, du centre à la périphérie.

» Bizarrement, c'est dans l'histoire ouvrière que ça marche moins bien. L'ouvrier, pourtant, c'est le héros même de notre pensée fonctionnaliste : l'homme du fameux « tour de main » qui rend la matière adéquate à la pensée et à la fin de l'objet ; le lutteur qui résiste à l'oppression prend conscience de l'exploitation, s'organise pour combattre. Mais précisément, il y a là trop d'idéologie pour qu'on puisse la résorber jamais dans l'ethnologie des socia*bilités populaires ou des prati*ques ouvrières. Il faut toujours en donner une interprétation — marxiste ou anarcho-syndicaliste, en *termes de culture* ou *de stratégie...* — qui s'avoue comme telle.

» C'est là justement que réside la possibilité de « défléchir les voies ». Le discours endimanché du poète ou du militant ouvrier des années 1840 dit cela : ils ne marchent pas ; ils n'arrivent pas à trouver leur satisfaction dans le « tour de main » de la « culture ouvrière », ni leur identité dans la chaleur du collectif. Derrière la flatterie qui oppose la positivité de leur faire au bavardage et à la rêverie petites-bourgeoises, ils reconnaissent le même statut que Platon conférait jadis à l'artisan : celui d'une âme de troisième classe. Déjà Platon, pour interdire à l'artisan de s'occuper de politique, devait louer sa supériorité de producteur sur les faiseurs de simulacres (peintres ou sophistes). Précisément ceux que j'ai étudiés auraient voulu être fabricants d'ombres (peintres, poètes, philosophes). Et pourtant ce sont eux qui, en bout de course, produisent l'image du fier ouvrier. Mon objet, c'est le parcours paradoxal de cette identification.

Vie saccagée

— *Ce qui séduit dans votre démarche*, c'est cette traversée du désert des abstractions — marxistes ou autres. Vous parvenez à *cerner des figures concrètes d'ouvriers*, comme celle de ce menuisier-poète saint-simonien. Quel changement de perspective cela apporte-t-il ?

— Figures concrètes, oui, mais il faut s'entendre. Le positivisme régnant a aussi ses figures concrètes : « enfants du peuple » ou « anti-héros » dont la particularité vérifie — mieux, incarne — les généralités approximatives du *discours savant. Il s'agit ici, au* contraire, de figures divisées, de visages dans le miroir, d'ouvriers qui affrontent leur image et *congédient leur concept.*

» Vous faites allusion au menuisier Gauny. Il nous a laissé des manuscrits assez extraordinaires — correspondances, articles, poèmes : pas de Mémoires d'enfant du peuple, mais l'expérience au présent d'une interrogation proprement philosophique : comment peut-on être ouvrier ?

» Il nous décrit, heure par heure, sa journée de travail. Et il n'y est pas question de la belle ouvrage des nostalgiques, pas non plus de la plus-value, mais de la réalité fondamentale du travail prolétaire, le temps volé. Et nous ressentons que nos mots : exploitation, conscience, *révolte*, sont toujours à côté de l'expérience de cette vie « saccagée ».

» Il entreprend de se libérer : *pour lui et pour les autres*, car nos oppositions sont là aussi dérisoires : les « chaînes de l'esclavage » doivent être rompues par *des individus déjà libérés. Il* prend un travail de parqueteur à la tâche, où il se libère du maître tout en restant et en se sachant *exploité : et il nous montre que* nous, philosophes, n'avons rien compris aux rapports de l'illusion et du savoir, de la liberté et de la *nécessité.*

» Il va au bout du paradoxe. Il se forge une philosophie de l'ascèse. Quand les ouvriers n'ont à peu près *rien à consommer, il ré*cuse la société de consommation. Il invente une économie de la liberté à la place d'une économie des richesses.

» Il nous montre le nerf de la passion militante de ses pairs : pas la « prise de conscience » de l'exploitation (ils le savaient d'avance), pas la solidarité ouvrière (les autres sont d'abord les complices du maître), mais le désir de voir ce qui se passe de l'autre côté, d'être initié à une autre vie. Ils envient aux bourgeois non pas la positivité de leurs richesses mais la *négativité de leurs* « temps morts », de leur loisir, de leur nuit. A l'origine du discours de l'émancipation ouvrière, il y a le *désir de ne plus être ouvrier* : ne plus abîmer ses mains et son âme, mais aussi ne plus avoir à demander ouvrage ou salaire, à *défendre des intérêts; ne plus* compter le jour, ne plus dormir la nuit...

» Celui-là a la force de vivre *son rêve*, sa *contradiction : être* ouvrier sans l'être. Ainsi fait aussi sa sœur en utopie : la couturière Désirée Véret. D'autres, *comme la couturière Reine Guin*dorff ou le typographe Adolphe Boyer, en meurent. Certains, comme le serrurier Gilland, après *avoir rêvé la « harpe de David »*, tâchent de ramener leur absolu à la mesure des *« intérêts moraux et matériels des ouvriers »*. D'autres vont *périr de* malaria dans ce Texas où ils cherchent l'Icarie. Il en est enfin qui s'enrichissent...par désespoir.

» *Expérience unique : en face* des théoriciens utopistes et des jeunes bourgeois bien intentionnés, qui veulent soigner leurs misères et promouvoir *le travail* de l'avenir, ces artisans rejouent la question inaugurale de la philosophie : qui a droit à la pensée ? A quelles marques distingue-t-on ceux qui sont nés pour travailler de leurs mains et ceux qui sont nés pour penser ? Ils nous prennent ainsi à revers.

(Lire la suite page XI.)

(1) Contribution à *Lire le Capital* avec Althusser, (Maspero 1965) *la Leçon d'Althusser* (Gallimard « Idées » 1974), *la Parole ouvrière* en collaboration avec Alain Faure « 10/18 » 1976, articles divers dans *Révoltes Logiques.*

HISTOIRE

« Vrais » et « faux » nègres

La tradition biblique et les débuts de la pensée scientifique se sont rejoints pour expliquer par leurs « origines » blanches la présence en Afrique de populations noires « civilisées »...

JEAN-PIERRE CHRETIEN

L'HISTOIRE de l'Afrique est marquée par d'innombrables quiproquos culturels. Les fantasmes suscités depuis la plus haute Antiquité par les peuples noirs, revigorés par les expériences successives de la Traite et de la colonisation, sont loin d'être totalement décryptés (1). Même des intellectuels africains de 1981 peuvent être abusés par les préjugés et les mythes qui se sont glissés jusqu'au cœur de la documentation disponible sur leur propre continent.

Le thème *hamitique* ou *chamitique en est une illustration (2)*. Certains croient toujours qu'il s'agit d'un vocable scientifique désignant une famille de langues ou de peuples à teint cuivré : on vous fournira même une étymologie arabe signifiant « rougeâtre ». Or cette terminologie a tout bonnement été forgée sur les différentes orthographes occidentales du nom de Cham, le fils de Noé dont la Génèse maudit la descendance et que des glissements ultérieurs ont présenté comme l'ancêtre des Noirs. En 1870 encore, 68 Pères du concile du Vatican évoquaient, dans un vœu pour l'action missionnaire en Afrique centrale, « *la malédiction très antique qui pèse sur les nuques infortunées des Chamites* » peuplant « *la malheureuse Nigritie* ». Pourtant à la même époque le terme (c)hamite connaît un étrange renversement sémantique. Il prend le sens qu'il a gardé aujourd'hui dans les écrits de vulgarisation, celui d'Africain « *non nègre* », de « *race de contact* » entre Blancs et Noirs dans laquelle on range les Somali, les Massaï, les Peul, les Batutsi du Rwanda...

L'anthropologue anglais Seligman dont le manuel *Races of Africa* de 1930 a été réédité jusqu'en 1966, a donné autorité à un schéma qui se veut explicatif de toute l'histoire africaine : « *Les civilisations de l'Afrique sont les civilisations des Hamites... Les envahisseurs hamites étaient des Caucasoïdes pastoraux, arrivés vague après vague, mieux armés et d'esprit plus vif que les agriculteurs nègres à peau sombre* ».

Les concepts de « sémite » et d'« aryen », avec leur impact idéologique et politique sur l'Europe du XXe siècle, sont connus de tous. Le poids souvent dramatique de l'idéologie hamitique dans l'histoire contemporaine de l'Afrique n'est pas encore mesuré dans toute sa dimension. Il faut d'abord avoir la patience de relire toute la littérature spécialisée depuis plus d'un siècle.

Cham le maudit

La mutation de terme *(c)hamite* s'est jouée dans le contexte moyen-oriental et en vertu des exigences scientifiques du milieu de XIXe siècle. L'exégèse biblique rappelle que la malédiction de Noé vise la lignée de Canaan, plus associée à la Palestine qu'à l'Afrique noire, d'ailleurs ignorée par les rédacteurs du texte sacré. L'égyptologie, puis l'archéologie mésopotamienne ont mis en valeur depuis le début du siècle ce qui est alors considéré comme le berceau de l'humanité. Dans cette perspective, l'Egypte elle-même est arrachée de son cadre géo-culturel nilotique pour être rangée parmi les « grandes civilisations » de la Méditerranée orientale : on assiste à ce « blanchiment » dénoncé aujourd'hui avec talent, mais non sans ambiguïté, par l'historien sénégalais Cheikh Anta Diop.

La philologie mène au pire comme dirait Ionesco. C'est dans un souci de classification linguistique qu'Ernest Renan propose en 1854 de qualifier la culture égyptienne de « *chamitique* », pour l'opposer tant au monde noir qu'aux groupes « *sémitiques* ».

Ce choix n'était pas innocent, car il coïncidait avec les nouveaux classements anthropologiques dans lesquels le genre humain n'était plus réparti selon les trois lignées bibliques de Sem, Cham et Japhet, mais selon des typologies physiques où jouaient notamment la couleur de la peau, la forme du crâne et la chevelure. Des auteurs allemands, français ou américains, remettant en cause l'unité adamique, affirmaient même l'existence de plusieurs « espèces » humaines : cette thèse polygéniste tendait à isoler du reste de l'humanité la « table » des nations issues de Noé. On se refusait à compromettre la tradition biblique avec la masse sombre des « races » considérées comme inférieures : même Cham « *le maudit* » ne pouvait avoir enfanté des « *nègres en tant que tels* ».

Cette vision toucha aussi les milieux théologiques. Par exemple le protestant August Knobel, de l'université de Giessen, écrit en 1850 dans un ouvrage *(Die Völkertafel der Genesis)*, souvent cité même chez des auteurs catholiques (voir les manuels du sulpicien François Vigouroux) : « *Les peuples hamitiques, de par leur constitution physique, appartiennent avec les Japhétites et les Sémites à la même race d'hommes que les naturalistes appellent la branche caucasique.* » Si la « *malédiction de Cham* » était ainsi dissociée des Noirs d'Afrique, c'était pour mieux rejeter ceux-ci dans les ténèbres d'une biologie les enchaînant, telle une fatalité encore plus irrémédiable, à un stade marginal, relativement proche de l'animalité.

Au moment où l'exégèse et l'orientalisme se combinaient avec l'anthropologie pour creuser un fossé radical entre Blancs et Noirs, les voyages dits d'exploration à travers le continent africain (entre 1840 et 1890) mettaient en lumière la diversité physique et culturelle des peuples noirs. Les classifications ethnographiques se raffinaient, souvent, très subjectivement, selon l'accueil réservé aux expéditions. Surtout les classements, répondant à un souci de hiérarchisation esthétique et sociale, faisaient référence à un portrait-modèle du Noir d'Afrique qui, lui, restait immuable, conforme à l'image des enseignes de débits de tabac de l'époque, cet « *être dégradé au museau de bête fauve, au front fuyant, aux lèvres tuméfiées* », comme on pouvait lire dans une chronique du *Correspondant* en décembre 1862. Le Blanc, à l'opposé, était figuré sous les traits de la statuaire grecque ! Le « Hamite » apporta la solution de cette contradiction entre le cliché péjoratif du Noir, héritier de l'imagerie esclavagiste, et les appréciations plus favorables formulées ici et là. toute qualité attribuée à un groupe africain allait être lue comme un signe de métissage avec des cultures « non nègres ».

Litanie

Ce diptyque hante tous les classiques de l'etnographie africaniste, et pas seulement les fameux manuels de Seligman ou de Baumann et Westermann. La détection des migrations, des conquêtes et des métissages est devenue un véritable tic des auteurs au début de ce siècle. Une véritable litanie : Zimbabwe fondée par les Phéniciens, les Fang d'origine germanique, les Galla issus d'un raid gaulois, les « Cafres » d'origine sémitique, les Peul judéo-syriens, les Zoulou ou les Batutsi venus de Sumer... Ces bricolages intellectuels, toujours actuels dans certains cas, étaient d'autant plus aisés que la « blancheur » était repérée même sous une peau très noire dans la forme d'un crâne ou la structure d'une syntaxe. Au cœur de la théorie hamitique se trouve l' *a priori* de la nature « blanche » de toute culture digne de ce nom. « *Il faudra toujours se demander*, notait l'etnologue allemand Franz Stuhlmann, *à propos de chaque trait de civilisation en Afrique, s'il ne vient pas de l'extérieur, c'est-à-dire de l'Asie.* » Selon ce mirage oriental, une première colonisation asiatique aurait en quelque sorte précédé, voire préparé, l'expansion européenne.

La théorie est formulée pour la première fois avec netteté dans l'*Essai sur l'inégalité des races humaines*. Ce versant africain de l'œuvre de Gobineau, pour méconnu qu'il soit, n'est pas moins important. Les « Chamites » représentent à ses yeux la première descente, 5 000 ans avant notre ère, de la race blanche supérieure, d'abord en Mésopotamie, puis en Afrique. Cette « *coulée blanche* » primordiale, confrontée de plein fouet avec les masses sombres, non adamiques, du Sud, se serait profondément métissée, donc dégradée : heurt « grandiose » qui débouche sur des sociétés « monstrueuses », première illustration dans l'histoire humaine du danger des mélanges de races, vrai crime de la lignée « chamitique ». Fantasme durable : le Noir qualifié de Hamite sera l'incarnation ambiguë du métis, Africain supérieur, mais aristocrate dégénéré, allié potentiel des Européens et de leur administration, mais toujours suspect de duplicité.

A la fin du XIXe siècle les spécialistes brodent à plaisir sur le thème : le double accrochage, babylonien et nubien, du terme Kouch dans la Bible, est récupéré comme une preuve de l'itinéraire mésopotamien de ces « Caucasoïdes » chamites sur la route du massif abyssin et de la vallée du Nil. On cartographie leur migration comme si on disposait des archives du G.Q.G. des fils de Cham ! Les extrapolations se font presque mystiques, quand certains voient dans les « Hamites » les débris d'une race « rouge » ou « brune » primordiale (celle d'Adam en personne !) : ces « *Couschites* », « *ethiopiens de l'Asie et de l'Afrique... ces fils de l'Aurore, chantés par la mythologie des Grecs* », selon les termes enflammés du baron d'Eckstein en 1854, ces fondateurs de toutes les civilisations de la haute Antiquité selon un monumental ouvrage *(Les Chamites)* signé Viçwa-Mitra qu'un dominicain français publie en 1892. On jongle avec les étymologies : *Cham* aurait des avatars sous la forme du dieu *Kama* de l'Inde ou de la dynastie *Chang* en Chine !

D'autres, à la suite de l'Italien Sergi, préfèrent parler de « *race méditerranéenne* », englobant les Galla, les Berbères, les Basques... Des ouvrages à prétentions ésotériques divaguent, sur le sujet, entre révélations sur les origines et arithmétiques raciales. Or ils figurent eux aussi dans les bibliographies d'études spécialisées.

Mais les plus concernés furent les missionnaires, soucieux de resituer la Genèse dans l'anthropologie savante de leur temps. Comment placer les Noirs dans le schéma biblique, vu le nouveau sort attribué aux « fils de Cham » ? Certains suggèrent que les « nègres », marqués dans leur peau d'un signe de malédiction, agriculteurs, violents et polygames, soient des descendants de Caïn rescapés du Déluge. Mais les exégètes plus orthodoxes préfèrent raffiner sur la descendance de Cham, en isolant son fils Kouch, considéré comme le véritable ancêtre des peuples noirs et en émettant des hypothèses sur le processus de la dispersion des peuples à partir de la chute de la tour de Babel. Celle-ci serait l'œuvre des Chamites, édifiée dans l'empire de Nemrod, fils de Kouch. Après son effondrement, les Kouchites auraient été refoulés vers le sud, par vagues successives qui se seraient d'autant plus dégradées sous les climats débilitants des tropiques que leur départ du foyer mésopotamien aurait été plus précoce. La dernière vague, celle des Hamites proprement dits (dans le nouveau discours scientifique du temps) serait la trace historique d'un mouvement beaucoup plus vaste et conforme à la Bible, puisqu'il confirmait l'origine unique de l'espèce humaine, enracinée au Proche-Orient.

Par ailleurs, les Hamites étaient crédités malgré eux d'une leçon de morale édifiante pour les sociétés industrielles modernes : héritiers d'une grandeur disparue, ils portaient les stigmates des tares liées à un excès de civilisation : Babylone prophétisait le sort des grandes cités du vingtième siècle.

Ce schéma anthropologico-biblique trouva de proche en proche des terrains d'application en Afrique de l'Est, compte tenu de la complexité ethnique, linguistique et politique de la région, mais avant même que chaque pays soit réellement analysé en tant que tel. Après les Somali et les Galla, les peuples des Grands-Lacs furent concernés à partir de l'exploration de l'Anglais Speke en 1862. Ce dernier, frappé par l'organisation des cours royales du Buganda et des monarchies voisines et aussi par la beauté de certains membres des aristocraties qu'il y côtoie, lança l'hypothèse d'une migration galla venue d'Ethiopie quelques siècles auparavant. Une idée qui sera reprise inlassablement dans la littérature sur les Etats « interlacustres » jusqu'à ces dernières années.

Le modèle racial qui oppose les « masses de nègres bantous » peu évolués à leurs « conquérants hamites » venus avec le gros bétail et la royauté dans leurs bagages a en fait fonctionné dans toute l'Afrique orientale, voire australe. Depuis son lancement en 1958 par l'Allemand Wilhelm Bleek, le terme « bantu » était porteur d'une connotation péjorative, celle attribuée aux cultures à langues « agglutinantes ». A l'opposé, le congrès universel des races, qui se tint à Londres en 1911, insista, pour reprendre les termes du professeur berlinois von Luschan, sur les qualités des Hamites : « *Une grammaire admirable... des nez aquilins et étroits, des lèvres minces et les beaux crânes vastes et orthognates... les habitudes pastorales... la vannerie en forme de spirale.* »

Mais c'est bien près des sources du Nil, évoquant les « *monts de la Lune* » de Ptolémée d'Alexandrie, que les images pharaoniques ont fleuri pour suggérer l'existence d'une mystérieuse civilisation blanche au cœur des « ténèbres ». A défaut de preuves linguistiques ou archéologiques, les traditions orales furent récupérées : par exemple, le cycle légendaire des Bacwezi, en Ouganda, représentait, selon le commissaire Harry Johnston (naturaliste et ethnographe), dans une synthèse publiée en 1902, un souvenir de l'invasion des Galla, ancêtres présumés des pasteurs bahima ou batutsi. Le kaolin blanc des rituels initiatiques devenait le signe d'une fidélité raciale !

Des étymologies rocambolesques sont censées nourrir ce discours. Dans le premier *Dictionnaire français-kirundi* qu'il publie en 1903 (dont la lecture nous a beaucoup aidé à reconstituer cette ambiance intellectuelle), J.-M. Van der Burgt, un Père blanc hollandais, associe les dynasties hinda (nord-ouest de la Tanzanie actuelle) à l'hindu-kush et aux « Indiens coloriés » de Virgile ! *Les Mines du roi Salomon* que le romancier anglais Rider Haggard (un précurseur de *l'Atlandide* de Pierre Benoît) situait sur le Zambèze en 1885, furent filmées au Rwanda dans les années 50 ! En 1879, les Pères blancs qui viennent d'arriver au Buganda croient avoir retrouvé « *le tombeau de Cham* » dans le bois sacré consacré au héros fondateur local, Kintu. La « découverte » laisse espérer à ces missionnaires un « retour » rapide au monothéisme originel.

Invectives

Ce qui est grave, non seulement pour les historiens, mais surtout pour les populations, objets de ce discours, c'est la diffusion qu'il a connue à l'ombre de la colonisation, y compris en milieu africain. Pour un administrateur colonial britannique, allemand ou belge, imprégné de cette anthropologie simple et pittoresque, la préférence pour les chefs classés comme « hamites » alla de soi de la fin du dix-neuvième siècle aux années 50, avec à la clé des discriminations scolaires dont les effets s'avérèrent dramatiques au moment des indépendances, en particulier au Lwanda. Quant aux aristocrates de l'Ouganda, du Rwanda ou du Burundi (princes de lignées royales, Batutsi de grandes familles) choyés par les systèmes d'« administration indirecte », « éclairés » par l'enseignement ou par de simples conversations avec un agent administratif ou avec un cathéchiste, flattés d'être promus au rang de cousin, même éloigné, des Blancs d'Europe, ils assimilèrent ces nouvelles généalogies, rattachant leurs ancêtres à *Hamu* (Cham) et les faisant venir de Misri (l'Egypte). Nous avons plusieurs fois recueilli de telles « traditions » lors de nos enquêtes au Burundi, comme les historiens qui ont travaillé dans les pays voisins.

La confusion entre le « racial » et le « social » et l'intériorisation de tels clivages expliquent largement la violence des soubresauts vécus par le Rwanda et le Burundi entre 1959 et 1973 (3) : les révolutionnaires bahutu du Rwanda, en 1959, réclamaient « *le retour en Ethiopie des colonisateurs batutsi* ». Après avoir été encensés, les Hamites sont devenus source de tous les maux. Les invectives récentes du président Sekou Touré contre les Peul de Guinée relèvent du même processus. Les idéologies n'expliquent pas tout, mais le mépris de leur effet peut coûter cher. L'expérience nazie a montré que le regard et les fantasmes qu'une société porte sur elle-même peuvent être aussi déterminants que les rapports économiques. ■

(1) Sur l'iconographie, voir *l'Image du Noir dans l'art occidental*, trois volumes parus (Office du livre, Fribourg, 1976 et 1979). Le thème fait l'objet depuis cinq ans d'un séminaire de DEA du Centre de recherches africaines (sous la responsabilité de J. Devisse et de J.-P. Chrétien).

(2) J.-P. Chrétien : « Les deux visages de Cham », in P. Guiral et E. Témine, *l'Idée de race dans la pensée politique contemporaine*, (C.N.R.S., Paris, 1977, pages 171-199); Voir aussi E. Sanders : « The Hamitic Hypothesis », *Journal of African History*, (1969, 4, pages 521-532)

(3) Sur les événements de 1972 au Burundi, cf J.-P Chrétien « Les fratricides légitimés », *Esprit*, (décembre 1976; pages 822-834)

A quatre pas du soleil

(Suite de la page XVI.)

L'odeur de naphtaline qu'elle dégageait fit bien lever les yeux à un géant crêpu qui écrivait à la table à côté de la sienne des vers de mirliton, mais nul autre que lui ne sembla la remarquer. Elle but son gin-fizz à petites gorgées — Dieu, que c'était fort ! Dieu que c'était bon ! — et regarda sa montre : il était tout juste une heure et la foule, autour d'elle, grossissait. Son cœur battait à tout rompre et lorsqu'un jeune homme vint se planter devant le bar en face d'elle, l'œil rivé, rêveur, sur elle, elle se dit qu'il était plus beau encore qu'elle ne l'aurait imaginé.

Elle allait se lever et aller vers lui : « *C'est moi qui vous ai téléphoné hier soir...* », lorsqu'une jeune fille au nez en l'air, dix-sept ans tout au plus et même pas de soutien-gorge, c'était évident, se jeta dans ses bras. Le regard rêveur s'en vint rêver ailleurs que sur Solange et elle baissa la tête.

« *Ça pour une surprise, c'est une surprise !* »

Elle releva les yeux : en face d'elle, vêtue comme une dame du monde, se tenait Maryvonne Veillière, sa voisine du dessous. Maryvonne qu'elle avait toujours connue en mère de famille ou en souillon, la mine défaite et trois mioches accrochés à son tablier qui en avait désormais cinq, le nommé Fred surveillait la porte d'entrée et attendait une dame seule à l'accent de Barbezieux tout en maudissant les deux femmes — ce tailleur pistache ! il fallait le faire ! — qui péroraient pour ne rien dire dans la grande rumeur des déjeuners du samedi — familles comprises — à la Closerie des lilas.

« *Tu vois, moi aussi, j'ai ma vie...* » remarqua encore Maryvonne en guise d'explication.

Puis tout de suite elle ajouta :

« *Tu permets que je m'assieds ? Il n'y a plus une table de libre.* »

Avant d'avoir entendu sa réponse, Maryvonne Veillière était déjà à côté d'elle sur la banquette rouge et commençait à lui raconter à l'infini ses amours adultères, son amant et ses rendez-vous. Elle ponctuait son récit de « *ça fait du bien de parler* » satisfaits, et accaparait si bien l'attention de Solange que celle-ci, dont la tête tournait, ne pouvait plus surveiller les allées et venues dans le bar et la brasserie.

« *Il faut pourtant que je voie ce monsieur* », pensait-elle. Mais Maryvonne parlait toujours, commandait un plat du jour, appelait le barman Lionel et suggérait une petite bouteille de cahors.

« *C'est mon ami qui régale, mais il est toujours en retard. On commence sans lui : je t'invite.* »

Débordée, dépassée, désespérée, Solange ne savait ni se lever, ni même chercher des yeux celui qui lui avait donné rendez-vous.

Tandis qu'à trois tables d'elle, une casquette enfoncée sur les yeux et sa barbe de quatre jours

A deux heures il se leva. Solange ne l'avait vu ni entrer si sortir ; lui n'avait cessé de la fixer avec irritation et pitié — ce tailleur ! non mais ce tailleur... La porte à tourniquet tourniquota trois fois : il était sorti.

« *La garce,* murmura-t-il entre ses dents. *Peut-être qu'elle aura trouvé le papier.* »

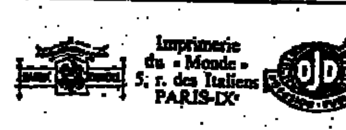
Ainsi le gigolo connaissait-il lui aussi l'existence de la formule de Trieste, recopiée par Rose Trimarchi à l'intention de son époux plus de vingt ans auparavant : « *Z sur la droite. Soleil.* »

Soleil : à Venise, Etienne Delachaume venait de mourir pour la seconde fois. Subitement écarlate à midi, un soleil né sous la brume innondait la façade du Rédempteur.

(A suivre.)

La semaine prochaine :
III. — MEURTRE A L'ITALIENNE
par MAX GALLO

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication
Jacques Sauvageot, Claude Julien.



Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Vingt siècles d'histoire familiale

En Allemagne aussi la famille se porte bien et on s'intéresse à son évolution. Barbara Beuys retrace vingt siècles de son histoire et pourfend un certain nombre d'idées reçues.

LEA MARCOU

« IL *serait le plus grand fou de la terre celui qui, voyant un homme laver des langes ou accomplir quelque autre humble besogne ayant trait aux enfants... se moquerait de lui.* » Qui est ce « nouveau père » ? Un certain Martin Luther (1483-1546).

En Allemagne comme en France, la famille est un sujet à l'ordre du jour. Dans *la Vie familiale en Allemagne*, Barbara Beuys (1) embrasse, en cinq cents pages foisonnant d'anecdotes, vingt siècles de l'histoire de l'Allemagne. Tout en pourfendant les idées réçues, les préjugés et les mythes qui, selon elle, défigurent l'image des siècles passés.

Un mythe, la « *grande famille regroupant trois générations sous un même toit* », que l'on oppose si volontiers à la famille nucléaire d'aujourd'hui : la plupart des enfants ne connaissaient même pas leurs grands-parents, *au long de tant de siècles* où l'on se mariait tard (à la fin du dix-septième siècle, selon un registre paroissial, l'âge moyen du mariage est de vingt-quatre ans pour les femmes et de vingt-cinq ans pour les hommes, il atteindra respectivement trente et quarante ans au début du dix-neuvième siècle dans la ville de Constance) et où, jusqu'au dix-neuvième siècle, l'espérance de vie ne dépasse pas le cap des quarante-cinq ans.

Idée reçue, également, que la stricte division des rôles masculin et féminin et le cantonnement de la femme à son foyer : de tout temps, à la ville comme aux champs, il y eut des « femmes qui travaillent » : veuves chargées d'enfants, célibataires (jusqu'au siècle dernier, 70 % seulement des *Allemands se marient*), mais aussi femmes mariées. C'est au dix-septième siècle seulement que celles-ci vont progressivement – mais, d'ailleurs, pas toutes – réintégrer le foyer.

Mais ce qui semble avoir particulièrement exaspéré Barbara Beuys, c'est la théorie selon laquelle, le cœur endurci par l'effroyable mortalité infantile (elle ne régressera vraiment en Allemagne qu'à la fin du dix-neuvième siècle), les parents d'autrefois n'aimaient pas leurs enfants : « *Est-ce à dire que nos sentiments dépendent des progrès de la médecine ?* » Aussi – et sans cacher sa subjectivité – Barbara Beuys nous montre-t-elle de préférence, parmi ces *Images du passé allemand* – c'est le sous-titre du livre – celles de *femmes actives et de parents* aimants. Son album de famille n'en est pas moins chatoyant.

Images un peu floues : c'est bien loin, le temps des Germains ! Quels témoignages avons-nous de leur vie, de leurs sentiments ? Des descriptions de Tacite, mais aussi des objets mis au jour par les fouilles archéologiques : jouets de bois, d'os et de terre cuite. Des parents indifférents se seraient-ils donné le mal de les faire ? Et ces sujets, fabriqués en abondance pour le marché local dans les ateliers de poterie de Cologne, en l'an *5* après J.-C. : couples d'amoureux joue contre joue, groupes familiaux aux gestes tendres. Auraient-ils vu le jour s'ils n'avaient eu aucune signification pour l'acheteur potentiel ?

Images plus nettes, puisées dans les biographies de personnages célèbres, les chroniques et souvenirs d'auteurs connus ou inconnus, les livres de comptes, les textes juridiques, etc. à partir du Moyen Age.

65 métiers

Un Moyen Age dont, décidément, on redécouvre aujourd'hui les mérites. Les femmes de l'Empire germanique – comme les Françaises d'ailleurs (2) – sont fortes et indépendantes. Au quinzième siècle, une Mme Liblar, *épouse d'un commerçant de* Cologne, dirige, sous son propre nom, l'un des principaux ateliers de soieries de la ville. A Francfort-sur-le-Main, on compte, entre le quatorzième et le seizième siècle, 65 métiers uniquement féminins (entre autres la brasserie), les femmes sont majoritaires dans 17 autres corporations, à égalité avec les hommes dans 38 autres, tandis que 81 professions sont à prédominance masculine. Ce qui distingue les corporations féminines, c'est – parfois – leur plus grande ouverture d'esprit : certaines d'entre elles acceptent de prendre en apprentissage des enfants illégitimes.

La famille médiévale est une communauté de vie où les enfants, très tôt mêlés au monde des adultes, acquièrent leur autonomie et quittent le nid de bonne heure. Et puis Luther vient, encore pleinement homme du Moyen Age dans sa vie, mais dont les écrits, largement diffusés grâce à l'imprimerie, vont profondément transformer la famille allemande.

Il épouse en 1525 l'ex-nonne Catherine von Bora, femme de tête et d'action qui ouvre une pension de famille pour compléter le modeste salaire de professeur de son mari. Mais, dans la tranquillité relative de son cabinet de travail (son petit dernier joue à ses côtés, un peu bruyamment, note-t-il), il jette, affirme Barbara Beuys, « *les fondements de la famille patriarcale et autoritaire* » et « *fait de celle-ci la cellule de base de l'État* » : le premier devoir d'un enfant est d'obéir à ses parents – mais bientôt il ne sera plus question que du père, – qui eux-mêmes doivent lui apprendre l'obéissance à ses supérieurs.

Au foyer

Progressivement, au long du dix-septième et du dix-huitième siècle, l'État va en effet s'immiscer de plus en plus dans la vie de ses sujets (après la guerre de Trente Ans, l'Allemagne est devenue une mosaïque de petits États gouvernés par des prince autocrates). Une nouvelle catégorie sociale est née : les fonctionnaires. Et, avec eux, un nouvel idéal de vie familiale : l'épouse du marchand, de l'artisan, avait sa place au comptoir, à l'atelier, mais on n'emmène pas sa femme au bureau. Le rôle de celle-ci sera désormais de donner à son époux un foyer confortable et douillet où il trouvera calme et détente, sitôt habit, perruque et jabot troqués contre la robe de chambre – *attribut du nouveau* bourgeois. Ces femmes-là, cependant, sont une minorité. Les corporations se sont peu à peu fermées aux femmes, mais, dans les logis des pauvres, on tricote et on tisse pour gagner quelques liards. Comme cette Mme Bronner dont *le fils, François Xavier*, a laissé des souvenirs. M. Bronner, lui, travaille dans une briqueterie, durant la semaine, fait le violoneux le dimanche – moyennant quelques piécettes – mais trouve encore parfois la force, tard le soir, de fabriquer un jouet pour ses trois enfants...

L'éducation du temps est rude : elle doit avoir pour objectif principal – selon un certain pasteur Francke, dont les méthodes pédagogiques sont fort appréciées par le roi de Prusse Frédéric-Guillaume Ier – de briser la volonté de l'enfant, de ne jamais l'abandonner à lui-même.

Mais parallèlement – on est tout de même à l'époque du rationalisme et des Lumières, – on commence à s'interroger sur ce qui lui convient : des livres, et même des journaux pour enfants, font leur apparition. Un pédagogue en renom s'inquiète, dans la deuxième moitié du dix-huitième siècle, de la *négligence* où est tenue l'éducation des filles.

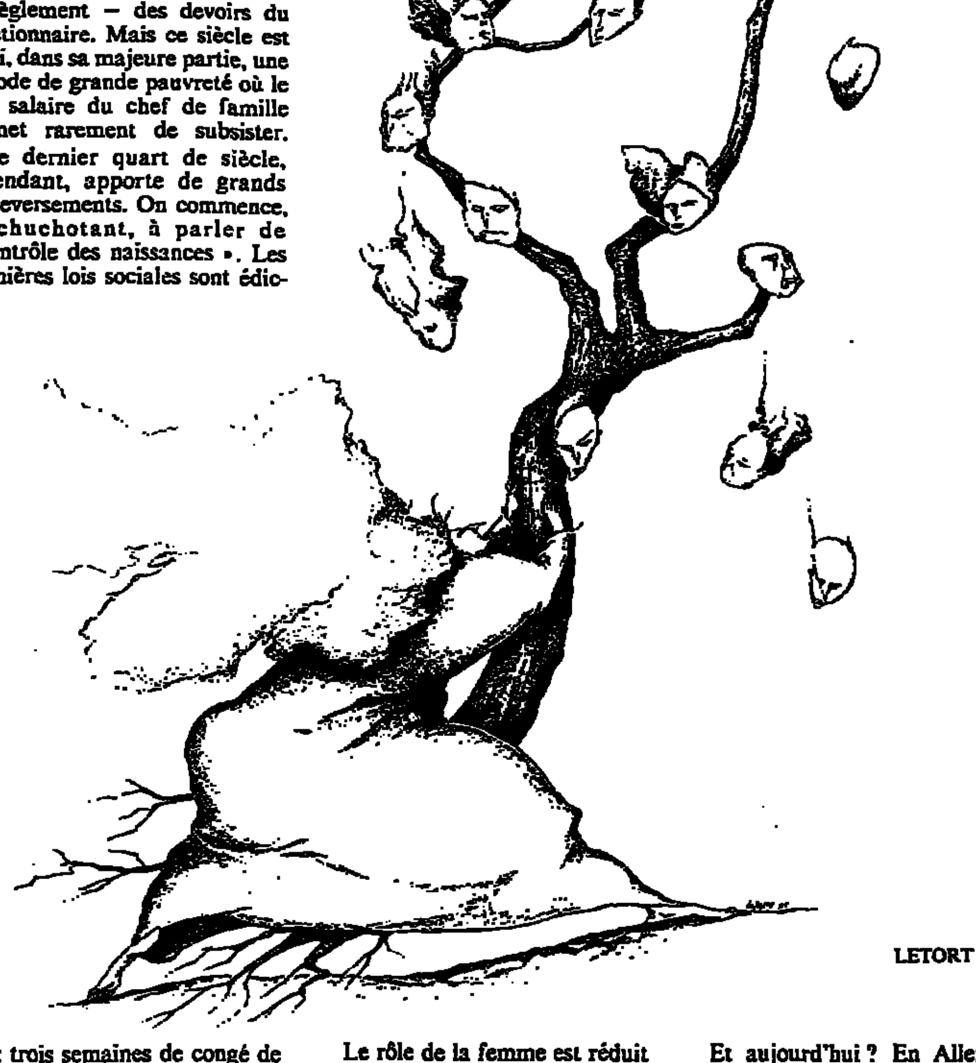
Éduquer les filles, mais à quelle fin ? Certes, de temps à autre, on célèbre une poétesse, mais le modèle officiel de la vie familiale c'est bien, maintenant, le mari seigneur et maître, la femme soumise et fée du logis. Les romantiques du *Sturm and Drang* chantent la Femme et ses mystères, mais, dans un poème qui connaît un immense succès, Schiller loue « *l'épouse, la mère... aux mains industrieuses* » qui s'affaire à la maison tandis que le mari « *affronte le monde extérieur* ». En 1794, le droit prussien, plaçant la femme, son honneur et ses biens sous la tutelle de son époux, précise aussi que lui seul décide du *moment où la mère pourra cesser* d'allaiter son enfant...

Beaucoup de pères ont-ils pris pareille initiative ? On ne sait. En tout cas, le moment du sevrage, c'est à neuf mois, estime en 1799 un célèbre médecin berlinois. Un demi-siècle plus tard, à la ville comme à la campagne, c'est à partir de l'âge de six mois qu'on fait ingérer aux bébés de la nourriture solide : un mélange, épais et indigeste, de lait et de farine, voire, dans certaines régions, de pommes de terre. Pour Barbara Beuys, ce régime – plus que l'industrialisation, généralement accusée – est le grand responsable de l'effrayante mortalité infantile qui sévit en Allemagne au dix-neuvième siècle (en Bavière – région peu industrialisée – entre 1827 et *1869, 30 % des bébés n'atteignent* pas leur première année).

Quand on pense au dix-neuvième siècle, on pense à l'« industrialisation » – en Allemagne, elle est lente – et aux « vertus bourgeoises ». C'est juste : la « bonne moralité » fait même partie – c'est inscrit dans le règlement – des devoirs du fonctionnaire. Mais ce siècle est aussi, dans sa majeure partie, une période de grande pauvreté où le seul salaire du chef de famille permet rarement de subsister.

Le dernier quart de siècle, cependant, apporte de grands bouleversements. On commence, en chuchotant, à parler de « contrôle des naissances ». Les premières lois sociales sont édictées : trois semaines de congé de maternité (1883), interdiction de faire travailler des enfants en usine (1891). Il faudra attendre 1905 pour que certaines universités acceptent des étudiantes – *il* y a quarante ans que les féministes réclament cette mesure.

En 1919, la République de Weimar succédant à l'empire inscrit dans sa Constitution l'égalité des sexes en matière de droits civiques, et même leur égalité dans le mariage. Mais en 1933, dès leur prise de pouvoir, les nazis renvoient les femmes chez elles : l'année précédente, un étudiant sur cinq était une fille, dorénavant, elles ne pourront plus être ni juge ni avocat, et ordre est donné aux services *publics* d'engager *les candidats* masculins.



LETORT

Le rôle de la femme est réduit aux « trois K » : « *Küche, Kinder, Kirche* » (la cuisine, l'enfant, l'église). Le nazisme glorifie la famille et ses vertus. Mais en réalité, montre Barbara Beuys, il a entrepris de les démolir : elle n'a plus qu'une fonction de cheptel, chargé de fournir au Führer le matériau humain dont il a besoin pour mener à bien ses rêves de domination. Un matériau nombreux – on décore solennellement les mères de plus de quatre enfants, – aryen bien sûr, en bon état – nul ne peut se marier s'il est atteint d'une maladie contagieuse ou de troubles mentaux. Et obéissant : à partir de 1936, l'inscription aux Jeunesses hitlériennes (Union des filles allemandes dans sa version féminine) est obligatoire.

Et aujourd'hui ? En Allemagne comme ailleurs, on a annoncé « la mort de la famille ». Avec un peu trop de hâte, de l'avis de Barbara Beuys. Ces dernières années, les Allemands divorcent moins et se marient davantage (en 1979, 5 % de mariages de plus qu'en 1978). En 1980, la courbe des naissances a commencé à remonter. Et en 1979, en réponse à une grande enquête sur leurs désirs et leurs aspirations, les dix-sept/vingt-neuf ans ont déclaré massivement : « *Je voudrais avoir des enfants et une vie familiale heureuse.* » ■

(1) *Familienleben in Deutschland - Neue Bilder aus der Deutschen Vergangenheit.* Rowohlt 1980.

(2) Régine Pernoud : *la Femme au temps des cathédrales.* Stock.

Jacques Rancière

(Suite de la page IX.)

» Au lieu d'incarner les concepts de notre science, ils dramatisent notre philosophie. Ils ne fonctionnent plus, ils pensent. Et ce ne sont pas seulement nos niaiseries sur le travail, la conscience et la révolte qui sont récusées. C'est le fonctionnement de ce que nous ne craignons pas d'appeler notre pensée qui est questionné en retour.

Orphelins de Juillet

– On sent l'expérience de mai 68 très présente dans votre travail. Comment s'accorde-t-elle avec une recherche sur le dix-neuvième siècle ?

– Le rapport est tout naturel : n'a t-on pas parlé en 68 d'un retour au dix-neuvième siècle ? En 1967, les gens informés nous voyaient déjà en marche vers le vingt et unième siècle : les étudiants ne s'occupaient plus que d'études et de débouchés, les ouvriers s'embourgeoisaient, vaincus par les délices de la machine à laver. Et puis quelques mois plus tard, on se retrouvait en plein dix-neuvième : les barricades, le drapeau rouge. Bien sûr, avec le retour à l'ordre, la grosse artillerie théorique est venue nous rappeler que le sérieux du mouvement ouvrier, digne et responsable, n'avait décidément rien à voir avec les accès de fièvre des petits-bourgeois qui jouent à la révolution.

» Seulement voilà : l'histoire *nous montre que les ouvriers* n'ont jamais cessé de se comporter comme ces « petits-bourgeois ». Prenez juillet 1830 : dans l'imaginaire d'une génération ouvrière, il joue exactement le même rôle que mai 68. C'est le moment où l'on a décidé que « *rien ne serait plus comme avant* ». Tout se mesure à ces trois jours de lutte et de fête, de soleil, de gloire et d'amitié, où le peuple a montré ce qu'il était. Pourtant ils y ont souvent beaucoup perdu : les affaires allaient assez bien, ils avaient amassé un *petit pécule, ils allaient peut-être* s'établir à leur compte. Et après la révolution, les affaires périclitent, tandis que la répression vient vite. Un an après, les saint-simoniens rencontrent des ouvriers jadis à l'aise qui n'ont pas encore retrouvé de travail, ou *bien font n'importe quel travail* – au demeurant ces « artisans », supposés si attachés à leur « qualification », vivent le plus souvent l'existence, supposée inédite, de nos « précaires » et partagent, plus qu'on ne le croit, leur distance vis-à-vis de l'idéologie du *travail. Ces orphelins de Juillet* s'accrochent à la nouvelle foi. Elle s'effondre vite, elle aussi. Mais cela ne fait rien : dans le collier de leurs espérances, les paroles d'amour saint-simoniennes s'attacheront à la relique des trois journées, elles *fortifieront, à travers les tentatives* et les revers, la décision désormais inéluctable : *ne pas mourir idiots.*

» Dès qu'on perce la croûte du discours de représentation, et parfois même dans ce discours, on est fasciné par un certain air *de famille : un certain* décrochement originel, une certaine idée de la vie à changer... C'est aussi que ce temps est celui de la franchise : le vernis de la flatterie ouvriériste ne vient pas encore camoufler le désespoir devant la condition ouvrière ou le mépris pour ces « frères » mêmes que l'on défend.

» Au début, mon intérêt pour le dix-neuvième siècle était de type archéologique ou généalogique : je voulais saisir en leur origine les contradictions dont notre présent avait hérité. Chemin faisant, il s'est déplacé : j'ai été de plus en plus attentif à la similitude des rapports existentiels, à la façon de vivre le temps historique, les grandes dates, les cycles de l'espoir, du découragement, du retour à zéro, de l'espoir déplacé. C'est devenu un peu l'histoire intellectuelle d'une génération : comment des ouvriers qui, en 1830, s'étaient dit qu'ils ne vivraient plus comme avant, ont tenu leur engagement.

Vivre deux vies

– Le savoir positif rendu à sa cécité, ne reste-t-il au bout du chemin que le désespoir ou le scepticisme ? Pourtant vous vouliez « rendre aux rebelles leurs raisons, aux enfants amoureux leurs cartes et leurs estampes »...

– Bien sûr, on pourrait conclure : tout a échoué, le saint-simonisme, les associations ouvrières, la communauté icarienne. Et la ruse de la raison a conduit ces ouvriers rêveurs sur les vrais chemins de l'avenir, ceux des disciplines – et des dictatures – du travail roi.

» Mais l'histoire se termine autrement : par les lettres d'amour qu'une vieille femme envoie au théoricien et à l'amant des lendemains de Juillet. Elle a toujours *vécu dans le rêve et la cécité* seule l'oblige, en cette fin de vie et de siècle, à « s'adapter » au réel. Ce n'est pas l'allégorie du désespoir, mais au contraire d'une invincible fermeté à maintenir, dans une vie vouée aux contraintes de la demande prolétaire et aux aléas de la répression politique, le non-consentement initial ; à vivre en même temps la mort de l'utopie et le refus du réel.

» Car, si l'utopie est morte, c'est d'avoir voulu faire un monde positif avec les raisons divisées des prolétaires. Il n'y a pas d'homme nouveau, il y a seulement des gens qui essaient de vivre deux vies. Aussi ne désespèrent-ils pas, ne sont-ils *pas désespérants. Leur croyance* est infiniment plus rusée que ne l'indiquent les désespoirs en carton-pâte de nos orphelins nantis. Leçon d'un refus maintenu, d'une sagesse plus exigeante ; disons, une certaine mesure de l'impossible.

» *Mon projet, comme celui des Révoltes logiques* : transcrire la mémoire de ces affrontement imperceptibles, la trace de ces chemins, la marque de ces ruptures. Rien à voir avec les collectes « populaires » du positivisme historique ou sociologique. Non pas la nostalgie des souvenirs, mais l'insistance des questions, le prolongement d'une brèche. Autre chose aussi que le simple retrait d'une pensée critique : des savoirs, des récits incluant le travail du négatif (le décalibrage, le défléchage...) ; un ordre de discours qui marque la non-conciliation, la différence à soi des « objets » sociaux. Des cartes, des estampes... Pas de photographie, pas de radiographie.

» Aucun désespoir là-dedans. Une forte tension. Beaucoup de travail en perspective pour qui ne *veut pas mourir idiot. Et tant pis* pour les gens fatigués ! ». ■

PERFORMANCES

La révolution des nouveaux matériaux

Hier, l'âge de pierre, de bronze, d'acier... Demain, l'âge des matériaux composites, des céramiques, des verres métalliques... Une nouvelle ère technologique commence. Discrètement.

SOPHIE SEROUSSI

LA vraie voiture de grand-papa est morte. Vive la voiture ! Carrosserie en fibres de carbone, pièces de moteur en céramiques, accessoires en polymères... A faire retourner Bugatti dans sa tombe. La voiture de demain risque d'être entièrement fabriquée sans matériaux dits nobles (bois, métaux, etc.), ou presque. Déjà le centre de recherches de Ford aux Etats-Unis a réalisé un prototype à coups de millions de dollars. Prototype en regard duquel les voitures d'aujourd'hui font figure de pesants dinosaures : les structures en composite fibres de carbone-époxy allègent le véhicule de 33 % par rapport à un modèle standard en matériaux traditionnels.

De la navette spatiale aux raquettes de tennis, des prothèses osseuses aux hélicoptères, des terrains de sport aux vêtements et jusqu'aux violons, les nouveaux matériaux envahissent insidieusement notre vie quotidienne. Leur apparition progressive est le signe avant-coureur d'une profonde mutation technologique.

Parmi les nouveaux matériaux mis au point, destinés à remplacer les matériaux structuraux traditionnels, ceux qui retiennent le plus l'attention sont les matériaux renforcés de fibres. Sous cette forme, la matière possède des propriétés extraordinaires. Aussi curieux que cela paraisse, les fibres de verre, par exemple, sont cinq cents fois plus résistantes qu'un bloc de verre.

Comme le cœur

En effet, un matériau en masse n'atteint jamais sa résistance théorique. Et ce pour deux raisons précises : des défauts internes peuvent se glisser au sein des liaisons chimiques et physiques entre les atomes qui le constituent ; des défauts de surface permettent à des microfissures de se développer.

Qu'une contrainte importante s'exerce sur ces points faibles, et tout casse. Les fibres, elles, sont constituées de chaînes de molécules parfaitement alignées, qui offrent moins de possibilités pour les défauts éventuels. Ce sont des fils extrêmement fins, dont le diamètre est de l'ordre de la dizaine de microns (1). Ces fils peuvent ensuite être tissés et emprisonnés au sein d'un liant, la « matrice », le plus généralement constitué de résines synthétiques.

Avec ces techniques, directement inspirées de l'industrie textile, on peut faire un tissu de fibres avec même plusieurs couches. « *C'est un peu un retour à la nature*, explique Anthony Bunsell, de l'Ecole des mines. *Jusque-là, l'homme avait choisi la voie des matériaux homogènes. Pourtant, le bois, le tissu cardiaque, les os, sont autant d'exemples démontrant que le monde animal et le monde végétal se sont naturellement orientés vers la structure fibreuse pour améliorer les propriétés des matériaux.* »

Le premier secteur industriel touché par la « fibromanite aiguë » est l'aéronautique. Ces nouveaux matériaux sont tous plus ou moins des retombées de la recherche spatiale. Les fibres entrent dans la fabrication des pièces à haute performance des missiles et des fusées telles que les propulseurs. Plus résistants que les alliages habituellement utilisés en aéronautique, les matériaux composites à base de fibres ont l'avantage d'alléger considérablement les appareils. Mais, contrairement aux métaux, leurs caractéristiques mécaniques sont fortement anisotropes, c'est-à-dire qu'elles dépendent de la direction des fibres.

Cette particularité contraint à un mode de construction spécifique qui permet, d'autre part, de réaliser des pièces dont la résistance aux efforts est calculée « sur mesure ». De tels éléments sont de 20 à 40 % plus légers que ceux fabriqués de façon traditionnelle en métal.

Il existe aujourd'hui une vaste gamme de composites qui diffèrent par la nature des fibres choisies en fonction de leur robustesse. Les fibres les plus communément exploitées sont les fibres de verre, les fibres de kevlar (un polyamide aromatique (2) développé par Dupont de Nemours), et les fibres de carbone. Il existe également des fibres de bore et des fibres métalliques.

Les fibres de verre sont entrées dans les mœurs pour la fabrication des pales d'hélicoptère. Plus solides que les anciennes pales métalliques, elles sectionnent sans dommage des madriers de bois de 20 centimètres de largeur sur 20 centimètres d'épaisseur ! Soumises à toutes sortes de sollicitations (traction, flexion, torsion), les pales d'hélicoptère ont servi de banc d'essai pour l'utilisation éventuelle de fibres dans d'autres pièces de l'appareil. Ainsi l'Aérospatiale a, sur ses hélicoptères Ecureuil, une tête de rotor entièrement en composite à fibres de verre. Remarquablement robuste, cette pièce ne casse pas brutalement en cas de détérioration. Elle se dégrade lentement à mesure que cèdent les fibres des différentes couches de tissu. C'est une garantie supplémentaire de sécurité.

Petit à petit, un nombre croissant d'éléments importants seront réalisés en composites à fibres, y compris sur les gros porteurs. Les grands de l'aéronautique, Boeing et Dassault, s'y intéressent. Théoriquement, rien ne s'oppose d'ailleurs à la construction d'un avion entièrement en matériaux composites, si ce n'est leur prix. Le kilogramme de fibres de verre est environ de 10 F, le kilogramme de fibres de kevlar est dix fois plus cher, celui de fibres de carbone cent fois, et celui de fibres de bore cinq cents fois !

Sports et loisirs

Cela n'a pas empêché un constructeur californien de se lancer dans la fabrication d'un appareil entièrement en fibres de carbone. Ce prototype a volé pour la première fois en janvier dernier. *Lear Fan 2100*, du nom de l'auteur de ses jours, Bill Lear, est un bimoteur qui permet de réaliser un gain de poids de 30 à 40 % par rapport à un avion d'affaires classique du même type. Bill Lear estime qu'il pourra rentabiliser la production en série d'un tel appareil... à condition qu'il obtienne les autorisations pour l'exploiter.

En attendant qu'ils envahissent le monde très fermé de l'aviation civile, les matériaux composites ont déjà investi celui des sports et des loisirs. Les skis, les raquettes de tennis, les bateaux de plaisance, les cannes de golf, etc., s'accommodent fort bien de la dualité propre à ces matériaux, légèreté et résistance. C'est même grâce à la fabrication en série des cannes de golf que les Japonais ont réussi à s'imposer sur le marché international des fibres de carbone. Au pays du Soleil-Levant, où pratiquement tout le monde joue au golf, 80 % des fibres de carbone sont utilisées pour fabriquer des cannes. Cette production de masse a fait baisser considérablement les prix.

Deux Canadiens, eux, envisagent l'utilisation de ces matériaux pour fabriquer des instruments de musique. Audacieux, ils ont déjà conçu un violon partiellement en résine époxy renforcée de fibres de carbone. Au dire des musiciens qui l'ont testé, le son soutiendrait la comparaison avec un stradivarius. A vérifier.

Plus timide est l'entrée des matériaux composites dans le monde médical, où leur utilisation est pourtant très prometteuse. Les matériaux à base de fibres de carbone sont très bien acceptés par l'organisme vivant. On en fait déjà des prothèses osseuses, des vaisseaux, des ligaments artificiels. L'avantage du carbone par rapport aux matériaux traditionnels est qu'il s'intègre parfaitement aux tissus vivants, qu'il les colonise même autour de la prothèse, à cause de son caractère poreux.

Jusqu'au bon vieux plâtre pour recoller les membres fracturés qui se « fibrillise » : la société 3M commercialise depuis peu en France un nouveau plâtre résine, le Lighcast, expérimenté depuis six ans aux Etats-Unis. C'est une bande de fibres de verre tressées enduite d'une résine photosensible. Après avoir enveloppé la fracture, il suffit d'exposer le membre pendant quelques minutes aux rayons ultraviolets pour que la bande devienne aussi rigide qu'un plâtre. Ce plâtre new-look, léger, peu épais, suffisamment poreux pour laisser passer l'air et transparent pour effectuer des contrôles radiologiques, n'a qu'un seul inconvénient : il coûte huit fois plus cher que le plâtre traditionnel...

Cette technique de polymérisation – ou « prise du composite à la demande » grâce aux ultraviolets – intéresse vivement les chirurgiens-dentistes. Les matériaux composites apparaissent en effet comme une matière première de choix pour la restauration partielle des dents altérées. Ils sont translucides comme les tissus dentaires, et leur couleur peut être modifiée en fonction de la teinte des dents. Jusqu'à maintenant, les affreux jojos en culottes courtes qui avaient la malencontreuse idée de s'abîmer les dents de devant devaient attendre patiemment leur majorité pour se faire poser une couronne en céramique.

La navette

Les matériaux céramiques suscitent justement un regain d'intérêt, et pas uniquement pour les prothèses dentaires. Paradoxalement, on envisage de les utiliser pour fabriquer certaines pièces des moteurs. A base de nitrure et de carbure de silicium, ces matériaux sont extraordinairement résistants à la chaleur. Cela permettrait aux moteurs de fonctionner à plus haute température et de récupérer les calories éventuelles. D'où économie d'énergie.

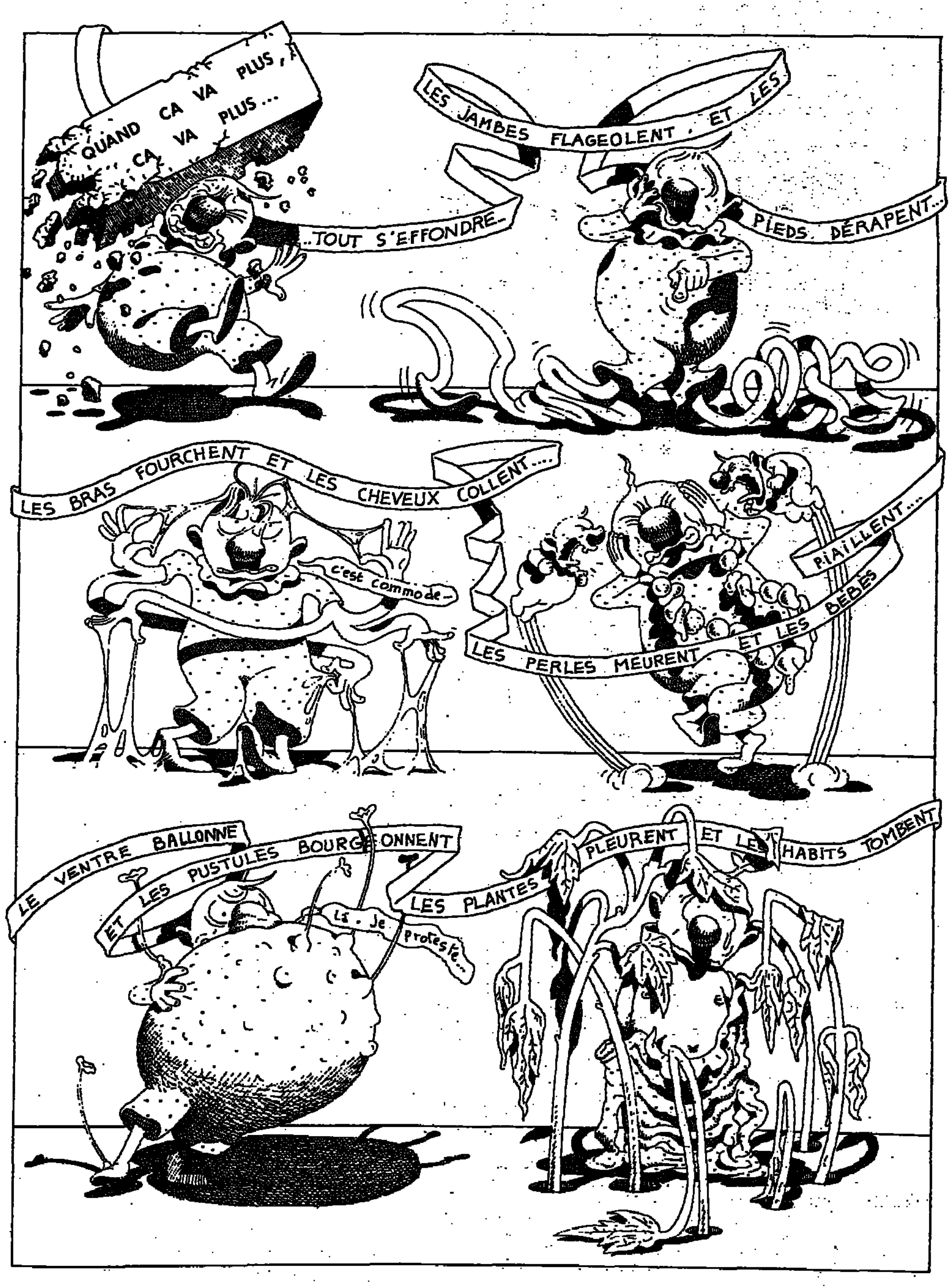
Nombreux sont les constructeurs américains, japonais, allemands, à étudier très sérieusement la possibilité de produire, avant la fin de la prochaine décennie, de tels moteurs.

Matériaux composites et céramiques ont d'ailleurs contribué à l'étonnante performance de la navette spatiale américaine. Pour résister à la chaleur, le nez de la carcasse en aluminium était renforcé d'un composite carbone-carbone, traité avec un mélange d'alumine, de silice et de carbure de silicium. Le reste était recouvert des fameuses 31 000 tuiles réfractaires en fibres de silice qui ont fait battre le cœur du monde entier à cause de leur fâcheuse tendance à se décoller.

Mais les fibres n'habillent pas que les navettes spatiales, elles habillent aussi les stades, les autoroutes... et nous. Une nouvelle génération de pseudo-textile, le non-tissé, révolutionne discrètement tous ces secteurs à la fois. Le plus souvent invisible, on le retrouve pourtant dans la semelle des chaussures ou dans le renfort des cols de chemise, en support de moquette ou de papier peint,



NICOLE CLAVELOUX





en sous-couche sur l'autoroute ou en garnissage de voiture.

Ce sont des produits constitués d'un voile, d'une nappe ou d'un matelas de fibres naturelles à base de cellulose ou synthétiques (polychlorure de vinyle, rayonne, etc.), seules ou mélangées. Mais alors que dans un tissu c'est la qualité des fibres qui prédomine, dans le non-tissé, le plus important c'est leur structure et la façon de les lier ; des liaisons mécaniques, physiques ou chimiques assurent la cohésion interne des fibres entre elles. La matière obtenue a une résistance à toute épreuve, dont le degré peut aller du simple mouchoir à jeter aux revêtements qui servent de filtre, de drain et de renfort en travaux publics.

Une firme américaine a même mis au point une nappe « anti-marée noire » qui éponge les corps huileux mais reste imperméable à l'eau. Toute une gamme de nouvelles matières isolantes pour les vêtements de sport ont également vu le jour grâce aux techniques du non-tissé. Ainsi, le Thinsulate de 3M est composé de microfibres en polypropylène de 3 microns de diamètre, soit quatre fois moins que celui des fibres polyester courantes. Le réseau de fibres beaucoup plus serré freine mieux l'air. Résultat : un vêtement plus chaud, plus isolant et plus léger. Un vêtement en Thinsulate est aussi chaud qu'un vêtement identique en duvet, deux fois plus épais.

Les recherches

Pour un avenir plus lointain, les recherches s'orientent également vers des matériaux tels que :

- **les verres métalliques**, « *sorte de photographie instantanée du métal à l'état liquide* » (3) dont les applications les plus prometteuses relèvent du domaine du magnétisme (bobinage d'aimants) ;
- **les matériaux organiques** comme le polyacétylène, dont les propriétés conductrices risquent de bouleverser l'électronique ;
- **les superalliages** d'une exceptionnelle qualité, fabriqués dans les Spacelab. Grâce à l'état d'apesanteur, ils seront parfaitement homogènes.

« *Substituer de nouveaux matériaux à des anciens a toujours été une révolution silencieuse* », dit Claude Bathias, chargé de mission à la D.G.R.S.T. (4). A titre d'exemple, il aime citer la télévision : « *Tout le monde s'est émerveillé du passage de l'image noir et blanc à l'image couleur, sans remarquer que le poste de bois devenait plastique.* »

Cette évolution est inéluctable, même si tous les problèmes de mise en œuvre et d'emploi à l'échelle industrielle ne sont pas réglés. Substituer les nouveaux matériaux aux anciens ne suffit pas, il faut repenser la forme des pièces et les machines pour les produire, réorganiser les chaînes de montage, les contrôles pour optimiser leur emploi. La crise de l'énergie précipitera très probablement cette mutation technologique. Comme le charbon a ouvert l'âge de l'acier, le pétrole, celui des matières plastiques, la pénurie ouvrira l'âge des matériaux économes en énergie.

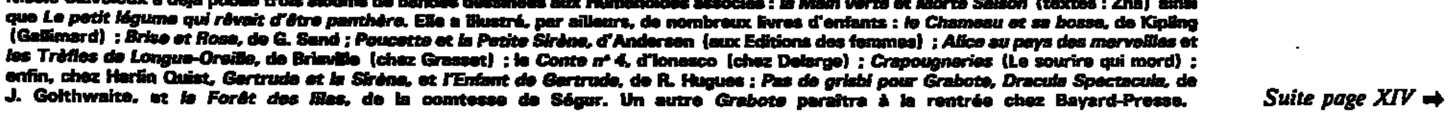
Comparés aux automobiles en matériaux traditionnels, les prototypes en matériaux composites, par exemple, ont un meilleur bilan énergétique... en équations sur le papier. Car, si une vieille carcasse de voiture peut encore faire les beaux jours des ferrailleurs, les matériaux composites, eux, ne sont pas encore récupérables. ■

(1) 1 micron = 1 millième de millimètre.

(2) C'est le kevlar qui a été choisi pour les câbles de commandes et le renforcement des sructures de l'avion solaire de Paul McCrady (*le Monde Dimanche* du 5 avril 1981).

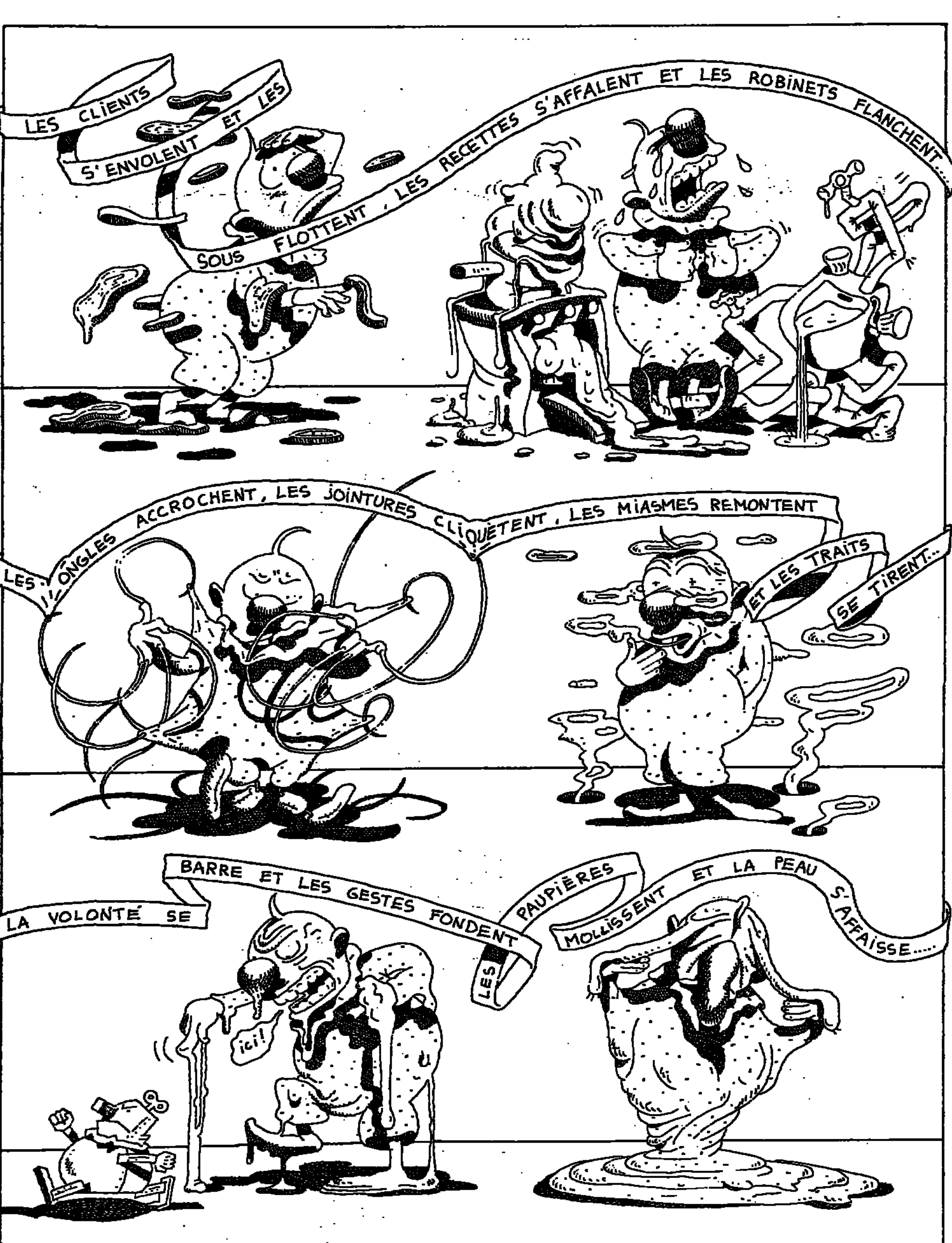
(3) Voir « le Monde des Sciences et des Techniques » du 29 avril 1981.

(4) Délégation générale à la recherche scientifique et technique.



Nicole Claveloux a déjà publié trois albums de bandes dessinées aux Humanoïdes associés : *la Main verte* et *Morte Saison* (textes : Zha) ainsi que *Le petit légume qui rêvait d'être panthère*. Elle a illustré, par ailleurs, de nombreux livres d'enfants : *le Chameau et sa bosse*, de Kipling (Gallimard) ; *Brise et Rose*, de G. Sand ; *Poucette et la Petite Sirène*, d'Andersen (aux Editions des femmes) ; *Alice au pays des merveilles* et *les Trèfles de Longue-Oreille*, de Brisville (chez Grasset) ; le *Conte n° 4*, d'Ionesco (chez Delarge) ; *Crapougneries* (Le sourire qui mord) ; enfin, chez Harlin Quist, *Gertrude et la Sirène*, et *l'Enfant de Gertrude*, de R. Hugues ; *Pas de grisbi pour Grabote, Dracula Spectacula*, de J. Golthwaite, et *la Forêt des îles*, de la comtesse de Ségur. Un autre *Grabote* paraîtra à la rentrée chez Bayard-Presse.

Suite page XIV ➡



RADIO

La même heure pour tous

La montre de l'avenir oubliera la quartz pour les grandes ondes. Car la synchronisation des indicateurs horaires est plus importante que la précision.

ÉRIC ROHDE

CET ingénieur est l'une des huit vestales de l'heure légale française. A sa disposition : cinq horloges atomiques au Césium 133 capables de mesurer l'écoulement du temps au millionième de seconde près, un matériel de plus de 2,5 millions de francs. Osera-t-on cette question un peu saugrenue en ces lieux : « *Quelle heure est-il ?* »

– *Je n'en sais rien. Repassez demain et je vous le dirai.*

Boutade ? Oui et non. La réponse eût certes pu être d'une extrême précision. Reste qu'il n'existe pas d'heure en soi. La datation est une affaire de convention. Et les horloges atomiques qui jalonnent la marche du temps, malgré leur haute technologie, sont sujettes à dériver. Dans des proportions infinitésimales, mais dont l'effet cumulatif ne serait pas négligeable si l'on n'y apportait les corrections nécessaires.

Mais corriger par rapport à quoi ? Quelle référence ? La seule méthode pour détecter les dérives est de comparer différentes horloges entre elles. C'est ainsi que s'élabore l'heure en France, au laboratoire primaire du temps et des fréquences, en calculant une « moyenne pondérée ».

Le Bureau international de l'heure procède de même pour définir le Temps universel en opposant inlassablement les heures officielles d'un club de nations.

Cette lutte pour l'exactitude, qui se ramène en fait à mesurer, à « gérer » des écarts, illustre à quel point il est difficile de synchroniser deux horloges indépendantes. *A fortiori*, comment être sûr que des dizaines, voire plusieurs centaines, de pendules d'un même réseau indiquent la même heure d'un bout à l'autre de la France ?

Le moyen le plus simple consiste à relier les horloges par câble à une « pendule-mère ». Mais le procédé est coûteux. Deux ingénieurs du Centre national d'études des télécommunications (C.N.E.T.) ont donc imaginé un procédé d'émission-réception de l'heure. Le système consiste à imposer une modulation de phase à la fréquence porteuse de France-Inter selon un code déterminé. A la réception, une horloge couplée à un démodulateur et un dispositif de décodage restituent le message par affichage numérique. Comme tous les auditeurs de la radio nationale pourraient en témoigner, depuis six mois que le système fonctionne, l'audition normale des programmes émis en modulation d'amplitude n'est nullement perturbée.

Le principe du codage permet de diffuser, avec une précision de l'ordre de la milliseconde, une information complète : secondes, minutes, heures, jour, quantième du mois, mois, année et sous peu les jours fériés. Le choix de la radio nationale, qui émet en ondes longues, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et arrose l'ensemble du territoire, assure en outre une couverture maximale à la diffusion de l'heure par ce procédé. En cas de coupure, celui-ci prévoit que les horloges seront dotées d'un mécanisme habituel qui prendra le relais pendant la durée de l'interruption.

Si le système qui vient d'être mis en œuvre est original, le principe de la diffusion radiophonique de l'heure n'est pas nouveau. Les premières émissions remontent même à la première guerre mondiale, depuis la tour Eiffel. En 1958, le C.N.E.T. a mis en place un système qui émet régulièrement des signaux horaires sur la bande décamétrique depuis Sainte-Assise (Seine-et-Marne). Mais le niveau de précision insuffisant, une diffusion instable et une réception aléatoire – l'émission est parfois mieux reçue au Japon qu'à Paris – en ont détourné les utilisateurs d'heure « exacte ». Ce procédé n'autorisait pas non plus une remise à jour automatique, en cas de changement d'heure par exemple. Les utilisateurs ont donc eu tôt fait de préférer soit une liaison directe avec le Laboratoire primaire du temps et des fréquences, soit de se débrouiller en captant des émissions horaires de meilleure qualité en provenance de Grande-Bretagne, d'Allemagne et de Suisse.

La panne de 1978

Mais quel besoin – objectera-t-on – d'une même heure partout à la milliseconde près ? Si le grand public n'a en effet pas ce genre d'exigence, la précision horaire est en revanche indispensable dans certaines circonstances. En premier lieu pour dater avec exactitude.

Après la panne générale d'électricité de janvier 1978 par exemple, E.D.F. n'a jamais su déterminer quel endroit du réseau avait « lâché » en premier. L'heure de rupture aux différents points du territoire avait bien été enregistrée, mais faute d'horloges parfaitement synchronisées on ne put en établir l'ordre chronologique avec certitude.

L'étalon horaire est la grandeur physique que les scientifiques savent évaluer avec le plus de précision. Les océanologues et les sismologues l'utilisent pour étudier le mouvement des marées ou la vitesse de propagation des ondes sismiques. Toutes mesures qui n'ont de sens que si les instruments d'évaluation se réfèrent aux mêmes datations.

L'heure est aussi le meilleur moyen de localisation en aéronautique, notamment militaire... Seule la comparaison de plusieurs horloges synchronisées (le plus précisément possible) permet de situer parfaitement un avion ou un missile (à Mach 2 un centième de seconde représente un déplacement de plus de sept mètres).

Ces impératifs ont donc incité le Bureau national de métrologie à mettre sur pied un système français d'heure diffusée.

Un industriel a été encouragé à produire les récepteurs : la société Dyna (1), une P.M.E. parisienne de matériel électronique, a conclu un accord de licence avec le C.N.E.T. et vient de démarrer la fabrication. Selon ses dirigeants, une fois la phase de lancement passée, le volume du dispositif et son prix de revient devraient diminuer pour atteindre la taille d'une mini-cassette qui vaudrait environ 1 000 francs. Dès lors, il pourra être intégré au radio-réveil domestique. ■

(1) 36, avenue Gambetta, 75020 Paris.

CRIBLE

Le « Crible » d'Annie Batlle est suspendu durant l'été. Il reprendra régulièrement à la rentrée, dès notre numéro du 13 septembre.

THÉATRE

Le temps des comédiens

BERNARD DORT

LA saison théâtrale touche à sa fin. Elle n'a pas été mauvaise. Sur les quelque cent spectacles que j'y ai vus (cela ne fait pas le quart de ceux qui furent présentés), il y en a bien une vingtaine qui ne m'ont pas donné le sentiment de perdre ma soirée. Parmi eux, aucun d'exceptionnel (1) — j'entends qui ait ébranlé ce que je crois savoir du théâtre et du monde. Mais une somme de savoir et de talent. Une étonnante intrépidité, aussi, du théâtre, se mesurant à de vieux textes usés et y retrouvant un tranchant tout neuf (*la Locandiera* de Goldoni, mise en scène par Jacques Lassalle, à la Comédie-Française) ou s'aventurant sur les chemins escarpés d'une écriture moderne (on n'a pas assez parlé du diptyque de Bruno Bayen et Louis-Charles Sirjac : *les Fiancés de la banlieue ouest*, à Bobigny)... Tout cela contre vents et marées — contre la pesanteur de certaines grandes institutions ou dans le vide et le dénuement des non-institutions. Planchon le disait, Vitez le dit encore : contrairement à ce qui s'écrit un peu partout, le théâtre n'en est pas à un point mort, « *la vie théâtrale en France — à vrai dire dans toute l'Europe — est foisonnante et riche, étrangement* » (2). Pour beaucoup, pour bien des petits groupes, sinon pour un grand public, le théâtre est plus nécessaire que jamais.

Cette vitalité, cette nécessité, quelle en est la source ? Je ne la trouve guère du côté des textes, ou des metteurs en scène. Certes, il y a bien eu *A la renverse* de Michel Vinaver, réalisé par Jacques Lassalle, à Chaillot : l'essai de construire, par une collaboration, parfois difficile, entre une écriture exigeante et une poétique sensible de la scène, une grande forme théâtrale où s'inscrive toute une part de notre société, l'univers des cadres... Or ce fut le spectacle le plus incompris et le plus injustement refusé de l'année. Mais ce qui me revient aussitôt à l'esprit quand je pense à la saison, ce sont des images d'acteurs. Impossible de les évoquer toutes (3) : le corps las et les gestes étriqués d'Emmanuelle Riva dans *Charcuterie fine* (à quoi répondait la violence bornée et douloureuse de Charlie Nelson), le vieillissement discret mais terrible, jusqu'à une paralysie des sentiments, de Delphine Seyrig au cours de *la Bête dans la jungle* (là aussi, Sami Frey lui répondait), la nonchalance à donner le vertige de Rüdiger Vogler dans *la Trilogie du revoir*, l'animalité un peu brute mais, cependant, lyrique d'Aurélien Recoing qui ne réussissait pas à sauver le *Caligula* tapageur de l'Odéon... et toute la troupe du Campagnol qui, *bal* après *bal*, tentait, rien qu'avec les gestes de la danse du samedi soir, de dire quarante ans d'histoire française.

Maturité

C'est qu'il s'est passé quelque chose, dans notre théâtre, ces dernières années. Dans le tumulte de 68, les comédiens avaient rêvé de se libérer de toutes les tutelles : celle de l'auteur, comme celle du metteur en scène. Ils s'étaient constitués, parfois, en groupes autogérés ou en communautés. Evidemment, dans la plupart des cas, cela avait mal tourné. Ils étaient tombés dans la chienlit pseudo-artaudienne ou dans le prêchi-prêcha révolutionnaire. Mais, à travers cette crise, parfois tardive, de puberté, certains d'entre eux ont atteint une nouvelle maturité. Ils ont d'abord appris à dire « nous ». Et ils ont redécouvert le monde. Ils en sont même venus à penser par eux-mêmes. Et ils ont montré la voie.

Les comédiens d'aujourd'hui, toujours guettés par le chômage, ne sont plus ce qu'ils étaient. Ils étaient des animaux de luxe, un peu exotiques, ou des parias. Ils refusaient de penser et ne voulaient que sentir. Ils pariaient sur l'hystérie. Les voici, maintenant, plus normaux et plus singuliers à la fois. Peut-être, s'est-il produit un changement sociologique dans leur origine : ils étaient autrefois, en majorité, fils de bourgeois parisiens en rupture de famille ; ils viennent, de plus en plus, d'ailleurs, d'autres classes sociales, de province, de l'étranger — tout comme les étudiants. Stanislavski, Strasberg et Vitez aidant, ils ne se reposent plus tout à fait sur ce que, à la fin du siècle dernier, on appelait « le don ». Ils se préoccupent d'apprendre. Certains parlent même de formation permanente ! Ils ne comptent plus seulement sur leur savoir-faire. Ils ont affaire avec le savoir. Brecht, aussi, est passé par là.

« Masques nus »

Retenons deux comédiens un peu arbitrairement : Mario Gonzales, qui a joué *les Mystères de l'amour* de Roger Vitrac, mis en scène par Viviane Théophilidès, à la Michodière, et Marcel Bozonnet, l'interprète principal de *la Mort d'Empédocle* de Hölderlin, monté par Alain Ollivier, au Studio-Théâtre de Vitry. Mario Gonzales vient du Théâtre du Soleil. Il y a été, notamment, Marcel Pantalon de *l'Age d'or*, où il figurait aussi l'ouvrier espagnol immigré et un petit jeune homme bien français... Par ses soins, le vieux vocabulaire gestuel de la « commedia dell'arte » se métamorphosait en langage de notre société post-industrielle. Il n'a cessé de travailler sur le jeu masqué et sur les techniques de cette « commedia dell'arte ». Il a dirigé, en France et ailleurs, des dizaines de stages de jeu. Il a même réalisé, en Allemagne et en Italie, des spectacles allant d'Aristophane à Schiller, de Shakespeare à Molière.

Le voilà, de nouveau, sur la scène : cette fois, à visage découvert, dans le Patrice des *Mystères de l'amour*. Il y est un amoureux et un enfant, un tyran et une victime. Face à une étonnante Léa, Micheline Uzan, il pourrait interpréter ce rôle multiforme en rejeton de James Dean et sombrer dans la pesanteur obtuse et spasmodique des adeptes de l'Actors' Studio. Or son jeu est à la fois intense et cassé, viril et infantile, hasardeux et maîtrisé. Mario Gonzales est déjà Victor, cet « enfant au pouvoir », mais il est aussi ce bourgeois triste que deviendra plus tard Vitrac. Révolte et soumission alternent. Le tout survolté par une ironie qui ne vient pas d'un sentiment de supériorité de l'acteur à l'égard du rôle, mais de son désir d'interroger celui-ci jusque dans ce qu'il a de plus profond, de lui faire avouer, pudiquement, l'inavouable. Ainsi Mario Gonzales est, ensemble, l'interrogé et l'interrogateur, avec une fureur égale. Dans un splendide et dangereux équilibre. Devant son Patrice, le titre que Pirandello a donné à l'édition de ses pièces : *Masques nus*, s'est de nouveau imposé à moi.

Marcel Bozonnet est un acteur rare et souvent inattendu. Il a débuté, sous le nom de Bozo, dans le mémorable *Cimetière des voitures* de Victor Garcia, d'après Arrabal, à Lyon (1966). Il a joué du Corneille et dit du Flaubert, sous la direction d'un sourcier discret du théâtre, Jean-Marie Villégier. Il a été le Trepliev de *la Mouette* qui fut le chant du cygne de Bayan à Toulouse (1978). On a même pu le voir, sous la cornette d'une religieuse, Marie de l'Incarnation, tout seul, au Lucernaire. Or, cette année, il a figuré, coup sur coup, Grégoire Werlé dans *le Canard sauvage* d'Ibsen, monté, en grand format, par Lucian Pintilié au Théâtre de la Ville, et Empédocle. Cela tient de la gageure, du tour de force. Entre le moraliste fanatique et destructeur du *Canard sauvage* et le poète solaire d'*Empédocle*, quoi de commun, sauf à ramener l'un et l'autre à la convention de l'artiste maudit (du reste, dans *le Canard*, l'artiste n'est pas Grégoire mais Hialmar Ekdal, le photographe) ? Or, Bozonnet ne les confond pas. Son Grégoire est anguleux, nerveux, crispé. Son Empédocle, tendre, harmonieux, subtilement douloureux.

Transparences

Mais, ici et là, Bozonnet privilégie le texte. Il le détache presque de son jeu corporel. Les répliques d'Ibsen en sont rechargées d'une obscure menace. Le poème de Hölderlin y gagne une tranquille transparence. La fragilité physique de Bozonnet fait contraste avec l'assurance intellectuelle de ses personnages. Son jeu détaché, sur le bord de l'effacement, ne signifie ni indifférence, ni critique, mais respect : respect devant ce que le cas de Grégoire peut avoir de psychopathologique, respect devant ce que l'exemple d'Empédocle-Hölderlin a de tragiquement démesuré. Et volonté de comprendre, de l'intérieur, ces deux histoires individuelles, de pénétrer ces deux folies, sans renchérir sur elles.

Deux mots sont venus sous ma plume : individu et comprendre. Peut-être donnent-ils la clef de la nouveauté de tels comédiens. Leur jeu, au-delà de l'identification ou de la dénonciation, est interrogation. Et c'est en tant qu'individus qu'ils interrogent — en leur nom propre. Certes, ils ne travaillent pas seuls : Pintilié, Alain Ollivier ou Viviane Théophilidès, leurs metteurs en scène, les ont dirigés, ont conçu et élaboré le spectacle... Mais ce que des acteurs comme Mario Gonzales ou Marcel Bozonnet apportent à la représentation est aussi quelque chose d'irréductiblement personnel. Ils nous permettent de jouir de ce que le théâtre peut offrir de plus fragile et de plus précieux : la rencontre d'un homme réel et de l'imaginaire. Au-delà du texte et du spectacle, il y a, parfois, le comédien. ■

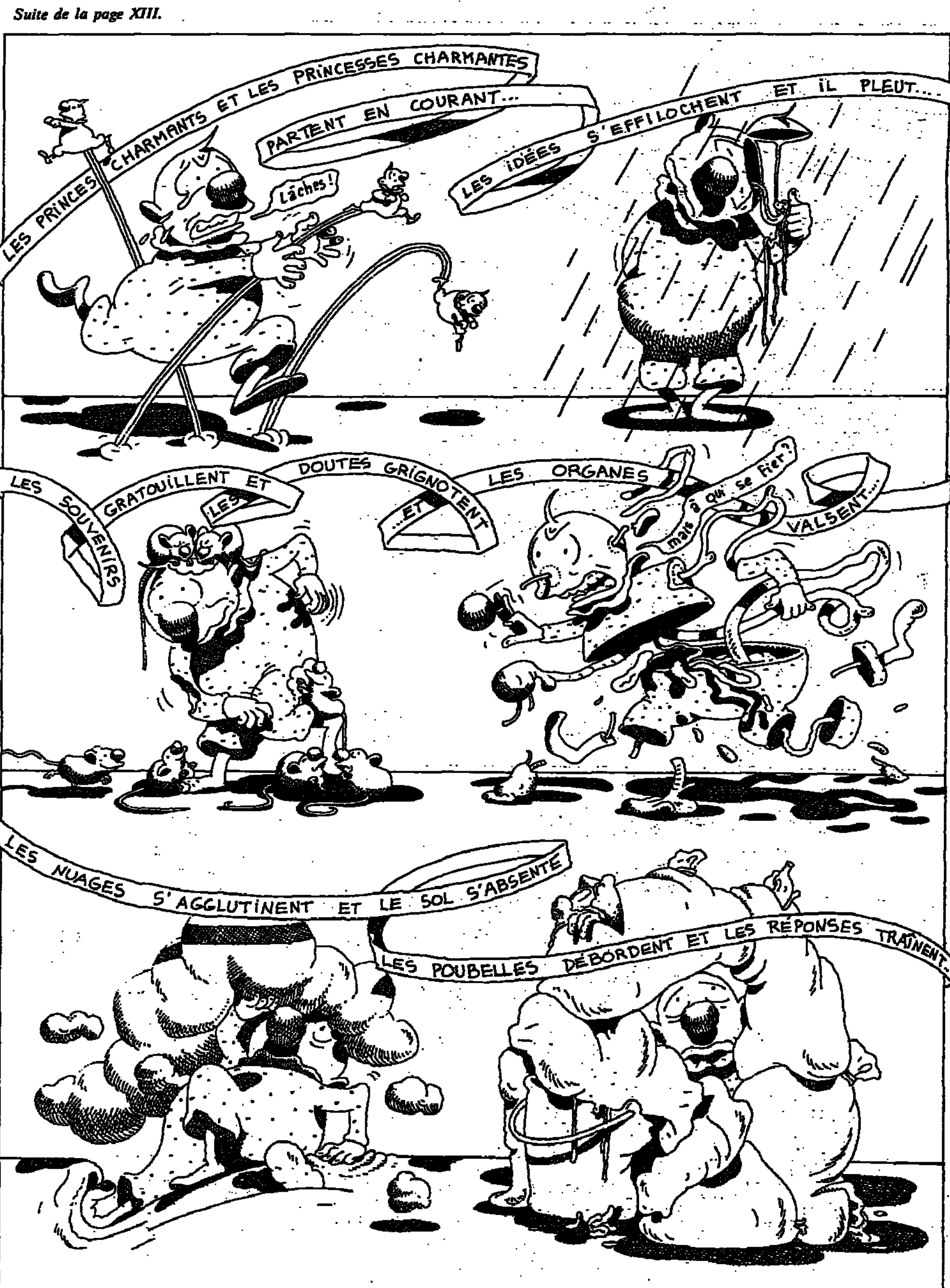
(1) Je ne parle que des spectacles français. Parmi les « importés », *l'Orestie* par Stein avec la Schaubühne et le *Wielopole Wielopole* de Kantor étaient, effectivement, exceptionnels.

(2) Cf. l'enquête de Catherine Clément : « Ce que le théâtre attend du changement », *le Matin* du 4 juin 1981.

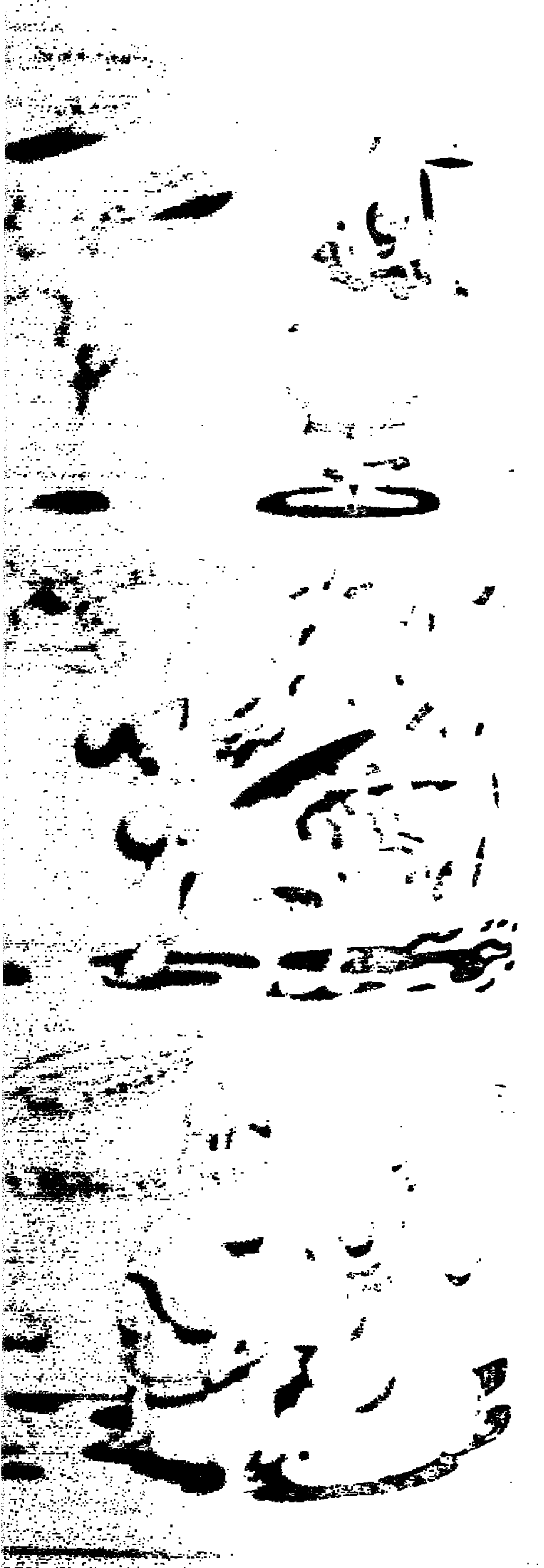
(3) Je laisse de côté le *Peer Gynt* d'Ibsen, monté par Chéreau avec le T.N.P. de Lyon-Villeurbanne, qui est sans doute le spectacle le mieux *joué* de la saison.

Nos lecteurs trouveront la semaine prochaine la chronique « langage » de JACQUES CELLARD.

Suite de la page XIII.







OXYGÈNE

Tennis aux sommets

GÉRARD ALBOUY

POUR la première fois en France, un tournoi exclusivement féminin, comptant pour le grand prix de la Fédération internationale de tennis, sera organisé aux Arcs 1800, du 6 au 12 juillet. Cette première coupe de l'Union du tennis féminin dotée de 50 000 dollars regroupera trente-deux des meilleures joueuses du monde, dont la Roumaine Virginia Ruzici, championne de Roland-Garros 1978.

Ce tournoi en altitude marque une nouvelle conquête du tennis : celui des stations de haute montagne où on fait de plus en plus appel à lui pour l'animation estivale.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la fonte des neiges au printemps fait apparaître au milieu des alpages quelques courts de tennis. Chaque été, des champions d'hier et d'aujourd'hui, passés maîtres dans l'enseignement du tennis comme Jean-François Caujolle et Joseph Stolpa, à Tignes, Daniel Contet, à L'Alpe-d'Huez, Georges Deniau, à Flaine, ou Patrice Dominguez, aux Arcs, rejoignaient déjà les stations alpines pour animer quelques-uns des cent cinquante centres de stages organisés en France, à l'année ou pendant les périodes de vacances.

Depuis l'hiver dernier, le tennis a même conquis un nouveau sommet avec l'ouverture à Val-Thorens (2 300 mètres), dans la plus haute station de sports d'hiver d'Europe, du club Pierre Barthès, le premier centre de stages en montagne qui fonctionnera désormais à l'année. Avec ses vingt-deux courts de tennis dont six couverts, ses deux courts de squash, complétés par une piscine couverte, une patinoire en plein air, un club-house avec restaurant et galerie marchande, ce nouveau complexe a nécessité un investissement de 30 millions de francs, par la Société d'équipement de la vallée de Belleville (SODEVAB).

« Aussi important soit-il, cet investissement était indispensable, compte tenu de la concurrence entre stations et des exigences de la clientèle des sports d'hiver, qui appartient dans l'ensemble à des catégories socio-professionnelles privilégiées, précise Bernard Jacques, le directeur de l'office du tourisme de Val-Thorens. *L'hiver, à partir de 17 heures, et l'été, dès le début de l'après-midi, nous devons être en mesure de proposer à notre clientèle des activités de loisirs complémentaires avec le ski. De plus, nous devons essayer d'assurer un meilleur remplissage de la station en dehors des périodes de pointe, et les stages de tennis, comme les festivals d'échecs ou de scrabble que nous organisons l'été, peuvent y contribuer. »*

La comparaison des licenciés des fédérations françaises de ski et de tennis démontre, en effet, que bon nombre d'entre eux pratiquent, assidûment ou occasionnellement, ces deux disciplines. *« Cet hiver déjà, certaines personnes ont programmé leurs vacances à Val-Thorens parce que c'est la seule station qui dispose de courts de tennis couverts,* indique Alain Renaudin, le directeur du club. *Le soir jusqu'à 22 heures ou en cas de mauvais temps, c'est l'assurance d'avoir une autre occupation sportive. D'autre part, on s'est aperçu que 40 % des clients de la station venaient pour accompagner leur conjoint ou leur famille mais ne skiaient pas. Le tennis peut les intéresser. »*

Au moment de choisir leur stage, peu de gens optent « naturellement » pour la montagne. Ainsi, pour augmenter leur attrait, certaines stations sont amenées à proposer des stages de tennis d'été à mi-temps, parfois même combinés avec des stages de ski sur glacier (Les Deux-Alpes, Tignes, Val-d'Isère), de sports équestres (Val-d'Isère), avec des stages de planche à voile ou de hobbie-cat (Tignes), avec des stages « pleine forme » incluant un programme de prise de conscience corporelle, de gymnastique et des parcours en pleine nature (Les Arcs), etc.

Pour attirer cette clientèle *a priori* réticente à la montagne, les stations confient aussi le plus souvent l'organisation de leurs stages à quelques grands noms de la profession, déjà implantés ailleurs. *« Grâce à l'image de marque de Pierre Barthès,* explique Alain Renaudin, *nous pouvons même bénéficier du trop-plein du cap d'Agde à certaines périodes de l'année, notamment pendant les vacances. »*

Pression

Entre le cap d'Agde et Val-Thorens, les conditions atmosphériques sont évidemment très différentes. De 760 mm de mercure au niveau de la mer, la pression atmosphérique tombe à 575 mm à 2 300 m d'altitude, soit une chute de 25 %. Les balles de tennis neuves deviendraient alors de véritables cailloux et doivent être remplacées par des balles un peu dégonflées qui seraient injouables ailleurs.

Cette adaptation à la surface et aux balles faite, la nature du tennis pratiqué ne varie pas fondamentalement par rapport au niveau de la mer. *« Tout au plus la moindre résistance de l'air favorise-t-elle un jeu un peu plus agressif en privilégiant le service et les coups d'attaques »,* précise Philippe Honoré, l'animateur des stages à Val-Thorens. *« Le contenu pédagogique est le même qu'au cap d'Agde,* poursuit-il. *Nous donnons aux gens le temps de s'adapter le premier jour. Le rythme du stage est peut-être un peu moins soutenu avec des périodes de récupération plus longues mais cela va tout à fait dans le sens de notre enseignement. Nous voulons privilégier la réflexion des stagiaires pour leur apprendre à mieux analyser le jeu tactiquement pour pouvoir toujours réagir à bon escient. »*

L'adaptation de l'organisme à l'altitude est importante pour des sujets qui n'habitent pas habituellement la montagne. Elle a été étudiée par les médecins chargés de faciliter auprès des athlètes la préparation des Jeux olympiques de Mexico en 1968, et notamment par le docteur Vrillac, membre de la commission médicale du Comité national olympique et sportif français qui accompagnait notre délégation.

Avec la baisse de la pression atmosphérique, la principale donnée physique est la raréfaction de l'oxygène dans l'air qui passe de 21 % au niveau de la mer à 16 % à cette altitude. Conséquence de ces deux phénomènes, la pression partielle de l'oxygène est réduite de 159 à 121 mm de mercure dans l'air inspiré et de 103 à 71 mm de mercure dans les alvéoles plumonaires. Il en découle une limitation de l'absorption maximale d'oxygène (entre 10 % et 25 %), avec une diminution de la pression partielle d'oxygène dans le sang artériel pouvant atteindre 87 % dans l'effort. Ces données physiques entraînent une adaptation de l'appareil respiratoire et du système cardio-vasculaire avec une modification de la formule sanguine.

Récupérer

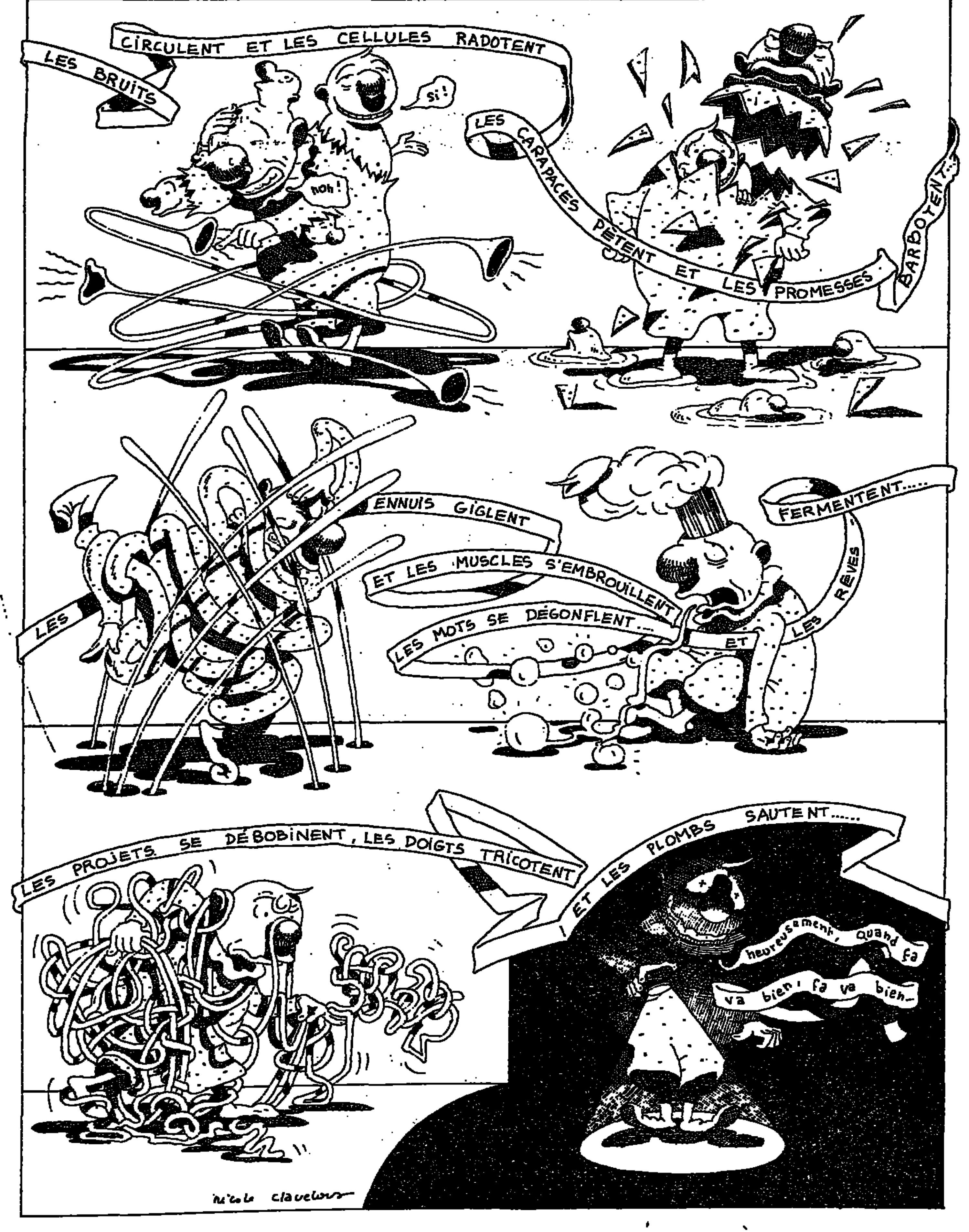
« Les premiers processus mis en œuvre pour cette adaptation, explique le docteur Vrillac, *se traduisent par l'augmentation du rythme cardiaque et du travail respiratoire pour réaliser une irrigation et une ventilation accrues. D'où une sensation de gêne et une diminution des capacités vitales constatée au cours des trois premiers jours. Le rythme cardiaque tend ensuite à se stabiliser au même chiffre ou à un chiffre très légèrement supérieur à celui constaté au niveau de la mer ; mais ce retour à un rythme normal est compensé par une augmentation du débit sanguin. Il apparaît alors que la récupération cardiaque partielle semble se faire plus rapidement en altitude (le retour à 110 ou 120 pulsations par minute est plus rapide), mais que la récupération complète est plus longue qu'au niveau zéro. »*

« Pour la pratique du tennis, poursuit-il, *on ne doit pas se laisser abuser par l'apparente rapidité de la récupération cardiaque, et les temps de repos doivent au contraire être allongés pour éviter une fatigue cardiaque liée à un travail en fait plus intense en altitude. Dans un match, il ne faudrait pas hésiter à « relacer » ses chaussures plus souvent pour récupérer. »*

Cette adaptation à l'altitude se manifeste aussi par l'augmentation du nombre des globules rouges et de la concentration sanguine en hémoglobine. Après une vingtaine de jours d'adaptation, cette augmentation peut être de l'ordre de 1/10e. Les sportifs, gros consommateurs d'oxygène, peuvent donc tirer un profit important d'un séjour en altitude dont les effets bénéfiques peuvent se prolonger environ trois semaines (durée de vie des globules rouges), avec toutefois une petite baisse de régime pour la réadaptation au niveau de la mer, vers le quatrième ou le cinquième jour.

« L'entraînement en altitude, résume le docteur Vrillac, *consiste en une expansion des qualités physiologiques. Le rendement du sportif s'en trouve amélioré par l'adaptation de l'appareil respiratoire et du système cardio-vasculaire et par une capacité accrue de l'organisme à transporter de l'oxygène. Les footballeurs brésiliens qui avaient préparé la coupe du monde 1970 (Mexique) en altitude s'étaient aperçus qu'ils résistaient mieux à la fatigue que leurs adversaires en fin de match, où ils faisaient souvent la différence. Ils ont déjà retenu Font-Romeu (1 800 m) pour leur ultime stage avant la Coupe du monde 1982 en Espagne. Si l'équipe de France se qualifie, nous effectuerons aussi la préparation en altitude, à Font-Romeu ou dans les Alpes. »*

« Loin de moi donc l'idée de dissuader les gens de faire des stages de tennis en altitude, conclut-il. *A condition, bien sûr, de ne pas avoir de contre-indications cardiaques et de tenir compte des quelques recommandations évoquées plus haut. J'ajoute que les conditions idéales consisteraient à préparer ce stage par une douzaine de jours d'adaptation, auquel cas le tennisman pourrait constater de surcroît à son retour une nette amélioration de sa « capacité de travail. »* ■



En savoir plus

● Des ouvrages

— *La Fabuleuse Histoire du tennis* (O.D.I.L.).
— *L'Année du tennis* (Calmann-Lévy).
— *Le Livre d'or du tennis* (SOLAR).
— *Les Grands du tennis* (P.A.C.).
— *Tennis* (Hachette).
— *Bjorn Borg, « Gagner »* (Edition nº 1).
— *Tennis et psychologie* (Laffont).
— *Tennis, psychologie et efficacité* (Chiron).
— *Où jouer au tennis ?* (O.G.I.P.).
— *Borg, mes 100 conseils pour mieux jouer au tennis* (Trévise).

● Des revues

— *Tennis magazine.*
— *Tennis de France.*
— *Le Monde du tennis.*

● Fédération française de tennis

— 2, avenue Gordon-Bennet, 75016 Paris, tél. : 743-96-81.

● Des adresses de stages en montagne

— L'Alpe-d'Huez (Daniel Contet), du 29 juin au 14 août. Club des sports, 38750 L'Alpe-d'Huez, tél. : (76) 80-34-42.
— Les Deux-Alpes (Daniel Sarrazin), du 21 juin au 12 septembre. Les Deux-Alpes tennis, B.P. 38, 38860 Les Deux-Alpes, tél. : (7) 883-32-53.
— Les Arcs (Patrice Dominguez), du 22 juin au 12 septembre, 94, bd du Montparnasse, 75014 Paris, tél. : 329-30-50, ou Les Arcs 1800, 73700 Bourg-Saint-Maurice, tél. : (79) 07-26-00.
— Chamrousse (Bernard Hyllaire), juillet et août. Office du tourisme, 38410 Chamrousse, tél. : (76) 97-02-65.
— Courchevel (Marc Feuillet), du 30 juin au 15 septembre. Office du tourisme, 73120 Courchevel, tél. : (79) 08-00-29.
— Flaine (Georges Deniau), du 29 juin au 5 septembre. Flaine information, 23, rue Cambon, 75001 Paris, tél. : 261-55-17.
— Isola 2000 (François Matheu), du 29 juin au 12 septembre. Novotour, 15, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 260-47-67.
— Méribel (Jean-Claude Barclay), du 22 juin au 12 septembre. Club Jean-Claude Barclay, 33, villa Curial, 75019 Paris, tél. : 240-99-66.
— La Plagne (Eric Lollié), du 29 juin au 29 août. Stages Eric Lollié, Résidence de La Plagne-Bellecôte, 73210 Aime, tél. : (79) 09-28-25.
— Tignes (Joseph Stolpa — Jean-François Caujolle), du 28 juin au 5 septembre. Club omnisports, 73320 Tignes, tél. : (79) 06-53-87.
— Val-d'Isère (Jacques Fromont), du 22 juin au 30 août. Office du tourisme, 73150 Val-d'Isère, tél. : (79) 06-10-83.
— Val-Thorens (Pierre Barthès), du 22 juin au 5 septembre, puis à partir du 25 octobre pour la saison hivernale. Club Pierre Barthès, 73440 Val-Thorens, tél. : (79) 00-00-76.

Le Monde
DIMANCHE

Les surréalistes appelaient cela « le cadavre exquis » : on écrit une phrase sur un bout de papier, on plie et on passe à son voisin. Pour l'été du *Monde Dimanche*, douze écrivains ont accepté d'écrire un feuilleton s'inspirant de ce petit jeu. A une différence près : chacun a pu lire les chapitres précédents avant d'entraîner



intrigue et personnages au gré de sa fantaisie.

Les Douze sont, par ordre d'entrée en scène : Henri Troyat, Pierre-Jean Rémy, Max Gallo, Michel Déon, Roger Grenier, Pierre Bourgeade, Jean-Pierre Enard, Erik Orsenna, Catherine Rihoit, Rafaël Pividal, Françoise Mallet-Joris et Bertrand Poirot-Delpech.

A quatre pas du soleil

RÉSUMÉ DU CHAPITRE PRÉCÉDENT. – Alors qu'elle faisait, comme chaque matin, le ménage dans un cinéma des Champs-Elysées, Solange Paillard a trouvé au pied d'un fauteuil un portefeuille contenant 7 000 francs, deux cartes de visite au nom d'Etienne Delachaume, 85, avenue Foch, des photographies et un papier plié en quatre portant cette inscription mystérieuse : « *Z sur la droite deux fois, Y en plein. Quatre pas. Soleil.* »

Rentrée dans son H.L.M. de banlieue, elle participe, l'esprit ailleurs, au dîner familial. Et le soir, n'y tenant plus, elle compose sur le cadran du téléphone, le numéro d'Etienne Delachaume.

② Rendez-vous manqué à la Closerie des lilas

PAR PIERRE-JEAN RÉMY

L'HOMME pouvait avoir trente ans. Il était beau – Solange aurait dit de lui : « *Beau comme un acteur de cinéma* », – mais son menton mal rasé, le désordre de sa chevelure, accentuaient encore le côté jolie gouape qui faisait se pâmer les dames entre deux âges qui constituaient son ordinaire et sa principale source de revenus.

Lorsque la sonnerie du téléphone avait retenti sous les hauts plafonds de l'appartement de l'avenue Foch, il était occupé à se faire cuire deux œufs au plat dans une cuisine à l'électronique aussi hardie que parfaitement vaine, puisque, hormis précisément cette cuisine, l'appartement était rigoureusement désert.

« *Merde !* grogna-t-il à mi-voix. *On ne peut plus manger en paix, chez ces ploucs.* »

Il traîna les pieds jusqu'au récepteur téléphonique le plus proche, dans le vestibule superbement vide : face à lui, la marque carrée laissée dans le mur par un Derain absent. Derrière lui, la place nue d'un petit Dufy...

« *Etienne Delachaume ?* »

Il avait eu un petit rire : la voix de Solange, à l'autre bout du fil, était celle d'une dame en visite. Des amies de sa mère, jadis, dans le petit salon attenant à la pâtisserie de Barbezieux...

« *Etienne Delachaume ? Je regrette, madame, mais M. Delachaume n'est pas ici. C'est de la part de qui ?* »

La pauvre Solange bafouilla : allait-elle révéler son nom, voire révéler le propos de son appel à un inconnu ? Mais cependant qu'elle hésitait à lui répondre, lui n'hésita pas : la nouvelle qu'il convenait de répandre avec autant de publicité que possible était trop belle pour qu'il renonçât à la révéler, fût-ce à une dame qu'il ne connaissait pas et dont la voix avait, au téléphone, les accents d'une buraliste de Barbezieux.

« *En fait, M. Delachaume n'est plus ici. Il ne sera même plus jamais ici, pour la triste raison qu'il est mort.* »

Il y eut un silence dans le téléphone. Un silence absolu, interdit, et Fred – on l'appellera Fred : il ne compte guère – savoura son effet. Puis, comme le silence durait toujours, il décida de continuer à jouer sa comédie.

« *Je sais, c'est horrible. Vous étiez de la famille ?* »

Sa dernière question était oiseuse et inutile. Peut-être même dangereuse : et si cette femme à l'accent barbezilien allait s'étonner de la présence d'un inconnu dans la maison ? Il s'en rendit tout de suite compte et enchaîna très vite.

« *Est-ce que je peux vous demander à quel sujet vous souhaitiez parler à M. Delachaume ?* »

Mais son inquiétude était, elle aussi, inutile. Non seulement Solange n'avait pas relevé le caractère incongru de la phrase qui avait échappé à Fred, mais encore n'avait-elle à peu près rien écouté de ce qu'il lui avait dit : la voix seule, la voix un peu traînante – il traînait ses savates sur le plancher, – les sonorités très sombres et fatiguées de la voix du voyou, l'avaient fascinée. Et elle avait pensé en elle-même : « *On dirait un de ces types qui parlent dans le poste.* » Aussi n'hésita-t-elle désormais plus un instant à lui révéler la vérité.

« *C'est à propos du portefeuille,* avoua-t-elle d'une seule haleine. *Le portefeuille de M. Delachaume que j'ai trouvé...* »

Cette fois, ce fut Fred qui se tut. Il avait tout prévu – ou plutôt ses patrons avaient tout prévu, – sauf que cet imbécile de Delachaume irait perdre son portefeuille.

« *J'ai trouvé le portefeuille de M. Delachaume et je voulais savoir si je pouvais vous le rapporter...* »

Il avait fallu quelques instants à Fred – quel nom parfaitement inutile ! – pour retrouver ses esprits : Delachaume avait perdu son portefeuille ? Il le récupérerait, ferait taire la bonne femme et on ne lui en serait que plus reconnaissant. Aussi se fit-il plus suave pour lui faire sa proposition :

« *Ecoutez, madame, c'est très aimable de votre part. Et très honnête... Si ! Si ! Beaucoup de gens n'en auraient pas fait autant. Je ne peux pas vous proposer de venir ici : l'appartement est en désordre. Mais peut-être pourrions-nous nous rencontrer quelque part. Je ne sais pas... A Montparnasse... Vous connaissez la Closerie des lilas ?* »

Solange connaissait le Fouquet's où allaient les gens très riches ; le drugstore, un peu moins chic ; le restaurant où elle avait fait son festin de midi, mais tout cela, c'était son quartier, et sortie des Champs-Elysées... Elle ne voulait pourtant pas montrer son ignorance...

« *La Causerie Dalilah ? Oui, bien sûr...* »

Fred ne remarqua pas la transformation qu'avait connue dans la bouche de la femme de ménage du huitième arrondissement le nom du célèbre établissement du sixième...

« *Eh bien ! disons que nous nous y retrouvons demain à 13 heures. Nous prendrons un drink ensemble...* »

Un drink... Solange rêvait : cette voix, l'avenue Foch, la Causerie, un drink et Dalilah – ou Dalida ? Elle raccrocha donc dans ce rêve avant même d'avoir demandé à l'homme à l'accent de télé dans une voix de velours son nom, ni comment le reconnaître. Lorsqu'elle se rendit compte de son oubli, elle recomposa aussitôt le numéro, mais pour trouver celui-ci occupé ; elle le refit dix fois, vingt fois de suite : toujours occupé. Et à la vingt et unième fois, la sonnerie retentit longtemps, longtemps dans le vide : nul ne répondit.

A peine Fred avait-il raccroché qu'il avait pris déjà sa décision. Il fallait prévenir les autres. Une erreur avait été commise : autant valait que ce fût lui qui en recueillît les fruits. Aussi appela-t-il tout de suite Venise.

« *C'est moi,* murmura Laura lorsqu'elle décrocha le téléphone, au troisième étage du petit palais Renaissance, sur les Zatere. *Et je croyais vous avoir dit, Fred – comment pouvez-vous vous appeler ainsi ? – de ne m'appeler sous aucun prétexte.*

– Je sais, mademoiselle. Mais il y a eu du nouveau. Une femme vient de m'appeler : elle aurait retrouvé le portefeuille de Delachaume. »

Encore une fois, un silence... Dix heures sonnaient à l'église des Gesuati, les saintes amoureuses de Tiepolo jouaient à tomber en extase dans l'ombre des fresques et, le long du quai, un vaporetto ronflait comme une vieille moto : « *On dirait que rien n'a changé* », pensa la jeune femme. Mais il y avait eu l'« accident » et maintenant ce portefeuille qui lui faisait refluer à la mémoire la marée noire des mauvais souvenirs.

« *Et qu'est-ce que vous allez faire ?*

– Le récupérer, quelle blague ! »

Fred se disait : « *La petite garce. Si je la tenais dans mes bras, elle serait moins fière.* » Mais le père de Laura le payait, il devait se conduire en larbin jusqu'au bout. Après, on verrait.

« *Le récupérer, cette blague ! Et le rendre à qui de droit.* »

Laura sentait qu'elle transpirait. Toute la journée, Venise avait baigné dans une vapeur humide et tiède, gluante... Et la tombée de la nuit n'avait apporté aucune fraîcheur. Mais ce n'était pas seulement cette fausse mousson des lagunes qui la mettait mal à l'aise : il fallait qu'elle sache. Alors, elle prit son ton le plus anodin :

« *Est-ce qu'on vous a dit ce qu'il y avait dans le portefeuille ?*

– Je n'ai pas posé la question. De l'argent, je suppose. Puisqu'il était sans un rond lorsque... »

Les points de suspension dans la voix. Elle eut envie de rire : que le garçon achève sa phrase ! Qu'il ose parler de cette mort, du sang qui avait giclé sur le mur.

« *Lorsque ?* »

Mais Fred eut un rire gêné.



THIERRY DALBY

« *Vous savez bien de quoi je veux parler. Et puis toutes ces histoires ne sont pas des trucs à raconter au téléphone.* »

Elle eut un petit rire :

« *C'est bien le moment d'y penser.* »

Un silence, puis :

« *Ecoutez Fred. Vous allez quitter l'appartement tout de suite. Ce n'est pas la peine qu'on puisse vous y trouver. Vous reprendrez le portefeuille et vous nous l'apporterez ici. Disons : le vol Air France de demain après-midi, s'il y a de la place. Sinon, vous vous débrouillerez... Vous passerez par Milan.* »

Un rire sous les fenêtres : un rire de petite fille. Et puis la voix d'un homme, très grave, très sombre, qui lui disait de se taire. Le rire, alors étouffé, gras : un rire de femme, soudain appuyée contre une porte, dans l'ombre. Elle en avait assez de cette conversation et de ce Fred insipide et veule : Laura raccrocha. L'instant d'après, elle entrait dans la chambre de son père :

« *On a retrouvé ton portefeuille. Fred te le rapporte demain.* »

Etienne Delachaume poussa un soupir de soulagement.

« *Alors, rien n'est perdu. Et le corps ? On a retrouvé le corps ?* »

La main de Laura était posée sur son épaule. Il pensa : « *Mon Dieu, qu'elle ressemble à sa mère.* » Un instant, il eut le désir profond, poignant, d'avancer à son tour les mains. Toucher ce visage, cette peau... Mais il se retint.

« *Tant qu'on n'aura pas retrouvé Berryer, je ne serai pas tranquille.* »

Puis, lui aussi posa la question :

« *Et Fred t'a dit ce qu'il y avait dans le portefeuille ?* »

L'argent, les photos, oui... Mais le papier ? Le visage de Laura était soudain celui d'une Simonetta Vespucci qu'il avait connue dans une autre vie. Comme si tout – une vie, donc, ses amours, Rose, sa femme, et le sourire énigmatique, enfantin, cruel, terrifié parfois de Laura : tout donc – pouvait se résumer à quelques lignes en marge de la reproduction de tableaux volés !

« *Il n'a pas posé la question.* »

Etienne Delachaume haussa les épaules : que peut-on attendre d'un gigolo mal rasé qui danse le tango au Ritz en se faisant donner du Fred par des vieilles dames poudrées ?

« *Il est déjà venu à Venise, ce zèbre ?*

– Je ne sais pas. Je ne lui ai jamais beaucoup parlé ! »

Delachaume l'espérait bien, que Laura n'avait jamais beaucoup parlé au petit voyou ! Il haussa de nouveau les épaules.

« *Eh bien, tu lui prépareras une visite organisée de la ville ! Il faut qu'il en ait pour son argent !* »

Le sourire de Delachaume était subitement très dur : il y avait ce Tonio, dans une île près de Burano, qui savait régler pour lui les problèmes de ce genre. Mais Laura avait compris.

« *Je m'en occuperai.* »

Il soupira.

« *Maintenant, laisse-moi...* »

Il fermait les yeux. Le pansement autour de son front lui donnait l'air d'une momie pensive et triste. Il fallait tout recommencer, oui... Laura compta pour lui six gouttes de la petite bouteille rouge qu'avait apportée le docteur Dappertuto, puis posa le verre à sa portée de sa main. Dappertuto avait dit : « *Six gouttes, pas une de moins, n'est-ce pas ?* » Mais il voulait dire : pas une de plus. Elle quitta la chambre sur la pointe des pieds : la momie de ce qui avait été son père gisait de tout son long, raide et maigre, épineuse comme un grand échassier foudroyé, sur un divan drapé de madras rouge.

Revenue dans le salon sur la Giudecca, Laura ouvrit alors un carton à chaussures. Elle en sortit une liasse de lettres attachées par un ruban rose et qui toutes portaient le nom de sa mère : avidement, et pour la millième fois peut-être, elle en reprit la lecture. C'était en 1951, et à Trieste, que Rose Trimarchi avait, pour la première fois, noté la formule : « *Z sur la droite, deux fois. Y en plein. Quatre pas. Soleil.* »

Soleil : elle ferma les yeux. Elle avait comme un éblouissement. Tous ces morts...

CEPENDANT que, sur la toile cirée de la table de sa maison, la tête dans ses bras croisés, Solange s'était endormie.

Il était 12 h 45 le lendemain lorsqu'elle sortit du métro – ligne de Sceaux : R.E.R. – à la station Port-Royal. Il pleuvait doucement et elle demeura quelques instants indécise : ces larges avenues qui se coupent en un carrefour mal délimité, des statues, des arbres... Puis, subitement, tout à fait sûre d'elle, elle traversa ce qu'il reste de boulevard Saint-Michel à l'endroit précis où, face à l'hôtel de Beauvoir – pourquoi ce ricanement ? – celui-ci se jette à la fois dans le double flot du boulevard de Port-Royal et du boulevard du Montparnasse pour en sortir miraculeusement indemne et devenu avenue de l'Observatoire. De l'autre côté, entourée d'arbres mouillés, elle devinait la marquise et la porte à tambours de la Closerie des lilas dont une collègue du cinéma lui avait obligeamment donné les nom et emplacement exacts.

Le bar était sombre mais bruyant et agité, à cette heure déjà avancée de l'avant-déjeuner. Mal à l'aise dans son tailleur pistache qu'elle avait sorti de la housse de matière plastique où il dormait depuis plus de cinq ans, elle fit quelques pas dans la salle, s'assit à la seule table encore vide et, d'autorité, commanda au barman qui ne la remarquait pas un gin-fizz. Elle avait lu cela dans un livre... Puis elle attendit. Elle se dit que le monsieur à la voix chaude et radiogénique ne saurait tarder à venir. Dans son sac de cuir rouge qui détonnait superbement avec le vert pâle de son ensemble, il y avait le portefeuille.

(Lire la suite page X.)